

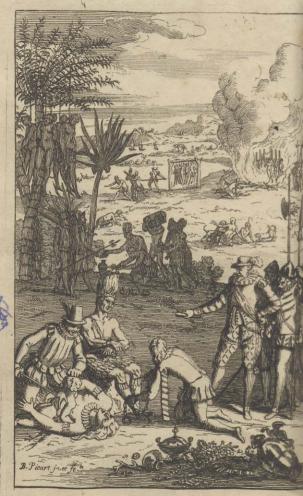


H. 14469 H. 14469 26.658. B.





MANIOC.org
Bibliothèque municipale de Bordeaux



No.

RELATIONS
ON DES DONALIS

## VOYAGES

Monnin ET DES Conducto

## **DE'COUVERTES**

Que les Espagnols ont fait dans les

### INDES OCCIDENTALES:

Ecrite par Dom B. de Las-Casas, Evêrarisis que de Chiapa.

BWGAT. Avec la Relation curiense des Voyages du Sieur de Montauban, Capitaine des Filbustiers, en Guinée l'an 1695.



A AMSTERDAM,

Chez J. Louis de Lorme Libraire sur le Rockin, à l'enseigne de la LIBERTE'. M. DC XCVIII.

RELATION

# FOYAGES

ECOLOGERIES

One its dispagnols one fair that it a

NOES OCCUDENTALES;

Earlie par Dian B. de Las Chie, 1974; (1) 1972 de de Chape. Aute la Richas arrier? d'a l'appre de

i dogline, diCining l'un 1695



A AMOTERDAM,

hocker, a lead got as la Lance for le hocker, a lead got de la Lance et al. 150 & CV 111.



### A SON ALTESSE

SERENISSIME

MONSEIGNEUR LE COMTE

### DE TOULOUSE

GRAND AMIRAL DE FRANCE.

# Monseigneur,

On m'a fait esperer que Votre Altesse Serenissime soussirioit que je lui offrisse ce petit Ouvrage des Découvertes & des Voyages des Espagnols dans les Indes Occidentales: Et j'ose me flater, Monseigneur que vous y trouverez des choses dignes de vôtre attention & de vôtre curiosité. Vous y verrez la description du plus beau, duplus riche, du plus fertile, & du plus heureux Pais du monde, ou Dieu a ramassé toutes les choses necessaires pour la conservation & pour les plaisirs de la vie; où il a prodigné Por, Pargent, les perles, les emeraudes, & une infinité d'autres richesses tres-precieuses, à des Peuples qui ne s'en mettoient gue-

### EPISTRE.

res en peine; & que les Européans vont chercher au-travers de tant de perils. Peut-être,
Monseigneur, aurez-vous l'envie quelque jour de voir ces belles Regions, & d'y conduire en Personne les Armées Navales du Roi.
Que ne doit-on point attendre d'un jeune Prince plein de feu & de courage, & qui sacrifie
tout pour la gloire? Mais ce n'est pas à moi,
Monseigneur, qui vous font admirer: C'est assez
de vous presenter mon Ouvrage, & de vous
prier d'agréer cette legere marque du prosond
respect avec lequel je suis,

### MONSEIGNEUR,

De Votre Altesse Serenissime,

Le tres-humble & tres affeétionné Serviteur,

PRALARD.

Libraire

## AVERTISSEMENT.

E nouveau Monde, dont il est parlé dans ces Relations, n'a été découvert que depuis cent quatre-vingt ans. Chriftofle Colomb natif de Genes, fut le premier qui y passa l'an 1492. Americ Vespuce Florentin, decouvrit le Brezil cinq années aprés; & donna fon nom à cette partie du Monde qu'on appelle aussi les Îndes Occidentales, à la difference des Orientales qui sont en Asie. L'Amérique est divifée en Septentrionale & Meridionale. Dans la Septentrionale font, la Virginie, la Floride, la nouvelle Espagne, le Yucatan, Honduras, Nicaraqua, Costarica & Veragua, dont il est souvent parlé dans ces Memoires. Dans l'Amérique Meridionale sont, la Castille d'Or, la Quiona, le Brezil, la Plata, & la Terre Majellanique, qui font la Mer du Nord; car le Chili, le Perou & le Tucaman font la Mer du Sud. La nouvelle Espagne est l'une des plus belles Provinces de ce nouveau Monde : c'est-là qu'est la Ville de Mexique, qui donnoit le nom à un grand Empire. dont Montezume fut le dernier Roi. Fernand Cortez y entra l'an 1519, prit ce Prin-

Prince, & conquit tout fon Pais. Le Perou s'étend plus de mille lieuës du Midiau Nord. Pizarre & Almagre Espagnols, y aborderent l'an 1524. ils s'en rendirent les maîtres, aprés avoir pris & étranglé Atabalippa, qui en étoit le Roi. On auroit de la peine à croire toutes les cruautez que les Espagnols ont exercées dans le nouveau Monde, si elles n'étoient rapportées par les Espagnols mêmes, par plusieurs témoins dignes de foi, & entr'autres, par le Reverendissime Dom Barthelemi de Las-Cafas, Evêque de Chiapa, qui en a souvent fait des plaintes au Conseil Royal des In-des, pour arrêter les persecutions des Espagnols, qui desoloient les Indes, & qui empêchoient qu'on ne prêchât l'Evangile dans le nouveau Monde. Cet Evêque a composé sur cette Matiere un volume en Espagnol, dont on donne la Traduction. On a adouci en quelques endroits des cho-fes qui paroifloient trop cruelles, & qui auroient pû faire de la peine aux personnes delicates.



#### LELIBRAIRE

DE

### HOLLANDE

AUX

## LECTEURS.

Uoi que ce livre ne soit pas nouveau, & qu'il ait été composé en Espagnol dés le commencement du régne de Charles-quint, on peut dire néanmoins qu'il meritoit d'être renouvellé, soit à cause de la matière dont il traite, soit à cause

de la qualité de son Auteur.

Il y a foixante dîx-huit ans qu'il parut en ces provinces. Il s'en trouve même encore quelques exemplaires; mais le langage en est si mechant, qu'il n'est presque pas intelligible. On vient de lui donner un habit neuf à Paris. Il paroit avec tous les ornemens de la nouveauté, & on l'a trouvé asses propre pour être presenté à Monsieur le Comte de Thoulouse. Les pays connus de l'Amerique y sont si bien décrits, qu'on ne doute pas qu'il ne se fasse lire avec plaisir.

Il paroîtra asses singulier, qu'en France où l'on persecute depuis si long-tems, on ait imprimé avec privilege un livre qui condamne si hautement la violence en matiere de Religion, & qui prouve aussi sortement qu'on le puisse, que la maniere de convertir les gens deit être conforme à celle dont sesses les mondes c'est-à-dire qu'elle doit être donce, pacisique, pleine de charté, &c.

On verra un Docteur Espagnol animé de Pesprit de persecution, & gagnépar les persecuteurs des Indiens, faire valoir contr'eux les mêmes raisons à peu-prez dont on s'est servi dans ces derniers tems contre les Protestans en France. Il met tout en œuvre pour prouver ce qu'il avance, l'Ecriture, laraison, la politique. Le fameux passage de Saint Luc, contrains-les d'entrer, que le Clergé de France a tant fait valoir depuis quinze à seise ans, & qui a été le pretexte du Commentaire Philosophique, n'y est pas oublié.

Mais on verra d'un autre côté Dom Barthelenty de Las-Casas Evéque de Chiapa, alléguant pour les Indiens les mêmes raisons que les Protestans ont allegué & alleguent encore aujourd'hui contre l'esprit de persecution. Il reduit à leur veritable sens les passages de l'Ecriture produits par le Docteur, & montre qu'on doit converLes Loix divines & humaines, dit-il ailleurs, n'ont jamais permis de faire violence aux nations sous pretexte de les amener à la foi, à moins qu'on ne veille soutenir que la Loi Evangelique pleine de charité, & de douceur, doive être introduite par la force comme celle de Mahomet. Il ne seroit pas difficile de tirer de ces princîpes & de plusieurs autres de la même force les consequences qui en resultent naturellement: Mais les Lecteurs qui n'aiment pas qu'on les previenne, & qui veulent juger en liberté des Ouvrages qu'on leur donne, seront bien cela sans moi.

Au reste on a ajouté à cette Relation, celle du Voyage de Monsieur de Montauban, tant à cause qu'elle regarde les pays de l'Amerique, qu'à cause que ce Capitaine des Filbustiers a fait du bruit dans les Nouvelles publiques, & que plusieurs personnes de bon goût ont demandé cette Relation avec empressement. On la donne telle qu'on la reçue de Bordeaux

deaux à quelques petites negligences prés qu'on a cru devoir corriger. On n'y verra pas une grande politesse pour le langage, ni pour la beauté de la narration; mais on y verra en recompense de grands airs de verité, des remarques d'un homme de bon sens, & une aventure des plus extraordinaires.

Mr

The State of the second



# RELATION DES DOM

DE'COUVERTES,

providis ET Barbot

### DES VOYAGES

Que les Espagnols ont fait dans les Indes.



INDE fut découverte l'an 1492. Les Espagnols s'y établirent & l'habiterent l'année d'aprés: Depuis quaranteneuf ans une multitude

infinie de personnes ont abandonné l'Espagne pour aller faire seur demeure dans ce nouveau Monde. Ils abordent à l'Isle d'Espagne, qui est tres-fertile, tres-vaste, & qui s'est renduë fort celebre. Son étenduë est de plus de six cens sieues: elle est entourée d'une infinité de petites Isles, & si remplie d'habitans, qu'il n'y a point de Païs dans tout le

A

monde

### 2 VOYAGES DES ESPAGNOLS

monde aussi peuplé que celui-là. La terre ferme qui est éloignée de cette Isle de plus de deux cens cinquante lieuës, est d'une vaste étenduë, & borde les rivages de la Mer. On a déja découvert une grande partie de cette terre, & l'on en découvre encore tous les jours. Toutes ces contrées sont habitées par une si grande multitude de gens, qu'il semble que la Providence ait ramassé dans ces lieux-là la plus grande partie du genre humain.

Tous ces Peuples sont naturellement simples: ils ne sçavent ce que c'est que sinesse; ils obéissent avec une extrême fidelité à leurs Maistres legitimes. Ils sont humbles, patiens & soûmis à l'égard des Espagnols, qui les ont vaincus & domptez. Ils vivent tranquilles, ennemis des Procez & des contestations, ne sçachant ce que c'est que la haine,

& ne songeant jamais à se vanger.

Ce Peuple est foible & delicat, incapable de supporter de grandes satigues, ennemi de la peine & du travail, leur vie n'est pas d'une longue durée; la moindre maladie sus it pour les saire mourir. Les ensans des Princes & des grands Seigneurs sont en toutes choses semblables aux ensans du moindre de leurs sujets: bien dissemblables en cela des Européans, dont les ensans des Princes sont nourris dans la mollesse & dans l'abondance de toutes choses. Cette Nation est tres-pauvire,

vre, & vit dans une extrême indigence de toutes choses. Elle n'a nulle ardeur, ni nul empressement pour les biens temporels : elle n'est ni orgueilleuse, ni ambitieuse. Lavie qu'elle meine est si frugale, que les Hermites ne vivoient pas dans le desert avec plus de fobrieté. Tous les Habitans des Indes sont nuds, à la réserve des parties que la pudeur ne permet pas de montrer. Îls fe servent quelquefois d'une espece de couverture à longs poils, ou d'une toile d'une aune ou deux de long. Les mieux accommodés & les plus riches se couchent sur un lit de sangles resserré par des nœuds aux quatre coins : ils ont l'esprit vis & subtil; cependant ils sont dociles & capables de discipline, & des impressions de la saine doctrine, & tres-disposés à recevoir les dogmes de la Religion Catholique: ils ne sont nullement ennemis des bonnes mœurs; ils y ont même plus de disposition que les autres Peuples, parce qu'ils vivent sans aucun soin, & qu'ils ne sont détournés par aucun embarras. Les premieres idées & les premieres lumieres qu'on leur donne de nôtre Religion, allument dans leurs cœurs un figrand desir des Sacremens del'Eglise & du Service Divin, que les Religieux qui les instruisent, ont besoin d'une extrême patience pour moderer leur impetuofité, & pour répondre à toutes les questions qu'ils leur viennent faire. On peut direen verité que ces Nations seroient les plus heureuses du monde, si elles avoient la connoisfance du vrai Dieu: les Espagnols même qui les ont si mal-traitées, sont obligés de convenir de la bonté de leur naturel, & des grandes dispositions qu'elles ont à toutes sortes

de vertus. Il semble que Dieu ait inspiréà ces Peuples une douceur semblable à celle des agneaux; & que les Espagnols qui sont venus troubler leur repos resiembloient à des tigres feroces, à des loups, à des lions pressés d'une longue faim, qui les rendoit comme furieux. Pendant quarante ans ils ne se sont appliqués à autre chose qu'à massacrer ces pauvres infulaires, en leur faisant souffrir toutes fortes de tourmens & de supplices inconnus jusqu'alors parmi eux, & dont ils n'avoient jamais entendu parler. Nous décrirons dans la fuite de cet Ouvrage une partie des cruautez que les Espagnols ont exercées envers ces malheureux Indiens; en telle forte que cette lise qui contenoit environ trois millions de personnes, avant l'arrivée des Européans, n'en contient pas maintenant trois cens. L'isse du Cuba, dont la longueur est égale à la distance qui est depuis Vallado lid juiqu'à Rome, est entierement deserte &

abandonnée; on n'en voit plus maintenant que les ruines. Les Isles de S. Jean & de la Jamaique n'ont pas été mieux traitées : elles

étoient

étoient tres-fertiles & tres-abondantes; elles sont aujourd'hui absolument desertes & desolées. Les Isles voifines du Cuba, & de la petite Espagne du côté qui regarde le Septentrion, font au nombre de soixante; on les appelle d'ordinaire les Isles de Geants. La moins fertile de toutes ces Isles est plus fertile & plus abondante que le Jardin Royal de Seville; maiselles font vuides d'habitans, quoique l'air y foit le plus sain que l'on puisse refpirer. Il y avoit dans ces Isles, quand les Espagnols y aborderent plus de cinq cens mille ames; mais ils en ont égorgé une grande partie, & ils ont enlevé le reste par force, pour les faire travailler dans les Mines de la petite Espagne. Quelques gens de bien s'étant embarquez pour aller visiter ces Isles aprés les ravages que les Espagnols y avoient faits, n'y rencontrerent qu'onze personnes. Ils avoient entrepris un si penible, & si perilleux voyage par des motifs de charité & de compassion, pour faire connoître J. C. à ces pauvres Insulaires. Plus de 30. Isles contigues à celle de S. Jean, ont été entierement dépeuplées : quoiqu'elles soient d'une tres-vaste étendue, à peine y peut-on trouver un seul habitant.

Pour ce qui regarde la terre ferme, nous sommes certains, & nous le sçavons par experience, que les Espagnols y ont ruïné dix Roïaume plus grands que toute l'Espagne, après y avoir commis toutes sortes

A 3

d'ex-

d'excés & de cruantés inouies. Ils en ont chasse & tué tous les Habitans : tous ces Roiaumes sont encore deserts aujourd'hui. & réduits dans un état déplorable, quoi-que ce Pais eut été autrefois le plus peuplé de tout le monde. Nous pouvons affeurer fans craindre qu'on nous puisse reprocher d'exagerer, que durant les quarante années que les Espagnols ont exercé leur insupportable tyrannie dans ce nouveau Monde, ils y ont fait perir injustement plus de douze millions de personnes en comptant les hommes, les femmes & les enfans, & l'on peut dire sans faire tort à la verité, aprés l'avoir supputé, que durant cet espace de temps, il est mort dans ces Contrées plus de cinquante millions de

personnes.

Les Espagnols qui ont abordé dans ces Is-les, & qui se vantoient d'être Chrétiens, se font principalement fervi de deux moiens pour exterminer ces Infulaires: le premier est la guerre injuste, cruelle, barbare & fanguinaire qu'ils leur ont faite; l'autre est la detestable politique, qui leur a inspiré de massa-crer tous ceux qui avoient encore quelque reste de liberté, ou qui se mettoient en devoir de secoiier une si injuste tyrannie, & de s'affranchir d'une si dure servitude : c'est ce que tâchoient de faire les plus braves, les plus puissans & les plus belliqueux de ces Peuples. Aprés que les Espagnols eurent égorgé

tous

tous les hommes dans la guerre qu'ils leur firent, ils laisserent aux femmes & aux enfans la liberté de vivre; mais ils leur imposoient un joug si rude & si insupportable, que la condition des bêtes n'est pas plus malheureuse. Les Espagnols se sont encore servi d'une infinité d'autres moiens pour détruire les Nations qui habitoient le nouveau Monde; mais on peut les rapporter aux deux premiers.

L'or & l'argent que ces peuples posse-doient étoit le motif qui poussoit les Euro-péans à les persecuter, & à les détruire : le de-sir qu'ils avoient de s'enrichir en peu de temps, pour parvenir à des honneurs & à des dignitez qui étoient fort au-dessus de leur état, leur inspiroit toutes ces cruautés. En-fin leur avarice & leur ambition, qui étoient montées à un excés qu'on ne sçauroit imaginer; les richesses immenses du nouveau Monde; la docilité, la douceur, la bonté de fes Habitans, qui rendoient l'entrée du Pais facile à tous ceux qui vouloient y aborder, ont été la cause des ravages, des horreurs, des massacres, des cruautez que les Espagnols y ont exercées. Ils avoient tant de mépris pour ces Insulaires; & je le puis dire sans craindre qu'on m'accuse d'imposture, ou de parler legerement, pusque je dis ce que j'ai vû; ils avoient, dis-je tant de mépris pour ces Insulaires qu'ils en faisoient moins de cas que des A 4

#### 8 VOYAGE DES ESPAGNOLS

bêtes, & qu'ils les traitoient avec plus d'inhumanité. Ils se soucioient si peu de leurs ames, & de leur falut, qu'ils n'ont pas pris feulement la peine de parler de la Foi, ou des Sacremens à cette multitude infinie d'hommes & de femmes qu'ils ont fait perir fous leur tyrannie. Ce qui augmente l'énormité de leurs crimes, est que les Indiens n'ont fait aucun tort aux Espagnols; au contraire, ils les honoroient & les respectoient, comme s'ils eussent été envoiez du Ciel, jusqu'à-ce que lasses par tant d'outrages, & par les massacres qu'ils en faisoient, ils se virent contraints malgré eux de recourir aux armes pour repouller la force par la force, & pour se mettre à couvert de leurs infultes, & des horribles fuplices qu'ils inventoient pour les tourmenter, avec une barbarie qu'on ne peut décrire.

### 

Relation de ce que les Espagnols ont fait dans l'Isle de la petite Espagne.

'Est dans cette Isle que les Espagnols aborderent à leurs premiers Voiages, & où ils commencerent leurs persecutions, & les massacres qu'ils firent de ces Insulaires: ils leur enlevoient leurs femmes & leurs enfans, & ils s'en servoient comme de leur pro-

MIBLIOTHEQUE DE LA VILLE

pre bien, ou pour mieux dire ils en abusoient: ils devoroient tout ce que ces pauvres gens avoient amassé pour leur subsistance avec beaucoup de soins & de fatigues, fans se contenter de ce qu'ils leur offroient gratuitement chacun selon ses moiens, & autant que leur pauvreté le leur pouvoit permettre; car ils fe contentent purement du necessaire, sans se foucier du superflu, ou de faire de grand amas pour l'avenir. Un seul Espagnol consumoit dans un jour, ce qui auroit été sussifiant pour entretenir trois familles de dix personnes pendant un mois. Ces outrages, ces violences & ces mauvais traitemens, desabuserent ces Infulaires, & leur firent perdre l'estime qu'ils avoient des Espagnols, qu'ils regarderent d'abord comme des gens que le Ciel leur avoit envoyez: de forte qu'ils commencerent à cacher leurs femmes & leurs enfans, & tout ce qu'ils avoient pour leur subsistance: les uns se retiroient dans des cavernes, les autres s'enfuioient sur les montagnes, pour éviter la rencontre des Espagnols, qui leur paroissoient si terribles & si cruels. Les Espagnols ne se contentoient pas de les charger de coups de bâtons, & de leur faire toutes sortes d'outrages, ils les massacroient même defang-froid; & ne respectant ni âge ni condition, ils faisoient mourir les principaux & les Gouverneurs des Villes. Ils alloient même jusqu'à ce point d'impudence & d'effron-

#### 10 VOYAGE DES ESPAGNOLS

fronterie, qu'un Capitaine Espagnol sut asfez insolent pour abuser de la semme du plus puissant Roi de toute l'Isle. Cet outrage les mit au desespoir; & depuis ce temps-là ils chercherent les moiens de chasser les Espagnols de leur Païs; ils prirent les armes & se mirent en devoir de se désendre contre leurs tyrans; Mais les armes dont ils se servoient n'étoient capables ni de les désendre ni de faire peur à leurs ennemis: elles ressembloient plûtôt à celles dont les ensans se servent dans leurs jeux, qu'aux armes dont les soldats ont accoûtumé de se servir pour faire

la guerre.

Les Espagnols montez fur de beaux chevaux, armez de lances & d'épées, n'avoient que du mépris pour des ennemis si mal équipez; ils en faisoient impunément d'horribles boucheries, parcourant les Villes & les Bourgs, ils n'épargnoient ni âge, ni fexe, ni femmes, ni enfans; ils ouvroient le ventre aux femmes enceintes pour faire perir leur fruit avec elles. Ils faisoient entr'eux des gageures à qui sendroit un homme avec plus d'adresse d'un seul coup d'épée, ou qui lui enleveroit de meilleure grace la tette de dessus les épaules, ou qui luy enfonceroit l'épée dans le corps avec plus d'industrie; ils arrachoient les enfans des bras de leurs meres, & leur brisoient la tête, en les lançant de furie contre des rochers; ils jettoient les autres dans la riviere pour se divertir à un jeu si brutal, & saifoient de grandes huées en les voiant dans cette peine. Pour joindre l'outrage à la cruauté, ils les exhortoient à se débattre dans Peau, & à tâcher de ne se noier pas: ils expofoient fur leurs lances le corps des meres & des enfans: ils dressoient des potences, & ils y attachoient treize de ces malheureux en l'honneur, disoient-ils, de Jesus-Christ & de ses Apôtres: ils allumoient un grand seu desfous pour brûler ceux qu'ils avoient pendus à ces potences: ils coupoient les mains à ceux qu'ils laisloient en vie, & les renvoioient en ce pitoiable état porter, disoient-ils, de leurs nouvelles à ceux qui s'étoient retirez sur les montagnes pour éviter les Espagnols.

Pour faire mourir les principaux & les personnes les plus remarquables d'entre ces Nations, ils élevoient un petit échaffaut soûtenu de fourches & de perches; aprés les y avoir étendus, ils y allumoient un petit feu pour faire mourir peu-à-peu ces malheureux, qui rendoient l'ame avec d'horribles hurlemens, pleins de rage & de desespoir. Je vis un jour quatre ou cinq des plus illustres. de ces Insulaires qu'on brûloit de la sorte: mais comme les cris efficiables qu'ils jettoient dans ce tourment étoient incommodes à un Capitaine Espagnol, & l'empêchoient de dormir, il commanda qu'on les étranglât promptement. Un Officier dont je connois

### 12 VOYAGE DES ESPAGNOLS

le nom, & dont on connoît les parens à Seville, leur mit un bâillon à la bouche pour les empêcher de crier, & pour avoir le brutal plaisir de les faire griller à son aise, jusqu'à-ce qu'ils eussent rendu l'ame dans ce tourment. J'ai été témoin oculaire de toutes ces cruaurez, & d'une infinité d'autres que je passe fous filence.

Ces pauvres Insulaires évitoient avec grand foin une Nation aussi barbare & aussi impie qu'étoient les Espagnols, qui n'avoient aucun sentiment d'humanité, d'honneur ni de religion, & qui fembloient n'être faits que pour détruire le genre humain; & pour pousser leur cruauté à bout, ils dresserent des chiens pour aller à la chaffe de ces malheureux, & pour les dévorer comme des bêtes; parce que les Indiens aigris par tant de maux qu'on leur faifoit fouffrir avec tant d'injustice, masfacroient quelquefois quelque Européan, quand ils le trouvoient à l'écart; les Espagnols firent entr'eux une loy de massacrer cent Indiens pour un seul Espagnol.

Des Royaumes que contient l'Isle de la petite Espagne.

A petite Espagne comprend cinq grands Royaumes dont les Rois sont

tres-puissans; & auxquels tous les autres Seigneurs font soumis. Le nombre en est presque infini: il y a cependant quelques Païs féparez qui ont leurs Seigneurs particuliers, & qui n'obéissent à aucun de ces Rois. L'un de ces Princes s'appelloit Magna, c'est-àdire, Plaine. Ce nom se tire de la situation de fon Royaume, qui est la plus belle du monde: Cette plaine s'étend jusqu'à quatre-vingt lieues depuis le Midi jusqu'au Septemtrion: elle n'est large que de cinq, de huit & quelquefois de dix lieuës: elle est environnée de tous côtez par de hautes montagnes: elle est arrosée par une infinité de ruisseaux & de fleuves, dont il y en a douze qui ne cedent point en grandeur à l'Ebre, à la Duere, & au Guadalquivir, qui sont des fleuves fort celebres. Les fleuves, qui arrosent cette Plaine, principalement ceux qui descendent d'une montagne qui regarde l'Occident, font tres-abondants enor. Cette montagne borde la Province de Cibao, où font les Mines qui portent ce nom : C'est où l'on tire cet or fi pur & fi exquis de vingt-quatre Carrats, qui est si vanté dans l'Europe. Le Roi, ou le Seigneur de ce Royaume s'appelloit Guarionex; il avoit sous lui des vaisseaux & des sujets si puissans, que l'un d'eux pouvoit mener an service du Roi 16000, hommes. J'ai connu quelques-uns de ces Seigneurs. Ce Roi étoit tres-soûmis & tres-affectionné aux Rois de Caf-

### 14 VOYAGE DES ESPAGNOLS

Castille: Son humeur étoit douce & pacifique: il avoit une ame capable de toutes lesvertus. Ilavoit ordonné à tous fes sujets de lui apporter chacun une grande bourfe pleine d'or: Mais comme ils étoient dans l'impuiffance d'y fatisfaire, il leur remit la moitié de cet impôt. Les Habitans de cette Isle ignorent l'art de tirer l'or des Mines. Ce Cacique s'offrit volontairement au fervice du Roi d'Espagne, à condition qu'Isabelle auroit soin de faire cultiver les terres que les Espagnols habiterent d'abord en arrivant aux Îndes, & qui s'étendent vers Saint-Dominique durant l'espace de cinquante lieues : car il difoit que ses sujets n'avoient nul usage ni nulle experience de tirer l'or des Mines. Si l'on eut accepté la condition, il auroit accompli fa promesse fidellement & avec joie; ce qui eût été tres-avantageux au Roi d'Espagne, qui auroit retiré de ces Mines plus de trois millions d'or par chaque année; & l'on verroit maintenant dans cette Province, plus de cinquante Villes auffi belles que Seville.

Qu'elle reconnoissance ont eu les Espagnols de la bonté & des offres de ce Prince, qui leur témoignoit tant de bienveillance, & un desir sincere de leur rendre service; Ils l'ont couvert de honte & d'infamie, en deshonorant son Epouse qui sut violée par un Capitaine Espagnol, indigne de porter le nom de Chrétien: Il auroit pû attendre l'oc-

casion de se vanger de cet outrage; mais il aima mieux fe cacher, & vivre incomu & banni dans la Province de l'un de ses sujets, & renoncer volontairement à fon Royaume & à ses Etats. Les Espagnols ayant été informez du lieu de sa retraite, le poursuivirent à toute outrance, sans lui donner le temps de fe cacher: ils déclarerent une cruelle guerre à celui qui lui avoit donné un azile, & qui l'avoit receu avec tant d'humanité: ils ravagerent tout fon Pays, & nemirent point de fin à leurs cruautez, jusqu'à-ce qu'ils eussient trouve & pris ce Prince fugitifils le chargerent de chaînes, & le mirent dans un Navire pour le conduire dans la Castille en qualité de prifonnier: le Vaisséau perit durant le voyage; plufieurs Espagnols furent submergez; on perdit une fomme incroiable d'or & d'argent & entr'autres choses un prodigieux grain d'or aussi gros qu'un grand pain, qui pesoit trois mille fix cens écus. C'est ainsi que Dieu les punissoit des crimes énormes. qu'ils avoient commis dans les Indes.

Lesecond Royaume estappellé Marien: On y voit un beau Port à l'extrémité de l'autre Royaume, du côté qui regarde le Septentrion. Ce Royaume est plus grand & plus fertile que le Portugal; il est rempli d'une infinité d'habitans : On y voit plufieurs montagnes, & plusieurs Mines abondantes en or, & en cuivre. Le Roi du

Pais

### 16 VOYAGES DES ESPAGNOLS

Pais se nommoit Guacanagari; il avoit sous fa domination plusieurs Seigneurs. C'est dans ce Païs qu'aborda ce fameux Pilote qui découvrit le premier l'Ameriquei Guacanagari le receut avec toute forte d'humanité & de courtoisse, & il fit le meilleur accueil dont il se put aviser à tous les Espagnols qui l'accompagnoient : leur Navire avoit été englouti par les ondes: ils furent reçûs à la Cour de ce Prince, comme ils l'auroient été chez leurs parens; ils y trouverent toutes fortes de secours & de rafraîchissemens, qu'on leur donna avec beaucoup d'humanité & de compassion de leurs malheurs. Ce Roi pour se mettre à couvert dans la fuite de la barbarie, des cruautez & des massacres que les Espagnols faisoient dans son Païs, abandonna ses Etats, & fut contraint de se retirer sur des montagnes écartées, où il mourut de fatigues & de mésaises. Les autres Seigneurs ses sujets eurent le même sort, & perirent dans un horrible esclavage, où les Espagnols les avoient réduits.

Maguana est le troisième Royaume de cette lile: Ce Païs est admirable, lain, fertile: c'est-là que se fabrique le meilleur sucre de toute l'Inde: Caonabo y regnoit alors; il surpassion tous les autres Rois par sa puissance, par la richesse de ses Etats, par le respect, & par les ceremonies avec lesquelles on le traitoit. Ce Prince qui ne se tenoit point fur ses gardes, & qui ne se défioit nullement de la supercherie que les Espagnols lui vouloient faire, fut pris dans fa propre maison, par les artifices dont les Espagnols se servirent pour le faire tomber dans leurs pieges. Ils le jetrerent dans un Navire pour le conduire en Espagne: il y avoit dans le Portsix Vaisseaux prêts à faire voile; la Mer fut tout à coup agitée d'une si horrible tempête, que tous ces six Vaisseaux furent brisez & abîmez fous les flots avec tous les Espagnols qui étoient dedans: Caonabo chargé de chaînes peritavec le Vaisseau où il étoit. Dieu fit voir par ce naufrage inesperé combien ses jugemens sont justes & redoutables: il punissoit en faifant perir tant d'Espagnols, les crimes qu'ils avoient commis, en maltraitant les Indiens. Ce Roi avoit trois ou quatre freres, tous vaillans & courageux; lesquels irritez de Pinjuste captivité où l'on retenoit le Roi leur frere & leur Seigneur, ayant appris les ravages & les massacres que les Espagnols avoient faits dans les autres Royaumes; ayant eu aussi la nouvelle de la funeste mort de leur frere, prirent les armes, & se mirent en devoir de se vanger de leurs ennemis: les Espagnols les attaquerent avec leur Cavalerie, qui est sur tout redoutable aux Indiens, ils les vainquirent, & ils en firent un si grand carnage, que la moitié du Royaume de-

### 18 VOYAGES DES ESPAGNOLS

meura deserte & désolée aprés cette désaite.

Xavagua est le quatriéme Roiaume de la petite Efpagne; il est comme le milieu & le centre de toute cette Isle: le langage y est plus pur & plus poli: les Peuples de ce Royaume font plus façonnez; leurs mœurs sont plus cultivées que celles des autres Peuples: il y a aussi un plus grand nombre de personnes distinguées & de grands Seigneurs; le Peu-ple y est mieux fait & de meilleure mine que dans les autres Pais. Le Roi s'appelloit Behechio 3 il avoit une sœur nommée Anacaona: le frere & la fœur comblerent de bienfaits & de bons offices les Espagnols qui aborderent en leur Roiaume, & les délivrerent avec beaucoup de generosité d'une mort qu'ils ne pouvoient éviter: ils n'épargnerent rien pour rendre toutes fortes de services aux Rois de Castille. Aprés la mort de Behechio, fa fœur Anacaona demeura Maîtreffe abfoluë de tout le Royaume. Il arriva un jour que le Gouverneur de l'Isse accompagné de soixante Cavaliers & de trois cens Fantaffins, appella auprès de sa personne environ trois cens des plus grands Seigneurs du Pais. Les seuls Cavaliers euslient pû suffire pour désoler & pour ravager non-feulement toute l'Isle, mais auffitout le Continent. Ce Gouverneur aiant fait entrer ces Infulaires, qui ne se défioient point de sa perfidie, dans une maison couverte de chaume, y fit mettre le feu, & ils y perirent miserablement : Ceux qui tâchoient d'échaper, furent poursuivis par la Cavalerie, & ils en furent massacrez sans mifericorde. On égorgea aussi à coups d'épées & de lances une multitude infinie de Peuple. Ce même Gouverneur fit pendre la Reine Anacaona, pour deshonorer davantage la memoire de cette Princesse, qui étoit Maîtresse absoluë de l'Isse depuis la mort de son frere, comme je l'ai déja dit. Si quelque Espagnol touché de compassion, ou poussé par des sentimens d'avarice, vouloit faire grace à quelqu'un de ces malheureux pour s'en servir; un autre survenoit transporté de fureur qui les massacroit en sa presence, & leur passoit l'épée au-travers du corps; ou il leur coupoit les jambes pour les rendre inutiles. Quelques Indiens qui se fauverent de cemassacre, se retirerent dans une Isle qui n'est éloignée de ce Roiaume que de huit lieuës, pour se mettre à couvert de la sureur des Espagnols; mais le Gouverneur les condamna à un perpetuel ésclavage.

Hiquey est le nom du cinquieme Royaume; la Reine Hiquanama, quoiqu'elle fût dans un âge fort avancé & décrepite, fut penduë par les ordres des Espagnols: ils tourmenterent par divers genres de cruels supplices un nombre infini des Habitans de ce Roiaume; ils en brûlerent tout viss une partie; ils couperent les bras & les jambes des autres: le

### 20 VOYAGES DES ESPAGNOLS

reste fut réduit en servitude. Il y a tant de choses à dire des mauvais traitemens & des cruautez que les Espagnols firent à ces Insulaires, qu'il est impossible de les raconter, & que même le recit en paroîtroit incroïable;& cependant les Indiens ne donnerent aucun sujet aux Espagnols de leur faire une guerre si cruelle, & de les tourmenter comme ils firent: car l'on peut dire en verité que ces pauvres gens vivoient à leur égard comme des Religieux les plus foûmis & les plus obéissans, dans le Monastere le plus regulier & le plus réformé. Ainfi ils n'avoient aucun sujet legitime de leur ravir leurs biens, ni de condamner à une dure servitude ceux qui pouvoient échapper à leur cruauté. On peut encore ajoûter que les Indiens n'avoient commis aucune offense à l'égard des Espagnols, quand ils aborderent dans ce nouveau Monde: ainsi ils n'avoient aucun droit de les punir de la sorte, & d'en prendre une vengeance si cruelle. Pour ce qui regarde les pêchez dont la punition est réservée à Dicu feul, comme sont les haines, les inimitiez, les desirs immoderez de vengeance, les Espa-gnols n'avoient rien à leur reprocher de ce côté-là, puisque ces Peuples ont moins de force & de courage, que des enfans de dix ans: au contraire les Indiens avoient mille raisons legitimes de faire la guerre aux Espagnols, qui n'avoient aucun pretexte raisonnable

Com-

nable de traiter les Indiens avec tant de barbarie, puisque les plus cruels tyrans n'en ont pas use avec plus de ferocité envers ceux

qu'ils tourmentoient.

Aprés qu'ils eurent terminé cette guerre fi injuste par la destruction, & par le massacre de tous les Habitans de ce nouveau Monde, n'aïant conservé que les femmes & les enfans, qu'ils partagerent entr'eux; les uns en garderent trente; les autres quarante; les autres cent; quelques-uns deux cens, selon qu'on étoit plus ou moins agreable au Tyran de toute l'Isle, qu'ils honoroient du titre de Gouverneur qui leur donnoit ces Infulaires, à condition de les faire instruire dans les maximes de la Religion Catholique, quoique ceux à qui on les confioit fussent tresignorants, tres-cruels, tres-avares, & adonnez à toutes fortes de vices. Aussi ne prirentils aucun foin de les instruire: ils confinerent les hommes dans les Mines pour en tirer l'or avec des travaux & des fatigues incroyables; ils se servoient des femmes pour le labourage, & pour cultiver la terre, quoique ce travail soit assez rude pour fatiguer les hommes les plus robustes & les plus forts. Ils ne les nourrissoient que d'herbes, ou de choses semblables, quin'avoient ni suc ni substance. De forte que le lait tarissoit dans les mammelles des nourrices, & que leurs enfans mouroient en peu de temps de langueur & d'inanition.

#### 22 VOYAGES DES ESPAGNOLS

Comme les hommes n'avoient nul commerce avec les femmes, & qu'ils vivoient dans des habitations séparées, ils ne pouvoient avoir d'enfans. Les hommes perissoient dans les Mines accablez de faim & de travail: les femmes mouroient de méfaife dans les champs, en succombant sous le travail. C'est ainsi que tous les Habitans de cette Isle si peuplée, furent exterminez en peu de temps: Si l'on se servoit des mêmes moiens, on pourroit dans l'espace de peu d'années faire perir tout le genre humain. Les Espagnols obligeoient ces malheureux de porter des fardeaux de quatre-vingt & de cent livres, pendant l'espace de cent & de deux cens lieues: ils se faisoient porter dans des brancarts & dans des litieres fur lours épaules pour faire leurs voyages plus à l'aise; ils s'en servoient comme de bêtes de charge, pour porter leurs ustanciles, & toutes les choses dont ils avoient besoin pour leurs commoditez, & pour leurs plaifirs: de sorte que les dos & les épaules de ces Infulaires étoient tout livides des meurtriffeures que ces fardeaux trop pesans leur failoient. Ces fatigues incroiables ne les garantissoient nullement des bastonades, des coups de fouets, des maledictions, & d'une infinité d'autres tourmens qu'on leur faisoit fouffrir. Il faudroit employer un temps infini pour décrire toutes les peines de ces infortunez; on en feroit des volumes entiers : & à moins moins que d'être barbare, on ne pourroit lire fans gemir, & fans être attendri, une histoire

fi pitoiable.

Il faut remarquer que la destruction & la desolution de ces Provinces a commencé depuis la mort de la Serenissime Reine Isabelle, qui sortit du monde l'an 1504. Avant ce temps-là, les Espagnols n'avoient osé exercer leurs cruautez envers des Infulaires, ni détruire leur Pais: s'ils leur faisoient quelques violences, c'étoit pour ainsi dire à la dérobée: Mais depuis la mort de cette Princeffe, la défolation fut generale. Avant ce malheur on avoit grand soin de celer & de cacher les maux que l'on faisoit à ces Insulaires; La Reine avoit un zéle incroiable pour l'instruction & pour le falut des Habitans de ce nouveau Monde, & même pour leur procurer des commoditez temporelles: Nous avons plufieurs exemples de fa pieté & de fon zéle.

Dans quelque endroit de l'Amerique que les Espagnols ayent mis le pied, ils y ont exercé les mêmes cruautez; ils y ont fait les mêmes abominations & les mêmes massacres, pour opprimer ces innocens Indiens, & pour les exterminer; il semble qu'ils prenoient plaisur à inventer de nouveaux genres de suplices, & que leur sureur s'augmentoit de jour en jour. Mais le Dieu tout-puissant, irrité par tant de crimes, les a abandonné à

leur

# 24 VOYAGES DES ESPAGNOLS

leur sens reprouvé; & a permis qu'ils tombassent d'abîmes en abîmes, & de précipices en précipices.



Des Isles de Saint fean & de la famaique.

L'AN 1509. les Espagnols passerent dans les Isles de Saint Jean & de la Jamaique, qui ressemblent à des jardins delicieux; avec les mêmes dessembles se les mêmes intentions qui les avoient conduits dans l'Isle de la petite Éspagne. Ils y commirent une infinité de brigandages, & les mêmes cruautez que dans les autres endroits par où ils avoient passe. On voyoit par tout des marques de leurs incêndies & de leurs massacres; ils défoloient tous les lieux où ils abordoient, ils exposoient les hommes aux bêtes: Aprés leur avoir fait souffirir toutes sortes de tourmens, ils les jettoient dans des Mines pour y travailler jusqu'à la mort comme des esclaves. Ils dépeuplerent entierement ces Contrées d'Habitans, où l'on en comptoit plus de fix cens mille avant leur arrivée: à peine pourroit-on aujourd'hui trouver deux cens personnes dans ces deux Isles: tout le reste y est mort de misere & de mésaises, sans qu'on se soit mis en peine de les instruire dans nôtre Religion, ou de leur administrer les Sacremens.

# De l'Isle de Cuba.

Es Espagnols passerent dans l'Isle de Cuba Pan 1511. Cette Isle contient en fa longueur autant de chemin qu'il y en a de Valladolid jusqu'à Rome. On y voioit autrefois de belles & florissantes Provinces, remplies d'une multitude infinie de Peuples, que les Espagnols n'ont pas traitez avec plus de douceur & plus d'humanité que les autres; au contraire, il semble qu'ils aient redoublé leur cruauté à leur égard: il est arrivé en cette Isle plusieurs choses qui meritent dêtre remarquées. Un Cacyque riche & puissant, nommé Hathuey, s'étoit retiré dans l'Isle de Cuba pour éviter la mort & l'etclavage dont les Espagnols le menaçoient: Ayant appris que ses persecuteurs étoient sur le point d'aborder en cette Isle, il assembla tous ses sujets & tous ses domestiques, & leur parla de la forte: Vous sçavez le bruit qui s'est répandu, que les Espagnols sont prêts d'aborder en cette Isle; vous n'ignorez pas les mauvais traitemens qu'ils ont faits à nos amis & a nos compatriotes, & les cruautez qu'ils ont exercées à Hayci (c'est ainsi qu'il nommoit la petite Espagne en sa langue naturel-le :) ils viennent ici dans le dessein de nous fai26 VOYAGE DES ESPAGNOLS faire les mêmes outrages & les mêmes perlecutions: Ignorez-vous, leur demanda-t-il, les mauvaises intentions de ceux dont je vous parle? Nous ne sçavons, répondirent-ils tout d'une voix, par quels motifs ils viennent ici; mais nous connoissons par experience qu'ils sont tres-méchans & tres-cruels. Sçachez donc, leur repliqua le Cacyque, que ces Européans adorent une certaine Divinité tres-avare, & qu'il est tres-dificile de contenter; & que pour fatisfaire au culte qu'ils rendent à cette Idole, ils exigeront de nous des fommes immenses; qu'ils emploieront tous leurs efforts pour nous réduire à une trifte servitude, ou inême pour nous faire mourir. Il prit alors une cassette pleine d'or & de bijoux précieux qu'il avoit auprés de lui: Voilà, dit-il, en la montrant à ceux qui l'écontoient, le Dieu des Espagnols; il faut que nous l'honorions par nos jeux & par nos dans ces, pour tâcher de l'appaiser & de nous le rendre propice, afin qu'il commande aux Espagnols de ne nous faire aucun mal. Il applaudirent tous à cette Harangue & se mi rent à fauter & à dancer autour de la cassette; & ils ne cesserent de le faire jusqu'à-ce qu'ils furent épuifez de lassitude : Alors le Cacyque Hathuey reprenant fon difcours, continua de leur parler en ces termes : Si nous confervons ce Dieu jusqu'à-ce qu'on nous l'enleve, il fera la cause qu'on nous arrachera la vie; VOI-

voilà pourquoi je crois qu'il est à propos de le jetter dans la riviere. Tout le monde approuva ce conseil; & de ce pas ils s'acheminerent tous ensemble vers le fleuve, pour

y précipiter le Dieu prétendu.

Les Espagnols ne furent pas plû-tôt arrivez dans l'Ille de Cuba, que ce Cacyque qui les connoissoit parfaitement, songea à la retraire, pour se mettre à couvert de leurs fureurs ; il se mit même en devoir de se défendre par la force, quand il les rencontroit par hazard: mais le malheur voulut qu'il tomba entre leurs mains; & parce qu'il n'avoit rien épargné pour se garantir des persecutions d'une Nation si cruelle & si impie, & qu'il avoit pris les armes pour défendre fa vie & celle de ses sujets, on lui en sit un crime capital, & on le brûla tout vif: tandis qu'il étoit au milieu des flammes attaché à un pieu, un Religieux de l'Ordre de faint François, tresfaint & tres-vertueux, se mit en devoir de lui parler de Dieu & de nôtre Religion, & de Îui expliquer quelques articles de la Foi Catholique dont il n'avoit jamais entendu parler, lui promettant la vie éternelle, s'il vouloit croire, & le menaçant des supplices éternels, s'il s'opiniatroit à demeurer dans fon infidelité: Hathuey, aprés y avoir fait quelque reflexion, autant que le lieu & la fituation où il se trouvoit le lui pouvoit permettre, demanda au Religieux qui l'ex-B 2 horhortoit, si la porte du Paradis étoit ouverte aux Espagnols; & comme il lui eut répondu, que les gens de bien pouvoient esperer d'y entrer, le Cacyque sans déliberer davantage, répondit qu'il ne vouloit point aller au Ciel, de peur de s'y trouver dans la compagnie de gens aussi méchans & aussi cruels qu'étoient les Espagnols, & qu'il aimoit beaucoup mieux aller en enser, où il seroit délivré d'une vûe si importune. C'est ainsi que les mauvaises actions & les cruautez des Espagnols ont deshonoré Dieu & sa Re-

ligion dans l'esprit des Ameriquains.

Il arriva un jour qu'une grande quantité des Habitans d'une Ville celebre, qui étoit éloignée de plus de dix lieuës du féjour où nous étions, vinrent au-devans de nous, pour nous faire honneur, & pour nous porter des provisions & toutes sortes de rafraîchissemens, qu'ils nous offrirent avec des marques d'une grande joie, & nous faisant mille caresses: Mais le malin esprit dont les Espagnols étoient possedez, se mit à les agiter, & ils furent tout à coup faifis d'une si grande fureur, qu'ils massacrerent sur le champ plus de trois mille personnes hommes & femmes, sans qu'on leur eût donné la moindre occasion qui pût les chagriner. Je fus le témoin de cette inhumanité; quelques efforts qu'on fit pour les appaiser, il fut impossible de les ramener à leur bon sens; & ils voulurent affouvir leur brutalité par une action fi barbare.

Peu de temps aprés je députai des En-voyez aux personnes les plus remarquables de la Province de la Havane, pour les rasfurer, & pour les obliger à demeurer dans leur Pays, fans se mettre en peine de chercher des lieux écartez pour se cacher; je les exhortai même à venir au-devant de nous en toute confiance: ils sçavoient affez l'autorité que j'avois sur les Éspagnols; je leur engageay ma parole qu'on ne leur se-roit aucun mal: les cruautez passées, & les massacres qu'on avoit fait de leurs compatriotes, avoient jetté l'épouvante & la terreur dans toutes ces Contrées: je leur avois donné cette assurance de l'aveu & par le conseil des Capitaines & des Officiers. Quand nous fûmes entrez dans cette Province, vingt-deux des Chefs vinrent au-devant de nous; mais dés le lendemain le Chef de nos troupes, sans respecter la foy qu'on leur avoit donnée, voulut les condamner au feu; disant qu'il étoit à propos de faire mourir ces Insulaires, qui pouvoient quelque jour user de stratageme pour nous surprendre & pour nous faire perir : j'eus toutes les peines du monde à les fauver, & à empêcher qu'on ne les jettât dans le feu.

Les Indiens de la Havane se voyant réduits

#### 30 VOYAGE DES ESPAGNOLS

à une dure servitude; & voyant qu'il n'y avoit plus de remede à leurs maux, & qu'ils étoient perdus sans ressource, commencerent à chercher les deserts & les montagnes pour se garantir de la mort. Quelques-uns emportez par leur desespoir s'étranglerent; les maris & les semmes se pendoient avec leurs ensans pour mettre sin, à leurs miseres par une mort plus prompte. Plus de deux cens Indiens perirent de la sorte pour éviter la cruauté des Espagnols: une infinité de personnes se condamnerent volontairement à ce même genre de mort, pour finir dans un moment les maux que leur fai-

foient leurs perfecuteurs.

Un Espagnol qui avoit le titre de Souverain dans cette Isle, & qui avoit trois cens Indiens à son service, en fit perir cent soixante en moins de trois mois, par l'excés du travail qu'il exigeoit d'eux chaque jour. Il faisoit perir de la même sorte les nouveaux venus qu'il reprenoit pour remplacer les autres: il auroit dépeuplé toute l'isle en peu de temps, si la mort qui le surprit sort à propos pour ces Insulaires, ne les eût garantis de ses cruautez. Je vis mourir à mes yeux durant l'espace de trois ou quatre mois, plus de six mille enfans, parce qu'ils étoient abandonnez de leurs parens, qu'on avoit condamnez aux Mines: les Espagnols prirent la résolution de poursuivre les Indiens qui s'é-

toient retirez dans les montagnes; ils en firent des massacres incroyables: de sorte que tou-te l'Isle sur deserte & desolée en sort peu de temps. C'est une chose déplorable de voit qu'on ait ruiné & dépeuplé si impitoyablement un si beau Pays.

# 

#### Du Continent.

l'An 1514. un Gouverneur impitoya-ble, destitué de tout s'intiment de mi-sericorde & d'humanité, que l'on regardoit comme un cruel tyran, & comme l'instrument de la colere de Dieu, penetra dans la terre ferme, &t y conduisit plusieurs Espa-gnols, qui étoient tous animez de son esprit, & qui avoient les mêmes desseins que leur conducteur. Quoy-que quelques-uns de son caractere fullent entrez dans l'Isle avant lui, & qu'ils y eussent fait mourir un grand nombre de personnes : au moins ils n'avoient exercé leurs brigandages & leurs cruautez que sur les Côtes, & dans les lieux maritimes. Celui dont je parle surpassoit en cruauté & en impieté tous ses Prédecesseurs. Il ne se contenta pas de ravager les bords de la Mer; il désola de grands Royaumes & de vastes regions, où il sit perir dans les tenebres de l'Idolatrie un nombre infini d'In-B 4 giens. diens. Il parcourut plus de cinquante lieues du plus beau Pays du monde; il porta la défolation par-tout, & ruyna en peu de temps la plus belle terre, & la plus fertile de l'Inde: on y comptoit avant l'arrivée de ce tyran une infinité de Villages, de Bourgs, de Villes, plus belles que dans toutes les Contrées voisines. Ce Pays est plus abondant en or, que tous ceux qu'on a encore découverts jusqu'ici. Les richesses immenfes dont l'Espagne a été remplie depuis le commerce qu'elle a fait aux Indes, ont été tirées des Mines du Pays dont je parle.

Le Gouverneur de ce nouveau Monde inventa divers genres de supplices, pour obliger les Habitans à lui donner tout l'or qu'ils avoient ramassé. Dans une course que quelquel-uns de ses Capitaines firent par son ordre pour piller & pour ravir les richesses de ces Peuples, ils en firent perir plus de 40000 a coups d'épées; ils firent mouvir les autres dans le seu; ils en exposerent plusieurs aux chiens, pour être dévorez; le reste sut exterminé par divers genres de supplices.

L'aveuglement de ceux qu'on a envoyé pour gouverner les Indes, a causé beaucoup de désordres & de malheurs: c'est ce qui a retardé la conversion des Indiens: ils démentoient par leurs actions ce qu'ils vouloient leur persuader par leurs paroles: les sentimens de leur cœur n'étoient nullement conformes

à ce qu'ils leur disoient de bouche. Ils commandoient aux Indiens d'embrasser la Religion Chrétienne sous peine de mort; ils les menaçoient d'une cruelle servitude, ou des derniers supplices, pour les forcer à se faire Chrétiens, ou à voiier leur obéissance au Roi de Castille: Comme si le Fils de Dieu, qui est mort pour la rédemption des hommes, eût ordonné à ceux qu'il envoyoit prescher la nouvelle Loi, & annoncer le Royaume de Dieu, de contraindre ceux qui vivoient tranquillement dans leur Pays, de faire profession de sa doctrine, sous peine d'être dépouillez de leurs biens, d'être séparez de leurs femmes, de leurs enfans, de perdre leur liberté, d'être condamnez à une mort cruelle, sans avoir été instruits des maximes & des principes de nôtre Religion. On prétendoit les obliger de rendre une exacte obéissance à un Roi qu'ils n'avoien: jamais vû, & dont ils n'avoient jamais entendu parler : ils voyoient seulement que ceux qui venoient de sa part les traitoient avec tant d'inhumanité.

Ce Gouverneur cruel & impie, tourmenté d'un desir insatiable d'amasser des richesses, voloit impunément les Indiens qui demeuroient dans les Villages ou dans les Villes, & qui ne pensoient nullement à se précautionner contre ses brigandages; il ordon-noit à ses satellites d'aller furtivement dans

les lieux où il foupgonnoient qu'il y eût de l'or, & ils déclaroient de sa part ses ordres aux Habitans de ce nouveau Monde, à qui ils disoient: Cacyques & Indiens de ce Continent, Nous vous declarons qu'il n'y a qu'un Dieu, un Pape, & un Roide Castille, qui est le maître & le Seigneur du Pays que vous habitez; approchez-vous promptement pour prêter le ferment de fidelité. Aprés tous ces préambules, ils choisissoient le temps de la nuit pour se jetter inopinément sur ces malheureux, acçablez du fommeil, & qui n'avoient pris nulles mesures pour se garantir des artifices de leurs ennemis, qui mettoient le feu à leurs maisons couvertes de roseaux & de chaume, qui étoient dans un moment réduites en cendre; les femmes & les enfans y étoient dévorez par les flammes avant que d'avoir le temps de se reconnoître; ils massacroient ceux qui avoient le bonheur de se sauver de cet incendie ; ils retenoient les autres, pour leur fervir d'ef-claves; ils les forçoient par la rigueur des tourmens de déclarer où ils avoient caché leur or; ils leur imprimoient sur le corps des marques & des stigmates avec des fers rougis dans le feu. Aprés toutes ces cruautez, ils appliquoient tous leurs foins à foiiiller par tout pour trouver l'or de ces pauvres Indiens: ils en firent un amas prodigieux, fans parler des perles & des diamans que les

In

pour

Indiens leur donnoient, pour se délivrer de leurs fureurs. Tous les Espagnols qui avoient quelque Charge ou quelque dignité, exerçoient les mêmes brigandages; chacun envoyoit autant qu'il pouvoit de fatellites, pour faire des courses, & pour ravager tout le pays. Le premier Evêque qu'on envoya dans ce nouveau Monde, imitant le procedé de ces avares Gouverneurs, se servoit aussi du ministere de ses domestiques pour avoir part à la proye. Les Efpagnols enleverent en peu de temps de ce Royaume plus de trois millions. A peine le Roi de Castille ent-il trois mille écus pour sa part de cette grande somme. On y égorgea plus de huit cens mille perfonnes. Les Gouverneurs qui succederent acheverent de massacrer tout le reste des Habitans.

Je ne dois point passer sous filence un trait que fit en ce Pays le Gouverneur dont je parle: un Cacyque lui donna ou de bon gré ou par crainte le poids de neuf mille écus d'or. Cette grande fomme ne contenta pasles Espagnols ; ils attacherent ce malheureux à un pieu; & lui mettant les pieds dans le feu, ils vouloient l'obliger à leur donner une plus grande somme d'argent. Ne pouvant supporter la rigueur de ce tourment, il leur donna le poids de trois mille écus d'or qu'il avoit encore dans sa maison. Ils re-

B 6

pour en extorquer d'autres sommes : mais foit qu'il fût dans l'impuissance de leur rien donner, ou qu'il n'en eut pas la volonté, il expira au milieu du supplice. Ils firent mourir par le même genre de tourment plusieurs personnes des plus considerables

de ce Royaume.

Une compagnie d'Espagnols tomba par hazard dans un gros d'Indiens, qui s'étoient refugiez sur les montagnes, pour éviter la tyrannie de leurs perfecuteurs, qui se jetterent de furie sur ces pauvres gens; ils tue-rent tous ceux qu'ils purent attrapper; & emmenerent captives soixante ou quatrevingt femmes ou filles. Les Indiensau defespoir, vinrent en armes attaquer les Espagnols, pour les obliger à lâcher leur proye. Les Espagnols voïant les Indiens prés d'eux, & ne voulant point rendre le butin qu'ils avoient ravi, ils peignarderent ces femmes & ces filles en presence de leurs époux & de leurs peres. Les Indiens témoins d'un si pitoyable spectacle, faifis de douleur & de desespoir se fra-poient la poitrine, en s'écriant: O les mé-chans hommes! ô cruels Espagnols, qui massacrez sans pitié de pauvres semmes qui ne vous ont jamais offensé! il faut être plus barbare & plus feroce que les bêtes fauvages pour commettre des actions si brutales. L'un des plus puissans Seigneurs de cette

Con-

Contrée nommé Paris, avoit une maison éloignée d'environ de dix ou de quinze lieues de Panama : cet homme étoit fort riche, & possedoit une grande quantité d'or. Les Espagnols allerent le trouver dans fa maison; il les receut avec autant de charité & de courtoisie que s'ils euslient été ses freres. Il donna de son propre mouvement au Capitaine la valeur de quinze mille écus. Le Capitaine & les Espagnols de sa suite crurent par cet échantillon que cet homme possedoit des trésors immenses; ils n'avoient entrepris ce voïage que pour le voler. Pour en venir à bout plus seurement, ils sirent semblant de partir, & fe mirent en effet en chemin : mais vers le milieu de la nuit, ils retournerent fur leurs pas; & rentrant brufquement dans la Ville sans qu'on les y attendît, ils y mirent le feu, & firent perir par les flammes un grand nombre de citoiens ; ils enleverent cinquante ou soixante mille écus. Le plus considerable de tous se sauva de l'incendie; il leiffa passer trois ou quatre jours; & aiant ramassé le plus qu'il pût de gens, il vint fondre inopinément sur les Espagnols; il en tua environ cinquante, & reprit tout le butin qu'ils avoient fait dans la Ville qu'ils venoient de brûler, & la valeur de quarante mille écus qu'ils lui avoient pris à lui-même; les autres Espagnols chargez de

38 VOYAGES DES ESPAGNOLS

de playes se sauverent le mieux qu'ils pûrent. Peu de temps aprés ils vinrent avec de plus grandes sorces attaquer ce Cacyque; ils détruisirent la plus grande partie de ses roupes; le reste sut réduit en servitude.

### alcala de alcala de alcala alcala de alcala de

### De la Province de Nicaraqua.

EGouverneur dont j'ai parlé se mit en devoir d'aflujetir la Province de Nicaraqua l'an 1522. Il est impossible de bien exprimer la fertilité de cette Terre, la bonté de l'air qu'on y respire, & le nombre presque infini de ses Habitans. On voioit dans cette Province des Villes longues de quatre lieues: la quantité des fruits exquis qu'on y mange y attiroit cette grande multitude de Peuple. Comme les Villes sont fituées dans de vastes Plaines, on n'a point de montagnes où l'on puisse se cacher; outre que la douceur du climat est si grande, & le pays si agreable, que les Habitans ne peu-vent se resoudre qu'avec beaucoup de peine à le quitter; & par consequent ils étoient plus exposez aux outrages & aux persecutions des Espagnols; mais ils les souffroient le plus patiemment qu'il leur étoit possible, pour n'être pas obligez à changer de demeure. Ce Peuple est naturellement doux

& pacifique. Le Gouverneur, ou plû-tôt le Tyran avec les ministres de sa cruaute, prit le dessein de faire les mêmes traitemens aux Habitans de cette Province qu'il avoit fait aux Peuples des autres Royaumes; il y commit tant de crimes, tant de brigandages & tant de massacres, qu'il n'y a point de plume affez éloquente pour les bien décrire. Il envoya dans cette Province, qui est plus grande que le Comté de Roussillon, cinquante Cavaliers, qui massacrerent presque rous les Habitants, fans épargner ni âge, ni fexe, ni condition. Si ces pauvres gens manquoient à leur apporter une certaine mesure de bled qu'ils exigeoient d'eux, ou s'ils ne leur envoyoient pas pour les servir le nombre d'esclaves qu'ils leur demandoient, ils les faisoient mourir sans misericorde. Comme ce Pais est plat, il étoit impossible de se garantir de cette Cavalerie, & de la fureur qui transportoit les Espagnols.

Le General permettoit à ces brigands de commettre tous les crimes & toutes les voleries qu'ils vouloient, d'emmener un aussi grand nombre de captifs qu'ils le souhaitoient: ils les chargeoient de chaînes qui pesoient quelques soixante ou quatrevingt livres: de sorte que de quatre mille personnes, à peine six pouvoient resister à cette fatigue; tout le reste mouroit en chemin, accablez sous un trop grand poids:

Pour

Pour n'avoir pas la peine d'ouvrir la chaîne de ceux qui mouroient de faim, de foif, de laffitude, ou de travail, ils leur coupoient la tête. Quand les Indiens voyoient les Efpagnols se préparer à ces sortes de voyages, sçachant bien qu'aucun de leurs amis ou compatriotes n'en reviendroit, ils pouffoient de grands foupirs & de grands gémissemens; & versant des torrens de larmes, ils se disoient ces paroles: Nous avons fait autrefois les mêmes voyages pour rendre fervice aux Chrétiens; aprés un certain espace de temps nous revenions dans nos maifons retrouver nos enfans & nos femmes; mais maintenant il n'y a aucune esperance de retour, & cette separation est éternelle.

e faire une nouvelle distribution des Indiens; il les ôtoit à ceux qu'il n'aimoit pas, & il en donnoit un plus grand nombre aux autres qui lui étoient agreables. Ce changement fut cause que pendant toute une année on ne sit point de recolte. Le Païs venant à manquer, les Espagnols enlevoient aux Indiens tout le bled, & toutes les autres provisions qu'ils avoient ramassées pour faire subsister leurs familles. Ce desordre sit perir plus de trente mille personnes. Une femme pressee d'une faim insupportable,

tua fon enfant pour le manger.

Toutes les Villes & les campagnes voi-

fines ressemblent à des jardins délicieux; les Espagnols les cultivoient selon que le sort les leur avoit fait tomber en partage, & pour épargner leurs revenus, ils mangeoient ce qui appartenoit aux Indiens, & vivoient à leurs dépens; ils dévoroient en peu de jours ce que ces malheureux avoient ramassé durant un long espace de temps avec de grandes fatigues. Chaque Espagnol avoit des heritages en propre, & une grande quantité d'Indiens dans sa maison pour labourer ses Terres, & pour faire les autres services domestiques: personne n'en étoit exempt, les nobles, les femmes, les enfans travailloient jour & nuit pour le profit des Espagnols; ils en exigeoient même des corvéts au-dessus de leurs forces, & ils les faisoient miserablement perir par un excés de travail: ils les chassoient de leurs maisons pour s'en emparer; ils s'approprioient leurs biens & leurs heritages; ils confumoient dans un moment ce que ces pauvres gens avoient amassé pour vivre, & les réduisoient par ce moyen à une extrême necesfité. Plufieurs moururent fous les fardeaux qu'ils les obligeoient de porter sur les épaules jusqu'au Port, qui étoit éloigné de plus de trente lieuës, des planches & des folives pour la construction des Vaisseaux; ils les obligeoient d'aller leur chercher du miel & de la cire sur les montagnes, où

ils étoient dévorez par les tygres. Les femmes grosses n'étoient pas exemptes de ces travaux; elles perissoient souvent avec leur fruit, accables de fatigues & de méfaises.

Ce qui a contribué davantage à dépeupler cette Province, c'est la licence que les Espagnols se donnoient, d'éxiger des Cacyques & des personnes les plus riches, un grand nombre d'esclaves; le Gouverneur autorifoit cette espece de tribut qu'ils levoient avec une grande rigueur, menaçant de les faire brûler tout vifs, s'ils manquoient à leur envoyer une cinquantaine d'esclaves de trois en trois mois, & toutes les fois que le Gouverneur le permettoit. Les Indiens pour l'ordinaire n'ont pas un grand nombre d'esclaves; c'est beaucoup si chaque Cacyque en a trois ou quatre, avec ses autres domestiques. Les Espagnols enlevoient à un pere l'un de ses enfans s'il en avoit deux, ou deux s'il en avoit trois : il falloit obeir, quelque répugnance qu'ils y eussient; cette sepa-ration ne se faisoit point sans répandre beaucoup de larmes, & fans faire de grandes plaintes. Les Indiens ont beaucoup de tendresse pour leurs enfans, & ils les élevent avec de grands soins. Comme on exigeoit fouvent cette espece de tribut; tout le Royaume sut en peu d'années dépeuplé d'Habitants. Il y abordoit tous les ans cinq ou fix Navires qu'on chargeoit d'efclaves,

pour les transporter dans le Perou & à Panama, où on les vendoit: ils y perissoient en peu de temps; car c'est une chose confirmée par plufieurs experiences, que les Indiens qu'on transporte en d'autres climats n'y vivent pas long-temps; ce qui contribuoit àles faire mourir si-tôt, est qu'on ne leur fournissoit pas suffisamment dequoy vivre, & qu'on les surchargeoit de travail. On tira de cette Province durant un petit nombre d'années plus de cinq cens mille esclaves, quoi-qu'ils foient nez libres: il en mourut aussi durant la guerre qu'on leur fit, environ cinquante ou foixante mille; on a condamné le reste à une dure servitude, dont il en meurt chaque jour une grande quantité. On peut encore trouver dans cette Province environ quatre ou cinq mille personnes, quoiqu'elle eût été la plus penplée & la plus abondante de tout ce nouveau Monde. On n'y trouvera bien-tôt plus personne, à cause des mauvais traitemens que l'on fait tous les jours à ce qui reste.

# De la Nouvelle-Espagne.

A nouvelle Espagne sut découverte l'an 1517. Dés l'année suivante les Espagnols commencerent à la ravager, & à mass

# 44 VOYAGES DES ESPAGNOLS

massacrer ses Habitans, quoi-qu'ils assurent qu'ils sont partis de l'Europe pour aller peupler ce Païs. Leurs violences, leur tyrannie, leurs injustices sont montées jusqu'au dernier degré: ils n'ont respecté en cela ni Dieu, ni le Roi; ils ont même oublié qu'ils étoient hommes & Chrétiens. Pendant le féjour qu'ils ont fait dans ce Païs, ce n'étoit que brigandages, que massacres, que ravages, que brûlemens de Villes, que violences, que tyrannie; ils ont dépeuplé & ruiné en peu de temps de fond en comble de vastes Royaumes. Le souvenir des maux qu'ils y ont commis a jetté tant de terreur dans les esprits, que les Habitans ne peuvent penser aux Espagnols sans trembler. Ils n'ont point discontinué de les tourmenter; au contraire c'est toûjours de pis en pis, & leurs perfecutions augmentent chaque année. Depuis que les Espagnols sont entrez la premiere fois dans la nouvelle Espagne; ils ont fait perir de mort violente quatre cens cinquante mille personnes dans le Mexique, & aux environs. Ce Pais comprend quatre ou cinq Royaumes qui ne le cedent point en grandeur, en fertilité, en abondance de toutes choses au Royaume d'Espagne. On y voit des Villes plus peuplées que Tolede, que Seville, que Valladolid, que Sarragoce, que Barcelonne: quoi-que toutes ces Villes soient remplies d'Habitans, celles du nouveau Monde le sont encore davantage; le Pais dont je parle a plus de dix-huit cens lieuës de tour; les Espagnols y ont fait mourir par le fer, par le feu, ou par d'autres fortes de morts violentes plus de quatre millions de personnes, en comptant les femmes & les enfans, dans l'espace de quatre cens quatre-vingt lieuës. Ils appellent Conquêtes les guerres injustes & cruelles qu'ils ont faites dans ce nouveau Monde, quoi-qu'ils n'y foient entrez que pour en exterminer les Habitans, & qu'ils s'y foient comportez avec plus de fureur que ne font les Turcs, qui ont tant d'horreur pour le nom Chrétien. Je ne mets point au nombre de ceux qu'ils ont égorgé, les autres qui ont peri dans l'esclavage, ou qui sont morts de mésaise sous la tyrannie qu'ils leur saisoient soussire. Ils n'y a point de langue assez diserte qui pût raconter toutes les horreurs que ces scelerats ont commises dans le nouveau Monde: Il semble qu'ils soient les ennemis declarez du genre humain, & qu'ils aient été destinez pour le détruire. Quelque exactitude qu'on employe pour décrire les crimes, les cruautez, les ravages des Espagnols; on n'en scauroit exprimer la millième partie.

# 

Suite des particularitez de la Nouvelle Espagne.

Ans la florissante & celebre Ville de Cholula, qui contenoit plus de trente mille familles, les principaux avec les Prêtres du lieu, précedez de celui qu'ils regardoient comme le Grand Pontife, vinrent avec beaucoup d'appareil, & de pompe au devant des Espagnols, pour les recevoir avec plus d'honneur. & plus de respect: ils avoient ordonné entre-eux, que les plus considerables de la Ville conduiroient les Espagnols dans leurs maisons, & qu'ils leur feroient toutes fortes de bons traitemens: mais les Espagnols prirent sur le champ la résolution d'en faire une horrible boucherie, afin de se faire redouter, & de jetter la terreur & l'épouvante par toute la Contrée. Ils ont observé cette coûtume dans tous les Pais par où ils ont passé, de faire quelque grand massacre en y arrivant, afin que ces Peuples qui sont doux comme des moutons, ne pûssient les envisager qu'avec essiroy. Ils députerent vers les principaus de la Ville & des environs, pour les engager à les venir trouver, afin qu'ils pussient parler ensemble. Ils ne furent pas plû-tôt arriveZ 1 vez, qu'on les enchaîna avant que les Habitans euflent des nouvelles de cette supercherie. On leur demanda six mille Indiens pour porter le bagage, les ustencilles & les provisions des Espagnols. Quand ils furent arrivez, on les enferma dans des bassescours. C'étoit un spectacle pitoyable de voir ces malheureux se préparer à porter les fardeaux dont on vouloit les charger. Ils étoient nuds, à la réserve des parties que la bienséance veut que l'on couvre: ils se profternoient à terre; & courbant le dos, ils se presentoient aux coups d'épées comme de pauvres agneaux. Tandis qu'ils étoient renfermez de la forte dans les basses-cours, une partie des Espagnols armez de lances & de piques occupoient les avenues, pour empêcher que les Indiens n'échapassent; ils les égorgeoient avec leurs épées: de forte qu'aucun nesesauva. Au bout de deux ou trois jours quelques-uns qui étoient demeurez couverts de playes & de fang entre les cadavres, & qu'on avoit laissez pour morts, imploroient leur misericorde, & les supplioient de les laisser vivre; mais ces cruels, sans être attendris de leur gemissemens, de leurs larmes, & de la maniere humiliante avec laquelle ils leur demandoient la vie, les mettoient en pieces sur le champ, avec une barbarie qui passe tout ce que l'on peut imaginer. On avoit mis dans les fers plus de cent des plus notables que l'on gardoit encore; mais le Capitaine des Espagnols ordonna de planter des pieux en terre, d'y attacher ces malheureux Indiens, & d'y mettre le feu. Le Roi du Païs eut le bonheur de se sauver: il se retira dans un Temple avec trente ou quarante personnes, croyant y trouver un azyle: il s'y défendit courageuse-ment durant un jour entier: Mais les Espagnols qui ne font jamais de quartier à aucun foldat, mirent le feu dans le Temple, & brûlerent tous ceux qui s'y étoient ren-fermez. Ils s'écrioient du milieu des flammes: Ohommes cruels & méchans! quel mal vous avons-nous fait, pour nous faire mourir de la forte? Allez, allezau Mexique, où nôtre Maître Monteçuma vous punira comme vous le meritez. On dit que le Capitaine des Espagnols durant que cette tragedie se jouoit, & que les flammes achevoient de confumer le reste de ces miserables, plein de joye, ou plûtôt transporté de fureur, répeta ces paroles: Neron confiderant du Mont-Tarpeien les flammes qui mirent Rome en cendre, entendit sans en être touché les gemissemens de ses Citovens.

Les Espagnols firent encore un grand massacre dans la Ville de Tepeaca: elle est encore plus belle & plus ample que la pre-cedente, & comprend dans fon enceinte

DANS LES INDES. 49 un plus grand nombre de maisons. Ils y égorgerent une finité d'Habitans à coups de lances & d'épées. En partant de Cholula ilsallerent au Mexique: le Roi Monteçuma accompagné des grands & des perfonnes les plus remarquables de sa Cour, donnatoutes sortes de divertissemens aux Espagnols, pour leur temoigner combien leur arrivée étoit agreable aux Indiens: son frere vint audevant d'eux avec un beau cortege; il leur fit de grands preiens en or & en argent, & leur donna plusieurs riches étosses peintes de differentes couleurs : le Roi même les receut à l'entrée de la Ville avec toute sa Cour; il étoit portésur un Brancard d'or; il les conduisit jusqu'au Palais qu'on leur avoit préparé. Dés le même jour ils se faisirent de ce pauvre Prince qui ne pensoità rien moins, & posterent quatre-vingt foldats pour le gar-

& posterent quatre-vingt soldats pour le garder: ils le chargerent d'une rude chaine. Ce trairement consterna tous les Indiens, & les remplit d'étonnement & d'épouvante. Pour redoubler encore la crainte qu'on avoit d'eux, il leur vint dans l'esprit de

fignaler leur cruauté par quelque action

Toute la Noblesse de la Ville étoit attertive à representer des jeux & des spectacles, & à faire des dances autour du logis où leur Roi étoit captif, pour tâcher d'adoucir par ce moyen les ennuis de sa prison: ils

étal-

### 50 VOYAGES DES ESPAGNOLS

étalloient dans ces jeux tout ce qu'ils avoient de plus riche & de plus magnifique. C'est par-là qu'ils donnent des signes de joie, & de l'envie qu'ils ont de leur plaire. Les Nobles & les Princes issus du Sang Royal, felon leur degré, faisoient des jeux & des dances auprés de la prison de leur Prince: il y avoit auprés du Palais deux mille jeunes hommes, qui étoient comme l'élite & la fleur de tout le Royaume, & ce qu'il y avoit de plus brillant à la Cour de Monteçuma. Le Capitaine des Espagnols accompagné d'une troupe des siens vint les aborder: il envoya le reste de ses soldats dans les autres quartiers de la Ville, où l'on s'occupoit à de pareils divertissemens, faisant semblant d'y prendre part, & de trouver du plaisir à ces sêtes Indiennes: mais il leur avoit donné le mot pour se jetter dans un certain temps à main armée fur ces danseurs; ils les attaquerent en effet prononçant le nom de S. Jacques, qui étoit le signal pour massacrer ces pauvres Indiens qui étoient tout nuds, & nullement en état de se défendre contre des foldats armez de lances & d'épées, qui faisoient de larges blessures dans ces corps délicats: ils massacrerent toute cette jeune Noblesse, sans qu'il en échapât un seul. Les Indiens qui étoient dans les autres quartiers de la Ville furent saiss d'une telle épouvante, & d'une douleur si vive, qu'ils

qu'ils ne sçavoient où se cacher pour se mettre à couvert de la furie de ces bourreaux, à qui ils donnoient mille maledictions. Depuis ce temps-là ils ne cessent point de gemir, pour celebrer la memoire d'une action si barbare: ils ont mis ce jour au rang de leurs jours malheureux, qui leur sit perdre dans un moment la plus illustre noblesse de

tout le Royaume.

Les Indiens qui avoient souffert assez patiemment la captivité de leur Roi, aïant appris le massacre que les Espagnols avoient fait de tant de jeunes gens, détestant une action si cruelle & si impie, prirent les armes pour en tirer vengeance; quoi-que Montecuma leur cut défendu de faire aucune violence aux Espagnols, ils les attaquerent vivement, ils en tuerent plusieurs; les autres furent contraints de se fauver; ils mirent un poignard contre l'estomac du Roi, qu'ils laissoient voir à ses sujets par une fenêtre, afin que ce spectacle les obligeat à mettre bas les armes: le Prince même leur en fit un commandement exprés; mais pour le coup ils n'obéirent point à ses ordres: ils se choisirent un Chef à qui ils donnerent le commandement de toutes leurs Troupes; ils se jetterent avec tant de furie sur les Espagnols, & les combatirent avec tant d'opiniâtreté, que les autres desperant de pouvoir leur résister, prirent le parti de se retirer au milieu de la nuit, & d'abandonner la Ville: ce que les Indiens ayant apperceu, ils les poursuivirent, & en massacrerent un grand nombre aux passages des rivieres: Mais les Espagnols retournerent bien-tôt avec de plus grandes forces, ils attaquerent & emporterent la Ville, où ils firent d'horribles massacres; ils brûlerent les

plus illustres des Indiens.

Aprés qu'ils eurent commis tous ces defordres & tous ces ravages dans la Ville du Mexique, ils porterent la defolation dans la Province de Panuco, qui n'en est éloignée que de vingt lieuës: ils y exercerent leurs brigandages & leurs cruautez ordinaires. Cette Province étoit merveilleusement peuplée: mais depuis l'arrivée des Espagnols, la plus grande partie des Habitans furent exterminez. Ils ravagerent de la même forte la Province de Tute-peca, & celle de Colima Chacune de ces Provinces est aussi grande que les Royaumes de Leon & de Castille.

Il faut remarquer que les Espagnols entroient dans ces Provinces uniquement pour les ravager, & pour réduire les habitans à la servitude. Ils les obligeoient d'abord à prêter le ferment de fidelité au Roy de Caltille: S'ils refusoient de le faire, on les matfacroit sur le champ, ou on les faisoit esclaves: on déclaroit rebelles ceux qui ne venoient pas trouver les Espagnols pour obéir à des

ordres si injustes & si cruels. On accusa de cet attentat les principaux d'entre les Indiens, & on leuren sit un crime auprés du Roi de Castille, sans qu'on sist reflexion à cette regle de Droit, qu'il n'y a que les sujets révoltez que l'on puisse appeller rebelles.

Les Chrétiens n'auront pas de peine à conclure que des Missionnaires tels que le font les Espagnols, n'ont pas les dispositions necessaires pour infinuer les maximes de nôtre Religion à ces Peuples, qui sont naturellement libres, & qui ne peuvent supporter les hauteurs & l'infolence avec laquelle on les traite; car on leur dit fierement fans les ménager: Soûmettez-vous à l'obéissance d'un Roi étranger que vous n'avez jamais vû, dont vous n'avez jamais entendu parler; & si vous refusez de le faire, nous vous mettrons en pieces, ils l'avoient plû-tôt fait que dit. Mais ce qui est incomprehensible, c'est qu'ils ne traitent pas mieux ceux qui obéissent aveuglément à tout ce qu'ils leur commandent, ils les réduisent à un dur efclavage; ils en exigent des corvées insupportables, & les condamnent à toutes fortes de tourmens: de forte que les Habitans des Provinces entieres, hommes, femmes, enfans perissent en tres-peu de temps: ceux à qui ils arrachent la vie pour mettre fin à leurs miseres dans un moment sont les plus heureux. Siles menaces qu'on leur fait les C 3 obliobligent à promettre fidelité & obeissance à un Roi étranger; prétend-on qu'ils y soient obligez en conscience? puisque ce devoir n'est fondé ni sur le droit Divin ni sur le droit humain; & que les menaces qu'on leur fait, sont capables d'épouvanter les hommes les plus hardis & les plus courageux : ainsi toutes les promesses que l'on fait par de telles menaces, sont de nulle valeur, & n'obligent à rien. Je passe sous filence les affronts, les insultes & les dommages qu'ils ont faits au Roi du Mexique: ils ont violé tous les droits des gens, & causé des torts infinis aux Indiens. Voilà les services que les Espagnols ont rendus à ces Peuples.

Le Gouverneur de ce nouveau Monde, fondé sur des titres imaginaires, envoya deux Capitaines qui ne lui cedoient gueres en impieté, ou en cruauté, dans les Royaumes de Guatimala, qui sont situez vers le Midy: ils penetrérent jusques dans les Royaumes de Naco & de Gaymura, qui s'étendent vers le Septentrion, durant l'espace d'environ trois cens lieuës: ces Royaumes sont voisins de celui du Mexique. Ces Capitaines firent ces voyages par mer & par terre, accompagnez d'une bonne cavalerie, &

d'une nombreuse infanterie.

Le Capitaine qui eut en partage Guatimala, y fit des maux incroïables; l'autre mourut en peu de temps: il mit la defola-

tion par-tout, & remplit de carnages ce Royaume, pour y faire craindre les Espagnols jusques dans les races futures. Je crois que les maux que fit ce Capitaine, surpassent encore tout ce que les Europeans avoient fait jusqu'alors dans le nouveau Monde. Celui qui fit fon voyage par mer, porta le fer & le feu sur toute la Côte. Quelques Habitans du Royaume d'Yucatan, qui eft sur le chemin des Royaumes de Naco & de Gaymura, lui firent des presens magnifiques. Quand ce Capitaine firt entré dans leur Pais, il envoia ses soldats par-tout: ils commirent des desordres estroiables & masfacrent une infinité de ces pauvres gens. Un Espagnol furieux, à la tête de trois cens hommes, entra dans le Païs voisin de Guatimala; il mit le feu dans toutes les Villes; il fit égorger tous les Habitans, sans faire grace à qui que ce soit : il emporta tout ce qu'il put, il continua ces brigan-dages durant l'espace de six vingt lieues de Païs. Ce Capitaine étoit un rebelle qui s'étoit révolté contre son General: son dessein étoit en ruinant le Pais de la forte, de mettre les Espagnols hors d'état de le poursuivre ne trouvant pas dequoi subsister dans un Païs ruïné, & de les exposer à la fureur des Indiens, qui n'épargneroient rien pour se vanger sur eux des dommages & des maux que leurs compagnons leur avoient

## 56 VOYAGE DES ESPAGNOLS

avoient faits. Ce qui arriva effectivement: car comme le General des Espagnols se fut mis en devoir de poursuivre ce rebelle, il fut thé par les Indiens. Ceux qui lui fuccederent leur firent toutes fortes de cruautez; ils les réduisirent presque tous à la servitude, aprés leur avoir enlevé tous leurs biens & toutes leurs provisions, leurs habits, leurs grains, leurs vins, & toutes les choses necessaires à la vie. Les Provinces de Naco & d'Hondure, qui étoient comme des jardins délicieux, ils en firent d'affreuses solitudes, quoi-que ce fût le Pais le plus peuplé de tout le monde; il est impossible d'y penser sans en être attendri & fans être touché de compassion, quelque feroce & quelque barbare que l'on puisse être. Ils firent mourir dans ce Pais plus de deux millions de personnes en moins de dix années: à peine en est-il resté deux mille dans toute cette vaste Contrée, encore gemissent-ils sous une triste servitude. Ils ne donnoient pas le temps de déliberer à ceux à qui ils proposoient de faire le serment de fidelité au Roi d'Espagne; il falloit obéir sur le champ, ou mourir par le ser ou par le feu.

# 

Du Royanume & de la Province de Guatimala.

TLs fignalerent leur entrée en ce Royau-I me par plusieurs massacres; quoi-que le Seigneur de ce Royaume, porté sur un Brancard par fes esclaves, accompagné d'un grand nombre de Seigneurs qui le suivoient, précedé de trompettes & de tambours, pour faire éclatter davantage sa joye, vint au devant des Espagnols, à qui il fit toutes fortes de civilitez & de bons traitemens; il leur donna de fort bonne grace beaucoup de rafraîchissemens, & toutes les choses qu'ils pouvoient souhaiter. Les Espagnols passerent la premiere nuit hors la Ville, ne croyant pas être en feureté dans un lieu si bien fortifié, & si bien muni. Le jour suivant ils engagerent le Seigneur de la Ville de les venir trouver avec la plûpart des personnes de remarque, & les obligerent de de leur apporter une certaine somme d'or. Ces Indiens répondirent qu'ils étoient dans l'impossibilité de donner tout ce qu'on leur demandoit; parce que ce Pais ne fournit point ce métal. Ce refus attira l'indignation des Espagnols, qui sans aucune forme de procés, & sans qu'on leur eût fait aucun tort .

tort, les firent jetter tout vivans dans un grand feu. Les perfonnes les plus distinguées de ces Provinces, voyant qu'on avoit traité si cruellement leurs Maîtres, seulement parce qu'ils n'avoient pas donné aux Espagnols tout l'or qu'on leur avoit demandé, se retirent avec beaucoup de promptitude dans les montegnes; ordonnant à leurs sujets d'obéir aux Espagnols comme à leurs Maîtres, & leur défendant sur toutes choses, de leur donner aucune connoissance des lieux où ils s'étoient cachez. Une infinité de ces pauvres gens vinrent trouver les Espanols pour les prier de les récevoir au nombre de leurs fujets, promettant de leur rendre avec beaucoup de fidelité tous les services qui dépendroient d'eux. Le Capitaine leur répondit durement, qu'il ne vouloit point les recevoir en cette qualité, & qu'il les feroit massacrer tous sans misericorde, s'ils ne découvroient les retraites de leurs Maîtres. Les Indiens répondirent qu'elles leur étoient absolument inconnues; mais qu'ils s'offroient de bon cœur, eux, leurs femmes & leurs enfans à les servir; qu'ils demeureroient dans leurs maisons en attendant leurs ordres, qu'ils pouvoient leur faire tous les traitemens qu'ils voudroient, qu'ils pouvoient les tuer ou leur donner la vie pour l'employer à leur fervice. Les Espagnols allerent en effet dans les Villages

lages & dans les Bourgs; ils trouverent ces pauvres Indiens avec leurs femmes & leurs enfans appliquez en toute asseurance à leurs travaux, croïant qu'ils n'avoient rien à craindre de la part des Espagnols; mais ces brutaux les massacrerent impitoiablement à coups de lances & d'epées. Ils allerent ensuite dans un autre grand Bourg, dont les Habitans se confiant en leur innocence, se croyoient hors de tout danger; mais ce Bourg fut tellement desolé en moins de deux heures, & le massacre fut si general, sans qu'on n'y épargnât ni âge, ni fexe, ni condition, que tout fut mis au fil de l'épée, à la réserve de ceux qui pûrent se sauver avant l'approche des Espagnols.

Les Indiens voyant qu'ils ne pouvoient adoucir par leur patience, par leurs foûmilfions, par leurs presens des naturels si durs & siferoces, & qu'on les égorgeoit sans raifon & fans misericorde, ils prirent la résolution de s'atroupper & de prendre les armes pour se défendre; puisque la mort leur étoit inévitable, & que c'étoit pour-eux un mal necessaire, ils aimerent mieux mourir les armes à la main, & vendre cherement leurs vies, en se vengeant de leurs persecuteurs, que de se laisser égorger comme des moutons sans se défendre: ils manquoient d'armes, ils étoient tout nuds, ils voyoient affez qu'ils étoient fort inferieurs en forces

C 6

60 VOYAGES DES ESPAGNOLS à leurs ennemis, & qu'ils n'avoient ni chevaux ni aucun usage de la Cavalerie; au contraire ils avoient affaire à un ennemi furieux & aguerri, qui ne leur faisoit aucun quartier; & qui ne pensoit qu'à les détruire. Il leur vint en pensée de semer les chemins de plusieurs fosses qu'ils couvrirent de paille & de seuilles, afin qu'elles ne sussent point apperceues, & que les chevaux des Espagnols y donnant de furie se cassassent le cou ou les jambes. Les Espagnols donnerent deux ou trois fois dans ce piège, mais ils s'en garanti-rent dans la finte, & réfolurent de jetter dans ces mêmes fosses tout ce qu'ils pourroient attraper d'Indiens, hommes, femmes, enfans de tout âge & de toute condition; ils y précipitoient les femmes groffes & les vieillards jusqu'à-ce qu'elles fusient toutes remplies. C'étoit un spectacle digne de compasfion, de voir des femmes empalées avec leurs enfans; qu'on exposoit à des chiens furieux & enragez, on perçoit les autres avec des lances & des hallebardes. Ils brûlerent à petit seu l'un des plus grands Seigneurs de la Contrée, & disoient en lui insultant, que c'étoit pour lui faire plus d'honneur, qu'ils le faisoient perir par ce genre de mort. Cette boucherie & ces cruautez furent continuées durant l'espace de sept ans Le Lecteur peut conjectureur combien de ces malheureux Indiens furent égorget penDANS LES INDES. 61

pendant cette cruelle persecution. Il faut remarquer que les Espagnols furent receus avec de grands applaudissemens & toutes les demonstrations d'une joie fincere dans la Province de Cuzcatan, fituée fur le bord de la Mer, & qui s'étend en longueur quarante ou cinquante lieuës: C'est dans cette Province qu'est la fameuse Ville de Saint-Sauveur; Cuzcatan est la Metropole de toute la Province. On députa aux Espagnols environ trente mille Indiens chargez de poules-d'Indes, & de toutes les provisions que ce Pays fournit en grande abondance. Aprés qu'ils eurent receu ces presens, le Capitaine qui conduisoit les Espagnols, leur ordonna de choisir autant d'Indiens que chacun en voudroit, pour s'en servit pendant tout le temps qu'ils séjourneroient dans cette Province : les uns en prirent cent, les autres cinquante, felon les besoins qu'ils en avoient pour porter leurs bagages & leurs ustancilles. Ces malheureux rendoient aux Espagnols tous les services qu'ils pouvoient avec tout l'empresiement & tout le zéle dont ils étoient capables; il ne leur manquoit plus qu'à les adorer. Le Capitaine general demanda aux Indiens une grande fomme d'or; car il n'étoit venu que pour cela: ils luirépondirent avec beaucoup d'humilité & de foûmission qu'ils lui donneroient de bon cocur

cœur tout l'or qu'issavoient: ils ramasserent toutes les lances qu'ils avoient de cuivre do-ré, & qu'ils prenoient pour de pur or, par-ce qu'elles en avoient l'apparence. Le Capi-taine reconnut aisément aprés en avoir fait l'épreuve, que ce n'étoit que du cuivre, & parla aux Espagnols en ces termes: Il faut porter la défolation dans tout ce Pays, puifqu'on n'y trouve point d'or; que chacun re-tienne pour lui servir d'esclaves tous les Indiens qu'il a choisis; qu'on les charge de chaînes, & qu'on leur imprime les marques de leur esclavage; ce qui sut accompli sur le champ: On imprima avec un fer chaud les Armes du Roi fur tous ceux qui ne se sauverent pas. Les Indiens qui étoient échappez, irritez des mauvais traitemens qu'on leur faisoit par-tout, assemblerent les Habitans de la Contrée, pour faire quelque effort, afin de se délivrer par les armes des perfecutions de leurs ennemis; mais ils ne réiiffirent pas dans leur entreprise; de sorte qu'on. en êgorgea une infinité.

Aprés cette expedition les Espagnols re-tournerent à Guatimala, où ils bâtirent une Ville; mais Dieu par une juste jugement la détruisit & la renversa de fond en comble: ils firent mourir fans misericorde tous ceux qui pouvoient les inquiéter par leurs armes; les autres furent condamnez à Pefclavage: ils exigeoient des tributs de filles & de gar-

cons, & les envoyoient dans le Perou pour y être vendus. Tout le reste des Habitans de ce Royaume, dont la longueur est de cent lieuës, fut égorgé. Ce Pais si beau & fi abondant, qui ne cede en fertilité à aucun Pais du monde, fut réduit dans une affreuse folitude. Le Gouverneur même a avoiié de bonne foi, que ce Païs étoit le plus peuplé de toute l'Inde, & que le Mexique même ne l'est pas tant; ce qui est tres-veritable. On fit perir dans ce beau Pais, durant l'espace de quinze ou seize ans plus de quatre ou cinq millions d'hommes; & l'on continuë tous les jours à détruire ceux

qui y restent.

Les Espagnols avoient de coûtume, quand ils déclaroient la guerre à quelque Ville, ou à quelque Province, de conduire aveceux le plus grand nombre qu'ils pouvoient des Indiens qu'ils avoient vaincus, afin qu'ils fissent eux-mêmes la guerre à leurs compatriotes: ils avoient quelque-fois parmi eux quinze ou vingt mille de ces nouveaux sujets. Mais comme ils ne pouvoient pas leur fournir toutes les chofes necessaires pour vivre; ils leur permettoient de manger la chair des autres Indiens qu'ils avoient pris en guerre: de forte qu'ils avoient dans leur camp une boucherie ouverte de chair humaine. On égorgeoit en leur pre-fence de petits enfans, on les faisoit griller

pour .

pour les manger: on tuoit les hommes comme des bêtes pour en manger les pieds & les mains; car c'est à quoi les Indiens trouvoient plus de goût. Les Voisins aiant appris ces affireuses nouvelles étoient, siapez

d'épouvante & d'horreur.

Plusieurs perissoient de fatigues pour transporter les agrés des Vaisseaux des Espagnols, qu'ils voulurent faire passer de la Mer Septentrionale dans celle du Midy, qui font éloignées l'une de l'autre de cent trente lieues. Il falloit porter durant tout ce chemin des ancres qui pesoient beaucoup: on mettoit sur le dos nud de ces malheureux des canons dont le poids les accabloit; la plûpart mouroient au milieu du chemin ne pouvant réfister à tant de fatigues. Pour augmenter leur douleur, on divisoit & on séparoit les familles; on enlevoit un époux à sa femme, & une femme à sonépoux: on leur ôtoit leurs filles, que l'on donnoit à des Matelots & à des foldats pour les contenter, & pour appaiser leurs murmures. On remplissioit les vaisseaux d'Indiens, qu'on y laissoit perir de faim & de soif, parce qu'on n'avoit pas le soin de leur fournir les choses necessaires. Si l'on vouloit décrire en détail toutes les cruautez des Espagnols, on en feroit de gros volumes qui seroient capables d'épouvanter tous ceux qui y jetteroient les yeux. Tes

Les Espagnols avoient deux puissantes Armées navales destinées à la destruction des Indiens. Combien ont-ils ôté d'enfans à leurs peres & à leurs meres? Combien en ont-ils fait d'orphelins? De combien d'adulteres & d'infamies n'ont-ils point été la cause, les ministres & les complices? A combien de personnes n'ontils point ravi leur liberté? Que de malheurs & de calamitez n'ont-ils point caufé dans ce nouveau Monde? Que de larmes n'ont-ils point fait répandre? A combien de gens n'ont - ils point arraché la vie, pour les rendre encore plus malheureux dans l'autre monde; foit que l'on confidere les Indiens, qui ont soufiert tous ces maux; foit que l'on envisage les Espagnols; qui ont été les Auteurs de tant de calamitez.

De la Nouvelle-Espagne; de Panuco et de Xalisco.

A PRE's que les Espagnols eurent commis tant de cruautez & tant de maffacres dans la nouvelle Espagne; il vint à Panuco un autre Tyran aussi cruel & aussi impitoyable que le premier: il chargea ses Vaisseaux d'une infinité de ces Barbares, pour les conduire à Cuba & à la petite EL

Espagne, où on les vendoit pour étre esclaves: de sorte qu'en peu de temps il désola & dépeupla tout le Pais. On donnoit quatrevingt Indiens gour un cheval, quoi-qu'ils aient une ame raisonnable comme les autres hommes. Le Prefident de la Ville de Mexique fut fait General de toute la nouvelle Espagne: On créa en même temps plusieurs Affelleurs & plufieurs Auditeurs, qui se gouvernoient tous comme autant de petits Tyrans: ils firent des cruautez & des crimes inoüis dans l'exercice de leurs Charges; ils commettoient de si horribles abominations, pour désoler en peu de temps tout ce Pays, que si les Religieux de saint Fran-çois ne se sussent opposez à leurs desordres avec beaucoup de courage & de fermeté; & fi le Conseil Royal par leurs avis n'eût donné des Reglemens pour la conservation de cette Province, toute la nouvelle Espagne cût été ruinée en moins de deux ans & ils l'eûssent desolée & rendue deserte comme ils avoient fait la petite Espagne. Un associé de ce President, pour fermer son jardin d'une muraille, employa huit mille Indiens; mois comme il ne leur donnoit ni salaire ni dequoi vivre, ils perirent presque tous avant que l'ouvrage fût achevé; ni les travaux qu'ils enduroient, ni leur mortne furent pas capables de l'attendrir.

Après que ce premier Capitaine dont

nous avons parlé eut achevé de détruire & de défoler la Province de Panuco, & qu'on l'eut averti que le Conseil Royal arrivoit, il s'avança plus avant dans le Pays, afin de chercher quelque nouvelle Province, pour y exercer ses brigandages accoûtumez. Il se servit de la force pour obliger quinze ou vingt mille hommes à le suivre, pour porter le bagage & les provisions des Espagnols: tous ces pauvres Indiens, à la réferve de deux cens, perirent dans le chemin: il arriva enfin dans la Province de Mechuaca, éloignée du Mexique d'environ quarante lieues. Le Roi de cette Province vint au-devant de lui, par civilité; il lui rendit toutes sortes de bons offices; mais pour récompense on le chargea de fers, parce qu'on crut qu'il avoit des tresors immenses: on lui fit souffrir mille tourmens pour en extorquer de grandes sommes. On lui attacha les mains à un pieu: on lui étendit les jambes sur lesquelles on faisoit distiller goutte à goutte de la poix fonduë, on lui arrosoit de temps en temps tout le corps d'huile bouillante, afin que sa peau rotit plus aisément: vis-à-vis de lui un foldat furieux, lui décochoit avec un arc des fléches dans l'estomac; un autre lâchoit des chiens affamez qui le mordoient par tout, & qui le mettoient en pieces: on le tourmentoit de la forte, afin qu'il déclarât les endroits

où il avoit caché fon or. On n'auroit point cessé ces cruautez, si un Religieux de faint François ne fût furvenu pour l'arracher des mains de ces furieux; mais il ne lui fauva pas pour cela la vie, car il expira peu de temps aprés, On fit mourir de la forte plusieurs Cacyques & plusieurs grands de cette Province, pour en avoir de l'or &

'de l'argent.

Vers ce même temps il arriva dans ces Contrées un homme plus avide d'argent. que soigneux du salut de ces pauvres Indiens: il trouva par hazard quelques-unes de leurs Idoles qu'ils avoient cachées; car les Espagnols ne s'étoient gueres mis en peine de faire connoître le vrai Dieu à ces Idolâtres. Il retint captifs les plus illustres & les plus puissans de la Nation, jusqu'à ce qu'ils lui euffent decouvert l'endroit où étoient leurs Idoles; parce qu'il croioit qu'elles étoient d'or ou d'argent. Son esperance le trompa. Voilà pourquoi il taxa ces Indiens à de grandes fommes pour racheter leurs Idoles, afin qu'ils pussent les adorer selon leur coûtume. Voilà les fruits que les Espagnols ont faits dans les Indes, & le zéle qu'ils ont eu pour la gloire de Dieu.

Ce Tyran aprés avoir parcouru & pillé toute la Province de Mechuaca, alla jusqu'à Xalisque: cette Region est tres-abondante en hommes & en fruits. C'est le pais le plus

fameux de toute l'Inde. On y voit des Bourgs longs de sept lieuës. Les Indiens selon leur coûtume vinrent au devant de lui, temoignant beaucoup de joye; mais il leur fit sentir en peu de temps des marques de sa cruauté, dont il avoit une longue experience. Les grands presens qu'ils lui firent, ne pûrent adoucir ce tygre: son but étoit d'amasser beaucoup d'or; c'est l'unique Idole qu'il adoroit; tous les moyens lui étoient indifferens, pourvû qu'il en vint à-bout: il mettoit le feu dans toutes les Villes par où il passoit, & les renversoit de fonds en comble. Aprés avoir tourmenté les personnes les plus confiderables, en divers genres de supplices, il les retenoit prisonniers: les Espagnols chargeoient de chaînes tous les Îndiens qu'ils pouvoient attraper, dont le nombre étoit infini. Les foldats chargeoient leurs bagages fur le dos des femmes enceintes, lesquelles accablées de la faim & du travail, succomboient sous le faix: ne pouvant porter les charges pelantes qu'on leur donnoit avec leurs enfans, elles étoient contraintes de les abandonner par les chemins: il en perit de la forte un nombre presque infini.

Un Chrétien impie se mit en devoir de faire violence à une vierge en la presence de samere, qui fit tous ses efforts pour l'en empêcher. L'Espagnol pour la mettre hors

d'état

d'état de s'opposer à son brutal dessein, tira son épée & lui coupa les bras; il tua aussi la fille qui ne voulut jamais consentir à ses desirs impudiques, & qui lui resista toûjours avec un grand courage, jusqu'au der-

nier foupir.

Les Éspagnols, pour flétrir ces pauvres Indiens, en marquerent avec un fer chaud quatre mille cinq cens, quoi-qu'ils fussent nez libres, & qu'ils ne dépendissent de personne: les enfans aussi-bien que les autres, étoient exposez à ce supplice, & à cette infamie: ils en firent un nombre innombrable de captifs. Les Espagnols croyoient être en droit de les faire esclaves, pour se dédommager des peines d'un si long voyage: ils croyoient aussi pouvoir faire souffrir à ces malheureux toutes fortes de tourmens, pour les obliger à déclarer où ils avoient caché leur or : ils en brûloient quelquesuns; ils faisoient déchirer les autres par des chiens affamez; ils coupoient aux autres les pieds, les mains, les bras, la langue, la tête, afin de les intimider par ces horreurs, & pour obliger ceux qui affiftoient à ces triftes spectacles à servir les Espagnols, ou à leur manifester les lieux où ils avoient caché leur or. Toutes ces choses se passoient de presence & du consentement du Gouverneur, qui faisoit encore ajoûter des coups de bâtons & de fouet,

pour

pour achever d'opprimer ces pauvres Indiens.

On brûla dans ce Royaume de Xalifco plus de quatre-vingt Bours ou Villages. Voilà pourquoi les Indiens irritez par un si triste spectacle, & par toutes les cruautez qu'on leur faisoit tous les jours en tant de manieres, se jetterent à main armée sur les Espagnols; ils en massacrerent quelquesuns, & s'enfuirent aprés cette expedition fur les montagnes: mais dans la fuite des temps, ils furent massacrez dans cet azyle par d'autres Espagnols qui parcouroient ces Provinces pour les désoler : ils firent main-basse sur tous ceux qui se mirent en devoir de se défendre; c'étoit par-tout une horrible boucherie. A peine voit-on maintenant quelques restes de ce Peuple qui étoit si nombreux. Les Espagnols aveuglez, endurcis & abandonnez de Dieu, ne faifoient pas reflexion que le Droit humain & divin leur défendoit de faire tant d'outrages aux Habitans du nouveau Monde s qu'ils n'avoient aucun fujet legitime de les chasser de leur Pais par la force des armes, de les massacrer comme ils faisoient, avec tant de barbarie: ils ne faisoient pas reflexion combien toutes ces violences étoient injustes & criminelles, & que c'étoit blesser toutes les Loix de l'humanité, de traiter si cruellement des gens qui ne leur avoient

jamais fait aucun mal. Les Espagnols prétendent que les Guerres qu'ils ont faites à ces Peuples sont justes & legitimes; que Dieu les leur a abandonnez, & qu'ils ont eu droit de faire toutes ces Conquétes, en détruisant tant de Nations: Il semble qu'ils veillent rendre Dieu complice de leur tyrannie & de leurs cruautez; on peut leur appliquer ces paroles du Prophete Zacharie, qui faisoit parler en ces termes les voleurs & les tyrans: Paissez des troupeaux que nous puissions égorger. Ceux qui les tuoient n'en avoient nulle compassion; ils disoient: Beni soit le Seigneur, parce que nous sommes devenus riches,

# Du Royaume de Yucatan.

TN homme perdu d'honneur & de conscience, sut fait Gouverneur du Royaume de Yucatan l'an 1526. par ses mensonges & par ses artifices, & par les faufses Relations qu'il sit adresser au Roi d'Espane. C'est cette methode que les autres tyrans ont suivie jusques-ici, pour obtenu des Gouvernemens par la même voye. Car sous pretexte que ce titre de Gouverneur leur donne quelque relief & quelque autorité, ils exercent plus impunément leurs

volcries & leurs brigandages. Le Royaume de Yucatan contenoit une multitude presque infinie de Peuple : on y respire l'air le plus doux & le plus agreable du monde: les fruits & toutes les choses necessaires à la vie, y sont en grande abondance; il est encore plus fertile que le Mexique: on y trouve plus de cire & plus de miel, que dans les autres parties des Îndes qui ont été découvertes jusqu'à maintenant. Le circuit de ce Royaume est de trois cens lieues. Les Habitans font plus polis, mieux reglez & plus disciplinez en ce qui regade les mœurs & les maximes de la vie civile, que tous les autres Indiens. On remarque en eux une prudence & une justesse d'esprit qu'on ne trouve point dans les autres. Ils meritoient bien sans doute par tant de dons naturels, qu'on prit la peine de les instruire dans la connoissance du vrai Dieu, & ils avoient de grandes dispositions pour prendre les maximes de la Religion Catholique. On cût pû aisêment bâtir dans un Pays si beau & si commode de grandes & de florislantes Villes, où les Espagnols auroient pû vivre dans les delices & dans l'abondance, comme dans un autre Paradis terreftre: mais leur stupidité, leur avarice, les crimes énormes qu'ils ont commis dans les Indes, les ont rendus indignes de ces avantages. Ils attaquerent ces pauvres Indiens, qui

qui vivoient tranquillement chez eux, & qui ne pensoient à rien; ils leur firent une guerre à toute outrance, & en massacrerent un nombre prodigieux. Les Espagnols n'étoient que trois cens. Ce Pays ne produit point d'or: si les Espagnols y euslent trouvé des Mines, ils y auroient enfermé les Indiens, qui y auroient peri de faim & de méfaises. Ces avares faisoient plus d'état de l'or, que des ames rachetées par le fang de Jesus-Christ. Ceux qu'ils épargnoient, & qu'ils ne faisoient pas mourir, ils les faisoient esclaves: ils en remplissoient les Navires qu'ils avoient amenez aux Côtes de ce Royaume & les changeoient pour du vin, de l'huile, & du vinaigre, du cochon falé, des chevaux, & pour toutes les autres choses necessaires à la vie. Il donnoient le choix de cinquante ou de cent jeunes filles, pour une mesure de vin, d'huile, ou de vinaigre; & donnoient pour le même prix cent ou deux cens jeunes garçons bienfaits & bien disposez. Ils troquerent le fils d'un Prince pour un fromage, & cent personnes de marque pour un cheval. Les Éspagnols demeurerent dans ce Pays jusqu'à-ce qu'ils eurent entendu parler des richesses du Perou. Ces nouvelles les obligerent à partir incessant ment, & à finir leurs persecutions dans le Royaume de Yucatan: mais avant que de partir, ils commirent tous les excés, & tous

les desordres qu'ils pûrent imaginer contre Dieu & contre les hommes: de sorte que ces trois cens lieues du plus beau Pays du Monde, qui étoient tres-riches & tres-peuplez avant leur arrivée, furent en peu de temps

réduits à une vaste solitude.

On auroit bien de la peine à croire tous les maux qu'ils ont commis dans ce Royaume. Je ne raconterai que deux ou trois faits particuliers. Les Espagnols avoient dressé des chiens surieux & assamz pour aller à la chasse des Indiens: ils tomberent sur une semme malade, qui étoit hors d'état de sur, laquelle se pendit, ne pouvant éviter d'être devorée; elle pendit de même un ensant d'un an qu'elle avoit: les chiens arriverent incontinent, qui commencerent à la devorer; l'ensant avant qu'il achevât d'expirer, sut baptisé par un Religieux, qui se trouva heureusement dans le même lieu.

Les Espagnols en quittant ce Royaume, inviterent le fils d'un Prince du Pays à les accompagner, lequel rémoigna une grande répugnance à abandonner sa Patrie pour les suivre : ils le menacerent de le couper par quartiers, s'il ne consentoit à ce qu'ils lui demandoient. L'enfant persista toûjours dans sa premiere resolution: un Espagnol tira son épée, & lui coupa les deux oreilles. Ce mauvais traitement ne pût l'obliger à changer de dessein; il lui coupa le nez & les D 2

lévres, & ce brutal faisoit en riant une ac-

tion si barbare.

Un autre se vantoit d'avoir engrossé plusieurs Indiennes, afin de les vendre à un plus haut prix. On a vû aussi des Espagnols asiez inhumains pour donner à manger de petits enfans à leurs chiens de chasse qui étoient afamez, & qui ne trouvoient point dequoi manger : ils prenoient ces enfans par les deux jambes, & les mettoient en deux quartiers en les tirant avec violence. Voilà comme Dieu les avoit abandonnez à leur sens reprouvé, pour faire si peu de compte de ces miserables creatures, rachetées par la mort & par le sang de Jesus-Christ

Je passe une infinité d'autres actions cruelles & inouïes, que l'imagination ne fçauroit comprendre. Quand ces Tyrans avides & ambitieux abandonnerent le Royaume de Yucatan pour aller chercher de plus grandes richesses dans le Perou, quatre Religieux de l'Ordre de S. François vinrent dans le Yucatan, pour consoler ces malheureux, & pour tâcher par leurs prédications d'amener à la connoissance du vrai Dieu ce qui étoit échapé à la fureur des Espagnols. Ces mêmes Religieux furent follicitez avec beaucoup d'instance par plufieurs autres Indiens, de venir dans leur Pays pour leur apprendre les maximes de la Religion qu'ils prêchoient dans le nouveau

veau Monde. Ces Indiens firent plufieurs assemblées pour s'informer quelles gens c'étoient que ces Religieux qui s'appelloient les uns les autres Peres & Freres, & pour connoître leurs veritables intentions, & en quoi ils diferoient des autres Espagnols, qui avoient exercé tant de cruautez dans toute l'Inde. Ils les receurent à cette condition, qu'ils viendroient suils pour les instruire, & qu'ils ne seroient point accompagnez des Espagnols; ce que les Religieux leur promirent de tres-bon cœur, les assurant qu'ils ne leur feroient aucun dommage. Le Gouverneur de la nouvelle Espagne leur avoit enjoint de promettre aux Indiens que les Espagnols les traiteroient plus doucement à l'avenir, & qu'ils ne leur donneroient aucun sujet de se plaindre de leur conduite. Les Religieux commencerent donc à prêcher avec beaucoup de zéle l'Evangile de Jesus-Christ, & à expliquer aux Peuples de ce nouveau Monde les intentions du Roi de Castille. Au bout de quarante jours on leur apportatoutes les Idoles, pour les jetter au feu; ils leur amenoient aussi de bon cœur leurs enfans, qu'ils cherissent avec beaucoup de tendres. se, pour les faire instruire: ils bâtissoient avec beaucoup d'empressement pour ces Religieux des maisons & des Eglises. Toutes les Provinces les demandoient à l'envi, tant D 3 étoit

étoit grand le zéle qu'ils faisoient paroitre pour cette nouvelle Religion qu'on leur prêchoit; si bien que ces Religieux firent en peu de temps ce que les Gouverneurs n'avoient pû obtenir des Indiens en plusieurs années. Les principaux Chefs de ces Provinces à la tête de leurs Peuples firent une assemblée generale, & de leurs propre mouvement ils se soûmirent à la domination du Roi de Castille, qu'ils reconnurent pour leur Souverain, & se mirent sous sa protection; comme on le peut voir par la Relation signée de leur main, que ces Religieux

ont envoyée.

Leur joie fut extréme de voir que l'entrée de ces vastes Provinces leur étoit ouverte pour prêcher l'Evangile à tous ceux qui avoient pû échapper à la barbarie des Gouverneurs, qui en avoient massacré un nombre infini. Dans ce temps-là on vitarriver dix-huit cavaliers Espagnols avec douze fantassins, qui apportoient beaucoup d'Idoles qu'ils avoient pris dans d'autres Provinces. Le Capitaine de ces soldats, sit appeller l'un des principaux Chefs de la Nation, & lui commanda d'emporter toutes ces Idoles, pour les distribuer dans sa Province, & de les donner en échange pour des Indiens, ou pour des Indiennes, le menaçant s'il y manquoit de lui faire une cruelle Guerre. Cet Indien intimidé de ces

menaces, emporta toutes les Idoles, & les distribua en differentes Villes de sa Nation: ordonnant de la part du Capitaine Espagnol de les adorer & de leur rendre tous les honneurs qu'ils avoient accoûtumé de rendre à ces fausses Divinitez: pour récompenser cette action, il lui donnoit la liberté de faire qutant d'esclaves qu'il voudroit. Les Indiens épouvantez par les menaces qu'on leur faifoit livroient leurs propres enfans: celui qui en avoit deux, en donnoit un : celui qui en avoit trois en donnoit deux. Cest ainsi que se terminoit ce marché facrilege, parce que le Cacyque étoit forcé d'obéyr aux ordres du Capitaine Espagnol. L'un de ces Sacrileges nommé Jean Garcia, étant dangereusement malade, & prest de rendre l'ame, se souvint qu'il avoit sous son lit un bon nombre d'Idoles; il commanda à une Indienne qui les avoit, de les vendre, & d'en tirer une bonne somme, parce que la matiere de ces Idoles étoit de grand prix: il lui dit, que chaque Idole valoit du moins un Indien en échange. C'est ainsi que cet Espagnol fit son Testament; & voilà les marques qu'il donna de sa derniere volonté: il mourut au milieu de ces soins. On peut conjecturer par cette Histoire quels font les exemples que les Espagnols donnent aux Indiens, & les fruits que la Religion Catholique peut faire parmi les DA Amé-

Amériquains témoins oculaires des fentimens & des actions des Européans, qui ne se mettent gueres en peine si les Infideles adorent le vrai Dieu, & s'ils lui rendent les honneurs qu'ils lui doivent. On auroit de la peine à decider si le crime de Jeroboam, qui fit fondre deux veaux, & qui obligea ses sujets d'adorer ces Idoles, est plus énorme que le crime des Espagnols, qui font un commerce abominable d'Idoles, & qui causent tant de scandales par ce honteux trafic. C'est ainsi que les Espagnols se gouvernent dans le nouveau Monde, & la conduite qu'ils y tiennent: ils y facrifient tout à leur infame avarice, & vendent Jesus-Christ pour de l'or; ils le renoncent encore tous les jours, & des-honorent sa Religion par tant de crimes qu'ils commettent.

Les Indiens voiant que les Espagnols continuoient toûjours à désoler leur Pays, malgré les promesses expresses que les Religieux leur avoient faites, qu'ils s'abstiendroient à l'avenir de leurs brigandages accoûtumez, & qu'au lien de changer de vie, ils apportoient même des autres Pays des Idoles pour les leur vendre, quoi-qu'ils cûssent euxmêmes donné volontairement leurs Idoles aux Religieux pour les brûler, afin qu'on n'adorât qu'un seul Dieu dans leur Pays à l'avenir: Cette conduite des Espagnols les mit en grande colere, & les irrita étrange-

ment

ment contre les Religieux à qui ils parlerent de la forte: Pourquoi nous avez-vous trompez comme vous avez fait par vos faufses promesses? vous nous aviez assuré que les Espagnols n'entreroient plus dans nôtre Pays: Pourquoi avez-vous brûlé nos Dieux, puisqu'on nous apporte des autres Pays des Dieux étrangers? Sont-ils meilleurs où plus puissans que les nôtres? Les Religieux les appaiferent le micux qu'ils pûrent, quoi-qu'ils ne sceussient que leur répondre, & qu'ils n'eussent point de bonnes raisons à leur donner. Ils allerent trouver les Espagnols; ils leur reprocherent le scandale qu'ils causoient parmi les Indiens, & les conjurerent d'une maniere fort pressante de sortir du Pays; ce qu'ils refuserent absolument: mais ce qui fut encore de plus horrible & de plus criminel, est qu'ils persuaderent aux Indiens qu'ils n'étoient venus dans leurs Pays qu'à la priere des Reli-gieux. Les Indiens, qui les crurent, & qui donnerent dans le prége qu'on leur tendoit, prirent la réfolution de massacrer ces Religieux, lesquels en aïant été avertis par quelques Indiens, s'enfuïrent durant la nuit. Depuis qu'ils furent partis, les Indiens reconnurent qu'on les avoit trom-pez, & furent pleinement informez de la malice des Espagnols, & du mauvais tour-qu'ils leur avoient joüé: ils dépêcherent

D 5

vers les Religieux, pour les prier de retourner & de leur pardonner la faute qu'ils avoient faite, & leur ingratitude, dont ils

avoient un veritable repentir.

Les Religieux qui étoient de grands serviteurs de Dieu, & qui avoient un zéle ardent pour le falut des ames, ajoûtant foi aux protestations des Indiens, retournerent dans leur Pays; on les receut comme des Anges venus du Ciel: ils demeurerent trois ou quatre mois parmi ces Indiens, qui leur rendirent toutes fortes de bons offices. Les Espagnols qui refusoient toûjours de sortir de leur Pays, quoi-que le Vice-Roi l'eût ordonné expresiément, & qu'il employât toute son autorité pour les y obliger, furent déclarez rebelles & criminels de léze-Majesté: ils ne laisserent pas pour cela de continuer leurs desordres & leurs brigandages. Les Religieux qui voyoient assez qu'on les puniroit à la fin; mais que la punition ne seroit peut-être que trop tardive; voyant d'ailleurs qu'ils leur ôtoient la liberté de prêcher aux Indiens, à cause des continuelles insultes qu'ils leur faisoient: toutes ces raisons leur firent prendre la résolution d'abandonner ce Royaume, qui fut privé par la malice des Espagnols des lumieres de l'Evangile; & ces pauvres Indiens qui avoient de si bonnes intentions de se convertir, furent abandonnez à leurs premicmieres tenebres, & demeurerent dans l'idolatrie, où ils sont encore aujourd'hui, à
cause des obstacles que ces scelerats apporterent à leur conversion. Dans le temps que
les Religieux furent contraints de se retirer,
les Indiens embrassoient avec beaucoup de
zéle & de ferveur la Religion Chrétienne;
mais ils demeurerent privez de toute instruction; comme des plantes encore tendres qui
se sechent, parce qu'on manque de les arroser.

### And the stable of the stable o

De la Province de Sainte-Marthe.

A Province de Sainte-Marthe étoit celebre par les riches Mines d'or qui en
font voifines, & par la fertilité de fes campagnes. Le Peuple y est nombreux & tresadroit à tirer l'or des Mines. Toutes ces raifons engagerent les Espagnols à passer dans
un si bon Pays: ils yallerent en tres-grand
nombre, & firent des courses continuelles
par toute cette belle Province pour la ravager: ils massacrerent une infinité d'Habitans; ils leur enleverent tout l'or qu'ils
avoient, dont ils remplissionent leurs Vaisseaux, qui leur servoient comme de magazins. Ils desolerent en peu de temps cette florissante Province, par les brigandages.

&t les desordres qu'ils y commirent; ils s'arrêtoient principalement sur les Côtes & sur les bords de la Mer: mais peu aprés ils penetrerent plus avant dans la terre ferme, où ils tâcherent de s'établir. Comme le Pays est riche & fertile, plusieurs Capitaines Espagnols y entrerent avec leurs troupes: les derniers étoient toûjours plus inhumains & plus cruels que ceux qui les avoient devancez; il sembloit qu'ils tâchoient à l'envide se surpasser les uns les autres en cruautez, & par l'énormité de leurs crimes. L'an 1520. un General Espagnol suivi de beaucoup de foldats, entra dans cette Province avec la résolution de la ruiner entierement. Durant l'espace de sept années qu'il y demeura, il enleva des trésors immenses: il fut à la fin condamné à l'exil, où il mourut, sans donner aucune marque de repentir. Ceux qui lui succederent acheverent de massacrer les Indiens que les autres Tyrans avoient épargnez : ils firent fouffrir des tourmens horribles aux Peuples & aux Grands de cette Province, pour les obliger par la violence des suplices à déclarer où ils avoient caché leur or: ils désolerent plus de quarante lieues de Pays, & ils n'y laisserent personne en vie, quoi - que cette Province fût trespeuplée avant qu'ils y entraffent.

Si l'on vouloit parcourir tous les defordres, les massacres, les desolations, les

impietez, les violences, & tous les crimes que les Espagnols ont commis dans cette Province contre Dieu, contre le Roi, & contre ces innocens Indiens, il en faudroit faire une longue Histoire. Il suffit d'en toucher quelques circonstances en passant. L'Evêque de cette Province écrivit au Roi d'Espagne l'an 1541. où il lui dit entr'autres choles : Sacrée Majesté, pour remedier aux malheurs de cette Province, il faut la délivier de la tyrannie de ceux qui la desolent; pour en confier le soin à des personnes mieux intentionnées, qui en traitent les Habitans avec plus d'humanité & plus de douceur: si on l'abandonne à la cruauté des Gouverneurs, qui y font impunément toutes fortes de desordres, elle periraen peu de temps. Le même Evêque ajoûre dans sa lettre: La mauvaise conduite des Gouverneurs doit obliger Vôtre Majesté à les priver absolument de leurs Charges pour foulager ces Provinces; fil'on n'a recours à ce remede, elles ne se releveront jamais: il est encore necessaire de faire sçavoir à Vôtre Majesté, que les Espagnols qui passent dans ce nouveau monde, y vivent plûtôt comme des demons, que comme des Chrétiens, qu'ils n'y fervent ni Dieu ni le Roi, qu'ils violent impunement toutes les loix divines & humaines. Rienn'est plus oppose à la conversion des Indiens que les mauvais traitemens

& les persecutions qu'on leur fait chaque jour. Ces Peuples aiment naturellement la paix & le repos: mais la maniere barbare dont les Espagnols les traitent, leur inspire une horreur épouvantable pour les Chrétiens, qu'ils appellent en leur langue Yares, c'est-à-dire, demons. Ce n'est pas sans raison qu'ils leur paroissent odieux & abominables, puisqu'essectivement les actions qu'ils leur voient faire conviennent plû-tôt à des diables, qu'à des hommes rai-fonnables, ou à des Chrétiens. Voilà pourquoi les Indiens, quivoyent que les Chefs aufsi bien que les soldats, commettent des crimes si abominables, croyent que la loi des Chrétiens autorise des actions si inhumaines, & que Dieu ni le Roi ne les défendent pas. C'est une peine inutile que de prétendre les desabuser de ces préjugez; c'est exposer la Loi & la Religion de Jesus au mépris de ces Idolâtres. Les Indiens commencent à se défendre des Espagnols par la voie desarmes: ilsaiment mieux perir tout d'un coup, que de souffrir mille morts par la cruauté de ces inhumains: Vôtre Majesté a dans ce nouveau Monde plus de serviteurs qu'elle ne croit; car il n'y a aucun de ceux qui portent les armes dans ces vastes Contrées, &c qui s'en servent pour voler, pour massacrer, pour brûler, qui ne donnent à entendre qu'ils sont ici pour vôtre service, & qui ne tâtâchent de perfuader que c'est par vos ordres, & pour vos interêts qu'ils font tant de maux aux Indiens; quoi-qu'ils ne les maltraitent de la sorte, que pour s'enrichir eux-mêmes, & pour leur ôter tout ce qu'ils posfedent: il feroit absolument necessaire que Vôtre Majesté fist quelque punition exemplaire de ces brigands, & qu'elle déclarât qu'ellene veut point de leurs services, qui

deshonorent Dieu & fa Religion.

Tout ce que je viens de dire est tiré des lettres que l'Evêque de Sainte-Marthe écrivitau Roi Catholique: D'où l'on peut conjecturer de quelle maniere les Espagnols ont traité les Indiens, & quels outrages ils leur ont fait. Ils disent par mocquerie, & pour leur insulter, que ceux qui se retirent dans les montagnes pour éviter la mort sont belliqueux. Lorsque les Espagnols forcent ces malheureux de marcher par des chemins rudes & difficiles, accablez fous les grands fardeaux qu'ils les obligent de porter; & non contents de les surcharger de la sorte, ils leur donnent encore de grands coups de bâton, & leur meutrissent le visage du pommeau de leurs épées; ces malheureux au desespoir de souffrir tant de manx, leur parlent en ces termes: Je n'en puis plus; tuezmoi, finissez mes miseres par une prompte mort. Ils ajoûtent de profonds foûpirs à ces paroles, qu'ils ne prononcent qu'avec peine.

peine, tant ils sont épuisez par la lassitude & le travail, & par les coups qu'on leur donne si impitoyablement, & sans la moindre compassion de leurs malheurs.

### 

De la Province de Carthagene.

ETTE Province est éloignée d'environ cinquante lieues de celle de Sainte-Marthe du côté de l'Occident : elle est située dans les confins du Pays de Cenu, & s'étend le long des rivages jusqu'au Golfe Voaba durant l'espace de cent lieuës: elle est encore plus étenduë du côté qui regarde le Midi. Tout ce Pays depuis l'année 1498. jusqu'à l'année presente soussire de grandes perfecutions de la part des Espagnols, qui y ont commis une infinité de desordres & de massacres, & qui ont defolé toute cette Contrée, comme ils avoient fait celle de Sainte-Marthe. On est rebuté de parler si souvent de la cruauté & des impietez que les Espagnols ont fait paroître dans ce nouveau Monde.

#### De la (ôte des Perles , & de l'Isle de la Trinité.

Es Espagnols ont fait d'horribles ravages depuis la Côte de Paria, jusqu'au Golfe Veneçuela durant un espace de plus de deux cens lieuës: ils y ont exercé leurs brigandages accoûtumez; ils y ont enlevé le plus qu'ils ont pû d'Indiens, pour les vendre, & pour en faire des esclaves contre la foi qu'ils leur ont fouvent donnée, de les traiter comme amis, & comme des personnes libres: mais ils n'ont jamais gardé aucune de leurs paroles. Ces pauvres gens leur faisoient tous les bons traitemens dont ils Pouvoient s'aviser: ils leur rendoient toutes lortes de services; ils leur donnoient liberalement & de bon cœur tout ce qu'ils avoient Pour leur propre substance. On ne peut exprimer avec quelles violences & quelles injustices les Espagnols répondoient au bien qu'on leur faisoit. Je passerai sous silence une infinité de desordres qu'ils ont commis le long de cette Côte, pour n'en raconter que quelques circonstances des plus remarquables.

L'Isle de la Trinité est plus grande & plus fertile que la Sicile; elle est jointe au Continent du côté qu'elle touche Paria: les

Habitans en sont fort gens de bien, assez disciplinables, & disposez à toutes sortes de vertus. Un Capitaine Espagnol accompagné de foixante brigands qui lui ressembloient, entra dans ce Pays l'an 1510. ils firent d'abord commandement aux Indiens de les venir trouver, pour vivre avec eux dans cette Isle, & pour y habiter. Les Indiens les receurent avec les mêmes témoignages de bonté, que s'ils eûssent été leurs propres enfans: tous les servoient avec beaucoup de joie & d'empressement, les Grands du Pais auffi-bien que le Peuple: ils leur apportoient chaque jour dequoi nourrir un bien plus grand nombre d'hommes qu'ils n'étoient. C'est la coûtume de tous les Indiens de fournir avec joie aux étrangers toutes les choses necessaires. Peu de temps aprés, les Espagnols firent bâtir une ample & valte maison pour loger tous les Indiens dans le même lieu: c'est l'artifice dont ils se servoient pour les faire tomber dans le piége qu'ils leur préparoient. L'ouvrage étant déja à la hauteur de deux hommes, ils y enfermerent un grand nombre d'Indiens, pour achever plus promptement tout l'é-difice à-ce qu'ils disoient; mais c'étoit pour empêcher que ceux de dehors ne pûssient étre apperçus par ceux qui étoient audedans: une partie des foldats gardent les islues de la maison a main armée, pour empêcher

pêcher que personne n'en pût sortir: une autre partie entre dans la maison, & se mêle les épées nuës parmi ces pauvres gens, les menaçant de les égorger s'ils branloient, & s'ils faifoient le moindre mouvement: ils les lierent tous comme de pauvres moutons. Si quelqu'un tâchoit à se sauver, ils le mettoient en pieces sur le champ. Quelquesuns qui échaperent les uns bleffez, les autres fans bleffures, se joignent à ceux qui n'étoient point entrez dans cette fatale maison, & s'arment d'arcs & de fléches au nombre de deux cens; & se retirent dans une autre maifon; ils croyoient y être en seûreté, s'ils pouvoient en défendre l'entrée aux Espagnols, qui y mirent le feu d'un autre côté, & qui firent perir cruellement tous ces milerables. Aprés cette cruelle expedition, ils feretirarent dans l'Isle de S. Jean avecenviron cent quatre-vingt captifs qui s'étoient laissé lier: ils en vendirent la moitié dans dans l'Isle de S. Jean; ils venditent le reste dans la petite Espagne. Je fis de grands re-proches à ce Capitaine sur sa perfidie & sur ses cruautez: il se contenta de me faire cette réponse : Ne vous inquiétez point sur ces affaires, me dit-il; ceux qui m'ont envoyé m'ont donné ordre d'en user de la sorte, & de prendre de force tous ceux que je ne pourrai point emmener, sous ombre & sous couleur de paix. Les Espagnols commirent une

une infinité de femblables defordres, pour prendre ces malheureux Indiens, contre la foi qu'ils leur donnoient de les traiter com-

me leurs amis.

On peut maintenant faire des reflexions fur la conduite des Espagnols, & s'ils ont quelque droit de reduire comme ils font, les Habitans de ce nouveau Monde à une si triste servitude. Les Re igieux de S. Dominique prirent la résolution d'envoyer en cette Isle quelqu'un de leurs Freres, pour porter la lumiere de l'Evangile aux Indiens qui vivoient dans les tenebres de l'idolatrie, & qui étoient hors de la voie du falut. Ils y envoyerent en effet un Licentiéen Theologie, celebre par ses vertus & par sa sainteté, qui mena avec lui un compagnon Lay: ils parcoururent cette Contrée, pour chercher quelque lieu commode, afin d'y bâtir un Monastere. Il confera avec quelques habitans du Pays, des mesures qu'il devoit prendre pour reussir dans son dessein. Quand les autres Religieux furent arrivez, les Indiens les receurent comme s'ils eussent été des Anges descendus du Ciel : ils leur témoignerent beaucoup d'affection; ils écoutoient avec attention ce qu'on leur disoit, autant qu'ils étoient capables de l'entendre : car comme on ne sçavoit pas encore assez bien leur langue, on étoit contraint de se servir de signes pour s'exprimer.

Aprés

Après que le Vaisseau qui avoit porté le Religieux fût parti, il en arriva încontinent un autre rempli de soldats, qui se servirent d'artifices, felon leur détestable coûtume, pour se faisir du Chef de la Nation, sans que les Religieux le sçûssent. Ce Chef s'appelloit Alfonse, soit que les Religieux, ou d'autres Espagnols lui eûssent donné ce nom: les Indiens prennent avec beaucoup de joie les noms des Chrétiens; & avant que d'être instruits de nos Mysteres, ils demandent le Baptême avec beaucoup d'empressement. Ce Seigneur Alfonse avec son épouse, ne se défiant point des artifices des Efpagnols, & des mauvais tours qu'ils avoient résolu de leur jouer, se laisserent persuader de monter sur l'un de leurs Vaisseaux, auffi-bien que plufieurs autres Indiens; parce qu'on leur fit accroire qu'on leur avoit préparé un grand festin : ils ne se firent pas presser beaucoup pour entrer dans le Navire, croiant que les Religieux, en qui ils avoient beaucoup de confiance, auroient affez de credit & de pouvoir pour empêcher qu'on ne leur fift aucun mal ; car sans cela ils ne se seroient pas livrez avec tant de confiance sur la bonne foi des Espagnols. Dés le moment que les Indiens furent entrez dans le Vaisseau, les perfides Espagnols firent lever les voiles, & allerent dans la petite Espagne, où ils les vendirent

en qualité d'esclaves. Tout le Pais fut allarmé, quand on eût appris que les Espa-nols avoient enlevé leur Seigneur & son Epouse; ils vinrent en foule trouver les Religieux, & peu s'en falut qu'ils ne les massacrassent. Lés Religieux étoient penetrez de douleur, en considerant la persidie qu'on avoit faite à ces pauvres gens: ils auroient plus volontiers choifi la mort, que de fouffrir les outrages qu'on faisoit à tous momens aux Indiens; parce que c'étoient des obstacles qui les empêchoient d'embrasser la Reli-gion Catholique. Les Indiens furent appaisez par les promesses que les Religieux leur firent d'écrire par le premier Vaisseau qui iroit à la petite Espagne, & d'obtenir le retour de leur Seigneur & de son Epouse. Peu de temps' aprés, on vit un Vaisseau qui se préparoit à faire ce voyage: les Religieux se servirent de cette occasion pour écrire à la petite Espagne, pour obliger les ravisseurs à rendre leur proye; mais ils refuserent obstinément de le faire; parce que ceux qui gouvernoient avoient eu leur part du butin. Ces bons Religieux qui avoient promis aux Indiens que le Seigneur Alfonse reviendroit dans quatre mois avec fon Epouse, voyant que huit mois s'étoient déja écoulez, & qu'on n'avoit encore aucune esperance de leur retour, se préparerent à la mort, & à répandre leur sang pour la

pel-

gloire de Jesus-Christ; ils lui avoient offert ce Sacrifice avant que de partir d'Espagne; les Indiens les massacrerent croiant qu'ils étoient complices de la perfidie qu'en avoit faite à leurs Maîtres: ils fondoient ce foupcon fur ce que les Religieux leur avoient promis leur retour avant quatre mois, & que cependant ces promesses n'avoient eu aucun effet; & parce qu'aussi ces Barbares nemettent pas une grande difference entre les Religieux qui ne vont aux Indes que pour les instruire, & les soldats Espagnols qui n'y vont que pour piller & pour s'en-richir. Ces bons Peres soussirient injustement la mort; & l'on ne doit faire nulle difficulté de les mettre au rang des Martyrs, & de croire qu'ils jouissent maintenant de la gloire de Dieu dans le Ciel: ils avoient été envoyez aux Indes par obéissance; ils n'avoient point d'autre intention, que de précher la Foi à ces Idolâtres, & de les mettre dans la voye du salut, dans la résolution de soussir tous les travaux, & la mort même, pour venir à bout de ce dessein.

La tyrannie des Espagnols, & les mauvais traitemens qu'ils faisoient aux Indiens, furent cause encore que ces Barbares massacrerent dans le même temps deux Religieux de l'Ordre de saint Dominique. Il y avoit dans ces Provinces, auprès du Golse de Codera, une Ville dont le Seigneur s'appelloit Higuerote. Cet homme étoit naturellement doux & commode; ses sujets étoient humains & complaifans. Quand les Espagnols abordoient sur ces Côtes, ils leur faisoient toutes sortes de bons traitemens; ils leur apportoient des vivres & des munitions en abondance, & tout ce qui étoit capable de les rafraîchir & de les remettre des fatigues de leurs voiages. Ce Seigneur avoit garanti de la mort plusieurs Européans, qui avoient exercé leurs brigandages & leurs cruautez en d'autres Provinces: & qui abordoient sur ces rivages à - demi morts de faim & de fatigues. Aprés les avoirremis par les bons traitemens qu'on leur faisoit, il les renvoyoit pleins de santé dans l'Isle des Perles, qui étoit le féjour ordinaire des Espagnols, quoi-qu'il eût pû les faire massacrer impupunement, & sans qu'on eût pû jamais le soupconner de ce crime. Les Espagnols étoient tellement persuadez de la bonne volonté d'Higuerote à leur égard, qu'ils regardoient sa maison comme la leur; aussi y trouvoient-ils tous les secours qu'ils auroient pû esperer de trouver chez eux-memes. Ce fut dans ce temps-là qu'un Capitaine Espagnol vint aborder dans ce Pays, qui joinf-foit d'une profonde paix: il pria plusieurs des Habitans de la Contrée, de monter sur son bord; ce qu'ils avoient fait plusieurs fois, fe confiant entierement aux paroles, & aux pro-

promesses des Espagnols. Dés qu'ils y furent entrez, il donna le fignal pour partir & pour se mettre en pleine mer; il alsadroità l'Isle de Saint-Jean, où il vendit tous ces malheureux qu'il avoit surpris par une si noire perfidie. J'arrivai peu de temps aprés dans la même Isle, où je vis ce ravisseur, & où l'on me raconta en détail la mauvaise action qu'il avoit faite. Il renversa de fonds en comble cette Ville. Ce défastre causa beaucoup de chagrin aux autres Espagnols, qui avoient coûtume de courir & de ravager les Côtes voifines: ils deteftoient l'action de ce Capitaine, qui avoit trompé par une si infame trahison un homme qui leur rendoit de tout temps de si bons offices, & qui les recevoit tous, comme s'ils eûssient été ses enfans.

Les Espagnols enleverent de ces rivages plus de deux millions d'hommes, pour les transporter aux Isles de la petite Espagne, & de Saint-Jean: la plûpart y perirent dans les Mines, ou des mésaises qu'ils souffrirent. C'est une chose digne de compassion, & capable d'attendrir les plus barbares, de voir que cette Côte qui étoit autrefois si peuplée, est maintenant absolument deserte. On a remarqué par plusieurs experiences, que le tiers des esclaves que les Espagnols mettent sur leurs Vaisseaux perit en chemin, sans parler de ceux qu'ils tuënt lorsqu'ils souillent dans les maisons, pour en enlever E ces

Lorsque les Indiens sont arrivez dans l'Ille où l'on a résolu de les vendre, il n'y a personne en les voyant qui ne soit attendri & penetré de compassion, à moins que d'étre barbare: les hommes, les semmes, les ensans sont tout nuds, épuisez par la saim & le travail, à-peine peuvent-ils se soûtenir, & ils tombent de langueur & de soiblesse: ils Ies mettent par troupes comme des moutons; ils séparent l'époux de sa femme, & les enfans de leurs peres & de leurs meres; ils font des bandes de dix ou de vingt personnes, & jettent le sort pour sçavoir à qui el-les tomberont en partage. C'est ainsi qu'en usent ces pirates, qui arment & qui équipent des Vaisseaux pour enlever dans leurs propres maisons ces malheureux Indiens, & pour s'enrichir à leurs dépens, en les réduifant à la servitude. Quand le sort tombe sur une troupe où il y a un vieillard ou un malade; celui à qui il tombe en partage a coûtume de parler de la forte: Pourquoi me donnez-vous ce vieillard qui n'est bon à rien, & qui n'est qu'une morte-paye? Que serai-je de cemalade, qui ne peut m'être qu'à charge, & que son insirmité rend absolument inutile? On peut voit par là le peu de cas que les Espagnols font des Indiens, & combien ils remplissent mal le precepte de la charité Chrétienne; puisqu'ils n'ont d'amour ni pour Dieu ni pour leur prochain, d'où dé-

pendent cependant la Loi & les Prophetes.

On ne peut rien imaginer de plus cruel ou de plus detestable que la tyrannie que les Est-pagnols exercent pour ramasser & pour faire tomber dans leurs piéges ces pauvres Indiens, quand ils vont à la quête, pour en faire des esclaves, & pour les emploier à la pêche des perles: il n'y a que les peines de l'enser E 2 que

que l'on puisse comparer à celles que l'on fait souffrir à ces insortunez: celle qu'on endure dans les Mines où l'on tire l'or font beaucoup moindres, quoi-qu'elles soient épouvantables. Ils les obligent à se plonger fous l'eau de la Mer profonde de cinq ou fix brasses; ils y nâgent sanc aucune respiration, pour en arracher les nacres dans lesquelles on trouve les perles: ils viennent à la furface de l'eau, avec des filets pleins de ces nacres pour respirer un peu, & pour s'empêcher d'étouffer: S'ils y sont un peu trop longtemps, pour s'y délasser de leurs satigues, un impitoyable Espagnol qui est là auprés dans une nacelle, les bat à outrance, & les charge de coups; il les prend par les cheveux pour les obliger à se replonger promptement sous l'eau, & pour continuer la pêche. On les nourrit d'un morceau de poisson & de pain fec & fans substance; & encore ne leur en donne-t-on pas asiez pour appaiser leur faim. Ils n'ont point d'autre lit que la terre dure, où ils dorment enchaînez, de peur qu'ils ne s'enfuyent. Ils se noyent souvent en faisant cette pêche, ou ils sont dévorez par des monstres marins, qui engloutissent des hommes tout entiers; de sorte qu'on n'en entend plus parler.

Il est aisé de voir parce que je viens de dire, que le precepte de la charité s'observe mal dans la pêche des perles, puisqu'on

expose ces malheureux esclaves à des dangers évidens de perir, felon l'ame & felon le corps : l'avarice des Espagnols, qui n'a pour but que le gain, fait qu'ils ne se mettent guere en peine de faire instruire leurs esclaves, & de les munir des Sacremens: ils les accablent de tant de travail, qu'ils meurent en peu de temps, & il est impossible que les hommes foient long-temps fous les ondes sans respiration, & qu'ils resistent à la contrainte qu'ils y souffrent. La rigueur du froid est cause qu'ils jettent quelquesois le fang par la bouche, & qu'ils en meurent, parce qu'ils ont l'estomac trop pressé, en ce qu'ils font contraints de retenir trop long-temps leur haleine fous l'eau; outre que le froid excessif qu'ils endurent engendre le flux de fang. Ils ont naturellement les cheveux noirs; mais la fatigue les fait changer de couleur : ils deviennent semblables aux poils de loups marins. L'écume de la mer se fige, & s'attache tellement fur leurs épaules, qu'ils ressemblent plûtôt à des monftres qu'à des hommes. Les Efpagnols ont fait perir par le travail de cette pêche tous les Peuples de Lucayos, qui etoient les plus adroits à cet exercice, & les plus experimentez. Voilà pourquoi ils vendoient chaque Indien de cette Contrée cinquante, & jusqu'à cent écus. Les Lucayens ont une adresse merveilleuse pour nâger & E 3 pour

pour se plonger sous l'eau: on emploioit aussi à cette pêche ceux des autres Provinces, que l'on pouvoit prendre, & l'on en a fait perir une infinité.

# 

## Du Fleuve Tuya-pari.

ETTE Province est arrosée par le Fleuve Yuya-pari dont la fource en est éloignée de deux cens lieuës. Un Capitaine Espagnol eut le courage de remonter ce Fleuve pour penetrer plus avant dans le Pays, & pour y faire de plus grands ravages. Il massacra sur sa route une infinité de monde; il en fit perir plusieurs par le fer & par le feu; il désola des familles entieres, qui vivoient paisiblement dans leurs maisons, & qui ne pensoient à rien moins. Aprés avoir fait tant de maux, il perit enfin miserablement : ses soldats se détruifirent les uns les autres. Ceux qui vinrent aprés lui, fuccederent à ses cruautez. Ile ravagent encore aujourd'huy tout ce Pays; ils y commettent impunément une infinité de massacres & de brigandages : il semble qu'ils n'entreprennent ces longs voyages que pour précipiter dans les en-fers une infinité d'ames rachetées par le Sang du Fils de Dieu,

Dis

## 

## Du Royaume de Vencuéla.

l'An 1526. le Roy d'Espagne abusé par les artifices de quelques personnes mal - intentionnées, & qui userent de mille détours pour lui cacher les ravages que les Espagnols faisoient dans le nouveau Monde, au grand préjudice de la gloire de Dieu, de la Religion Chrétienne, & du falut des Indiens, donna le Gouvernement du Royaume de Vençuéla, qui est plus grand & plus vaste que toute l'Espagne à certains marchands Flamands, avec une pleine jurisdiction, & un plein pouvoir d'y faire tout ce qu'ils voudroient, & tout ce qu'ils juge-roient à propos. Ils entrerent dans ce beau Royaume avec trois cens hommes; ils y trouverent un Peuple doux, commode & pacifique, tels que le font tous les Indiens, quand on les laisse à leur naturel, & qu'on ne les aigrit pas, par les outrages qu'on leur fait. Ces Flamands étoient encore plus brutaux & plus cruels que les Espagnols dont nous avons parléjusqu'à present: ils surpassoient en ferocité les tygres, les loups & les lions: ils se voyoient en possession & les maîtres de ce beau Royaume, dont on leur avoit abandonné la jurisdiction; ils crurent E 4 qu'ils

qu'ils étoient en pleine liberté d'y faire tout ce qu'ils voudroient, & de contenter leur avarice à quelque prix que ce pût être, & par toutes les voies les plus injuftes. Ils n'avoient d'autres foins que d'amasser des monceaux d'or & d'argent; ils sirent servir à cette sin des moyens abominables, sans respecter ni Dieu ni le Roi: il semble même qu'ils oublierent entierement qu'ils étoient hommes; tant ils parurent sauvages & dénaturez.

C'étoient plûtôt des demons revêtus de la figure humaine: ils se mirent à parcourir ces belles & riches Provinces; ils désolerent en un moment plus de quarante lieuës de Pays; des Vallées fertiles d'une prodigieuse éten-duë, des Bourgs & des Villages entiers qui étoient tout remplis d'or. Le ravage sut si general, qu'ils n'y laisserent pas un homme pour porter aux autres la nouvelle des cruantez qu'ils exerçoient par tout le Royaume : il n'y eut que ceux qui se cacherent dans des cavernes, & dans les entrailles de la terre, qui pûrent échaper à la fureur de ces inhumains, & au tranchant de leurs épées. Ils inventerent même de nouveaux genres de supplices pour les tourmenter, & pour les forcer à se dé-faisir de leur or, en découvrant le lieu où ils l'avoient caché: ils firent perir de la forte trois ou quatre mil-lions de personnes. On pourra voir par l'exposition de quatre ou cinq faits, de quelle maniere ces brutaux se comporterent dans

ce Royaume.

Ils s'emparerent d'abord de celui que l'on regardoit comme le premier de tout le Royaume, & le chargerent de fers pour en tirer de plus grandes sommes: ils vouloient l'obliger par la rigueur des supplices qu'ils lui firent endurer, à leur découvrir les endroits où il avoit caché ses trésors; mais il eut assez de bonheur ou d'adresse pour échaper de leurs mains, & pour s'enfuir fur les montagnes. Ses fujets se rangerent autour de lui, & se cacherent dans des forêts; mais le nombre en étoit trop grand, pour demeurer long-temps cachez. Les Espagnols les poursuivirent à main armée: ils en firent un massacre effroiable. Ceux qu'ils pûrent prendre vifs, furent vendus pour esclaves.

Les Espagnols avant la captivité du Roi, avoient été receus dans toutes ces Provinces avec des chants, des dances, & toutes les marques d'une joie excessive, comme s'ils y fusient venus pour y porter la paix & l'abondance: ils leur donnerent de bon cœur & sans y être forcez, des sommes immenses d'or & d'argent; mais pour toute récompense, ils ne receurent que des coups de lances & d'épées, & ils furent massacrez impitoyablement. Un jour qu'ils vinrent au-devant des Espagnols pour leur faire plus d'honneur, le Capitaine ou le General Flamand,

en fit assembler un grand nombre dans une maison, qu'on égorgea sur le champ, & qu'on mit en pieces: quelques-uns de ces malheureux monterent sur les poutres, pour éviter la fureur des soldats; mais le Gouverneur sit mettre le seu à la maison pour faire perir ces miserables dans les slâmes. Tout le Pays sut bien-tôt desert; car tous ceux qui pûrent éviter la fureur des soldats, se

retirerent dans les montagnes.

Les Espagnols passerent ensuite dans une vafte Province qui est fur les confins de la Province de Sainte-Marthe; ils y trouverent les Indiens, qui vacquoient paifiblement à leurs affaires & à leur negoce. Pendant tout le temps que les Espagnols demeurent dans cette Province, ils y vécurent aux dépens des Indiens, qui les servoient avec autant de zéle & d'empressement, que s'ils leur eussent racheté la vie : ils soussiroient avec une patience incroyable les importunitez des Espagnols, & les mauvais traitemens continuels qu'ils en recevoient. Un feul Espagnol mangeoit en un jour plus de choses qu'il n'eût fallu pour saire subsister toute une famille durant un mois. Les Indiens leur apporterent pour les adoucir une quantité prodigieuse d'or, & plusieurs autres choses de grand prix. Ces Tyrans étant sur le point de partir, pour remer-cier les Indiens de tous les bons offices qu'ils

qu'ils en avoient receus, résolurent de les massacrer tous. Le General Flamand qui étoit heretique, à-ce que l'on a crû depuis; car il n'alloit jamais à la Messe, & il ne permettoit pas que les autres y assistassent : commanda de prendre tous les Indiens avec leurs femmes & leurs enfans, & de les enfermer dans quelque place fort vaste; & capable de les contenir, avec ordre de leur déclarer, que s'ils vouloient racheter leur liberté, celle de leurs femmes & de leurs enfans, il falloit necessairement payer une certaine fomme, à-quoi on les taxa selon le caprice de cet injuste Gouverneur; & pour presser davantage l'execution de ce commandement, ce Barbare défendit de donner à manger à ces pauvres gens, jusqu'à-ce que chacun eût payé la fomme à laquelle il étoit condamné. Plusieurs envoyoient dans leurs maisons pour y trouver la fomme qu'on leur demandoit, afin de se racheter de la servitude le mieux qu'ils pourroient, & afin d'avoir la liberté d'aller chercher dequoi vivre : mais ils n'étoient pas plûtôt fortis des mains de cet avare Gouverneur, qu'il renvoyoit fur le champ des foldats pour les prendre & pour les remettre sous la même servitude dont ils venoient de se racheter avec tant de peine. On les renfermoit dans le même lieu où ils mouroient de faim & de foif: on les obligeoit E 6

par ces rudes traitemens à se racheter le plûtôt qu'il leur étoit possible. Plusieurs furent pris & repris de la forte jusqu'à trois & quatre fois, & contrains de se racheter toûjours avec de grandes fommes. Ceux qui ne purent payer la taxe qu'on leur avoit imposée, demeurerent enfermez dans certe cruelle maison, & ils y perirent de faim & de misere. C'est ainsi que cette Province si riche & si abondante en or, fut desolée dans un moment. Les Espagnols ravagerent une belle & fertile Valée, qui s'étendoit jusqu'à quarante lieuës; ils y brûle. rent un Bourg de mille maisons; ils résolurent d'avancer davantage dans le Pays, pour découvrir un nouveau chemin du Pe. rou; ils se servirent dans ce voyage d'une infinité d'Indiens qu'ils chargerent de chaines & de leur bagage : ceux qui fuccom. boient fous le faix & fous le travail, ils les massacroient sur le champ, ou ils leur coupoient la tête : on partageoit aux autres la charge que portoit celui qui mouroit.

Si l'on vouloit décrire exactement tous les ravages & tous les massacres que les Espagnols firent dans cette Province, en combien d'endroits ils mirent le feu, on épouvanteroit tous les Lecteurs par un recit silamentable, & l'on ne trouveroit nulle créance dans les esprits. Plusieurs autres Teyrans vintent encore après ceux-ci dans cette Province,

pou

pour y chercher de l'or & destrésors sur les traces des autres, qui leur en avoient montré le chemin; mais ils trouverent le Pays si brûlé, si desolé, si ravagé, si desert, quoi-qu'il eût été auparavant tres-peuplé & tres-fertile, qu'ils ne pouvoient assez admirer ls patience des Indiens, & la cruauté des

Espagnols.

Tous ces desordres furent prouvez & manifestez par le Procureur Fiscal du Conseil des Indes. On conferve encore les actes & les procedures qu'ils firent fur cette affaire; mais l'on n'a fait mourir aucun de ces Tyrans pour les maux qu'ils ont faits aux Indiens; en sorte que toutes leurs procedures ont été assez inutiles. Les Ministres qu'on a envoye jusqu'à present dans les Indes pour y administer la justice, n'ont songé qu'à leurs propres interests, & à s'enrichir euxmêmes, sans se mettre beaucoup en peine d'examiner & de punir les crimes de ces Tyrans, qui faisoient tant de maux & tant d'outrages aux malheureux Indiens: ils fe contentent de dire en general, que tels & tels ont commis de grands crimes, & maltraité les Habitans du nouveau Monde; ils ont volé une telle somme sur les revenus du Roy. Quand ils en ont fait des perquisitions vagues & generales, ils s'en tiennent là: mais il faudroit employer des remedes bien plus efficaces pour arrêter le cours de tant

de maux: on ne prend pasmême la peine d'éclaireir & de verifier ces perquifitions; & ils ne donnent pas à leurs procedures & à leurs actes tout le poids & toute l'autorité qu'ils devroient, pour s'acquitter exactement de ce qu'ils doivent à Dieu & au Roi, il faudroit obliger les Tyrans à restituer tout ce qu'ils ont volé; & l'on n'auroit pas de peine à prouver que les Flamans ont enlevé du Royaume de Vençuéla plus de trois millions d'or dans une étenduë de plus de quarante lieuës de pays, qu'ils ont entierement desolé pendant dix-sept ans de sejour qu'ils ont fait dans une Region la plus fertile & la plus abondante qu'il y ait au monde. Ils ont fraudé le Roi de plus de deux millions de ses revenus: ils ne pourront jamais reparer les dommages qu'ils ont faits dans ce beau Pays; car il faudroit pour cela que Dieu refluscitât plusieurs milliers d'hommes qu'ils ont massacrez impitoyablement. Voilà pour ce qui regarde l'interest temporel du Roi, qu'ils ont si mal ménagé: je ne parle point de leurs blasphêmes, de leurs facrileges, & de tant d'outrages qu'ils ont commis contre la MajestéDivine. Le moyen de réparer la perte de tant d'ames qu'ils ont precipitées dans les enfers, sans permettre aux Messionnaires de les instruire. Voilà les fruits de leur avarice detestable, & de leurs impietez. Depuis le moment qu'ils entre-

entrerent dans ce Royaume, ils chargerent en divers temps plusieurs Navires d'une infinité d'Indiens qu'ils conduifirent dans l'Isse de Sainte-Marthe, pour les y vendre comme des esclaves. Une grande partie de ces miserables sut conduite dans la petite Espagne, la Jamaique, & l'Isse de S. Jean: ce nombre montoit pour le moins à un million d'hommes. Le Conseil Royal est bien informé de tous ces desordres, & de toutes ces vexations; il les sçait, & il les dissimule : de même il ferme les yeux pour ne pas voir les brigandages & les cruautez que les Espagnols ont commises sur les Côtes de l'Isle de Sainte-Marthe, & du Royaume de Vencuéla; & cependant si l'on cût voulu y tenir la main, il étoit tres-aisé d'empêcher ces vexations. L'infame avarice de ces Tyrans a été le seul motifqui les a poussé à prendre tant d'Indiens pour les vendre en qualité d'esclaves. Tous les Européans qui ont mis le pied dans l'Amérique avoient la même passion & la même phrenefie: ils arrachoient par force ces panyres Indiens de leurs maisons avec leurs femmes & leurs enfans, qu'ils chargeoient de chaînes, & qu'ils marquoient comme des moutons, pour les distingner; aprés-quoi ils les vendoient comme s'ils eussent été nez esclaves.

Des Provinces de la Terre-ferme, qu'on appelle la Floride.

Rois Tyrans impitoyables entre-rent dans ces Provinces les uns aprés les autres, depuis l'année 1510. tous pouffez du même esprit, & avec les mêmes intentions. Ils commirent les mêmes excés dans tout ce Pays, pour tâcher de se mettre en état par leurs voleries & leurs brigandages d'acheter des charges & des dignitez bien au-dessus de leur condition & de leur état: mais Dieu les punit visiblement; car ils firent tous une fin malheureuse: ils furent abîmez fous les ruines des maifons qu'ils avoient bâties des dépouilles de tant de malheureux, qu'ils avoient ruinez & massacrez. Ils laisserent ces Provinces desolées & desertes en les quittant : ils auroient commis bien d'autres desordres, si Dieu par un juste sugement n'eût avancé la fin de leur vie, & ne les eût châtié dans la Floride, des massacres & des brigandages qu'ils avoient commis dans les autres parties des Indes.

Ceux qui entrerent dans la Floride, y trouverent des Peuples nombreux, fages, bien disciplinez, reglez, de bonnes mœurs: ils commencerent dés leur entrée à jetter la

terreur dans tout le pays, par une infinité de massacres; de sorte que ces pauvres Indiens, qui n'avoient encore rien vû ni rien senti de pareil, se trouverent dans une grande consternation: les Espagnols s'en servoient comme de bêtes de charge pour porter leurs armes, leurs ustancilles, leurs provisions. Les Habitans d'un grand Bourg témoignerent beaucoup de joye à l'arrivée des Espagdols; ils leur firent la meilleure chere du monde, & leur fournirent abondamment dequoi manger pendant le féjour qu'ils y firent; ils leur offrirent même fix cens de leurs hommes les plus forts, pour porter leurs bagages, & pour pancer leurs chevaux. Le General des Espagnols, sans être touché de la courtoifie de ces Indiens, tua leur Chef d'un coup de lance, pour être plus en état de piller ce Peuple, qui ne fongeoit nullement à fe garantir d'un si cruel attentat, ni de toutes les autres cruautez que leur firent des hôtes si brutaux, & qu'ils avoient comblez de bienfaits. Ils tuerent à coups de lances & d'épées tous les Habitans d'un autre Bourg, qui se tenoient sur leurs gardes, & qui s'e-toient mis en devoir de se garantir des hostilitez de ces Tyrans: ils firent passer au fil de l'épée les hommes & les femme, les grands & les petits, les maîtres & les domestiques, fans avoir aucun égard ni à l'âge, ni au fexe, ni

ni à la condition Un Capitaine Espagnol massacra encore dans un autre Village plus de deux cens Indiens; il fit couper le nez & les lévres aux autres, & les renvoya en cet état pour intimider leurs compatriotes par un spectacle si horrible. Ces cruautez retardoient le fruit des Missions que faisoient dans les Indes des hommes Apostoliques, qui n'avoient point de bonnes raisons à dire à ces malheureux pour excufer ces barbaries. On peut conjecturer par cet échantillon quel amour pouvoient avoir ces Indiens pour les Catholiques, & comment ils pouvoient prendre quelque confiance en leurs promefses: Quelle idée pouvoient-ils avoir de Dieu. qu'on leur dépeignoit si bon & si misericordieux? Que pouvoient-ils penser de sa Loi, qu'on leur disoit être si sainte & si juste, quand ils voyoient tous les crimes que commettoient ceux qui faisoient profession de suivre cette Loi? La plûpart de ces scelerats perirent malheureusement sans contrition, & fans le repentir de leurs pechez; & l'on a bien sujet de craindre, quoique la bonté & la misericorde de Dieu soit infinie, qu'il ne les ait condamnez à des fupplices éternels.

# 

## De la Riviere d'argent.

Es Capitaines Espagnols entreprirent plusieurs voyages vers la Riviere d'argent depuis l'année 1502. Ce Pays est d'une tres-vaste étendue, & contient plusieurs grands Royaumes & plufieurs belles Provinces. Les Habitans en font fort raifonnables, & fort humains: ils font affez éloignez des autres Indiens. Voilà pourquoi les Espagnols ont pû les molester impunément, & y exercer leurs brigandages & leurs cruautez accoûtumées: ils ont par tout le même but & la même fin, qui est de s'enrichir, de devenir puissans, & de s'agrandir aux dépens de ces malheureux Indiens, qu'ils dépouillent de leurs richefses, comme si la guerre qu'ils leur font étoit legitime. Ils se servent par tout de la même voye, & des mêmes moyens; ils tuent, ils massacrent, ils pillent, ils desolent les Pays par où ils passent, ils détruisent les Nations pour s'emparer de leur or & de leur argent.

Sur les bords de la Riviere d'argent, ils ont renversé de grandes Provinces & de grands Royaumes: ils ont égorgé une infinité d'Indiens, ils les ont traitez avec tou-

tes les cruautez qu'ils ont pû imaginer; car comme ils étoient fort éloignez de l'Espagne, ils redoutoient moins la puissance du Roi, & croyoient pouvoir commettre tous leurs crimes avec moins de risque, perfuadez que la diftance des lieux les mettoit à couvert de tout. C'est dans l'esperance de l'impunité qu'ils se sont montrez encore plus cruels & plus barbares dans ce Pays. que dans les autres: ils y ont vécu avec une licence extrême, fans se soucier ni des loix ni de la justice. On a rapporté au Conseil des Indes quelques-unes de leurs actions, Un certain Gouverneur ordonna un jour à fes foldats d'entrer dans un Bourg voisin, & d'en massacrer tous les Habitans, s'ils refusoient de leur donner des provisions dont ils avoient besoin pour vivre. Les foldats s'appuyant sur cet ordre, & sur l'au. torité du Gouverneur qui les envoyoit, tue. rent jusqu'à cinq mille de ces malheureux, qui regardant les Espagnols comme leurs ennemis déclarez, n'avoient point voulu s'y confier; ni avoir aucun commerce avec eux: ils fe cachoient, non pas tant pour éviter de leur donner, que pour éviter leurs fureurs & la pointe de leurs épées. D'autres Indiens intimidez par ces cruautez, s'offrirent de bon cœur en grand nombre à les servir. Le Capitaine les appella un jour pour leur donner quelques

ordres; je ne sçai par quel hazard ils tarderent à se presenter devant lui : pour les intimider ce cruel Gouverneur commanda de les livrer à d'autres Indiens qui étoient leurs mortels ennemis: ces malheureux entendant cet Arrest jetterent de grands cris; & conjurerent les larmes aux yeux les Espagnols de les massacrer tous à coups de lances & d'épées, plû-tôt que de leur faire l'affront de les abandonner à la rage de leurs ennemis. Comme ils ne voulurent jamais sortir de la maison où ils étoient, les Espagnols les mirent en pieces les uns aprés les autres : ces pauvres Indiens leur reprochoient leur barbarie, & leur disoient pleins de douleur & de desespoir: Nous fommes venus vous trouver de nôtre plein gré, pour vous offrir nos services, & pour vous rendre tous les bons offices qui dépendoient de nous; & cependant pour récompense de nôtre bonne volonté, vous nous massacrez impitoyablement; nôtre sang qui rejaillit de tous côtez sur les murs de cette maison, sera un témoignage éternel de vôtre cruauté, & demandera vengeance de l'injuste mort que vous nous faites fouffrir. Cette action est effroyable, & il est impossible d'y penser, sans être touché de compassion.

n enlara des longeses pio-

# 

Des grands Royaumes, & des vastes Provinces du Perou.

UN Chef des Espagnols, suivi d'une affez grande quantité de soldats, entra dans ces Royaumes avec le titre de Gouverneur, & avec une bonne intention de s'y enrichir en peu de temps. Il avoit déja montré dans la Terre-ferme ce qu'il sçavoit faire, & dequoi il étoit capable; il se perfectionnoittous les jours dans l'art de voler & de massacrer : c'étoit un homme naturellement impitoyable, fans foi, fans honneur, fans religion, qui ne reconnoissoit point d'autre Divinité que l'or & l'argent,& qui s'abandonnoit à toutes fortes de crimes, pour en amasser à quelque prix que ce fût. Il fit une infinité de maux dans les grandes Provinces du Perou. Il seroit impossible de representer au naturel les persecutions que souffrirent les Habitans de ce riche Royaume, qu'on faisoit mourir par de cruels genres de mort, pour en arracher Por & l'argent qu'ils possedoient.

Ce Capitaine dés les premiers jours de fon entrée dans le Perou, ravagea quelques Villages, & il en enleva des fommes prodigieuses d'or: il passa dans une sse voisine

de ce Royaume. Elle est tres-agreable & tres-fertile; le Peuple y est en tres-grande quantité. Le Prince & les Habitans de cette Isle vinrent au-devant des Espagnols, & les receurent avec beaucoup de joye & de courtoifie. Les Epagnols en fix mois de fejour qu'ils firent dans cette Isle, consumerent tout le grain & toutes les provisions qui yétoient; mais ils découvrirent que les Îndiens avoient caché dans des lieux fouterrains quelque bled, qu'ils conservoient pour les temps de la sterilité, & pour nourrir leurs femmes & leurs enfans dans ces temps difficiles; ils furent contraints d'abandonner ces provisions à la discretion des Espagnols, quis'en emparerent comme d'une chose qui leur appartenoit; & ils réduisirent par-là ces pauvres Insulaires à la derniere neceffité: les Espagnols les abandonnerent peu de temps aprés: mais avant que de partir, ils en tuerent une grande quantité, & emmenerent le reste pour leur servir d'esclaves. Ils commirent toutes sortes d'excés pour défoler cette Isle qu'ils dépeuplerent absolument.

Ils pafferent de-là dans l'Isle de Tumbala, qui est située dans la Terre-ferme; ils en massacrerent tous les Habitans qui tomberent entre leurs mains. Le Peuple épouvanté de cette cruelle boucherie, fuyoit de tous côtez; quoi-qu'ils le fissent seulement

pour éviter la mort, on les accusa de rebel lion envers le Roi d'Espagne. C'étoit une adresse donc ce Tyran se servoit pour faire tomber ces malheureux dans ses filets, & pour les obliger à lui donner tout l'or & tout l'argent qu'ils possedoient; Quand ils lui avoient apporté de grandes sommes, il leur en demandoit encore de plus grandes, resolu de ne leur rien laisser. Après les avoir entierement dépoüillez, alors il leur disoit qu'il les recevoit au nombre des sujets du Roi d'Espagne: il faisoit semblant de les caresser, promettant de les traiter à l'avenir comme ses amis, de ne leur faire jamais la moindre injure. Cet hypocrite disoit qu'il étoit permis & de dépoüiller les Indiens, & de les épouvanter par les menaces qu'il leur faisoit de la colere du Roi d'Espagne: mais il avoit la politique de ne les recevoir au nombre des vassaux du Prince, qu'aprés leur avoir volé tout ce qu'il avoient. Cependant le titre de sujets du Roi ne les mettoit pas à couvert pour l'avenir de ses infultes & de ses brigandages.

Le Roi & le fouverain Empereur de tous ces Royaumes, qui se nommoit Ataliba, menant avec lui des troupes innombrables de gens nuds, & qui se servoient d'armes ridicules, ne connoissant pas la force des épées & des lances Espagnoles, ni des che-vaux dont ces Indiens n'avoient aucun usage;

Ata-

Ataliba s'avança avec ses troupes jusqu'au lieu où étoient les Espagnols : Où sont-ils? disoit-il fierement ; je ne les quitterai point jusqu'à-ce qu'ils m'ayent rendu raison de mes sujets qu'ils ontégorgez; de mes Bourgs qu'ils ont réduits en cendre; de mes richefses qu'ils ont enlevées. Les Espagnols en bel ordre, & bien armez vinrent au-devant de ce Prince, & firent un horrible massacre de ses foldats; ils s'emparent de la personne du Roi que ses sujets portoient sur les épaules dans un Brancard. Se voyant pris, il commença à traiter avec eux de fa rançon, & promit de leur donner quatre millions d'écus : ils promirent de le mettre en liberté pour cette fomme; mais ils ne lui tinrent point parole: ils l'obligerent de rassembler tout son Peuple. Ces Indiens pour obéiraux ordres du Prince, viennent en foule. Ce Roi avoit tant d'autorité sur l'esprit de ses sujets, qu'il se vantoit que les feuilles des arbres dans les forêts n'osoient se mouvoir que par ses ordres : Je fuis vôtre captif, dit-il, aux Espagnols, & il ne dépend que de vous de me faire mourir. Ils tinrent Conseil de Guerre, pour déliberer ent'reux ce qu'ils feroient de ce Prince. Ils résolurent de le brûler à-petit feu; mais un Capitaine un peu plus humain que les autres, dit qu'il falloit ie contenter de l'étrangler, & de le brûler quand

il auroit expiré. Le Roi aiant appris qu'on Pavoit condamné à la mort, disoit : Pourquoi me voulez-vous faire mourir? quel crime ai-je commis à vôtre égard? N'avezvous pas promis de me rendre ma liberté. pourvû que je vous donnafle tout l'or à quoi vous m'avez condamné? Ne vous ai-je pas donné une plus grande fomme que celle que vous m'aviez demandée? Mais fi vous avez résolu de me faire mourir, au moins envoyez-moi au Roi d'Espagne. Toutes ces plaintes, tous ces reproches, & toutes ces protestations ne les empêcherent pas de le brûler. Il est aifé à voir que les Espagnols n'avoient nul droit de faire une guerre si cruelle à ce Prince, & delle traiter avec tant d'inhumanité. La captivité de ce Rois la Sentence de mort que l'on prononça contre lui; la cruauté avec laquelle ils la mirent en execution, aprés en avoir extorqué de fi grands tréfors: tout cela marque aflez le genie de ces Tyrans, & les injustices qu'ils commettoient contre les Princes & les Peuples du nouveau Monde.

Pai une Lettre d'un Religieux de l'Ordre de faint François écrite au Roi de Caftille, par laquelle en peut voir de quelle maniere les Espagnols se comportoient envers les Indiens, et les traitemens qu'ils leur faisoient. Voici dans quels termes cette Lettre est conçue: Moi, Frere Marc de Xhoia,

de l'Ordre de faint François, General de tous les Religieux du même Ordre, qui font dans le Perou, & qui suis venu en ce Pays avec les premiers Espagnols qui y sont entrez; je rends témoignage des choses que j'ai vues de mes propres yeux, & des traitemens que l'on a fait aux Peuples de ce nouveau Monde. Je suis témoin oculaire, & j'ai une connoissance certaine du naturel & des mœurs des Habitans du Perou: c'est une Nation douce, commode & pacifique; elle a beaucoup de tendresse & d'égards pour les Espagnols: je les ai vû leur donner avec joie de grandes somme d'or & d'argent, & des perles d'un tres-grand prix, & leur rendre avec docilité tous les services qu'ils en vouloient exiger. Les Indiens ne leur ont fait la guerre, & ne se sont mis en état de se défendre, qu'aprés en avoir receu tous les outrages imaginables; & qu'aprés y avoir été forcez contre leur naturel, par les injures qu'ils en avoient receues. Ils ont donné aux Espagnols autant d'hommes & de femmes qu'ils en avoient besoin pour le service domestique: & aprés les avoir receu dans leurs Bourgs & dans leurs Villages avec tous les honneurs dont ils ont pû s'aviser, ils leur out encore fourni abondamment toutes les

choses necessaires pour vivre. Je suis encore témoin que les Espagnols, sans que les Indiens leur en ayent donné le

moindre sujet, se sont saissis de leur grand Cacyque Ataliba, dés le moment qu'ils sont entrez dans le Pays; & qu'ils l'ont brûlé aprés en avoir receu quatre millions d'or, & aprés avoir enlevé sans aucune refistance des sommes immenses de sa Province. Ils ont fait souffrir le même supplice à Cochilimaca fon Capitaine general, qui étoit venu amiablement trouver les Espagnols avec plusieurs autres Grands du Perou. Le même malheur arriva peu de jours aprés à un grand Seigneur de la Province de Quitonia, que les Espagnols brûlerent aussi, sans qu'il leur eut donné jamais aucun sujet de le traiter si cruellement. Ils brûlerent encore avec la même barbarie, & la même injustice Schapera Prince des Canaries. Ils brûlerent les pieds d'Aluis, qui étoit le premier & le plus grand de tous les Seigneurs de la Province de Quitonia, & lui firent souffrir une infinité d'autres tourmens, pour l'obliger à déclarer où étoient les tréfors d'Ataliba, ce qu'il ignoroit absolument, comme on le reconnut évidemment dans la suite. Les Espagnols condamnerent au même supplice du feu Cocopagaganga, Chef des Provinces de Quitonia, lequel s'étant lassé vaincre aux prieres de Sebastien Banalcaçar Capitaine Espagnol, étoit venu comme ami se rendre aux Espagnols, sur la parole de ce Capitaine, qui

qui lui promit qu'on ne lui feroit aucun mal; mais cependant on le brûla tout vif avec plusieurs Cacyques: & j'ai appris que l'intention des Espagnols étoit de ne faire grace à qui que ce soit dans tout le Pays.

l'affirme encore d'avoir vû de mes propres yeux les Espagnols couper le nez, les mains, les oreilles en divers endroits, aux Indiens & aux Indiennes, fans aucun motif, & seulement pour faire du mal de sangfroid, & par une barbarie qui ne peut point trouver d'excuse. J'ai vû les Espagnols lâcher des chiens affamez & furieux contre des Indiens pour les mettre en pieces, & pour les devorer; & je les ai vû mettre le feur dans un si grand nombre de Bourgs & de Villages, qu'il est impossible de les compter. Il est encore certain qu'ils arrachoient les enfans des bras de leurs nourrices, & qu'ils les jettoient à tours de bras le plus loin qu'ils pouvoient pour se divertir par un jeu si barbare. J'ai été souvent le té-moin de plusieurs autres cruautez de cette nature, qui me remplissoient d'horreur, & dont j'étois épouvanté ; mais il feroit trop long & trop ennuyeux de les raconter en détail.

Je proteste que les Espagnols ayant assemblé dans trois vastes maisons, le plus grand nombre d'Indiens qu'ils pûrent, ils y mirent le feu, & les brûlerent tous

vifs fans aucun sujet, & sans en avoir reeeu la moindre injure. Il arriva qu'un Prêtre nommé Ocana se mit en devoir de retirer du milieu des slammes un jeune ensant:
mais un Espagnol qui le vit le lui enleva, & le jetta sur le champ dans le seu,
où il sut réduit en cendres avec les autres.
Cet Espagnol le même jour qu'il commit
une action si noire & si detestable, retournant au camp, mourut de mort sibite en
chemin: je sus d'avis qu'on n'enterreroit

point fon cadavre.

J'ai vû les Espagnols envoyer des Députez aux Cacyques, & aux principaux des Indiens, pour les engager à venir les trouver en toute confiance, leur promettant leur secours envers le Roi d'Espagne; mais dés aussi-tôt qu'ils étoient arrivez sur la bonne foi des promesses qu'on leur avoit fait, ils les brûloient impitoiablement, fans antre forme de procés : j'en vis brûler en ma presence deux des plus illustres & des plus confiderables; l'un à Andonia, & l'autre à Tumbala. Ce fut en vain que je fis tous mes efforts pour les dérober aux flammes, & pour les arracher de leurs mains parricides; mes discours & mes exhortations furent entierement inutiles : je puis dire en conscience, & selon Dieu, autant que je l'ay pû conneître par une longue experience, que les Habitans du Perou n'ont

jamais excité aucuns deserdres, ni aucune rebellion & qu'ils n'ont jamais fait le moindre tort aux Espagnols qui les traitoient si inhumainement; & quelques tourmens qu'on leur ait fait foufrir, ils ne se sont jamais mis en de-voit de s'en vanger. Ils ont mieux aimé mourir, voyant que les Espagnols les trompoient toûjours, qu'ils ne gardoient point les paroles qu'ils leur avoient données, qu'ils les traitoient si tyranniquement, contre le droit & l'équité, qu'ils leur faisoient toutes sortes d'outrages, ils ont mieux aimé mourir, que de soussirir éternellement de si grandes miferes.

l'ai appris par les Relations des Indiens, qu'il y a encore beaucoup plus d'or cáché parmi-eux , qu'ils n'en ont découvert jusqu'à maintenant : les mauvais traitemens, & les cruautez des Espagnols les ont empêché de leur en donner connoissance; & ils sont résolus de ne les point découvrir, tandis que l'on commettra à leur égard de fi grandes injustices, & qu'on les traitera fi tyranniquement : ils fe résoudront plû-tôt à mourir aussi-bien que leurs autres Compatriotes, à qui l'on a arraché la vie si inhumainement. Les outrages que l'on fait à ces pauvres Indiens sont des pechez tres-énormes envers Dieu; ils sont contre les interests & le service du Roi : on lui a volé dans le Perou plus de trésors qu'il n'en cût fallu pour nourrir tous les Peu-

ples de Castille.

Tout ce que je viens de rapporter est tiré de la Lettre de ce Religieux, & a été confirmé par l'atteffation de l'Evêque du Mexique. Il n'y a rien dans tout ce recit dont il n'ait été témoin oculaire; car il a parcouru pendant l'espace de neuf ou dix ans quatre-vingt ou cent lieuës de ce Pays, dans le temps qu'on n'y voyoit encore qu'un petit nombre d'Espagnols: mais dés le moment qu'on eût appris en Espagne que ce nouveau Monde étoit rempli d'or, il en vint tout d'un coup quatre ou cinq mille per lonnes, qui se répandirent par ces belles Provinces, & qui en occuperent cinq ou fix cens lieuës de Pays: ils l'ont entierement désolé, & ils y ont commis tous les crimes, tous les desordres & tous les brigandages dont on a parlé ci-deslius. Ils y ont fait perir beaucoup plus de monde que ce Religieux n'en marque dans fa Lettre; fans craindre Dieu, fans respecter le Roi, fans aucun sentiment de compassion, ils ont presque détruit la moitié du genre humain; ils ont égorgé dans les Provinces du Perou feulement plus de quarante millions de personnes.

Peu de jours aprés ils tuerent à coups de traits faits de roseaux, une grande Reine, femme du Prince Elingue, qui gouverne encore maintenant ces Province en qualité de Roi. Les Espagnols firent tout ce qu'ils pûrent pour se saisir de la personne de ce Prince ; il n'épargnerent ni ruses, ni artifices: c'est ce qui l'obligea à se revolter; & depuis ce temps-là il est toûjours demeuré rebelle. Ils prirent la Reine son épouse contre le droit & l'équité: on disoit même alors qu'elle étoit grosse; ils la massacrerent seulement pour causer de la douleur à son mari, qui l'aimoit avec beaucoup de tendresse. Si l'on racontoit tous les massacres que les Espagnols ont commis dans le Perou, on seroit épouvanté de ce recit; & l'on en pourroit conter un si grand nombre, que la chose paroîtroit absolument incrovable, & contre toute vray-femblance

# 

# Du nouveau Royaume de Grenade.

I N grand nombre d'Espagnols partirent de Veneçuéla, de l'Isle de Sainte-Marthe & de Carthagene l'an 1536. pour aller à la découverte du Perou. Piusieurs même passerent encore plus avant, & allerent trois cens lieues au -delà de Sainte-Marthe & de Carthagene, pour découvrir ces Terres admirables, si peuplées, & si fertiles: elles sont remplies de gens doux & commodes. On y trouve en abondance de l'or

& des pierres precieuses, mais principalement des émeraudes: ils donnerent à ce Royaume le nom de nouvelle Grenade; parce que le Capitaine qui y aborda le premier, étoit originaire de Grenade. Ceux qui l'accompagnoient étoient tres-cruels, & de grands scelerats; ils répandoient sans scrupule & sans remords le sang humain: ils étoient depuis long-temps accoûtumez à toutes sortes de crimes; & il n'y a point lieu de s'étonner qu'ils en ayent tant commis dans cette nouvelle Grenade, & qu'ils se soient abandonnez à tant d'abominations: je n'en rapporterai que quelques-unes, dautant qu'un recit exact de ces cruautez causeroit trop d'horreur à ceux qui liroient cette Histoire.

Un certain Gouverneur ne pouvant avoir sa part du butin que faisoit celui qui ravageoit impunément ce nouveau Royaume de Grenade, quoi-qu'il eût bien souhaité de seconder dans les massacres & dans les brigandages qu'il y commettoit; au desespoir de voir qu'une si belle proye lui échapâti pour se consoler en quelque maniere, & pour se vanger de l'autre, il sit faire des informations authentiques, confirmées par les suffirages de plusieurs témoins, asin de mettre en évidence toutes les vexations, les meurtres, les cruautez que ce tyran exerçoit dans la nouvelle Grenade: ces informations on

été

été lûës dans le Conseil des Indes, où on les peut voir encore aujourd'hui, parce qu'on

les y a conservées jusqu'à maintenant. Les témoins déposent dans ces informations, que ces nouveaux Royaumes jouissoient d'une paix profonde avant que les Européans y eussient mis le pied; qu'ils rendirent d'abord mille bons offices aux Espagnols; qu'ils vivoient de leur travail & des biens que leur donnoit la terre qu'ils cultivoient; qu'ils donnerent aux Espagnols des sommes prodigieuses d'or, & une tresgrande quantité de pierres precieuses, & entr'autres des émeraudes; qu'ils leur apportoient de bon cœur tout ce qu'ils avoient de plus considerable dans leurs Villes, dont les Espagnols s'étoient divisé entr'eux la domination, aprés en avoir fait le parta-ge: car c'étoit le moyen d'arriver plus aisément à leur but, qui est d'amasser le plus d'or qu'il leur est possible.

Depuis que les Indiens surent asservis

sous la tyrannie des Espagnols. Le premier Capitaine, qui étoit comme le General de tous les autres, se saissit de la personne du Roi, & de tout le Pays, & le retint prisonnier durant l'espace de fix ou sept mois, sans qu'il eût aucun sujet de lui faire cette vio-lence: il lui demandoit tous les jours de l'or-& des émeraudes. Ce Roi qui se nommoit Bogata, faisi de crainte, promit au Gene-

ral Espagnol de lui livrer toute la vaisselle d'or qu'il possedoit, esperant par ce moyen échaper des mains de son Tyran; il envoya dans fa maison un grand nombre d'Indiens, pour en apporter ces precieux meubles. Il donna à plufieurs reprifes à l'Espagnol une grande quantité d'or & d'émeraudes. Les Espagnols qui n'étoient pas encore contents, menaçoient de le tuer. Le General commanda qu'on amenât ce pauvre Roien sa presence, pour le juger. Voilà comme ces Tyrans traitent les personnes les plus illustres du nouveau Monde. Ce fier General porte la Sentence contre le Prince, & le condamne à d'horribles tourmens, s'il ne fait apporter fur le champ tout l'or qu'il possède: les ministres du Tyranse jet. tent sur le Roi, ils l'étendent nud à terre, ils font découler sur son ventre à nud de la poix-réfine bouillante; ils lui mettent les pieds dans le feu, & lui attachent le cou à un pieu fiché en terre; deux bourreaux lui tenoient les deux bras : le Tyran qui venoit de temps en temps le confiderer pen-dant que le supplice duroit, menaçoit de lui arracher la vie, s'il ne se dépêchoit de livrer tout fon or. La divine Providence, pour montrer l'horreur qu'elle avoit de ses cruautez, permit que la Ville où elles se commettoient sût devorée dans un moment par le feu. Les autres Espagnols voulant imiter

leur General, & marcher sur ses traces, ne sçachant point d'autre métier que celui de de tourmenter les Indiens & de les mettre en pieces, commirent les mêmes crimes en divers endroits de ce Royaume: ils firent fouffrir d'horribles tourmens à plufieurs Cacyques & à tous leurs sujets, qui s'étoient trop imprudemment fiez aux promesses & aux belles paroles des Espagnols, à qui ils avoient donné de prodigieuses sommes d'or, & une tres-grande quantité d'émeraudes. Mais des presens d'un si grand prix ne furent pas capables d'amollir ces inhumains, & de les rendre plus traitables envers leurs Bienfaiteurs. Ils ne les tourmentoient de la sorte que pour les obliger à leur apporter une plus grande quantité d'or & de pierreries; c'est par ce motif qu'ils ont brûlé à-petit feu tous les grands Seigneurs du Pays. Une grande multitude d'Indiens vinrent un jour trouver les Espagnols avec beaucoup d'humilité & de simplicité, comme c'est leur coûtume, pour leur offrir leurs services, croyant qu'ils n'avoient rien à craindre, & qu'ils étoient en seûreté. Un Capitaine commanda de les faire tous massacrer pendant qu'ils dormoient, accablez de lassitude & de travail. Il fit commettre ce massacre, dans l'intention de jetter la terreur & l'épouvante par tout le Pays, & pour obliger tous les Habitans, par l'hor-

l'horreur d'un si triste spectacle, à donner tout leur or aux Espagnols. Leur General les obligea de jurer combien chacun d'eux avoit fait mourir de Cacyques & d'Indiens, & combien ils en avoient encore pour les fervir: on les fit tous dans le même moment conduire fur la Place publique, & on y coupa le cou à quatre ou cinq cens personnes. Plufieurs témoins ont déposé que ce Capitaine fit couper les mains & le nez à plusieurs hommes, & à plusieurs femmes, & qu'il exerça en leur endroit des cruautez inouies. Il députa dans la Province de Bogata, pour s'informer qui avoit succedé au Prince qu'il avoit fait si inhumainement massacrer. Ceux qu'il envoya pour faire cette découverte prirent le plus grand nombre qu'ils pûrent d'Indiens; ceux qui ne pouvoient nommer le Successeur du défunt, on les maltraitoit, & on leur coupoit les bras & les jambes; on exposoit les autres à des chiens affamez, qui les déchiroient, & qui les mettoient en pieces. Ils firent mourir de la forte plusieurs Indiens, aprés leur avoir fait une infinité d'outrages.

Ils fe jetterent au milieu de la nuit sur un grand nombre de Cacyques & d'illustres Indiens, qui croyoient être en seûreté; car on les avoit asseuré qu'ils n'avoient rien à craindre, & qu'ils ne recevroient aucune insulte ni aucun dommage de la part des

Espa-

Espagnols. Ces innocens Indiens se fiant fur de si belles promesses, descendirent des montagnes, où ils s'étoient cachez, pour venir dans les Villes, sans aucune apprehension, & fans soupçonner qu'on avoit quelque mauvais dessein contreux: on coupa les mains & les bras à tous ceux que l'on pût attrapper, & on leur faisoit entendre qu'on les châtioit de ce qu'ils n'avoient pû nommer le Successeur de leur Roi. Une autrefois le Capitaine envoya dans une Ville une grande quantité de foldats, pour faire la guerre aux Habitans, parce qu'ils ne lui avoient point envoyé une corbeille pleine d'or qu'il leur avoit demandée: ils firent mille outrages à ces pauvres gens, & ils en massacrerent une infinité. Ces inhumains couperent le nez & les mains aux hommes & aux femmes; ils firent devorer les autres par des chiens accoûtumez à senourrir de chair humaine.

Les Peuples d'une certaine Province voyant qu'on avoit fait mourir à-petit feu cinq ou fix de leurs principaux, épouvantez d'un si horrible spectacle, se retirerent fur les montagnes, pour se garantir de la rage des Espagnols. Ils étoient environ cinq ou fix mille Indiens: le Capitaine Espagnol envoye une troupe de foldats pour les poursuivre, & pour les châtier comme des rebellos. On a de la peine à trouver

sur quel droit ils prenoient l'autorité de châtier des gens nez libres, & qui ne dépendoient point d'eux en quoi que ce soit. Les Espagnols étant parvenus à cette montagne, se jettent sur ces pauvres Indiens nuds & desarmez; ils les attaquent avec une furie pareille à celle des loups & des lions, qui se préparent à devorer un troupeau de moutons: ils étoient si las & si fatiguez à force de tuer ces miserables, qu'ils étoient obligez de se reposer pour prendre haleine, & pour recommencer le massacre avec plus de vigueur. Pour abreger leurs peines, ils precipiterent la plus grande partie de ces malheureux du haut de cette montagne, qui étoit fort élevée. Dés témoins oculaires ont déposé qu'ils virent plus de sept cens de ces pauvres Indiens tomber tout à la fois dans le précipice, & que c'étoit comme une nuée: ils se fracasserent tous les membres, & perirent tous d'une maniere si douloureuse & si cruelle.

Les Espagnols pour pousser à-bout leur barbarie, chercherent dans tous les coins reculez de la montagne, & ne firent grace à aucun Indien; ils passerent au fil de l'épée tous ceux qu'ils pûrent attraper; aprés leur avoir fait plusieurs blessures, ils les jettoient du haut de la montagne en bas. Non-contens de ces inhumanitez, ils enfermerent dans une maison de paille quelques Indiens

& quelques Indiennes, qu'on avoit réservé pour s'en servir, & pour en faire des esclaves: ils mirent le feu à cette maison, & brûlerent tous ces malheureux. Ils allerent encore dans la Ville de Cola, où ils prirent une grande quantité de Peuples, avec quinze ou vingt des principaux; ils les exposerent aux chiens pour en être devorez; ils couperent les pieds & les mains aux hommes & aux femmes; ils attachoient ces triftes dépouilles à des perches, afin que tout le monde les vît, & que l'idée d'un si horrible spectacle jettåt l'épouvante par-tout.

Les ravages & les cruautez que ces furieux exerçent dans ce nouveau Royaume de Grenade, sont si grandes, que si le Roi d'Espagne n'y remedie, & ne met des bornes à leur avarice démesurée, & à cette soif insatiable de l'or, tout ce Royaume perira en peu de temps; la Terre demeurera inculte & en friche, quand on aura fait mou-

rir tous les Habitans.

Dans l'espace de deux ou trois années depuis que ce Royaume fut découvert, ils mirent à mort tous les Peuples qui l'habitoient, sans craindre ni Dieu ni les hommes, ni fans aucun sentiment de compassion, en voyant couler tant de fang humain; on n'y trouvoit plus personne aprés tous ces massacres. Il y a encore plusieurs belles & vastes Provinces voisines de la nouvelle

Grea

Grenade, que l'on appelle Popoyan, & Cali, dont l'étendue est de plus de cinquante lieues; ils les ont détruites & desolées comme les autres; ils vont commis tant de maffacres, que ce Pays, qui étoit tres-peuplé, est aujourd'hui entierement vuide d'Habitans. Ceux qui en sont retournez, disent des choses si horribles du procedédes Espagnols, qu'on ne peut entendre ces recits, fans être penetré de douleur & de compaffion: ils ont ruiné defonds en comble pluheurs belles Villes de ces Provinces, qui font maintenant ensevelies sous la cendre: à-peine voit-on quelques mazures dans ces Villes, qui comprenoient plus de deux mille maisons; on parcourt cinquante lieues d'un Pays qui étoit rempli de Villages, de Bourgs, de Villes, dont on ne voit pas feu-

lement les vestiges.

Plusieurs Espagnols vinrent du Perou par la Province de Quitonia dans la nouvelle Grenade & à Popoyan: d'autres passerent à Cali par Carthagene & Vraba. Ils se joignirent tous pour le même dessein, & pour enlever toutes les richesses d'un Pays de plus de six cens lieues d'étendue, dont ils exterminerent tous les Habitans, aprés les avoir ruïnez. Quand la guerre su terminée, les Espagnols prirent à leur service plusieurs Indiens qu'ils avoient réservez pour en faire des esclaves; & asin de les in-

intimider, ils faisoient couper la tête en leur presence à quelques-uns de leurs compagnons, & leur disoient: Si vous ne nous servez avec fidelité, on vous fera le même traitement. Les Lecteurs n'auront pas de peine à comprendre, par le recit de tant d'actions si barbares, avec quelle inhumanité les Espagnols se comportent envers les Peuples du nouveau Monde. Els nourrifsent de chair humaine des chiens furieux, pour les accoûtumer à devorer les hommes, & à les mettre en pieces pour les manger: ils conduisent toûjours ces chiens avec eux dans tous leurs voyages, & ils tuent impitoyablement des Indiens pour nourrir ces bêtes feroces: ils fe disent les uns aux autres: Donnez-moi un quartier de cet Indien, pour en faire curée à mon chien, & quand j'aurai tué quelque Indien, je vous rendrai la pareille. Ils vont dés le matin à la chasse avec leurs chiens. Quand on leur demande à leur retour, fi la chasse a été heureuse, ils répondent conformément au fuccés: Je suis content, disent-ils quelquefois; mes chiens ont égorgé quinze ou vingt de ces miserables; il semble qu'ils parlent de loups ou de sangliers. Peut-on rien imaginer de plus cruel ou de plus horrible? Toutes ces inhumanitez ont été prouvées & averées par les perquifitions exactes qu'on en afait, & qui ont été portées au Conseil Mais des Indes.

Mais je n'en parlerai pas davantage, jusqu'à-ce que nous ayons des nouvelles d'au-tres plus grandes horreurs, si toutefois il est possible d'en commettre de plus grandes. Ce qui est de plus déplorable, c'est que les Espagnols ne se sont point mis en peine de parler à ces Peuples des Mysteres de nôtre Religion: ils les regardoient comme des chiens, ou comme des bêtes feroces: ils défendaient même aux Religieux & aux Missionnaires de les instruire; ils leur faisoient mille persecutions & mille facheuses affaires pour les empêcher de prêcher l'Evangile à ces pauvres gens, qui le souhaitoient àvec un empressement extrême; parce qu'ils croyoient que la conversion de ces Peuples étoit un obstacle à leur avarice, & qu'elle les empêcheroit de tirer du nouveau Monde tout l'or qu'ils fouhaitoient. Si-bien que ces malheureux font demeurez dans leur ancienne ignorance: ils ne sçavent point encore si Dieu est de bois, ou de pierre, ou de cuivre, si l'on en excepte les Peuples de la nou-velle Espagne, qui n'est qu'une petite par-tie de l'Amérique, où ces Religieux ont exercé leurs fonctions, & où ils ont déployé leur zéle avec plus de liberté. Dans les autres Provinces les Indiens perissent sans Baptême & sans Sacremens; & personne ne se met en peine de les instruire, comme

OF

on le pourra voir par une Lettre authentique d'un Evêque de ce Pays-là, qui s'exprime en ces termes:

Moi, Frere Barthelemi de Las-Cafas, Religieux de l'Ordre de faint Dominique, souhaitant d'être renvoyé des Indes, je me suis transporté en cette Cour, pour y exposer l'état pitoyable où les Indiens sont réduits; par le zéle que Dieu m'inspire pour des ames qu'il a rachetées de son Sang : je fouhaite qu'elles connoissent leur Createur, & qu'elles embrassent sa loi pour être sauvées. J'ai aussi une compassion extréme pour la Castille, ma Patrie; je crains beaucoup que Dieu ne la détruise de fond en comble, à cause des crimes énormes que commettent contre Dieu, le Roi & le prochain, ceux qui en fortent pour aller dans les Indes. Je ne doute point que plusieurs illustres Personnages de la Cour, qui ont un veritable zéle pour le salut des ames, ne soient infiniment touchez des calamitez & des maux que fouffrent tant de malheureux dans le nouveau Monde, qui sont abandonnez à la fureur des soldats Espagnols. Quoi-que j'eusse résolu il ya fort long-temps d'en faire une Relation exacte; j'en ai toûjours été empêché par les occupations continuelles dont j'ai été accablé jusqu'à maintenant : Mais enfin j'ai executé ce projet à Valence le 8. Decembre, Pan

l'an 1542. On pourra voir dans cet Ecrit un abregé des violences, de la tyrannie, des persecutions, des voleries, des massacres, des brigandages, des desolations que les Espagnols exercent dans les Indes, & dans toutes les parties de l'Amérique où ils se sont répandus: Ces calamitez & ces desordres sont montez à un point qu'ils passent toute creance; & cela est d'autant plus surprenant, que par tout ailleurs les Espagnols font beaucoup moins feroces & moins cruels. Les Peuples du Mexique, & leurs voisins sont beaucoup mieux traitez que les autres. Personne n'oseroit y faire ouvertement le moindre mal à aucun Indien : il est vrai qu'on en exige d'immentes tributs; mais au moins la justice s'y observe, & les Peuples y sont à couvert des insultes & des outrages des plus puissans. J'ai une ferme esperance que nôtre illustre Seigneur, l'Empereur Charles-Quint, nôtre Prince & Roi d'Espagne, qui commence à prendre connoissance des mauvais traitemens que les Espagnols font aux Indiens . & des défordres qui s'y commettent, entreprendra la protection de ces malheureuses Nations, qui sont persecutées contre sa volonté, & contre la volonté de Dieu. Jusqu'ici on a caché à ce Prince avec autant d'artifice & d'adresse, que de malice, tous les maux qu'on a fait fouffrir à ces Peuples nouvel-

vellement découverts. Ce sage Empereur, à qui Dieu a donné le Gouvernement de ces valtes Regions, ne manquera pas de donner des ordres efficaces pour faire cesser les perfecutions, par le zéle fincere qu'il a pour la justice. Que Dieu conserve cet illustre Empereur dans toute sa gloire, & dans ses grandes prosperitez, pour le falut de son ame, & pour la conservation de

l'Eglise Amen. Up en l'ol best estages

Aprés que j'eus écrit toutes ces choses. on publia l'année d'aprés dans la Ville de Madere certaines Loix & certaines Constitutions que sa Majesté sità Barcelone l'an 1542. au mois de Decembre. Ces Conftitutions remedicient, selon l'urgente neceffité des choses, aux desordres qui se commettoient alors avec tant d'infolence contre Dieu & contre le prochain, à la destruction & à la desolation entiere du nouveau Monde. Pour faire ces Loix si sages, sa Majesté sit assembler plusieurs personnes illustres par leur qualité & par leur sçavoir, & douées d'une grande pieté, qui agiterent ces importantes questions durant plusieurs Séances à Valladolid. Enfin d'un commun consentement de toute l'Assemblée, on ratifia certaines propolitions qui furent publices, & qui font conformes aux regles de Jefus-Christ, dautant que ceux qui composoient cette celebre Assemblée n'avoient

point de part aux outrages qu'on avoit fait aux Indiens: ils n'avoient point trempé leurs mains dans leur fang; & ils n'avoient point profité des trésors immenses qu'on leur avoit enlevé avec tant de barbarie, aprés avoir massacré un nombre infini de ces infaocens. L'avarice & la cruatté des Espagnols qui entrerent les premiers dans ce nouveau monde, furent les causes principales des desordres qui s'y commirent.

Depuis que ces Reglemens furent publiez, les protecteurs des Tyrans des Indes, qui avoient encore quelque credit à la Cour, firent faire plusieurs Ordonnances pour envoyer en diverses Provinces des Indes: car ils voyoient avec douleur, qu'on arrêtoit la fureur de leur Tyrannie, & qu'on fermoit la porte à leurs brigandages & à leurs extorfions accoûtumées. Ceux à qui on commit le soin de faire cesser tant de maux, & d'arrêter l'audace des Tyrans, ne se comporterent pas avec la droiture & la fidelité qu'ils devoient à Dieu & à leur Prince; car sçachant bien que les Edits que l'on venoit de faire auroient leur effet, ils firent foûlever le Peuple avant que les Juges qu'on envoyoit dans les Indes y arrivassent pour faire connoitre les volontez du Prince, & pour les executer; de sorte que ces Juges étant arrivez dans le nouveau Monde, prirent l'esprit de ceux qui les envoyoient;

& sans respecter ni Dieu ni les hommes, oubliant les ordres du Roi, & la reverence qu'ils devoient à un si grand Prince, se rangerent du côté des Tyrans, pour avoir part au butin; & se comporterent eux-mêmes avec des cruautez qui passent tout ce qu'on peut imaginer, quoi-qu'ils ne fusient envoyez que pour remedier aux desordres, &

pour arrêter la tyrannie.

Depuis Pan 1542. ils ont fait tant de rapines & tant de violences dans le Perou, qu'on n'en a jamais entendu parler de femblables dans les Indes, ni mêmes dans tout le monde. Ils ne commettent pas ces violences à l'endroit des Indiens seulement, qu'ils ont presque tous exterminez : mais Dieu permet par un juste jugement qu'ils se détruisent les uns les autres par leurs propres armes avec une extrême cruauté. Les autres Peuples de ce nouveau Monde protegez & autorifez par ces rebelles, ont re-fule d'obéir aux ordres de l'Empereur. D'autres faisant semblant d'adresser des Requêtes à sa Majesté, se sont laissez entraîner au torrent, & se sont aussi revoltez; car ils ont bien de la peine à se résoudre de se désaifir des biens qu'ils ont injustement usurpez, ou à relâcher les Indiens qu'ils ont réduit à une dure servitude pour leur servir d'esclaves. A mesure qu'ils cessient de les massacrer, ils augmentent la pesanteur de leurs fers.

fers, & ils leur imposent des loix plus injustes & plus insupportables. Le Roi avec toute son autorité, n'a pû encore jusqu'à maintenant arrêter le cours de ces desordres, parce que tous se sont liguez, les grands aussi-bien que les petits; & que tous se licencient à faire des brigandages conformément à leur pouvoir, les uns plus, les autres moins; les uns publiquement, les autres en cachette. Mais ce qui fait voir l'audace & l'insolence de ces hypocrites, c'est qu'ils sont semblant de ne songer qu'aux interests du Roi, & à procurer la gloire de Dieu; & cependant il est visible qu'ils volent le Roi impunément, & qu'ils deshonorent Dieu & sa Religion, par une conduire si criminelle & si scandaleuse.

Ce qui suit est un fragment de la Lettre d'un particulier, qui a assisté à tous ces voyages, où il raconte ce que les Espagnols ont fait dans les lieux par où il a pasté. Mais comme cette Lettre devoit être envoyée dans d'autres papiers. Celui qui a fait les paquets en a perdu quelques pages, qui contenoient des choses fort remarquables & fort extraordinaires de la conduite des Espagnols. Ce fragment que je vous envoye est détaché du commencement & de la fin de la Lettre: mais comme ce qu'il contient est digne de l'attention du Public; j'ai crû à propos de le faire imprimer, & j'es-

j'espere que vous aurez autant de compas-sion des miseres que les Indiens soussirent, lorsque vous jetterez les yeux sur ce fragment, que vous en avez eu, par le recit plus am-ple que je vous en ai fait; & que par confequent, comme vous êtes fort charitable, vous concevrez un desir ardent de vous opposer & de remedier à tant de maux.

## FRAGMENT.

Le Capitaine ordonna qu'on enchaînât les Indiens, & qu'on les réduifift à une dure fervitude; ce qui fut executé fur le champ: il conduisoit avec lui une troupe infinie d'hommes & de femmes qu'il avoit fait enchainer; de forte que tout le Pays devint desert en peu de temps. On enlevoit impitoyablement aux Indiens tout le fruit de leur récolte; & tout ce qu'ils avoient ramassé pour la subsistance de leur famille, & par ce moyen ils étoient réduits en peu de temps à une extrême necessité: on en trouvoit plusieurs par les chemins, que la faim avoit fait mourir. Il y eut aussi plus de dix mille Indiens de ceux que les Espagnols avoient pris pour porter leurs bagages, qui perirent sur la Côte; carteus ceux qui s'éloignoient du rivage mouroient par la chaleur excessive qu'ils soussiroient en Terre-ferme.

Ce même Chef, marchant sur les pas de

Jean Ampudia, envoyoit devant lui les Indiens qu'il avoit pris dans la Province de Quitonia, afin de découvrir les Villages & les Bourgs qui étoient sur leur passage, & où il pouvoit faire du butin: ces Indiens étoient ses esclaves, ou les esclaves de ses foldats, dont les uns en avoient jusqu'à deux ou trois cens, les autres plus ou moins, selon qu'ils avoient plus ou moins de bagage & de provisions à porter. Ces Indiens retournoient vers leur maître avec ceux qu'ils pouvoient enlever. Dans ces expeditions ils exerçoient toutes sortes de cruautez envers les femmes & les enfans. Ils fe comporterent de la même maniere dans la Province de Quitonia; ils mirent le feu partout, ils brûlerent tous les magafins de bled que les Indiens avoient faits. Pour faire plus de dépit & plus de dommage aux Indiens, ils égorgeoient tous leurs troupeaux sculement pour en avoir le suif & la moële, d'autant que la chair leur étoit inutile : les lndiens amis des Espagnols, & qui les suivoient dans ces voyages, mangeoient le foye de ces troupeaux, c'est un de leurs principaux ra-goûts; & pour leur en fournir, ils faisoient mourir un nombre infini de bétail; ils en tuerent de la forte plus de cent mille pieces, feulement pour en avoir le fuif & le foye; c'est ce qui desola entierement cette Contrée, qui fut entierement déposiillée de bétail par ce massacre si inutile: d'où il arrivoit que les Habitans mouroient de faim & de misere, n'ayant plus aucune ressource. Ils enleverent absolument tous les bleds de la Province de Quitonia; & quoi-que ce Pays en produise en abondance, la di-sette fut si grande, qu'on l'y vendoit dix écus le septier, & un agneau tout autant. Le Capitaine qui conduisoit ces troupes,

étant retourné de la Côte, réfolut de fortir de la Province de Quitonia, & de se join-dre à Jean Ampudia. Pour accomplir ce dessein, il leva plus de deux cens hommes, cavaliers & fantassins, parmi lesquels il y avoit plufieurs Citoyens de la Ville de Quitonia; il leur permit d'emmener avec eux les Cacyques & tous les Indiens qui leur étoient tombez en partage, & d'y en ajoû-ter encore autant d'autres qu'ils voudroient; ce qu'ils firent fur la permission qu'on leur donnoit. Un certain Alphonte Sanchez emmena son Cacyque, nommé Nenuyta avec cent Indiens & leurs femmes. Pierre Cobo l'accompagna avec cent cinquante Indiens & leurs femmes, qui étoient contraintes de traîner leurs enfans aprés elles, de peur qu'ils ne mourussient de faim.

Moran citoyen de Popayan emmena avec lui plus de deux cens personnes : tous les soldats en firent autant chacun selon ses facultez & ses moyens: ils demanderent la per-

G 3

mif-

mission de faire esclaves les Indiens & les Indiennes qu'ils conduisoient; ce qu'on leur accorda, & ce Privilege leur sut continué jusqu'à la mort, quoi-que les Indiens suffent aussi-bien les sujets & les vassaux de sa Majesté, que les Espagnols mêmes.

C'est dans cet équipage que ce Capitaine se retira de la Ville de Quitonia, pour aller prendre possession de celle d'Octaba, qui lui étoit tombée en partage: il demanda cinq cens hommes au Cacyque, pour les mener à la guerre; on les lui livra avec plusieurs autres personnes de marque: il distribua une partie de ces Indiens à ses soldats; il emmena le rette avec lui, les uns chargez de chaînes, les autres chargez de son bagage & de ses provisions : c'étoit un spectacle pitoyable de voir ces pauvres gens attachez avec des cordes. Quand les Espagnols sortirent de Quitonia, ils emmenerent plus de six mille Indiens: à peine de cette grande multitude, vingt personnes retournerent dans leur Patrie. Les fatigues extrêmes, & les chaleurs excessives qu'ils endurerent dans un Pays brûlé des ardeurs du Soleil, les firent perir miserablement.

Dans ce temps-là ce General fit Capitaine d'une Compagnie Alphonse Sanchez: il trouva dans son chemin des ensans & des semmes chargées de provisions qui l'atten-

di-

dirent pour lui faire part de ce qu'ils portoient; mais ce brutal les fit tous maliacrer. Durant cette cruelle expedition, un Espagnol, qui s'étoit mis en devoir de tuer une Indienne, vit que son épée se cassia par la moitié du premier coup qu'il porta à cette pauvre semme; au second coup, il ne lui demeura entre les mains que la garde de son épée; mais ce qu'il y eut de plus surprenant, ce sut que l'Indienne ne sur point blessée des coups qu'il lui porta. Un autre soldat, qui frapoit une Indienne avec un large poignard, eut son poignard cassé de la longueur de quatre doigts au premier coup; & au second, la garde seule lui demeura entre les mains.

Ce fut environ ce temps que le Capitaine dont nous parlons fortit de Quitonia, emmenant avec foi un grand nombre d'Indiens habituez dans cette Ville: il fépara impitoyablement les maris d'avec leurs femmes; il donna les jeunes femmes aux Indiens qu'il emmenoit, laissa les vieilles à ceux qui demeuroient dans la Ville. Une femme le poursuivit à son départ avec de grands cris, le conjurant en répandant un torrent de larmes, de ne point emmener son mari, disant qu'elle étoit chargée de trois enfans, & qu'il lui seroit impossible, si elle étoit privée de son mari, de leur sournir de quoi vivre, & qu'ils mourroient

infailliblement de faim. Le Capitaine la rebuta d'abord avec affez de courroux: elle redoubla ses cris & ses gemissèmens, disant, que ses enfans pressez de la faim, étoient sur le point d'expirer: mais comme elle vit que ses prieres ni ses larmes n'attendrissoent point ce cruel, elle écrasa devant lui avec une pierre la tête de tous ses enfans.

Dans le temps que ce Capitaine arriva dans la Ville de Palo, située dans la Province de Lilia, il trouva le Capitaine Jean de Ampudia, qui l'avoit précedé pour faire la découverte du Pays, & pour y rétablir la paix: il commandoit alors dans cette Ville, qui avoit une Garnison au nom de sa Majesté, & de l'autorité du Marquis François de Piccaro, qui y avoit établi un Conseil de huit Conseillers, lesquels avoient infpection sur tout le Pays, & qui y entretenoient la paix & l'union, par les bons ordres que donnoit Pierre Solano de Quennon. Ayant appris que ce Capitaine étoit entré dans le Pays, il vint lui rendre visite accompagné de plufieurs Habitans & de plufieurs Indiens qui portoient une grande quantité de fruits & de provisions. Plusieurs Indiens du voisinage y vinrent ensuite dans le même dessein, & chargez comme les pre-miers: ils furent suivis des Habitans de Xamundia, de Palonie, de Solimanie, & de Bolonie. Mais comme ils n'apporterent pas

toute la quantité de bled qu'on leur avoit demandée, ce Capitaine envoya une troupe de ses soldats avec plusieurs Indiens, pour chercher ailleurs du grain, avec ordre d'en prendre par - tout où ils en trouveroient. Ils entrerent dans Palonie, & dans Bolonie aprés avoir receu cet ordre; ils y trouverent les Indiens, qui vivoient paifiblement dans leurs maisons: mais les Espagnols & ceux de leur suite, sans respecter le droit de gens & de l'ospitalité, prirent tout le bled, toutes les provisions, tout l'or & tout l'argent qu'ils possedoient ; ils enchaînerent plusieurs de ces pauvres Indiens, pour en faire des esclaves. Ces malheureux voyant les mauvais traitemens qu'on leur faisoit avec tant d'injustices, vinrent trouver le Capitaine, pour le conjurer de leur faire rendre ce qu'on leur avoit enlevé; il n'en voulut rien faire; mais il leur promit que ses gens ne leur seroient aucun mal à l'avenir, & qu'ils n'y reviendroient plus. Cependant au bout de quatre ou cinq jours, les Espagnols retournerent sur nouveaux frais, pour enlever du bled, & se mirent à piller les Indiens comme auparavant: de forte que ces pauvres gens irritez de ce que le Capitaine s'étoit mocqué d'eux, & qu'il n'avoit pas gardé les promesses qu'il leur avoit faites, se souleverent : tout le Pays courut aux armes dans un moment.

Ce tumulte causa dans la fuite de grands desordres, où la Majesté de Dieu, & la Dignité Roiale furent griévement offensées: ce peuple s'enfuit, & tout le Pays demeura entierement abandonné. Ceux qui s'étoient retirez dans les montagnes, en descendoient de temps en temps, pour chercher dequoi vivre : les Indiens le faisoient eux-mêmes la guerre; les plus forts mangeoient les plus foibles. Cette Nation montagnarde est fiere & belliqueufe, & ennemie declarée de ses Voisins. Après ce soûlevement, le General alla dans la Ville d'Ampudia, où on lui fit tous les honneurs dûs son caractere: il se mit ensuite en cheminaccompagné de deux cens hommes fantaffins & cavaliers, pour aller à Lilia, & à Pelinia.

Il envoya ses Capitaines dans tout le Pays d'alentour, pour faire une guerre cruelle aux Indiens: ils mirent le seu à plusieurs maisons; ils pillerent tous ceux qui leur tomberent sous les mains, & ils en massacrerent une tres-grande qu'antité. Ce brigandage & ces massacres durerent plusieurs jours de fuite. Les Seigneurs du Pays pour tâcher d'arrêter le cours de tant de malheurs, & d'amollir ces tigres, leur envoyoient leus sujets avec toutes sortes de provisions & de presens. Les Espagnols allerent peu de jours aprés à Lilia avec tous les Indiens qu'ils avoient pris, sans qu'ils en relâchassent

aucun: ils passerent par Ycea; ils n'y furent pas plûtôt arrivez, qu'ils commencerent à piller les Indiens, & à massacrer tous ceux qu'ils pûrent attrapper: ils mirent le feu dans la plûpart des maisons; les flammes en consumerent dans un moment plus d'une centaine dans un seul Village: ils ne traiterent pas mieux les autres Villes du voisinage, qu'ils appellent Tulilicui. Le Cacyque à la tête d'une grande troupe d'Indiens vint les trouver. Le Capitaine des Espagnols, lui demanda de l'or & à ses sujets: ils répondirent qu'ils n'en avoient pas une grande quantité; mais qu'ils lui donneroient de bon cœur tout ce qu'ils avoient. En cset, ils lui apporterent le peu qu'ils en avoient ramasse. Il leur délivra à tous une espece de quittance signée de sa main, pour leur servir de témoignage de l'or qu'ils lui avoient donné, ajoûtant que tous ceux qui n'avoient point cette quittance, seroient exposez aux chiens, pour en être devorez. Ces pau-vres Indiens épouvantez par ces menaces, lui apporterent avec beaucoup de hâte &t. d'empressement tout ce qu'ils avoient d'or : cenx qui n'en avoient point, se retiroient fur les montagnes, ou dans d'autres Villes pour éviter la mort. Ainsi la Contrée fat privée de la plûpart des Habitans. Il ordonna peu de temps aprés au Cacyque d'en voyer deux Indiens à la Ville d'Agua, prise G 6

fignifier aux Habitans de cette Ville de venir le trouver en toute seûreté, & de lui apporter le plus d'or qu'ils pourroient. Après cet ordre, il alla dans une autre Ville, & dans la même nuit il dépêcha plusieurs Espagnols pour aller se saisir des Peuples de Tulilicui: ils en emmenerent le jour suivant une centaine, hommes & femmes: il retint pour soi & pour ses soldats, les plus robustes, & ceux qu'il jugea les plus propres à porter de grands fardeaux; il en enchaîna une grande partie; il livra les petits en-fans au Cacyque de Tulilicui pour les manger: on voit encore dans fa maifon leurs peaux remplies de cendre. Il passa aprés cette expedition vers les Provinces de Calili, où il se joignit au Capitaine Jean d'Ampudia qui étoit allé par un autre chemin, pour faire une autre découverte: ces deux Capi-taines laisserent dans toutes les Provinces par où ils passerent de grandes marques de leur cruauté. Le Capitaine Ampudia alla dans une certaine Ville, dont le Seigneur nommé Bitacon, avoit creusé de profondes fosses pour en empêcher l'approche, & pour se défendre; deux chevaux y tomberent, celui d'Antoine Redondon, & celui de Marc Marqués, qui y mourut; l'autre échappale danger. Le Capitaine Ampudia irrité de cette perte, & de la ruse des Indiens, ordonna de se saisir de tous ceux que l'on pourroit

attraper: on en prit environ trois cens, que Pon fit jetter dans ces fosses: outre cela on mit le feu à cent maisons. Ils se transporterent dans une Ville fort grande & fort peuplée: ils n'avoient point de truchement pour s'entretenir avec les Indiens; ils en massacrerent une grande quantité à coups de lances & d'épées. Auffi-tôt que ces deux Capitaines fe rencontrent aprés toutes ces expeditions, Ampudia raconta à l'autre de quelle maniere il s'étoit comporté à Bitaconia, & combien il avoit fait jetter d'Indiens dans les fosses qu'ils avoient creusées à l'entrée de leur Ville: l'autre applaudit à tout ce qu'il avoit fait, & lui dit qu'il avoit eu raison d'en user de la sorte. Il ajoûta que de fon côté, il avoit fait perir plus de deux cens Indiens auprés du fleuve Bamba, qui arrose la Province de Quitonia: de forte que ces deux Tyrans firent la guerre en même temps à tout le Pays: ils entrerent ensuite l'un & l'autre dans les Provinces de Birumia, & d'Anzerma, où ils laisserent des marques éternelles de leur cruauté, & de la fureur qui les transportoit: ils envoyerent François Garcia pour piller. Cet homme fit des maux ınfinis aux gens du Pays, qu'il réduifit au desespoir, & à la derniere mendicité. Les Indiens venoient deux à deux, demandant la paix par fignes pour tout le Pays, promet-

tant de leur donner tout ce qu'ils leur demanderoient, de leur livrer leur or & des femmes, pourvûqu'ils voulussent leur donner la vie. Ce cruel Garcia ne leur fit autre réponse, sinon qu'ils se retirassent, qu'il avoit trop bû, & qu'il n'étoit nullement en état de comprendre ce qu'ils lui disoient: il entra dans leur Pays plein de fureur & de rage; il parcourut toute la Province, faifant aux Habitans une guerre à toute outrance, les volant, les dépouillant, les massacrant sans misericorde: il enleva deux mille perfonnes, qu'il fit charger de chaînes, & qui moururent de méfaises dans la cruelle servitude, où on les avoit réduits. Avant que de sortir du Pays, il fit mourir de mort violente cinquante des Habitans.

Aprés avoir rempli cette Contrée de tant d'horreurs, ce Capitaine passa dans la Province de Calili. Si quelqu'un des Indiens qui portoient son bagage succomboit sous le poids & sous la fatigue dans le chemin, on lui passoit l'épée au-travers du corps, pour le faire mourir sur le champ, & pour épouvanter les autres par ces sanglantes expeditions, asin qu'ils ne fissent pas semblant d'être malades pour s'exempter du travail; ils perirent tous de la sorte, parce qu'on ne les ménageoit pas assez, & qu'on en exigeoit des corvées au-dessis de leurs sorces: il

n'en

n'en resta pas un seul de tous ceux qu'on avoit emmenez des Provinces de Quitonia, de Pastonia, de Quilla, de Cangapatra, de Popayo, de Lilia, de Calisia, d'Anzerma. A leur retour étant entrez dans une grande Ville, ils y firent un maffacre presque general des Habitans, & emmenerentavec eux trois cens prisonniers, pour en faire des esclaves.

Le General des Espagnols envoya de la Province de Lilia Jean Ampudia, avec un bon nombre de foldats, dans les lieux les plus habitez de cette Province, afin d'enlever autant d'Indiens qu'il pourroit, pour porter le bagage; parce que de tous ceux qu'ils avoient amenez d'Anzerma & d'Allia, qui semontoient jusqu'à environ mille hommes, aucun n'avoit pû réfister à la fatigue; ils étoient tous monts par les chemins, accablez de lassitude & de travail. Le Capitaine prit autant d'Indiens qu'il lui étoient necessaires pour porter ses bagages, tout le reste sut abandonné aux soldats, qui les enchaînerent, & qui les firent tous mourir de faim: de sorte que le Pays fut entierement dépeuplé d'Espagnols & d'Indiens. Ils allerent vers Popaya, aprés avoir fait tous ces ravages, & laisserent dans les chemins Martin d'Aquirra, qui ne pouvoit pas fuivre les autres. Quand ils fuient arrivez à Popaya, ils mirent une Garnison dans

dans la VIIIe, & firent aux Habitans les mêmes infultes & les mêmes outrages qu'ils avoient fait dans tous les Pays par-où ils avoient passé. Ils firent battre de la Monnove avec la figure & aux Armes du Prince; ils employerent à cela tout l'or qu'ils avoient, aussi-bien que celui que Jean d'Ampudia avoit volé. Le General fit fondre tout cet or, fans en tenir de registre, sans payer aucun des soldats, à la réserve de quelquesuns, qui avoient perdu leurs chevaux. Cet avare Gouverneur fit fondre tout cet or, pour son usage particulier; ce qu'étant fait, il en prit la cinquiéme partie que l'on doit au Roi pour ses droits, & dit qu'il alloit à Cuzco, pour en rendre compte à l'Intendant de sa Majesté; mais il prit un autre chemin, & se rendit dans la Pro-vince de Quitonia; il prit en chemin faifant plusieurs Indiens, mais ils peri-rent tous; il esfaça dans la suite l'image du Prince, qu'il avoit fait imprimer sur cette nouvelle Monnoye. Il faut remarquer que cet homme qui avoit une parfaite connoissance de tous les maux qu'il avoit fait, & de toutes les cruautez qu'il avoit exercées, avoit accoûtumé de dire en parlant de lui-même : Tous ceux qui d'ici à cinquante ans viendront dans ces Provinces, & à qui l'on racontera la ma-niere dont j'y ai vécu, diront; un tel Tyran

ran a passé par ici, & voilà les-marques éternelles de ses violences & de ses cruautez. Vôtre Grandeur ne doit pas ignorer que les autres Espagnols qui sont venus dans les Indes aprés lui, ont marché sur ses traces, & qu'ils ont suivi exactement les leçons qu'il leur avoit données: Ils y ont commis les mêmes defordres & les mêmes injustices, & ils continuent à en commettre tous les

Parmi les remedes que le Seigneur Barthelemi de Las-Casas a proposez dans l'Assemblée des Prelats & des Doctes, convoquez à Valladolid par les ordres de sa Majesté, pour la réformation des Indes l'an 1542. Il rapporte entr'autres choses, que le Roi d'Espagne doit prendre les Indiens sous sa protection, & les considerer comme ses sujets Feudataires, si l'on veut les mettre à couvert de la tyrannie qu'ils souffient, & les garantir des outrages & des insultes qu'on leur fait tous les jours, & empêcher qu'on ne les détruise entierement, en les massacrant avec tant d'impunité. Ce nouveau Monde, qui est tres-peuplé & tres-fertile, sera bien-tôt desert & inculte, si l'on continuë comme on a commencé à en exterminer les Habitans.

Voici comme cette Evêque parle sur cette matiere: Le meilleur & le plus excellent de tous les remedes, sans lequel tous les

autres ne peuvent servir de rien, & il est d'une tres-grande importance pour les interests de vôtre Majesté: Ce remede consiste, en ce que vôtre Majesté doit commander tres expressément à toutes vos Cours, & à tous vos Tribunaux qui font dans les Indes, de recevoir au nombre de vos fujets & vaffaux libres tous les Indiens qu'on a subjugué jusqu'à maintenant, & qu'on vaincra à l'avenir; que toutes les Provinces qu'ils habitent soient jointes aux Royaumes de Castille & de Leon, & que tous les Peuples qui les habitent y soient incorporez comme vassaux libres, sans qu'ils puissent être soûmis à la domination de quelque Espagnol en particulier; que ce commandement & cette Loi foit inviolable, afin qu'à l'avenir ces nouvelles Provinces ne se puissent point démembrer de la Couronne d'Espagne, ni en être alienées sous quelque pretexte que ce puisse être, quelque necessité qu'on crût avoir de les en féparer, quelque pressante intercession que l'on pût faire pour en obtenir le titre en qualité de Souveraineté particuliere; en forte que tout le monde sçache, que la domination des Provinces qu'on subjuguera dans les Indes est inviolablement attachée à vôtre Couronne, & que c'est une partie de vôtre appanage. Pour confirmer davantage cette Constitution; & pour laren-

dre plus folennelle & plus inviolable, vôtre Majesté prêtera le serment, & jurera sur le saint Evangile, sur sa Couronne & sur tout ce qu'il y a de plus sacré, en la manière que les Princes ont coûtume de l'observer en pareille conjoncture; que vous & vos Successeurs à perpetuité ne révoquerez jamais cet Edit : Vôtre Majesté aura encore foin d'en faire un article exprés de son Testament, afin que vos Successeurs soient plus engagez à observer cette Constitution, & à la faire observer aux autres autant qu'il sera en leur pouvoir On montre par plufieurs raisons que cette politique est absolument necessaire pour conserver les Indes, & pour empêcher que les Indiens ne soient entierement détruits

Les Espagnols, par un excés d'avarice, &t par un desir insatiable d'amasser d'immenses richesses, ne permettent point l'entrée des Villes où ils sont les Maîtres, à quelque Religieux que ce soit, de peur, disent-ils, d'en recevoir des dommages confiderables, & tres-préjudiciables à leurs interests : premierement, parce que les Indiens qu'on assemble pour leur faire des instructions, demeurent oisifs, & ne s'appliquent point an travail pendant le temps qu'on employe à les instruire, & que par consequent ils ne peuvent vaquer aux travaux que les Espagnols leur imposent. Harrive encore que

que les Indiens étant assemblez pour écouter les instructions qu'on leur donne, les Espagnols viennent insolemment le bâton à la main, pour en prendre le nombre qui leur est necessaire, afin de porter leur bagage & les fardeaux qu'ils veulent transporter d'un lieu à un autre: & si les Indiens refusent d'obéir, on les y force malgré eux, & on les charge de coups de bâtons à la vûe de tout le monde, & en presence des Religieux qui les instruisent; ce qui est un grand scandale pour la Religion, & un grand obstacle à la conversion des Indiens, qui sont épouvantez & interdits, aussi-bien que les Religieux, des mauvais traitemens qu'on leur fait dans le temps même qu'ils choisse sent pour se faire instruire des Mysteres de la Religion Chrétienne. L'autre incommodité que les Espagnols en reçoivent, à ce qu'ils disent, est que les Indiens convertis, & mis au nombre des Chrétiens, deviennent fiers & glorieux; ils fe croyent plus habiles qu'ils ne font, & ils refusent de travailler comme auparavant, & de rendre aux Espagnols tous les services penibles qu'ils leur rendoient avant leur instruction, Les Espagnols n'ont pas de plus grande ambition, que de commander, d'être refpectez, & pour ainsi dire, adorez par les Îndiens, à qui ils commandent en maîtres. Ils n'épargnent rien pour empêcher que les Indiens ne se convertissent, & ne se fassent Chrétiens.

On donne quelquefois aux Espagnols le Commandement fur trois ou quatre Bourgs ou Villages, aux uns plus, aux autres moins: il arrive que l'una pour son partage la femme dont le mari tombe dans le partage de l'autre; un troisième a les enfans: de sorte qu'ils divisent ces pauvres familles, comme si c'étoient des troupeaux de moutons. Les Espagnols se servent de ces Indiens à toutes fortes de ministeres, à labourer leurs champs, à travailler aux Mines, à porter des fardeaux dans des voyages de cinquante ou soixante lieuës: & comme ilsen exigent tous les jours ces fortes de corvées, les Indiens n'ont pas le loisir d'assister aux instructions, ni d'entendre la parole de Dieu, pour apprendre les Mysteres de la Religion Chrétienne: on les a fait esclaves de libres qu'ils étoient; on a détruit la plus grande partie de ces Peuples; on a égorgé impitoyablement les peres & les meres; on a tout renversé, Villages, Bourgs, Villes, sans épargner aucun édifice. Les Espagnols n'ont pas plus de soin du falut des Indiens, que si leur ame perissoit avec leur corps, & qu'elle ne fût destinée ni à la peine niaux récompenses éternelles.

C'est le devoir & l'obligation des Espa. gnols, d'apprendre aux Indiens les Myf.

teres de la Religion Chrétienne; mais ils font eux-mêmes si ignorans, qu'ils n'ont garde d'enseigner les autres. J'ai connu dans l'Isle de Sainte-Marthe Jean Colmenero, un visionnaire, tres ignorant & tres-hebêté, à qui on avoit cependant confié le soin d'une grande Ville, pour instruire les Indiens; à peine cet homme sçavoit-il faire le figne de la Croix: & quand on l'examina pour connoître comment il s'y prenoit à instruire les Indiens; il ne pût répondre autre chose, finon qu'il leur apprenoit à dire, Per signin sanctin Cruces. Ce qui sussit pour faire connoître évidemment l'ignorance du personnage. Comment seroit-il possible que les Espagnols puffent apprendre aux Indiens les Mysteres de la Religion Chrétienne, & toutes les choses qui sont necessaires au falut? Les plus grands Seigneurs, & les plus distin-guez par leur merite, à-peine sçavent-ils les Commandemens de Dieu: ils ne vont aux Indes que par un defir infatiable de s'enrichir: & pour affouvir leur convoitife. La plûpart des Espagnols sont abandonnez à toutes fortes de vices; ils font immodestes, voluptueux, lubriques: de forte que fi on les comparoit avec des Indiens, & qu'on les pesat dans de justes ballances, on trouveroit que les Indiens ont beaucoup plus de vertu & d'équité. Tout infideles &

tout barbares qu'ils font, ils fe contentent d'une seule femme, selon les loix de la nature, & pour satisfaire à la necessité; mais les Espagnols, sans aucun respect pour les défenses de Dieu, en prennent quatorze ou quinze, & tout autant qu'ils en desirent, pour aflouvir leurs passions brutales, quoique cette pluralité de femmes soit directement opposée à la Loy de Dieu. Les Indiens ne sçavent ce que c'est que de prendre le bien d'autrui; ils ne font aucun tort à perfonne, ils n'oppriment point leurs voisins, ils ne commettent point de violences: Et quels peuvent être leurs fentimens, quand ils voient de leurs yeux tous les crimes, tous les pechez, toutes les injustices que commettent les Espagnols, leurs infidelitez, leurs iniquitez, & toutes les abominations que pourroient commettre des hommes abandonnez de Dieu, perdus d'honneur & de conscience? Voilà pourquoi les Indiens se mocquent du Dieu que nous adorons, & persistent opiniâtrement dans leur incredulité : ils croient-que le Dieu des Chrétiens est le plus méchant de tous les Dieux ; parce que les Chrétiens qui le fervent, & qui l'adorent sont les plus méchans & les plus corrompus de tous les hommes.

Pour ce qui regarde vôtre Majesté, ils croient que vous êtes le Roi le plus cruel

& le plus impie de tous les Rois, en voyant les cruautez & les impietez que vos fujets commettent avec tant d'infolence; ils font tres-persuadez que vôtre Majesté ne se nourrit que de fang & de chair humaine. Ce récit vous paroîtra surprenant, & apparemment on ne vous a point encore éclairci jusqu'à maintenant sur toutes ces matieres: mais cette opinion est ancienne & inveterée dans les Indes. Je pourrois vous citer une infinité d'exemples dont j'ai été le témoin oculaire, qui pourroient vous conyaincre de cette verité; mais je crains de fatiguer vôtre Majesté, & d'épouvanter les Lecteurs par des recits si extraordinaires, & si inouis: on s'étonneroit que Dieu ait differé si long-temps à punir l'Espagne par quelque châtiment exemplaire & terrible, aprés toutes les abominations que les Espagnols ont commises dans les Indes. Le pretexte de foûmettre les Indiens à la domination d'Espagne, n'a point d'autre but, ni d'autre effet, que de les réduire à la domination des particuliers, pour en faire des esclaves. Un Espagnol qui commande dans quelque Bourg, ou dans quelque Ville, fait plus de mal par ses mauvais exemples, & par le scandale qu'il cause, que cent Religieux ne peuvent faire de bien pour l'avancement de la Religion Chrétienne,

par leur pieté, & par la fainteté d'une vie

exemplaire.

Quand les Espagnols ont quelque Gouvernement, ou quelque interest particulier qui les regarde personnellement, ils ne peuvent s'abstenir d'outrager les Indiens, de les inquieter, de les opprimer, de leur faire tous les torts qu'ils peuvent: il est impossible que vôtre Majesté ni ses Ministres arrêtent le cours de ces desordres, ni qu'ils remedient à ces oppressions; car les Espagnols épouvantent les Indiens par les menaces qu'ils leur font; & pour empêcher qu'ils ne se plaignent, ils les massacrent: nous avons plufieurs exemples de ces violences: d'où il arrive que les Indiens qui font perpetuellement inquietez, & qui ne goûtent jamais de calme ni de repos, ne peuvent s'appliquer aux choses divines: ils passent toute leur vie dans les angoisses, les perfecutions, les chagrins, les tourmens qu'on leur fait foussirir. Voilà pourquoi ils ont une haine furieuse contre vôtre Majesté, & une grande horreur de la Loi Chrétienne; ils croient que vôtre joug est rude, severe, insupportable & tyrannique; que vous êtes le plus avare de tous les Princes, & qu'on doit mettre tout en usage, pour secouer vôtre domination. Dans le desespoir où ils font ils vomissent mille maledictions contre Dieu; ils lui attribuent tous les H maux

maux qu'ils fouffient; ils l'accusent d'indolence, d'aveuglement ou d'injustice, parce qu'il ne punit point les outrages qu'on leur fait, sous pretexte de les porter à embrasser sa Loy: il ne châtie point l'impieté de ceux qui se vantent d'être ses serviteurs, & qui commettent tant d'abominations. Ces crimes redoublent le zéle qu'ils ont pour leurs Dieux; ils disent qu'ils sont beaucoup meilleurs que le nôtre, qui leur cause toutes sortes de maux; au lieu que les leurs, sont la

source de toutes sortes de biens.

Nous ferons connoître évidemment à vôtre Majesté, que les Espagnols durant l'espace de trente-huit ou quarante ans, ont fait mourir injustement plus de douze millions de vos fujets; je ne parle point du tort inconcevable, que ces massacres vous ont causé, en empêchant que tant d'hommes & de femmes n'ayent multiplié, ce qui seroit allé à un nombre infini, parce que les Peuples de ce nouveau Monde sont tres - feconds: ce climat est tres-doux & tres-temperé, & par consequent tres-propre pour la generation des animaux. Toutes ces Nations ont été détruites & massacrées par les Espagnols, qui vouloient s'emparer de leur Pays, & en usurper la domination pour en avoir toutes les charges: car quelque injuf-tes que soient les guerres qu'ils ont faites aux Indiens, si ces pauvres gens se mettoient

en devoir de se défendre, ils les égorgeoient impitoyablement, fans discerner le sexe, l'âge, ou la condition: ceux qui échapent à leur furie, ils les réservent pour en faire des esclaves, & ils les enterrent dans des Mines d'or ou d'argent; ils les accouplent comme des bêtes, pour porter de grands fardeaux: il fe mettent fort peu en peine qu'ils vivent ou qu'ils meurent, pourvû qu'ils retirent quelque utilité de leur travail, & qu'ils amassent de l'or à quelque prix que ce puisse être. Je passe sous silence plusieurs vexations qu'ils font à ces malheureux dans toutes fortes d'occasions. Que si quelqu'un fe met en devoir de persuader le contraire à vôtre Majesté, nous lui prouverons par des raisons incontestables & invincibles les brigandages que les Espagnols ont exercez contre les Indiens; & ceux qui oseront soûtenir le contraire, ont apparemment participé à toutes ces voleries, ou du moins ils esperent d'y avoir part quelque jour: car peut-on dire avec quelque sorte de vraisemblance, que la corruption de l'air a fait mourir le Peuple dans l'espace de deux mille cinq cens lieuës de Pays, fans qu'il en foit demeuré aucun habitant?

Les Espagnols, qui ne reconnoissent point d'autre divinité que leur interest, ont imprimé à la réputation des Indiens, la plus honteuse tache qu'il est possible d'imaginer,

en les accufant d'être attachez à un peché infame & abominable, & qui est contraire aux Loix & aux regles de la nature. Ce mensonge est aussi injuste qu'il est malimaginé: on n'a jamais entendu parler de ce crime dans les Isles de la petite Espagne, de S. Jean, de Cuba, de la Jamaïque, qui font remplies d'un nombre infini d'hommes; nous en pouvons parler avec assurance, puisque nous sommes témoins occulaires de cette verité, dont nous avons pris le soin de nous informer dés auffi-tôt que nous avons mis le pied dans ce nouveau Monde. On ne sçait ce que c'est que ce vice dans tout le Perou: on n'a jamais trouvé un seul homme coupable de ce crime dans tout le Royaume de Yucatan; & l'on peut assurer la même chose de toute l'Amérique en general. On dit cependant, que dans certains Pays fort reculez, il y a quelques hommes adonnez à ce vice monstreux; mais il ne faut pas pour cela en accufer tout ce nouveau Monde, ni jetter un éternel opprobre fur tant de Nations différentes. Nous disons aussi la même chose sur le reproche que l'on fait aux Indiens de se nourrir de chair humaine: il y a quelques endroits particuliers où l'on voit des hommes affez brutaux pour manger leurs femblables; mais il n'en faut rien conclure pour toute l'Inde en general. Les Espagnols ont encore

prétendu être en droit de maltraiter les Indiens à cause de leur idolatrie; comme si ce n'étoit pas à Dieu, qu'ils offensent par ce culte abominable, de les châtier quand ille jugera à propos: les Terres & les Royaumes qu'ils possedent sont exempts de la domination Espagnole; les Indiens ne sont obligez de reconnoître que leurs Maîtres legitimes & naturels. Nos Ancêtres avant que d'avoir été instruits dans les maximes de la Religion Chrétienne, étoient ensevelis, comme le sont les Indiens, dans les tenebres de l'idolatrie. Avant la venuë de Jesus-Christ tous les Peuples de la terre étoient coupables du même crime : mais ce qui prouve évidemment que les Indiens sont tres-susceptibles des maximes de nôtre Religion, c'est la douceur, l'humilité, l'humanité qu'ils ont témoignées aux Espagnols, & la patience avec laquelle ils ont fouffert tous leurs outrages.

Ce qu'on ne peut pardonner aux Espagnols, c'est qu'ils ont apporté de sang-froid tous les obstacles pour empêcher que les Indiens n'embrassassent la Foi Chrétienne; ils chassoient de tous les endroits où ils avoient du pouvoir, les Religieux qui étoient venus dans les Indes pour prêcher l'Evangile, parce qu'ils craignoient que ces Religieux ne fussions de leur tyrannie,

& des outrages qu'ils faisoient à ces malheureux: ils ont même perverti les Indiens par les mauvais exemples qu'ils leur donnoient; ils leur ont appris une infinité de vices dont ils n'avoient jamais entendu parler avant le commerce qu'ils ont eu avec les Espagnols; comme sont les juremens, les blasphèmes contre le nom de Jesus-Christ, la pratique de l'usure, le mensonge, & plusieurs autres pechez qui sont entierement opposez au naturel doux, tranquile & pacifique des Indiens. De sorte que de laisser sous la domination des Espagnols les Peuples du nouveau Monde; c'est les exposer visiblement à une entiere destruction: on les sera perir miserablement selon l'ame & selon le corps.

Le Roi Ferdinand abusé par les artifices qu'on employa pour le séduire, permit qu'on enlevât les Habitans des Isles de Lucaya, pour les conduire dans la petite Espagne, & que l'on arrachât ces pauvres gens de leur Patrie & de leurs propres maisons. Cette permission extorquée, à fait perir plus de cent mille personnes; desorte qu'il n'est resté seulement qu'onze personnes dans cinquante Isles, dont quelques-unes sont plus grandes que les Canaries, & qui étoient remplies d'une infinité de Peuples: nous avons été les témoins oculaires de ce desordre. Si vôtre Majesté eût pû voir de ses yeux les cruautez, les ravages, les massacres qu'on

a fait

a fait dans les Isles de Lucaya, & tous les crimes que les Espagnols y ont commis, elle auroit été penetrée d'un vif sentiment de compassion, & je craindrois de l'importuner si je ne lui faisois un recit exact de cette tyrannie. Nous avons déja fait voir ci-deslus, que les Espagnols ont autrefois eu une guerre tres-injuste contre les Indiens; qu'ils les ont massacrez contre le droit & l'équité; qu'ils les ont privez contre toute justice de leurs enfans, de leurs parens, de leurs amis; qu'ils ont desolé le plus beau Pays du monde, & qu'ils l'on dépouillé presque de tous ses Habitans; le monde en gemit, les Anges déplorent ces attentats. Dieu fait aflez connoître par les maux dont il nous afflige, combien ces violences, & ces injustices lui déplaisent.

Les Espagnols ont pris aux Indiens tout ce qu'ils avoient; ils les font travailler jusqu'à cracher le fang; ils les exposent à toutes fortes de perils, ils en exigent des corvées insupportables; & ce qui est de plus horrible, ils les chargent encore de coups de bâtons & de fouet; ils les déchirent & les tourmentent en mille manieres cruelles. Soûmettre les Indiens à la domination, ou à la tyrannie des Espagnols, c'est comme si on livroit des enfans à des phrenetiques & à des furieux, qui auroient des poignards ou des rafoirs à la main pour les égor-

H4

ger; ou comme si l'on abandonnoit des hommes à la rage de leurs plus cruels ennemis, qui auroient conceu depuis longtemps le desir de les perdre & de les mas-sacrer; ou comme si l'on exposoit une fille belle & jeune, à la discretion d'un amant plein de feu & de passion: Pourroit-il dans une telle conjoncture, sans le secours d'une grace speciale, s'empêcher de profiter d'une occasion si delicate, & de contenter ses defirs; Enfin ce seroit la même chose que fi on les abandonnoit à des taureaux furieux, à de loups, à des lions, à des tigres agitez d'une longue faim; les défenses qu'on feroit à ces animaux feroces, de ne point toucher aux personnes qu'on exposeroit à leur rage, n'auroient pas plus d'esset pour les empêcher de les dévorer, que les désenses qu'on feroit aux Espagnols pour les empêcher de massacrer les Indiens, pour s'empêcher de massacrer les Indiens, pour s'empecher de massacrer les Indiens de la complex de la compl parer de leurs richesses & de leur or. Nous pouvons le dire à vôtre Majesté en toute assurance, aprés l'avoir experimenté plu-fieurs fois, que quand même elle feroit dresser un gibet à la porte de chaque Espagnol: & quand elle jureroit sur sa Couronne de faire pendre tous ceux qui seroient quelque tort considerable aux Indiens, ou qui les tuëroient pour s'emparer de leurs dépouilles; elle ne pourroit jamais les en empêcher, si elle leur donnoit quelque autorité, ou quelque pouvoir mediat ou immediat fur les Indiens; l'occasion l'emporteroit sur toutes les défenses qu'on leur pourroit faire, & sur tous les châtimens dont on les menaceroit.

Non seulement les Indiens sont expesez à la servitude des Espagnols, ils souffrent encore les perfecutions d'un cruel Tyran qui commande dans chaque Bourg, ou dans chaque Ville, & qui a l'œil pour voir comment ils s'acquittent de tous leurs travaux, & de toutes les corvées qu'on leur impose; il les bat & il les tourmente en tant de manieres différentes, qu'il n'y a rien de comparable aux suplices qu'on leur fait endurer; il les charge de coups de bâtone, il les déchire à coups de fouet; il fait diftiller fur leur corps à nud des goutes brûlantes d'un lard fondu; il invente à tous momens de nouveaux fuplices pour les tourmenter; il deshonore leurs femmes, il enleve leurs poules d'Inde, qui est le plus grand trefor qu'ils ayent, & celui dont ils font plus de cas, & il en fait des prefens au General, qui est comme le Superieur de tous ces Tyrans. Enfin il est impossible d'expliquer en détail toutes les peines qu'on fait fouffrir à ces malheureux; & pour les empêcher de s'en plaindre, on les menaces de les accuser de leur idolatrie. Les indiens font soûmis à l'autorité de quatre ou cinque Puif HS

Puissances; à vôtre Majesté, à leur Cacyque, au Gouverneur Espagnol, sans parler d'une vingtaine de petits Tyrans, gens sans honneur, sans raison, & sans conscience, qui leur font toutes sortes d'outrages; & sans parler des Maures, du ministere desquels le grand Empereur se sent pour voler, & pour opprimer ces mal-

heureux Indiens.

On a tout sujet de craindre que Dieu ne fasse sentir à l'Espagne des marques de son indignation & de sa colere, pour la punir des crimes énormes que les Éspagnols ont commis dans les Indes: on voit même déja des fignes des châtimens de Dieu, qui ch irrité contre toute la Nation Espagnole, à cause des desolations & des desordres que quelques particuliers ont commis dans le nouveau Monde, où il avoit enfermé tant de tréfors, que Salomon ni quelque Prince que ce soit, n'ont jamais eu des richesses en or & en argent qui pûssent être comparées à celles que possedoient les Peuples de ces vastes Regions: mais on les a si-bien dépouillées, qu'il ne leur est rien demeu-ré; & ce qui est de plus incomprehensible, c'est qu'on ne trouve plus aucun reste de cet argent, qui étoit si frequent dans les lades, avant que les Espagnols les cussent de couvertes. Voilà pourquoi tout y est plus cher qu'à l'ordinaire, & le Peuple y est dans

unc

une grande pauvreté, & une indigence extrême de toutes choses.

Durant tout le temps que Larés a gouverné les Indes, on ne s'est non-plus misen peine d'instruire les Indiens, & de leur apprendre les Mylteres de la Religion Chrétienne, pour les mettre en état de se sauver, que s'ils n'avoient point d'ame. Ce General ne s'appliquoit qu'à ravager les grandes Villes; il donnoit cent Indiens à un Espagnol; à l'autre cinquante, felon qu'on lui étoit plus ou moins agreable. Il ne distinguoit ni l'âge ni la condition; il livroit fans discernement les vieillards, les femmes grofses, ceux qui étoient constituez en dignité, les Seigneurs comme le menu Peuple, il les distribuoit à ses favoris, comme un bien dont il étoit absolument le Maître, afin qu'ils employassent ces malheureux à tirer l'or dans les Mines, ou à tous les autres travaux à quoi on vouloit les employer; fans ménager qui que ce soit, sans nuls égards pour le rang ou pour la qualité; on obligeoit tout le monde à travailler jusqu'à la mort.

Il permettoit qu'on enfermat dans les Mines d'or jusqu'à quatre-vingt mille hommes tous mariez, tandis que les femmes feparées de leurs maris, demeuroient à travailler dans les Villages, à fouyr la terre, à creuser des fossez, à élever des terrasses, qui sont des travaux qui ne conviennent

H 6

qu'à des hommes robustes, dautant plus qu'elles n'avoient ni péles ni autres infirme mens à remuer la terre. Dans d'autres endroits on les appliquoit à filer, & à d'autres exercices semblables & utiles pour amasier de l'argent aux Espagnols; d'où il arrivoit qu'un mari étoit quelquefois une année entiere sans voir sa femme : quand ils fe rencontroient aprés un fi long terme, ils étoient si las & si fatiguez, tellement abatus de la faim & du travail, qu'ils étoient entierement incapables d'avoir nul commerce ensemble; ils n'en avoient ni le pouvoir ni la volonté, & par consequent ils cessoient de multiplier; les enfans même perissoient, parce que le lait manquoit aux meres épuisées par le travail & par la faim; ce qui fut cause que durant l'espace de trois mois fept mille enfans moururent de misere dans l'Isle de Cuba; c'est de quoi j'ai été le témoin occulaire. Quelques femmes emportées par leur desespoir suffoquerent elles-mêmes leurs enfans; d'autres qui étoient enceintes, prirent des herbes empoisonnées, pour faire mourir leur fruit dans leur ventre : ainsi les hommes perissoient de mésaises dans les mines, & les femmes dans les Villages: de forte que tout le Pays fut desert & desolé en peu de temps, parce que les femmes cesserent de mettre des enfans au monde,

Le

Le Gouverneur livra tous les Indiens à la discretion des Espagnols, leur permettant de les traiter avec toute le rigueur & toute la severité qu'ils voudroient, & de les employer aux travaux les plus rudes & les plus incommodes: ils avoient pour les châtier des hommes plus fauvages & plus cruels que des tygres, qui les déchiroient de coups de fouet, qui les chargeoient de coups de batons, & qui leur faisoient tous les mauvais traitemens dont ils pouvoient s'aviser: ils ne leur montroient jamais le moindre figne de douceur ou de bonté; ce n'étoit qu'austerité, que rigueur, que barbarie. Ce feroit une chose cruelle & inhumaine, de faire les mêmes traitemens aux Maures, quoi-qu'ils traitent les Chrétiens avec tant de ferocité, & qu'ils leur fassent tous les outrages qu'ils peuvent, quand ils ont sur eux quelque ascendant: mais les Indiens sont naturellement doux, commodes, tranquilles, pacifiques, foûmis, & obéissans. Quelques-uns au desespoir de soussirir tant de maux fans aucun adoucissement, se sauvoient dans les montagnes, attendant la mort à tous momens. Les Espagnols, pour empêcher qu'ils ne pussient s'enfuir de la sorte, établirent un fatellite, qui n'avoit point d'autre emploi, que d'aller à la chasse des Indiens réfugiez sur les montagnes. Le Gouverneur établit encore dans les Villes des Espanols.

gnols, certaines personnes d'un grand poids & d'une grande autorité, qu'il appella Vifiteurs, aufquels on donnoit cent Indiens pour les servir, & pour faire honneur à leur dignité, sans parler de leurs domesti-ques ordinaires. Il choisissoit pour Visiteurs ceux qui furpassoient tous les autres en cruauté: les Alquazils prefentoient aux Visiteurs les Indiens qu'ils avoient trouvez fur les montagnes: il y avoit des gens apoftez & attitrez pour les accuser en ces termes: Un tel Indien, ou une telle Indienne est un chien qui ne veut point servir, & qui s'est enfui sur les montagnes pour éviter le travail; voilà pourquoi je demande qu'on le châtie, & qu'on le punisse. Aprés ce témoignage rendu, le Visiteur attachoit l'Indien, ou l'Indienne à un pieu, avec une corde enduite de poix, que les Matelots appellent communément anguille; cette corde ressemble à une verge de fer, & on les en battoit avectant de furie, que le fang ruisseloit de tous côtez, jusques-là qu'ils demeuroient comme morts sur la place. Dien est témoin de toutes les cruautez qu'on a exercé envers ces innocens. Il me feroit impossible de raconter la millième partie de ce que j'ai vû de mes propres yeux. Le travail que l'on souffre dans les Mines pour en tirer l'or, demanderoit des hommes de fer; il faut fouiller mille fois dans les

les montagnes, que l'on renverse de fond en comble: il faut de même creuser dans des rochers, ensuite on lave l'or dans le Fleuve; de forte que ces malheureux font perpetuellement dans l'eau, qui altere &c qui corrompt peu à peu leur temperament. Si les Mines se trouvent remplies d'eau, il faut l'en ôter à force de bras. Afin que vôtre Majesté comprenne plus aisément le travail & la peine que l'on souffre dans les Mines, pour entirer l'or, Elle peutse perfuader que les Empereurs Payens n'ont rien exigé des Martyrs de plus penible & de plus insupportable, si on en excepte la mort. On retient quelquesois pendant une année entiere les Indiens dans les Mines: mais comme l'on a remarqué qu'ils periffoient presque tous pendant un si longtemps, & que les corps ne pouvoient pas resister à un travail si long & si continuel, on a résolu que chacun n'y travailleroit pas plus de cinq mois de suite, & qu'ils se reposeroient pendant quarante jours qu'on employoit à fondre l'or: mais ce repos qu'on leur donnoit ne les foulageoit gueres, & ne les incommodoit pas moins que le travail qu'on exigeoit d'eux; parce que durant ce temps-là on les employoit à d'autres ouvrages fort incommodes. Les Indiens ne sçavent ce que c'est que les jours de Fêtes; ils y travaillent ausi long-temps, & aux mê-

mêmes ouvrages que dans les autres jours. On ne leur donne point à manger tout le pain qui leur feroit necessaire; encore est-il tres-mauvais & peu nourrissant, étant composé de racines & de cassave: si l'on n'y ajoûte un peu de chair ou de poisson, il ne substante & ne soutient gueres ceux qui le mangent. On leur donne encore une espece de poivre du Pays, qui ressemble assez au raisin cuit. Ceux des Espagnols, qui croient bien regaler ces malheureux, distribuent un cochon par chaque semaine à cinquante Indiens; mais le Chef qui préside à la Mine, en retient la moitié pour sa part, & donne aux autres l'autre moitié, qui n'en ont qu'un morceau chacun. Cerrains Espagnols avares & aveuglez par leur passion, envoient leurs esclaves sur les montagnes & dans les champs pour s'y nour-rir de fruit; & ils les obligent de travail-ler pendant deux ou trois jours de fuite, fans leur donner la moindre chose. Vôtre Majesté peut aisément concevoir, que des alimens de cette nature ne font pas capables de soûtenir des corps si foibles & si delicats, épuisez par des travaux continuels & si penibles: il est impossible que les Indiens consumez d'ennuis, de mésaises & de fatigues, sans relâche ni repos, menant une vie si triste & si miserable, puissent vivre long-temps.

Le Gouverneur ordonna à la fin qu'on leur donneroit quelques falaires & quelques récompenses, & qu'on leur distribueroit trois blancs tous les deux jours, pour leur dépense, & pour le prix des travaux im-menses qu'on exigeoit d'eux : c'étoit se moquer de ces miserables : cette somme ne fuffisoit pas pour s'acheter la moindre bagatelle. Durant plusieurs années on ne leur donna rien du tout ; ce n'est pas ce qui inquiéte les Indiens : ils n'ont point d'autre desir plus pressant, que de bien manger, & de se rassafier une seule fois durant leur vie, aprés-quoi ils seroient con-tents de mourir. On leur ôta absolument toute la liberté dont ils jouissoient : ce même Gouverneur permit aux Espagnols de les traiter aussi durement qu'ils le voudroient, & de les réduire fous une rude fervitude: les mauvais traitemens qu'ils leur faisoient ne se peuvent comprendre: ils ne pouvoient disposer librement de quoi-que ce sût au monde. La condition des bêtes est en cela préferable à celle des Indiens: car au moins, quand on les envoye paître dans les campagnes, elles ont un peu de relâche & de liberté; mais on ne donne jamais aux Indiens le moindre moment pour se reposer: ils sont obligez de faire tout ce que les Espagnols guidez par une avarice infatiable leur commandent; ils

ne les conduisent pas au travail comme des esclaves, mais comme des bêtes de charge. Si on leur permet quelquefois de venir au logis pour prendre un peu de repos; ils n'y trouvent ni leurs femmes, ni leurs enfans, ni quoique ce soit pour manger. Ainsi ils n'ont point d'autre ressource ni d'autre remede que de se laisser mourir. Les fatigues incroyables qu'ils endurent les font succomber en peu de temps, parce qu'ils sont naturellement tres-foibles & tres-delicats; mais tout malades & tout languissans qu'ils sont, on les oblige encore à travailler sans misericorde & fans aucune compassion: on porte même la cruauté jusqu'à les battre & à les charger de coups de bâton, tout moribonds qu'ils paroissent. Les Espagnols les appellent veillaques & paresseux, comme s'ils resusoient de travailler par lâcheté, en sai-fant semblant d'être malades. Mais ensin voyant que le mal gagne le deslus, & qu'ils ne peuvent plus esperer d'eux aucun service, ils les renvoient dans leurs maisons; & pour se nourrir durant un voyage de cinquante ou de soixante lieuës, ils leur don-nent six ou sept grosses racines, qui ressemblent à peu prês à des raves, avec une petite quantité de cassave; mais aprés avoir fait quelque peu de chemin, ils perissent miserablement de langueur & de pauvieté: nous en avons trouvé une infinité de morts

fun

fur les chemins; d'autres qui étoient prêts à expirer, d'autres qui donnoient par leurs gemissemens ou par signes des marques de la faim extrême qui les pressoit. Quand le Gouverneur n'avoit pas tout le nombre de gens qu'il lui falloit pour fuffire aux travaux des Mines, il jettoit le fort pour suppléer à ceux que la mort lui avoit enlevez; il observoit cette methode

une fois par chaque année.

Il entra dans la Terre-ferme, comme un loup parmi des brebis, ou comme le fleau de Dieu: il y fit tant de ravages, tant de massacres, tant de voleries, tant de brigandages; il y exerça des cruautez si innouies; il dépeupla & détruisit tant de Bourgs & de Villes, donnant toute licence aux Efpaguols, qu'on n'a jamais rien lû de si cruel dans les Histoires. Il a volé impunément le Roi & ses sujets; il a abandonné à la discretion, ou plû-tôt à la fureur de ses soldats plus de quarante lieuës d'un Pays tres-peuplé & tres-fertile, & qui s'étend depuis Daria où il aborda, jusqu'à Nicaraqua: on réduisit tout ce beau Pays à la derniere defolation; il faudroit plus de cinq ou fix millions pour réparer le dommage qu'on y a fait. Cet homme cruel & fans honneur abandonna les Indiens à la tyrannie des Espagnols; c'est l'origine & la premiere cause de toutes les persecutions qu'on leur

a faites dans la fuite, & des malheurs qui ont désolé toute l'Amérique, par tous les endroits où les Espagnols ont pû mettre le pied. Cette peste commença peu-à-peu à se répandre; de sorte que la licence que ce General donna à ses soldats a ruiné plu-sieurs millions d'hommes, & desolé de grands Royaumes affujetis à la domination de vôtre Majesté. Quand nous disons que les Espagnols ont détruit sept Royaumes plus vastes que toute l'Espagne, nous en pouvons parler avec assurance, puisque nous en ayons été les témoins oculaires; nous avons vû le temps qu'ils étoient remplis d'une multitude infinie de Peuple; & maintenant on n'y trouve perfonne. Les Espagnols ont fait mourir tous les Habitans de ces Royaumes; ils n'ont laissé que les murs & les maisons des Bourgs & des Villes entierement destituées de ceux qui les habitoient.

Vôtre Majesté n'a aucun revenu fixe & folide dans toutes les Indes; ses estets ressemblent à des seiilles, lesquelles quand elles sont tombées ne reviennent plus qu'au bout d'un an. La cause de ce desordre vient de ce que les Espagnols se sont emparez du Gouvernement des Indes; car comme le nombre des Indiens diminuë tous les jours, c'est une necessité indispensable, que les revenus de vôtre Majesté diminuënt à proportion. Le Royaume d'Espagne est en grand

grand danger d'être envahi par des Nations étrangeres, mais principalement par les Maures & par les Turcs, qui feront peut-être en état quelque jour de le détruire; car Dieu qui est un juste Juge, ne voit qu'avec indignation les desordres, les crimes, les oppressions, les tyrannies, les brigandages, les massacres que les Espagnols commettent dans les Indes: tous les Peuples de ce nouveau Monde, créez à l'Image & à la ressemblance de Dieu, & rachetez par le precieux sang de Jesus-Christ, ont été injustement tourmentez & persecutez par les Espagnols, qui en ont fait un carnage horrible pour la récompense de tant de bienfaits, dont les Indiens les avoient comblez avec tant de bonté & d'humanité; & ce qui augmente encore leur crime, & l'indignation de Dieu, c'est qu'il avoit choisi l'Espagne pour porter l'Evangile aux Indes, & pour amener ces nombreuses Nations à la connoissance du vrai-Dieu, lequel outre les récompenses éternelles qu'il réfervoit aux Espagnols, s'ils eussient bien secondé fes intentions, leur avoit encore abandonné des Pays si abondans & si fertiles, des Mines d'or & d'argent, des diamans, des pierres precieuses, des perles & toutes fortes de biens temporels, qu'il est impossible d'imaginer, à moins que de les voir de ses propres yeux. Dieu a coûtume d'observer

cette regle dans les punitions & les châtimens, qu'il prend des hommes pour châtier les pecheurs, en leur faisant souffrir des peines proportionnées à la nature des pechez qu'ils ent commis.

Les désolations, les injustices, les violences, les cruautez, les outrages qu'on a fait à ces Peuples innocens, sont si publics, & si énormes, qu'il est impossible que leurs larmes, leurs gemissemens, leur sang ne soient montez jusqu'au Trône de Dieu, qui les vangera fans doute du tort qu'on leur a fait dans leurs personnes & dans leurs biens. Le bruit de ces violences s'est répandu dans tout l'Univers, & a passé jusqu'aux Nations les plus barbares, qui ont conceu une haine extrême & une horreur épouvantable des Espagnols. Cette haine regarde la personne du Roi comme ses sujets, & elle est tres-préjudiciable à toute la Nation en general.

Personne n'ignore combien les desolations qu'on a causé dans l'Amérique, peuvent attirer de malheurs sur toute l'Espagne: ceux qui viendront aprés nous, ne verront que trop la verité de cette Prophetie; & si le Roi d'Espagne soussire plus longtemps la tyrannie & la dure domination que les Espagnols ont introduite dans les Indes; s'il ne prend soin d'arrêter par des Edits essicaces, le cours de tant de maux que

fouffrent si injustement les Peuples du nouveau Monde, on verra dans peu de temps toutes les Indes dépeuplées & desertes: il ne faut point douter que Dieu ne fasse fentir des effets de son indignation & de sa colere à toute l'Espagne, en punition des crimes que les Espagnols commettent dans l'Amérique: toute la fainte Ecriture est remplie de menaces & d'exemples sensibles des châtimens que Dieu a pris pour punir ceux qui permettoient les desor-

dres des autres.

Tres-illustre & tres-puissant Prince: Le Conseil Royal des Indes, animé d'un zéle veritable pour l'honneur de Dieu, & pour la gloire de vôtre Majesté, m'a priédepuis quelques jours de vous écrire tout ce que je vous avois dit de bouche autrefois, pour vous expliquer les droits que les Rois de Castille ont sur les Royaumes des Indes; d'autant plus que quelques-uns, qui ne voyent qu'avec chagrin la liberté que vôtre Majesté me donne de conferer avec Elle sur ces matieres, pour l'engager à faire sinir les desordres & les massacres qui se commettent dans les Indes, se sont déclarez avec beaucoup de chaleur & d'animofité contre mes sentimens. Ils disent que le zéle avec lequel je m'oppose aux violences & aux injustices des Espagnols, & je m'y opposerai toûjours, tandis que Dieu me laif-

laisserai la vie: ils disent que cela fait que l'on revoque en doute les droits que le Roi d'Espagne prétend avoir sur le nouveau Monde. Pour executer ce que le Conseil exigeoit de moi, j'ai mis de suite trente propositions, sans me mettre en peine de les prouver; parce qu'elles sont toutes certaines & évidentes, & que j'étois fort pressé d'accomplir ce que l'on me demandoit, pour envoyer ces Propositions à vôtre Majesté; je l'ai fait selon Dieu & selon ma conscien-

ce, & dans l'exacte verité.

Comme le desir que j'ai de servir Dieu augmente tous les jours, j'ai crûêtre obligé de refuter les impostures & les calomnies de quelques personnes mal-intentionnées, qui ferment les yeux pour ne pas voir la verité; ou parce qu'elle s'oppose directement aux desseins & aux projets qu'ils ont formez; ils se flattent sous le faux pretexte du service des Rois d'Espagne, qui sont ordinairement doux, commodes, faciles, & qui jugent des autres par les bons fentimens qu'ils ont eux-mêmes, ils se flattent de les endormir, & d'usurper une entiere puilfance fur leur esprit, pour les entraîner dans le piége qu'ils leur ont dressé, & dans le précipice qu'ils ont creuse sous leurs pas. C'est la plainte que faisoit Assuerus dans l'Histoire d'Esther, qui se plaignoit que les fujets vicieux & corrompus alteroient

quoi-

le bon naturel des Princes, & les plongeoient dans des defordres qui étoient la cause de la ruine des Royaumes entiers & des Rois mêmes. Voilà pourquoi; Trespussant Seigneur, j'ai fait un abregé & un sommaire de ces Propositions pour vous donner une veritable connoissance de cette matiere. Je le fais pour fatisfaire aux devoirs de ma conscience, & pour remplir plus parfaitement les obligations du minif-tere que Dieu m'a confié; je me trouve dé-ja avancé en âge, ayant atteint la cinquantié-me année: & le grand usage que j'ai des affaires de l'Amérique, m'en a donné une connoissance tres-distincte; & je suis en état plus que personne de donner des conseils salutaires à ceux qui sont préposez pour le gouvernement du nouveau Monde, afin qu'ils en fassent finir les malheurs: car je n'ay aucun autre defir, ni aucune autre intention que d'arrêter le cours des persecutions que l'on fait souffrir si injustement aux Habitans de ce nouveau Monde.

Ceux qui traversent avec plus de chaleur mes bonnes intentions, & qui se parent de l'apparence d'un faux zéle, quoi-que dans le fond ils n'ayent aucun égard ni à la juftice, ni à la verité, tâchent à cacher leurs desleins sous le faux pretexte du service & de l'interest de vôtre Majesté, & de mieux établir les droits qu'elle a sur l'Amérique,

quoi-qu'en effet tout ce qu'ils font soit entierement contraire à vôtre service, soit qu'on envisage le spirituel ou le temporel. Tous les Chrétiens bien éclairez, & qui ont un zéle veritable seront de cette opinion. Je tâcherai de faire connoître les erreurs & l'égarement de ceux qui s'opposent à mes fentimens, & qui soutiennent temerairement que les Rois de Castille doivent fonder & établir par les armes le droit qu'ils ont fur l'Amérique; de la même maniere que Nembrod, qui a été le premier Chasieur, & qui a commencé le premier à opprimer les hommes, comme il est expressement marqué dans l'Ecriture, a fondé sa domination; ou qu'Alexandre le Grand & les premiers Romains ont étendu les bornes de leurs Empires, ou par les mêmes moyens dont les Turcs se servent encore aujourd'hui pour opprimer les Chrêtiens, & pour envahir leurs Etats. Tout le monde peut appercevoir aisément que ceux qui raisonnent de la sorte, ne connoissent pas le veritable interest du Roi de Castille, & qu'ils blessent tous les regles de la justice. Pour prouver ce qu'ils avancent, ils ajoûtent de nouvelles erreurs à leurs premiers égaremens, & ils font voir par les maximes qu'ils débitent, qu'ils n'ont ni honneur ni Christianisme: car il est assez ordinaire, que ceux qui se sont écartez des routes de la vertu & de la verité, en voulant excuser leurs erreurs, retombent dans des er reurs plus groffieres & plus dangereuses.

Il y en d'autres qui produisent des titres mieux fondez, & qui alleguent des railons plus vrai-semblables & plus honnêtes. Ils disent que nous pouvons nous emparer des Indes avec justice, & subjuguer les Indiens; parce que nous fommes plus prudens & plus fages que les autres Peuples, & que nôtre Pays est plus voisin des Indes: il est aise de voir que toutes ces raisons ne concluent rien, & qu'elles n'ont aucun fondement.

Afin que vôtre Majesté comprenne mieux la force des raisons qu'on lui a apportées, qu'Elle puisse distinguer ce qui est juste d'avec ce qui est contre les regles de la justice, & qu'Elle fasse le discernement de les serviteurs fideles, d'avec ceux qui ne fongent qu'à leurs propres interests; j'irai moi-même vous exposer de bouche les points principaux fur lesquels mon opinion est fondée. En attendant j'envoye à vôtre Majesté un abregé de mes Propositions, qu'Elle pourra faire traduire en Latin, si Elle le juge à propos, pour les imprimer en Latin & en Espagnol: si Elle ne veut pas les rendre publiques, ce ne sera pas une grande perte.

### I. PROPOSITION.

Le Pontife Romain élû canoniquement 1 2 pour

pour être le Vicaire de Jesus-Christ, & le Successeur de saint Pierre, a receu son autorité & son pouvoir de Jesus-Christ même; & ce pouvoir s'étend sur tous les hommes sidéles, ou insidéles, dans les choses qui regardent le salut & les voies de la vie éternelle. Mais il est à remarquer qu'il doit autrement user de ce pouvoir à l'égard des Insidéles, qui ne sont jamais entrez dans l'Eglise par le Baptême, & qui n'ont point encore entendu parler de Jesus-Christ ni de la Foi Catholique; qu'à l'égard de ceux qui sont encore sidéles, ou qui l'ont été autresois.

### II. PROPOSITION.

Saint Pierre & ses Successeurs ont contracté une obligation indispensable, fondée sur le précepte divin, de procurer la publication de l'Evangile, & la propagation de la Foi Chrétienne dans tout le Monde, asin d'amener tous les Infidéles à la connoissance du vrai-Dieu, quand on a quelque esperance qu'ils ne s'opposeront pas à la promulgation de la Foi & de la Doctrine évangelique.

### III. PROPOSITION.

Le Souverain Pontife peut & doit, par l'autorité de son ministere Apostolique, envoyer des Ministres capables, de tous les Etats de la Chrétienté, pour annoncer la doctrine de Jesus-Christ par toute la terre: il peut même les obliger en vertu de son pouvoir à accepter cette Mission & cet Emploi; & ils sont eux-mêmes reciproquement obligez de l'accepter, & d'obéir au Souverain Pontise, comme à Jesus-Christ.

### IV. PROPOSITION.

Entre tous les Ministres que l'on choisit pour la publication de la Foi Catholique, & pour la conversion des Infidéles, les Rois Chrétiens y peuvent contribuer plus que tous les autres; parce que leur puissance, leurs forces, leurs richesses temporelles, sont d'un grand sécours pour conserver & pour désendre les Ministres Eccesiastiques, & pour leur donner les moyens d'arriver à la fin qu'ils se proposent.

# V. PROPOSITION.

Le Souverain Pontife, par l'autorité que Jesus-Christ lui a donnée sur la terre doit exhorter les Princes Chrétiens à contribuer de tout leur pouvoir pour lever les obstacles qui empêcheroient la publication de la Foi Chrétienne; d'y employer même leur argent, d'envoyer de leurs sujets capables d'instruire les Insidéles. Le Pape peut encore obliger en quelque maniere les Chrétens de sournir selon leurs commoditez aux dépenses qu'il faut faire pour l'entretien des Missionnaires, conformément à la necessité qu'on

198 VOYAGES DES ESPAGNOLS en pourroitavoir, pour desœuvres si pieuses.

### VI. PROPOSITION

Les Rois ni les Princes Chrétiens ne doivent point s'ingerer dans ce Ministere sans la participation du Saint Siége & du Vicaire de Jesus-Christ: & siun Roi croyoit être obligé, pour l'utilité de son Royaume, d'envoyer des Ouvriers Evangeliques, pour instruire les Insidéles, il doit consulter le Pape, qui se servira des moyens qui lui paroîtront les plus propres.

### VII. PROPOSITION.

Afin d'éviter la confusion, le Vicaire de Jesus-Christ peut distribuer entre les Princes Chrétiens, les Royaumes & les Provinces des Insidéles, de quelque Secte qu'ils puissent être; en leur recommandant d'avoir du zéle pour l'augmentation de la Foi, & de s'appliquer avec ardeur à la dilatation de l'Eglise Universelle,& de la Religion Chrétienne, & à la conversion & au salut des ames, comme à l'unique sin qu'ils se doivent proposer.

### VIII. PROPOSITION.

Le Pape en faisant cette devision, ne doit point avoir en veuë d'augmenter les honneurs, les titres, les richesses & les Etats de ces Princes: il ne doit penser qu'à la con-

version des Infidéles; puisque c'est là l'unique intention de Jesus-Christ: en leur confiant le soin de faire instruire les ames, il leur impose une charge penible & dangereuse, dont ils seront obligez de rendre un compte sort severe au Jugement de Dieu. Cet emploi regarde plus l'utilité des Insidéles, que l'interest particulier des Princes Chrétiens.

## IX. PROPOSITION.

Les Princes Chrétiens ne doivent precisement envisager que le service de Dieu, & l'avancement de l'Eglige Universelle, quand ils apliquent leurs soins à la propagation de la Foi Chrétienne: ils ne doiven : pas avoir pour fin des avantages temporels; parce que toutes les choses terrestres sont passageres, & de peu de consequence. Cependant il ne seroit pas juste que s'ils peuvent faire quelque chose à l'avantage de leurs Etats, en procurant l'augmentation du Royaume de Jesus-Christ, ils negligent une occasion si favorable, pourvû que ce soit sans faire aucun préjudice notable aux Infidéles, & aux Princes qui les gouvernent.

#### X. PROPOSITION.

Les Infidéles qui vivent dans des Pays fort éloignez de l'Europe, & qui n'ont jamais entendu parler de Jesus-Christ, ni de la Religion Chrétienne, ont leurs Rois legitimes &

I 4

leurs

leurs Princes particuliers qui font de droit naturel les Seigneurs des Pays où ils commandent; ils ont droit d'y faire des loix, & d'y établir toutes les chofes necessaires pour le bon gouvernement de leurs Etats: on ne peut les en chasser, ni les priver des biens qu'ils possedent, sans blesser le droit des gens, & le droit divin.

#### XI. PROPOSITION.

L'opinion contradictoire au principe que l'on vient d'établir, est pernicieuse & erronée; & ceux qui voudroient s'opiniâtrer à la défendre, s'exposeroient au crime d'heresie; elle ouvre la porte à toutes sortes d'iniquitez & d'impietez, de vols, de brigandages, de violences, de tyrannies, de dommages irréparables, de pechez tres-griefs, qui deshonorent le nom de Jesus-Christ, qui empêchent les progrez de la Foi Catholique, & qui plongeroient le genre humain dans une infinité de malheurs, avec la perte inévitable des ames rachetées par le Sang de Jesus-Christ. Enfin ce seroit le moyen d'étouffer tous les sentimens de la pieté, de Phumilité, de la douceur Evangelique, & de toutes les vertus chrétiennes, pour introduire à leur place, la cruauté, la perfidie, la vengeance, & tous les vices qui sont directement opposez aux maximes de l'E-Christianic on lous Rose le sligner

# XIL PROPOSITION.

Les Princes Infidéles ne doivent point être dépouillez de leurs Etats pour le crime d'Idolâtrie, ni pour tous les autres pechez quelque griefs qu'ils puissent être ; ni leurs sujets ne peuvent point être privez de leurs biens, ni de leurs dignitez, pour les mêmes crimes.

#### XIII. PROPOSITION.

On n'a aucun droit de punir les Idolâtres pour le crime de l'Idolatrie, ni pour tous les autres pechez qu'ils ont commis, quelque énormes & quelque griefs qu'ils puissent être, durant le temps de leur infidelité, & avant qu'ils ayent receu volontairement le Baptême: il n'y a aucun Tribunal dans le monde, ni aucun Juge, qui ait droit de les inquiéter pour cela, à moins qu'ils ne s'opposent directement à la publication de l'Evangile; & qu'aprés les en avoir avertis, ils ne s'obstinent à l'empêcher par pure malice.

#### XIV. PROPOSITION.

Le Pape Alexandre VI. sous le Pontificat duquel les Indes Occidentales ont été découvertes, a été indispensablement obligé, & sous peine de contrevenir au precepte Divin, de choisir un Roi Chrétien, à qui il commit le soin de pourvoir à la Prédication de l'Evangile dans ce nouveau Monde,

5 & à

& à l'avancement de l'Eglise Universelle, de la Foi Catholique, & du culte Divin, à la conversion & au salut des Peuples qui habitent ce nouveau Monde, & à toutes les choses necessaires pour parvenir à cette sin.

#### XV. PROPOSITION.

Le Roi Ferdinand & la Reine Isabelle son Epouse, ont eu des privileges particuliers, préferablement à tous les autres Princes Catholiques, pour engager le Vicaire de Jefus-Christ à les choisir plu-tôt que les autres Princes de l'Europe, pour leur confier le soin de faire publier la Foi Catholique dans les Indes; & sans autre motif il a pû par l'autorité que Dieu lui a donnée, les revétir de cette dignité, & les constituer Ministres des Apôtres dans les Indes. Entre les autres privileges, qui leur font par-tieuliers, leur titre principal est, qu'ils se sont donné des peines infinies, pour retirer des mains des Infidéles & des Mahometans, ennemis de la Foi Catholique, les Royaumes qu'ils avoient herité de leurs peres: ils ont exposé pour cela leurs Royales Personnes, & leur propre fang, quand ils ont voulu rentrer dans le Royaume de Grenade, qui leur appartenoit legitimement; ils l'ont enfin heureusement ramené sous le joug de Jesus-Christ & de l'Eglise Catholique. L'autre raison est, qu'ils ont envoyé à leurs

P10-

propres frais l'illustre Christosse Colomb, qu'ils ont honoré du titre de premier Amiral des Indes, lorsqu'il eût découvert ces vastes & riches Regions.

#### XVI. PROPOSITION.

Le Vicaire de Jesus-Christ a pû les choisir comme tres-propres à établir le Christianisme dans le nouveau Monde, de la
même maniere que le Pape a accepté l'Empereur pour son fils, asin qu'il sût le désenseur
de la Foi Catholique: mais si ce choix devenoit dans la suite préjudiciable à l'établissement de la Foi, le Pape pourroit sans
doute le revoquer, par l'autorité que Dieului a donnée. Par le même principe le
Pape pourroit désendre sous peine d'excommunication aux autres Princes Chrétiens d'envoyer des Missionnaires dans les
Indes, sans la participation du faint Siege; & ceux qui contreviendroient à cetate désense ofsenseroient Dieu tres-griévement.

#### XVII. PROPOSITION.

Les Rois de Castille & de Leon sont les Princes legitimes de plusieurs Seigneurs & de plusieurs Rois du nouveau Monde: c'est à eux qu'appartient la jurisdiction universelle sur les Indes.

#### XVIII. PROPOSITION.

Le Souverain Empire que les Rois d'Espagne ont sur les Indes oblige les Rois naturels de ces Nations assujetties à se soûmettre à la jurisdiction du Roi d'Espagne.

#### XIX. PROPOSITION.

Tous les Rois, tous les Seigneurs naturels, les Villes, les Communautez, les Peuples des Indes, fur lesquels les Rois de Castille ont acquis legitimement des droits, les doivent reconnoître pour leurs Seigneurs legitimes en la maniere que nous avons dite, depuis qu'ils ont receu librement & de leur propre volonté la Foi Catholique & le Baptème: mais avant que de l'avoir receu, & avant que de s'être soûmis au Christianisme & que les Rois de Castille eussent rien acquis sur eux, ils ne dépendoient d'aucun Tribunal, ni de la jurisdiction de quelque Juge que ce pût estre.

#### XX. PROPOSITION.

Les Rois de Castille sont obligez de droit divin de choisir & d'envoyer dans les Indes des Ministres capables pour annoncer l'Evangile & la Foi Catholique, & d'exhorter tous les Peuples du nouveau Monde à embrasser la Foi de Jesus-Christ, & à chetcher tous les moyens qui seront justes & ne-cessaires pour arriver à cette sin.

XXI

#### XXI PROPOSITION

Les Rois de Castille ont le même pouvoir & la même jurisdiction sur ces Infidéles, avant même leur conversion, que le Souverain Pontife a sur eux en qualité de Vicaire de Jefus-Christ; parce qu'ils sont chargez du soin de leur faire porter la lumière de l'Evangile, & de ne rien épargner pour la conversion de ces Idolâtres.

# XXII. PROPOSITION.

La manière d'établir la Foi dans les Indes doit être conforme à celle dont lesus-Chist s'est servi pour introduire sa Religion dans le monde; c'est-à-dire, qu'elle doit être douce, pacifique, & pleine de charité: il faut se servir de l'humilité & des bons exemples d'une vie fainte & reguliere, pour inviter les Infidéles, & principalement les Indiens, qui sont naturellement doux & faciles, à se soûmettre au joug de Jesus-Christ: il faut encore les y engager par des presens, en leur faisant part avec joie de nos biens, fans se mettre en peine de leurs richesses. Par ce moyen ils se persuaderont aisément que le Dieu que les Chrétiens adorent est bon, juste & débonnaire; ils se soûmettront plus aisément à sa doctine, & ils abandonneront sans peine le culte de leurs fausses Divinitez.

XXIII:

# 206 VOYAGES DES ESPAGNOLS XXIII. PROPOSITION.

Vouloir subjuguer d'abord les Indiens par la force des armes, est une voye toute contraire à la Loi de Dieu, qui est pleine de douceur, de mansuetude & de charité. L'autre methode au contraire est celle que Mahomet a fuivie, & dont les Romains s'étoient fervis avant lui pour desoler & pour subjuger tout l'Univers. Les Turcs & les Maures tiennent encore aujourd'hui cette conduite, mais elle est injuste, tyrannique, infame, & indigne des Chrétiens: elle seroit cause d'une infinité de blasphémes contre le nom de Jesus-Christ, & contre la Religion Chrétienne, comme nous l'avons vû par experience, lorfque les Espagnols ont tant tourmenté les Indiens. Ils croyent que le Dieu que nous adorons est le plus injuste, le plus impitoyable & le plus cruel de tous les Dieux; & par confequent la voye des armes & de la rigueur seroit un obstacle invincible à la conversion des Indiens.

#### XXIV. PROPOSITION.

Les infidéles s'opposeront toûjours à ceux qui voudront entrer dans leurs Pays à titre de conquête: ainsi vouloir les subjuguer, comme un moyen propre à leur conversion, c'est perdre le temps, & ruiner une entreprise si fainte.

XXV.

#### XXV. PROPOSITION.

Dés le temps que Christosle Colomb découvrit les Indes, les Rois de Castille ont toûjours expressément désendu à leurs sujets de faire la guerre aux Indiens: Les Espagnols ne pourront jamais montrer aucun pouvoir ni aucune permission que le Roi leur ait donnée, de faire aucun acte d'hostilité dans le nouveau Monde; s'ils montrent de ces pouvoirs, ils sont falsfiez, ou ils les ont obtenus subrepticement, sous de fausses informations qu'ils ont supposées, pour pouvoir impunément enlever les richesses des Indiens, ou pour les faire esclaves. Les Roys d'Espagne ont souvent renouvellé leurs Ordonnances sur ce chapitre, pour obvier aux cruautez & aux violences qu'on auroit pû faire aux Indiens.

#### XXVI. PROPOSITION.

Comme l'on n'a jamais été fondé sur l'autorité du Prince, ni sur aucun sujet legitime pour faire la guerre aux Indiens, qui vivoient passiblement sur leurs Terres, & qui n'avoient jamais fait aucun mal aux Estpagnols; toutes les Conquêtes qu'ils ont faites, ou qu'ils feront à l'avenir dans les Indes, sont nulles, injustes, tyranniques, condamnées par toutes les Loix, & par le droit divin & humain. Pour prouver cet-

te Proposition, il ne faut que montrer les Procés qu'on a fait contr'eux, & qui se voient encore dans les Archives du Conseil Royal, ou ceux que l'on pourroit faire encore à tous momens, puisque le Ciel & la Terre crient contre les violences qu'ils ont faites aux Indiens.

#### XXVII. PROPOSITION.

Les Rois de Caftille font obligez de droit divin à établir un si bon Gouvernement dans les Indes, pour faire observer les Loix des Indiens, & leurs bonnes coûtumes, & pour abolir les mauvaises, qui ne sont pas en grand nombre, qu'on n'y souffre rien contre les bonnes mœurs, & contre la bonne police. Le meilleur moyen pour y réussir est la publication de l'Evangile: c'est le moyen de conserver tout ensemble les interests du Roi & les interests des Indiens.

#### XXVIII. PROPOSITION.

Le démon ne pouvoit rien inventer de plus pernicieux pour la destruction de ce nouveau Monde, & pour desoler les Nations qui l'habitent, pour dépeupler en peu de temps de si beaux Royaumes, remplis d'un si grand nombre d'Habitans, que le partage que les Espagnols ont fait de ces Nations, qui se les ont attribuées à eux-mêmes, & qui les ont traitées comme des loups

affamez traitent des brebis. Cette distribution est la plus cruelle espece de tyrannie qu'on pouvoit inventer. C'est ce qui em-pêche toutes ces Nations de recevoir la Foi & la Religion Chrétienne; parce que les Espagnols les occupent nuit & jour dans les Mines, & à toutes fortes de travaux : ils les obligent de porter des fardeaux tres-pefans durant quarante & cinquante lieuës de chemin; de telle forte que leur condition est pire que celle des bêtes. Les Espagnols font de nouvelles persecutions aux Indiens, qui vont chercher les Religieux, pour re-cevoir les lumieres de l'Evangile, parce qu'ils craignent d'avoir des témoins de leurs violences, de leurs cruautez, & de leurs brigandages. Jone Ten des Pen des sebner

# XXIX. PROPOSITION.

Le partage que les Espagnols font en-tr'eux des Indiens, comme si c'étoit des bêtes, n'a jamais été ni ordonné ni permis par les Rois de Castille, depuis que les Espagnols font entrez dans les Indes: ils n'avoient garde d'autorifer un gouvernement si injuste, si tyrannique, & qui tend à la destruction des Peuples de ce nouveau Monde. La Reine Isabelle d'immortelle memoire, sous le Regne de laquelle on découvrit les Indes, ordonna expresse-ment à Christosse Colomb, qui en sut le prenater

mier Gouverneur, & le premier Amiral des Indes, à François Bobadilla, qui lui succeda, & au Commandeur De-Larés, qui vint aprés eux, de conferver la paix & la liberté des Indiens, & de leur rendre toûjours justice en toutes choses. Cet Amiral ne donna seulement que trois cens Indiens aux Espagnols qui avoient rendu de grands services à la Couronne: pour lui, il se contenta d'un feul Indien. La Cour étoit alors à Grenade; la Reine ordonna que ces trois cens Indiens retournassent chezeux en toute liberté; & elle permit seulement à Chrislofle Colomb de retenir son Indien: Que diroit maintenant cette grande Reine, fi elle voyoit comment les Espagnols se sont rendus les Tyrans des Peuples de l'Amérique? Les continuelles occupations du Roi, & les frequens voyages qu'il a été obligé de faire dans l'Italie, ne lui ont pas permis de s'informer exactement des miseres des Indiens, & des persecutions que les Espagnols leur font fouffrir.

# XXX. PROPOSITION.

On peut conclure de tout ce que je viens de dire, que si c'est aux seuls Roys de Castille qu'appartient le souverain Domaine des Indes, les Conquêtes que les particuliers s'approprient sont injustes & tyranniques: les partages qu'ils ont faits entr'eux ne sont

fon-

fondez sur aucun droit legitime; & ceux qui usurpent les Terres du nouveau Monde, sans l'avœu & sans l'autorité du Prince, sont de veritables Tyrans, puisqu'ils agissent directement contre ses ordres, & contre les Reglemens de son Conseil Royal, ce qui est de notorieté publique; en sorte qu'iln'y a personne dans les Indes qui puisse en prétendre cause d'ignorance.

# 淡於 結 的名词 的名词 的名词 的名词名的名词

## DISPUTE ENTRE

Dom Barthelemy de Las-Cafas, Evêque de Chiapa 5 & le Docteur Sepulueda.

gnols, qui avoient commis de grands ravages dans les Indes, écrivit en Latin un Livre tres-élegant, en forme de Dialogues. Ce Livre contenoit deux Conclusions principales, à fçavoir, que les Guerres des Espagnols dans les Indes étoient tresjustes, & qu'ils étoient fondez en droit pour subjuguer les Peuples de ce nouveau Monde; & que les Indiens sont obligez de se soîmettre aux Espagnols, pour en être gouvernez; parce qu'ils sont moins sages & moins prudens: & s'ils ne veulent pas s'y soûmettre de bon cœur, ce même Docteur

teur assure, qu'on peut les y contraindre par la force des armes. Voilà les deux causes qui ont fast perir une multitude infinie d'Indiens, & qui ont entierement dépeuplé deux mille lieuës de Pays, où les Espagnols ont donne des marques d'une cruauté qui passe touts sortes de bornes. Pour donner quelque couleur & quelque apparence de verité als raisons, ce Docteur publia, qu'il ne songeoit uniquement qu'à justifier le titre que les Rois de Leon & de Castille ont, pour s'emparer du Domaine des Indes: il presenta son Livre au Conseil Royal, & demanda avec beaucoup d'instance la permission de l'imprimer ; ils la resuserent plusieurs fois. Il eut recours aprés ce refus à quelques - uns de ses amis, qui éioient à la Cour de l'Empercur. L'Evêque de Chiapa bien informé des démarches du Docteur, s'opposa de toute sa force à l'impression de son Livre, & fit connoître évidemment les mauvaises suites que la publication de cet Ouvrage pourroit avoir. Les membres du Conseil Royal, voyant que cette matiere étoit purement Theologique, résolurent de renvoyer l'assaire aux Universitez de Salamanque & d'Alcala, leur recommandant de bien examiner cet Ouvrage, pour sçavoir s'il ne contenoit rien qui en dût retarder l'impression. Ces deux Universitez, aprés un exact examen, déclarerent qu'on

qu'on ne le devoit point imprimer, & que la doctrine n'en étoit point saine. Ce Docteur au desespoir, envoya son Ouvrage à Rome, & le recommanda extrémement à l'Evêque de Segovie, qui étoit de ses amis particuliers. Cet Ouvrage étant imprime, fut défendu par un ordre exprés de l'Empereur, qui en fit saisir tous les Exemplaires, avec défense de les debiter dans la Castille : mais comme l'on ne pût empêcher que plusieurs ne se répandissent en langue vulgaire parmi le Peuple, l'Evêque de Chiapa se crut obligé de refuter ce Livre pour la défense des Indiens, en faifant voir à tout le monde combien la doctrine qu'il contenoit étoit scandaleuse, & qu'elle ouvroit la porte à une infinité de desordres. Le Docteur Sepulueda fut cité, afin qu'il dît de bouche ce qu'il pensoit sur cette matiere: on obligea l'Evêque de Chiapa à lui répondre, qui fit une Apolegie qui dura cinq jours entiers. On pria Dominique de Soto grand Theologien, & Confesseur de Sa Majesté, de faire l'abregé de cette Apologie. Il parla en ces termes devant la Congregation.

Tres-illustres, tres-magnifiques tres-Reverends Seigneurs & Peres: Vous m'avez ordonné de vous apporter succiuctement le Sommaire de la Dispute qui est entre le celebre Docteur Sepulueda, & l'Evêque

de Chiapa, sans que j'y ajoûtasse rien de mon chef, & sans que je me misse en peine de trouver des raisons pour appuyer leurs sentimens. Le point que vous voulez sçavoir en general, est d'établir de quelle maniere on doit s'y prendre, pour prêcher la Foi Catho-lique dans le nouveau Monde, qu'on a decouvert depuis peu par la permission de Dieu; & d'examiner comment l'Empereur peut assujetir ces Nations, sans blesser sa conscience, en se conformant entierement à la Bulle du Pape Alexandre. Il faut examiner sil'Empercur peut faire justement la guerre aux Indiens, avant que de leur prêcher la Foi Evangelique; & si ces Peuples seront plus en état de recevoir les lumieres de l'Evangile, aprés avoir été domptez parles armes; s'ils seront plus traitables & plus dociles, & plus disposez à recevoir les impressions qu'on voudra leur donner, & à rejetter leurs erreurs, pour embrasser la Doctrine Evangilique? Le Docteur Sepulueda foûtient que non-seulement cette Guerre est permise & licite; mais qu'elle est même necessaire. L'Evêque de Chiapa est d'une opinion contraire: il prétend que cette Guerre est injuste, & que c'est un obttacle invincible à la propagation de la de la Foi dans les Indes.

Sepulueda appuye fon opinion de quatre raisons principales. La premiere est fon-

dée sur les crimes énormes que les Indiens ont commis, & qu'ils commettent encore tous les jours, & sur tout par l'idolatrie, & par plusieurs actions qui blessent la nature. Laseconde raison se tire de la barbarie & du peu d'intelligence des Indiens, qui fe poliront fous la domination d'un Peuple aussi poli que le font les Espagnols. La troisième raison regarde la Foi, qu'il sera plus aisé de publier aux Indiens, quand on les aura sub-juguez. La quatriéme raison se tire de la maniere cruelle dont les Indiens fe traitent reciproquement, se massacrant les uns les autres, pour faire des facrifices à leurs faufses Divinitez. Il confirme sa premiere raison en trois manieres. Premierement, par des exemples & par des autoritez tirées de la fainte-Écriture. Secondement, par les suffrages des Docteurs & des Canonistes. Troisiémement, par le détail des crimes énormes que commettent les Indiens. Il cite un passage du chap. xx. du Deuteronome, pour expliquer de quelle maniere on doit faire la guerre aux Indiens. Voici les paroles de l'Ecriture: Quand vous vous prefenterez pour attaquer une Place, vous offrirez d'abord la paix aux Habitans; & s'ils l'accéptent, & qu'ils vous ouvrent les portes de la Ville, vous ne leur ferez aucun mal; mais vous les recevrez au nombre de vos tributaires. Mais s'ils prennent les armes

mes pour se défendre, vous passerez au fil de l'épée tous les soldats, sans épargner ni les femmes ni les enfans. Ce Docteur ajoûte, qu'il ne faut pas prendre ce passage à la lettre, ni en user avec tant de rigueur envers les Indiens; quoique l'Ecriture dise dans un autre endroit: Vous ferez le même traitement à toutes les Villes qui sont éloignées de vous. La glose entend ce passage des differentes Religions. D'où il conclut, qu'on peut licitement déclarer la guerre aux Nations qui ont une Religion différente de la nôtre.

Le Seigneur Evêque répond à cela en quatre manieres. Premierement, que ce ne fut point pour punir le crime d'idolatrie, que Dieu ordonna aux Israelites de faire la guerre aux Infidéles & aux Gentils. Le Seigneur marqua precifément sept Nations, les Cananéens, les Jebuféens, dont il est fait mention au c. vn. du Deuteronome, qui possedoient la Terre de promission, qui fut promise à Abraham & à sa posterité. Il est cependant vrai que Dieu vouloit punir l'idolatrie de ces Nations Infidéles en les abandonnant aux Israëlites: mais si Dieu eût voulu les châtier seulement à cause du crime de l'idolatrie, il eût donc fallu punir aussi de la méme sorte toutes les Nations de la terre, qui étoient engagées dans le même peché. Cependant Dieu

Dieu specifia sept Nations, qu'il abandonnoit aux armes & au couroux des Israëlites; pour montrer que c'étoit plû-tôt pour accomplir la promesse qu'il avoit faite à Abraham, que pour châtier les Idolâtres, qu'il les livroit à leurs ennemis. Dieu même défendit expressément aux Israelites de faire aucun mal aux Iduméens, & aux Egyptiens qui les avoient receu lorsqu'ils étoient en-

core étrangers dans leur Pays.

Secondement, que le passage du chapitrexiv. de S. Luc, où il est dit: Forcez-les d'entrer, ne se doit point entendre d'une contrainte exterieure par la guerre ou par les armes; mais qu'il faut entendre ce passage, d'une inspiration interieure, par les mouvemens que Dieu fait naître dans le cœur immediatement, ou par le ministere des Anges. Entroisiéme lieu, l'Evêque soûtient que les Empereurs Chrétiens n'ont jamais fait la guerre aux Gentils pour les obliger de renoncer à l'idolatrie, & pour les amener à la Foi; que les Guerres de Constanstin étoient purement de politique, & que c'est dans ce sens qu'il faut entendre ce pasfage de l'Histoire Ecclesiastique, Livre dixiéme, chap. sixiéme. Ce Prince animé par sa pieté, dompta par la force de ses armes les Goths, les Sarmates, & plusieurs autres Nations barbares, à la réserve de celles qui rechercherent son amitié, & qui K

demanderent la paix. Comme il s'étoit soit mis à l'empire de Dieu, Dieu en récompent de sa vertu, soûmettoit à son empire tous les Peuples de l'Univers. Constantin faisoit la guerre aux Goths & aux Sarmates, parc qu'ils faisoient des ravages incroyables partout: mais quand ces Barbares étoient en paix avec les Chrétiens, ou qu'ils ne leur faisoient point de mal, on les laissoit en repos.

En quatriéme lieu il ajoûte, que si l'on veut dompter les Pavens, il faut le faire par les bons exemples qu'on leur donne, & non point par la violence. Il cite fur cela un palfage de faint Augustin, qui dit qu'il n'appartient qu'à des furieux & à des affaffins, de se servir de la force contre ceux qui leur sont inferieurs en puissance. Ce Pere condamne encore ceux qui ne pouvant faire du mal aux Payens, s'offroient à la mort, afin d'être regardez comme des Martyrs. Il rapporte encore un passage du Deuteronome, au chap. septiéme : Lorsque vous serez les Maîtres de la Terre de promission, vous renverserez les Autels des Idoles. Voici de quelle maniere faint Augustin s'explique sur ce passage: Plusieurs Payens ont des Idoles dans leurs champs, faut-il nous mettre en devoir de brifer ces Idoles? il vaut mieux les arracher de leur cœur. Quand ils ont embrasse le Christianisme, & qu'ils nous exhortent eux-mêmes volontairement

à mettre leurs Idoles en pieces, nous le failons avec joye. Il faut maintenant prier pour leur conversion, sans se mettre en colere contreux à cause de leur idolatrie : noas n'ignorons pas dans quels lieux ils ont eaché leurs Idoles; cependant nous les leur laissons, parce que Dieu ne nous a pas donné le pouvoir de les leur prendre malgré-eux. Quand est-ce que Dieu nous donne le pouvoir de les leur ôter? c'est lorsque ceux à qui appartiennent les Idoles le font Chrétiens.

Il rapporte encore l'exemple des Apôtres & des Martyrs, qui n'ont renversé les Ido-les que par leur doctrine. On pourroit effectivement faire la guerre aux Înfideles en de certains cas. Si par exemple ils avoient usurpé violemment les Terres des Chrétiens, comme ils ont fait la Terre-Sainte; s'ils prophanoient nos Eglifes, s'ils brisoient les Images, s'ils faisoient de grands outrages aux Chrétiens en haine de la Foi. L'Empereur Constantin défendit aux Gentils de garder des Idoles, de peur que les Chrétiens n'en fussent scandalisez. Si Dieu punit severement les crimes des Sodomites, il ne s'ensuit pas pour cela que l'on puisse châtier dans les Infidéles tous les pechez contre nature : il faut admirer les jugemens de Dieu, mais il ne faut pas toù-jours imiter tout ce qu'il fait. On pourroit K 2

roit encore punir les Infidéles, s'ils blafphemoient le faint Nom de Dieu, ou s'ils deshonoroient les Saints & l'Eglife; s'ils empêchoient ouvertement la publication de la Foi; s'ils massacroient les Predicateurs: mais il n'est pas permis de faire la guerre aux Idolatres, precisément à cause du peché d'idolatrie, ni des pechez contre la nature, ni pour les autres crimes qu'ils pour-

roient commettre,

Le Docteur Sepulueda dit encore que les Indiens sont des barbares, nez pour la servitude. L'Evêque de Chiapa répondà cette objection, qu'il n'est pas permis de faire la guerre aux Infidéles dans le deflein de les amener à la Foi, qui ne peut être démontrée par des raisons naturelles; mais il faut pour cela que l'entendement se captive, comme parle faint Paul; il faut que ceux qui veulent embrasser la Foi, ayent une pieuse affection qui les y porte, & qu'ils n'ayent ancune aversion contre les Predicateurs de la Foi, qui doivent par les bons exemples de leur vie affectionner les Infidéles à la doctrine qu'ils leur prêchent. Or il est visible que la Guerre est absolument contraire à cette fin, parce qu'elle fait que les Idolatres ont en horreur les Chrétiens qui leur causent tant de maux. Ils n'ont que de l'execration pour une Loi qui autorife, à-ce qu'ils s'imaginent,

des desordres si effroyables. L'Evêque conclut en disant, que c'est se tromper, de dire que les guerres que l'on fait aux Infidéles n'ont pas pour but d'introduire la Foi à force ouverte; mais que c'est dans l'intention d'affujetir ces Peuples barbares pour les disposer à recevoir la Foi volontairement; il prétend que c'est mal raisonner, parce que la guerre feme la terreur parmi ces Nations, & que s'ils embrassent la Foi, c'est plû-tôt par crainte que par amour. Leurs Voisins qui entendent parler des violences, des brigandages & des maffacres que la guerre a causez; pour éviter ces malheurs, ils embrassent la Foi aveuglément, & fans sçavoir ce qu'ils font.

Le Docteur Sepulueda objecte encore une autre raison, à sçavoir que les Indiens massacrent des innocens, pour les sacrifier ou pour les manger. L'Evêque répond à cet argument, que si l'Eglise nous exhorte à entreprendre la défense des innocens, ce ne doit point être par la voye des armes. Premierement, parce que de deux maux il faut toûjours choisir le moindre. Si les Indiens massacrent quelques innocens pour les manger, c'est à la verité un grand mal; mais la guerre entraîneroit encore bien d'autres massacres; outre que ces guerres deshonorent la Foi, & rendent les Chrétiens haissables aux Infidéles. S'ils tuent des

K 3

hommes pour les facrifier, ils font excufables en quelque maniere, parce qu'ils font dans l'erreur, & qu'ils n'ont garde de se fier à des foldats, qui viennent à eux les armes à la main; pour les voler, & pour les tuer, plûtôt que pour les instruire. Leur ignorance les excuse, & par consequent on n'est point en droit de les punir. Plutarque dit que quand les Romains subjuguoient des Nations barbares qui facrifioient des hommes, ils ne les châtioient pas pour cela; mais ils leur défendoient de le faire à l'avenir. Les Indiens ne sont pas obligez de revenir de leurs erreurs dans un moment; la lumiere naturelle qui leur fait connoître qu'il ya un Dieu, leur apprend aussi qu'ils lui doivent porter du respect, le remercier des bienfaits qu'ils en reçoivent, & l'appaifer pour les crimes qu'ils commettent contre sa Majesté; & ainsi ils doivent lui sacrifier ce qu'il y a de plus excellent, & par consequent ils sont en quelque maniere excufables de facrifier des hommes aux Divinitez qu'ils adorent. Je dis que cette ig-norance est excusable, parce qu'ils n'ont nulle connoissance de la Loi surnaturelle. Ils ne connoissent que la Loi naturelle; outre que les lumieres des Gentils sont obscurcies d'épaisses tenebres. Ils croient faire une chose tres-agreable à Dieu, en lui offrant la vie des hommes. Ce qui se peut encore

confirmer par le témoignage de l'Ecriture, puisque Dieu, pour éprouver la fideliré d'Abraham, lui ordonna de sacrifier son fils unique, qu'il aimoit avec tant detendresse; parce que Dieu est le Maître absolu de la vie & de la mort des hommes. Dieur ordonna encore aux Ifraelites de se racheter par le sacrifice de quelque animal. Il est marqué dans l'Ecriture, qu'il est impossible de donner un plus grand témoignage d'amour, que de s'immoler soi-même à la personne que l'on aime. C'est pour cela que dans les Indes, les femmes les plus cheries de leurs époux s'enterrent avec-eux, pour leur donner des marques plus sensibles

de leur fidelité conjugale. 20d sa A 200

Pour répondre à la raison que le Docteur Sepulueda a alleguée, que la barbarie des Indiens, nez pour la servitude est un titre assez juste pour leur déclarer la guerre, afin. de les assujetir à la domination des Européans; l'Evêque de Chiapa dit qu'il y a trois differentes especes de Barbares. La premiere, prenant ce terme generalement pour toute Nation qui a quelque opinion extraordinaire, ou qui suit des coûtumes particulieres, quoi-qu'elles ne manquent ni de prudence ni de politique pour se conduire. La seconde espece de Barbares est de ceux qui n'ont point un langage propre à se faire entendre; tels qu'étoient autresois les Anglois. K4

glois, qui n'avoient ni lettres ni caracteres pour expliquer leurs pensées. ULa troisième espece de Barbares, ce sont ceux qui ressemblent en quelque maniere à des bêtes feroces, par la groffiereté de leur esprit, par leurs inclinations brutales, & par l'extravagance de leurs coûtumes; qui errent dans les campagnes, sans être rassemblez dans des Bourgs ou dans des Villes, qui n'ont ni Loix ni police, qui n'observent rien de tout ce que le droit des gens prescrit; qui errent à l'avanture pour dérober, ou pour faire violence à tous ceux qui ne peuvent leur réfifter, comme étoient autrefois les Goths & Alains, ou comme font encore maintenant quelques Arabes de l'Afie. Il est permis de faire la guerre à ces sortes de gens, comme il est permis de chasser des bêtes sauvages; ce séroit rendre un grand service à ces Nations que de les réduire à la discipline. Mais si les Indiens ont quelques coûtumes extraordinaires, & s'ils ne font pas encore bien policez; cependant on ne peut les regarder comme de veritables barbares: au contraire ils font doux, civils, traitables; ce font des Peuples nombreux, qui ont des Villes, des Loix, qui sçavent les arts, qui ont des Souverains & une espece de Gouvernement reglé; ils ne punissent pas seulement les pechez qui blessent la nature, il y a même des peines de mort établis pargious,

parmi-eux pour des crimes de moindre consequence. Leur Police a ses regles particulieres; & ainfi leur barbarie n'est pas une raison suffisante pour leur déclarer la guerre, ce seroit une injustice visible, & une pure tyrannie; bien loin d'avancer par cemoien la publication de l'Evangile, ce seroit perdre toute esperance d'établir la Foi parmi ces Idolâtres. Le plus expedient ce seroit de faire entrer quelques Predicateurs dans les Indes, pour tâcher d'amener à la Foi quelques-uns des principaux, avec lefquels on pourroit traiter de la paix, pour favoriser l'entrée des Européans dans les Indes par des voyes douces & pacifiques: fi l'on y voyoit quelque peril, on pourroit construire quelques Forts sur les Frontieres, pour traiter avec-eux plus seurement, & pour leur faire goûter nôtre Religion peuà-peu, par les bons exemples qu'on leur donneroit.

Le Conseil Royal des Indes ayant entendu la Contestation qui étoit entre l'Evêque de Chiapa & le Docteur Sepulueda, sur la maniere dont on devoit traiter les Indiens, ordonna à l'Evêque de mettre par écrit ce qu'il pensoit sur cette matiere, pour decider si l'on pouvoit les réduire legitimement en servitude, & si l'on étoit obligé de rendre la liberté à ceux que l'on avoit déja fait esclaves. Voici de quelle maniere cet Evêque s'en expliqua, Tous K 5

Tous les Indiens qu'on a pris dans les Indes de la Mer Oceane, depuis qu'on a découvert ce nouveau Monde jusqu'à main-tenant, ont été injustement faits esclaves; les Espagnels qui les retiennent malgré eux ne sont pas en bonne conscience, d'autant qu'ils n'avoient nul droit de leur déclarer la guerre; & par consequent ils n'ont pu legitimement leur ôter la liberté: ils n'ont point été autorisez par le Prince, pour leur faire la guerre. Or il n'y a que ces deux motifs qui puissent rendre une guerre juste, à sçavoir une cause legitime & l'autorité la Prince. Or l'insertif le Fourte le l'autorité. du Prince: Quel juste motif les Espagnols pouvoient-ils avoir de déclarer la guerre aux Indiens, qui ne leur avoient jamais fait aucun tort, ni inquiété en aucune maniere? Ils ne les avoient jamais vûs ni connus: ils n'étoient point descendus sur leurs Terres pour y faire des ravages: ils n'avoient jamais fait profession du Christianisme comme les Maures d'Affrique, qui étoient Chrétiens du temps de saint Augustin, ou comme le Roiaume de Grenade, ou l'Empire de Constantinople, ou le Royaume de Jerusalem. On ne peut point encore reprocher aux Indiens d'être les ennemis déclarez de nôtre Foi, ni de mettre tout déclarez de nôtre Foi, ni de mettre tout en œuvre pour la détruire par des perfecutions ouvertes, ou par des perfuafions occultes; par des prefens, ni par quelqu'autre maniere que ce soit, en forçant les Chrétiens à renoncer leur Foi, pour les obliger de se faire Idolâtres. Les Loix divines & humaines n'ont jamais permis de faire la guerre aux Nations, fous pretexte d'y établir la Foi; à moins qu'onne veuille soutenir que la Loi Evangelique pleine de charité, de douceur, d'humanité, doive être introduite dans le monde par la force,

comme la Loi de Mahomet.

Les Espagnols ne peuvent point dire, qu'ils n'avoient point d'autre motif, que de proteger les affligez, puisqu'ils se sont uniquement appliquez à voler, à piller, à massacrer les Indiens; à usurper leurs biens & leurs terres, leurs domaines & leurs états. Outre que cette guerre qui auroit pour but de défendre les innocens, ne seroit point generale pour toutes les Indes: ce seroit une espece de guerre civile, pour quelques endroits particuliers; mais l'on n'est point en droit de faire esclaves ceux que l'on prend durant la guer-re civile.

Ils ne peuvent point encore se vanter d'avoir eu jusqu'à present ni ordre, ni commandement du Prince, pour declarer la guerre aux Indiens. Ce fait est aisé à prouver; les Gouverneurs & les Generaux n'ont-qu'à montrer leurs pouvoirs, s'ils en ont. Aucun de ceux qui ont eu quelque crainte

K 6

de Dieu, ou quelque respect pour leurs Souverains, ne peuvent montrer de semblables pouvoirs, à la réserve du Vice-Roi Dom-Antonio, & Dom-Sebastien Ramire Evêque de Cuença: tous les autres ont été des voleurs, des brigands, des assassins, des ennemis declarez du genre humain. Puisque les Espagnols n'ont point eu de sujet leguime de declarer la guerre aux Indiens, & qu'ils n'ont point été autorisez par le Prince, il s'ensuit que cette guerre est injuste, & contre les Loix divines & humaines; & que par consequent on n'a pû prendre les Indiens en

qualité d'esclaves.

Toutes les voyes dont les Espagnols se font servis pour cela sont monstrueuses & innouies, pleines d'artifices, de fourberies, de fraudes, d'inventions illicites, de supercheries, de nouveautez criminelles, & capables d'épouvanter tous les hommes. Les uns pour faire tomber dans le piége les Indiens qui vivoient parmi-eux, les forçoient d'avoiier devant les Tribunaux de la Justice qu'ils étoient effectivement leurs esclaves. Après cette confession forcée, les Gouverneurs ordonnoient qu'on imprimat sur leur peau les Armes du Prince avec un fer chaud: quoi qu'ils n'ignoraffent pas la supercherie qu'on avoit fait à ces malheureux. Les autres séduisoient les Indiens pour un peu de vin, ou pour une chemise, ou pour quel-

qu'au-

qu'autre nippe de nulle valeur qu'ils leur donnoient, & les engageoient à leur amener des enfans qui n'avoient ni pere ni mere; ils les jettoient sur des Vaisseaux, & les conduisoient en d'autres Païs, pour les vendre en qualité d'esclaves, sur-tout dans la nouvelle Espagne, dans l'Isse de Saint-Jean, ou à Cuba; ou en d'autres Isles voifines. D'autrefois les Espagnols emplovoient la force ouverte, & attaquoient les Indiens qui vivoient paisiblement dans leurs maisons; ils y mettoient le feu; ils en massacroient une partie: & ceux qu'ils pouvoient prendre vifs, aprés leur avoir donné plufieurs attaques, ils les emmenoient pour les vendre. D'autrefois, sans aucune forme de procés, ils les marquoient aux Armes du Roi, & il n'en falloit pas davantage pour faire croire qu'ils étoient esclaves; ils les vendoient de main en main, pour les faire passer dans les Isles. Voilà toute la justice, & toute la forme qu'observoient les Espagnols, pour enlever les Indiens de la Terre-ferme, & pour les transporter dans les Isles de la nouvelle Espagne, de Cuba, de Saint-Jean, de la Côte des Perles, de Yucatan, de Panuco; & par ces damnables artifices, ils ont arraché une multitude infinie de personnes de toutâge, de tout sexe, de toute condition des Royaumes de Veneçuéla, de Guatimala, &

de Nicaraqua, pour les vendre à Panama & au Perou: ils en jettoient quatre ou cinq cens sur un Navire; mais comme ils leur donnoient fort peu à boire & à manger, la plûpart mouroient avant que le tra-

jet fût passé.

Dans les Bourgs où il y avoit environ deux cens personnes, les Espagnols ordonnoient au Cacyque de leur en envoyer un tel jour & à une telle heure trois cens, pour leur porter quelques provisions, ou pour faire quelques travaux. Le Cacyque chagrin de ne pouvoir executer cet ordre, n'ayant pas afféz de monde, ne sçachant à quoi se résoudre, les prioit d'attendre un jour ou deux: mais ces impitoyables prenant ce retardement comme une infraction expresie de leurs ordres, demandoient sur le champ permission au Gouverneur d'aller attaquer ces pauvres gens; ils alloient les infulter dans leurs maisons; ils les égorgeoient sans misericorde, & emmenoient le reste, comme s'ils les enssent pris de bonne guerre, & les faisoient esclaves de la sorte, contre le droit & l'équité. Une autrefois ils mandoient aux Cacyques de leur envoyer une cinquantaine de leurs gens pour les aider dans leurs travaux; ils les mettoient à tous les usages qu'ils jugeoient à propos; aprés-quoi ils les jettoient sur leurs Vaisseaux, pour les enlever de la forte : ils

les marquoient de leurs Chiffres particuliers, fans se soucier de leur imprimer la marque du Roi. Quand ils étoient en colere, ils les chargeoient de chaînes, & leur faisoient porter outre cela de grands fardeaux durant un chemin de cent ou deux cens lieuës. Aprés en avoir tiré le fervice dont ils avoient besoin, ils les vendoient comme des esclaves, quoique les Indiens soient nez libres, aussi-bien que les autres Peuples. C'est ainsi qu'ils ont dépeuplé la Province de S. Michel, qui est située entre Guatimala & Nicaraqua. D'autrefois les Espagnols s'enfonçoient plus avant dans le Pays, pour examiner de quelle maniere les Indiens y vivoient : ces bonnes-gens venoient au-devant d'eux, chargez de poules & de poulets-d'Inde, & d'autres provisions qu'ils leur offroient volontairement; mais ces ingrats les massacroient; & leur faisoient des incisions sur le corps avec leurs épées, ou ils les faisoient esclaves, disant qu'ils les avoient trouvez en armes sur les chemins. Les Gouverneurs ne pouvoient ignorer les violences & les desordres que commettoient leurs foldats, puisqu'ils avoient la meilleure part de leurs brigan-

Depuis qu'ils eurent partagé entr'eux le Domaine qu'ils avoient si injustement usurpé; depuis qu'ils se furent rendus maî-

tres des Indiens, comme s'ils les euslient vaincus dans une guerre juste & legitime ; ils obligeoient les Cacyques & les Seigneurs naturels de ces Peuples de leur apporter une certaine fomme d'or, à quoi ils les condamnoient. S'ils n'avoient pas cette fomme d'or, ils disoient aux Espagnols: Nous vous donnerons de bon cœur tout l'or que nous possedons; pour tâcher de les adoucir: mais ces Barbares leur répondoient brutalement : Si vous ne nous apportez dans un tel temps tout l'or que nous vous avons demandé, nous mettrons le feu par-tout: Il nous est imposfible de vous satisfaire, disoient tristement les Cacyques; car outre que nôtre Païs n'est pas abondant en or, nous fommes peu curieux de le chercher. Sur ces entrefaites, les Espanols fichoient en terre deux cens pieux, &y attachoient avec de grandes menaces ces infortunez; ils lâchoient sur eux des chiens affamez, accoûtumez à se nourrir de chair humaine. Le Cacyque épouvanté d'un si horrible spectacle alloit parmi ses sujets, & prenoit dans chaque famille des enfans, pour les donner aux Espagnols en qualité d'esclaves: dans une maison où il n'y avoit que deux enfans, il en prenoitun, & toûjours le mieux fait, & le plus en état de rendre service. Quand il avoit ramassé le nombre à qui les Espagnols Pavoient condamné, il les leur presentoit luimême. C'étoit une chose pitoyable d'enten-

dre les cris & les gemissemens des peres & des meres, qui se voyoient arracher des bras leurs enfans qu'ils cherissoient le plus, & qu'on alloit transporter en des Pais éloignez, pour les vendre en qualité d'esclaves. Les Espagnols ordonnoient au Cacyque de dire aux Indiens, quand on conduiroit ces enfans au Gouverneur pour les marquer, de déclarer qu'ils étoient esclaves, & enfans d'esclaves, & qu'on les avoit acheté au marché. Ils les obligeoient à mentir de la sorte, en les menaçant de les brûler. L'Examinateur, qui étoit parfaitement instruit de toutes ces supercheries, demandoit à ces enfans de quel Pays ils étoient : on les avoit obligez à répondre, qu'ils étoient esclaves, & enfans d'esclaves, & qu'on les avoit achetez dans un tel marché. Apré cet examen, on les marquoit au Coin du Roi. Les Gouverneurs & les Officiers de Sa Majesté connoissoient toutes les friponneries des soldats; ils en étoient eux-mêmes les inventeurs, parce qu'ils avoient la meilleure part du notent oux-unimes les indraments de l'antibute

Les Religieux Missionnaires ayant assemblé dans leur Eglise une grande quantité d'Indiens, pour leur faire connoître le veritable Dieu: les Espagnols venoient tout à coup à main armée dans l'Eglise, & prenoient autant qu'ils jugeoient à propos de ces malheureux, au grand scandale des Indiens.

Ces violences causoient une doulent incroyable aux Missionnaires; mais on leur faisoit entendre, qu'on avoit besoin de gens pour porter les provisions & le bagage, & ils étoient contraints de prendre patience. Quand ils les avoient enlevé, ils les faisoient marquer, & les vendoient pour être esclaves.

Les Gouverneurs ne refusoient gueres la permission à tous ceux qui la leur demandoient, de voier les Indiens, de détruire & de dépeupler le nouveau Monde; c'étoit une espece de récompense des grands services qu'ils avoient rendu au Roi d'Espagne. Ils prirent dans la fuite une voie plus honnête en apparence; mais qui étoit également funeste aux Habitans du nouveau Monde : ce fut d'acheter des esclaves chez les Cacyques, en menaçant de les brûler tout vifs, s'ils ne leur fournissoient pas le nombre qu'ils leur demandoient, pour lequel il leur donnoient une chemife, ou quelque bagatelle femblable: les malheureux Cacyques devenoient eux-mêmes les instrumens de la ruine de leur Pays, par la crainte qu'ils avoient d'être brûlez. Ils alloient parmi leurs sujets pour amasser un grand nombre d'esclaves, afin de satisfaire aux ordres & à l'avarice des Espagnols. Ils voulurent ensuite que les Cacyques leur payaffent ce tribut d'autres Peuples que de leurs sujets: ils étoient

toient donc contraints d'aller trouver quelques Cacyques de leurs Voifins, & leur disoient: Ces Tyrans qui me tiennent le pied fur la gorge, me demandent un certain nombre d'Indiens, pour en faire des efclaves, & ils ne veulent pas que je les choififle parmi mes fujets; donnez-moi la liberté d'en prendre parmi les vôtres, & je vousen rendrai autant des miens. Je vous accorde, répondoient-ils, d'autant plus volontiers vôtre demande, que l'on m'oblige moi-même de payer un tribut tout semblable, & à chercher des esclaves hors de mon Pays, pour les livrer aux Espagnols. Les Cacyques menoient eux-mêmes ces pauvres esclaves, pour les faire marquer, & juroient qu'ils n'étoient pas de leurs fujets; mais qu'ils les avoient ramaffez parmi leurs Voifins. Ils difoient vrai; mais les Espagnols n'en étoient pas moins coupables. Les Gouverneurs qui connoissoient leurs friponneries & leurs injustices, n'en faisoient pas semblant, & n'accusoient personne de ce s malversations devant les Juges du Conseil Royal: car ils se mettoient fort peu en peine de garder la sidelité qu'ils devoient à Dieu & au Roi, & ils n'avoient nulle compassion de tous les outrages que l'on faisoit aux malheureux Indiens.

Je pourrois rapporter une infinité de preuresde ce que je dis; mais un seul témoigna-

ge me suffira. Il vint un ordre du Roi au Gouverneur de la Province de Nicaraqua, pour lui désendre de faire aucun Indien esclave, ni de le marquer aux Armes de Sa Majesté. Il y avoit alors à la rade un Navire que l'on devoit remplir d'esclaves: le Gouverneur ne déclara point l'ordre qu'il avoit receu, & n'en parla qu'aprés que le Vaisseau chargé d'esclaves sût prêt à partire il sit même dire sous-main aux Interesse dans ce Vaisseau, de se hâter d'enlever le nombre d'esclaves qui leur étoient necessaires; parce que le Roi avoit fait une désense expresse de faire des esclaves à l'avenir.

C'étoit une merveille de voir la fertilité, l'abondance, la multitude d'Habitans de la Province de Honduras: mais c'est une chose lamentable d'y voir maintenant la desolation, la misere, la solitude, la disette de monde, qui font ressembler cette Province à un desert affreux. Le Gouverneur de cette Province eut recours à un artifice à peuprés pareil à celui dont nous venons de parler. Il devoit à des Marchands une grande somme d'argent pour du vin, & pour d'autres denrées qu'il avoit achetées d'eux: ils avoient leurs Vaisseaux au Port, & ilsattendoient que ce Gouverneur les payât en esclaves. Mais comme les ordres de l'Empereur étoient précis, qui défendoit de faire des esclaves en cette Province, le Gou-

verneur n'osoit enlever publiquement des Indiens pour payer ses dettes, de peur d'irriter l'Empereur par des violences manifestement contraires à ses ordres; ils envoya deux de ses Capitaines, l'un sur la Côte, & l'autre plus avant dans la Terre-ferme; il leur ordonna de prendre les Indiens qu'ils trouveroient plus pacifiques, & moins capables de se plaindre, & de faire du bruit; il les fit embarquer: & pour se mettre à couvert des reproches de la Cour, il fit entendre que ces Indiens étoient des féditieux & des malfaicteurs qu'on exiloit, parce qu'il n'étoit pas à propos qu'on les laissat davantage dans leur Pays. Sur ce pretexte il les venditen qualité d'esclaves, & paya ses dettes de la sorte. C'étoit la monnoye dont les Castillans payoient toutes les marchandises de l'Europe, & toutes les autres choses qui leur étoient necesfaires; & ainsi il ne faut pas s'étonner que ces riches & belles Provinces foient demeurées defertes & dépeuplées, depuis qu'on a commencé à faire un commerce d'esclaves dans la petite Espagne: les uns pour tromper les Indiens, leur persuadoient de venir avec eux dans la Castille, mais ils les conduisoient à l'Isse de Cuba, & les vendoient comme des eselaves: on en trouve encore plusieurs à la Havane, qui ont été pris de la forte: car les Espagnols entendant parler des ruses dont leurs compatriotes se servoient

voient pour abuser les Indiens, avoient recours aux mêmesartifices: ilss'en vantoient eux-mêmes, au lieu d'en rougir, & tout le monde en a été informé. Les malheurs & la desolation des Provinces de Nicaragua, de Guatimala, de la plus grande partie du Mexique, de Tabesco, de Panuco sont des preuves incontestables des crimes & des cruautez des Espagnols. L'Archevêque du Mexique en écrivit, pour s'en plaindre au Confeil Royal des Indes, & pour l'avertir que le Gouverneur avoit chargé 28. Navires d'esclaves. Le Gouverneur de la Province de Xalifeo prit pour fa part quatre mille cinq cens foixante esclaves, hommes, femmes, enfans d'un un, de deux, de trois, tout lui étoit bon; fans parler d'un nombre infini d'autres esclaves, que les Espagnols prirent dans cette Province contre les défenses expresses de la Cour, qui trouvoit fort mauvais qu'on fift esclaves des Peuples qu'on devoit amener au Christianisme & à la connoissance du vrai-Dieu, pour les fauver. Les Flamands qui s'étoient emparez du Royaume de Veneçuéla, pour le piller, & pour le détruire entierement, y ont exercé d'horribles brigandages durant l'espace de vingt années. Tout ce que je dis est tres-conforme à la verné; les Archives du Confeil Roial sont remplies des plaintes qu'ona fait des malversations des Espagnols, &

des injustices qu'ilsont commises à l'endroit des Indiens, pour en faire des esclaves: ces malheureux n'ont personne qui intercede pour-eux, ou qui les défende; ils sont dans la derniere consternation, toûjours exposez aux infultes de leurs ennemis, qui les oppriment impunément, ils n'esperent point de reme-de à leurs maux, ne sçachant à qui s'adresfer pour avoir justice des outrages qu'on leur fait. Puisque les artifices qu'on employe pour faire les Indiens esclaves, sont si injustes, si criminels & si tyranniques, & que ces Peuples sont nez libres, comme les autres Nations de la terre, il s'ensuit qu'on a agi contre le droit des gens, en réduisant à la servitude tous les Indiens qu'on fait eselaves depuis que ce nouveau Monde a été découvert, & que ces violences bleffent directement le droit divin & le droit naturel.

Pour prouver maintenant que les Espagnols sont obligez de rendre la liberté aux Indiens qu'ils tiennent dans l'esclavage, & qu'ils sont en mauvaise conscience; il ne faut que faire reslexion, que la Loi de Dieu oblige de rendre tout ce qu'on a pris injustement à son prochain, de réparer les torts qu'on lui a fait, & que sans cela il est impossible de se sauver. Sur ce principe, il est évident que les Espagnols sont obligez de rendre la liberté aux Indiens qu'ils ont fait esclaves, & de les dédommager des outrages qu'ils

qu'ils leur ont faits, contre le droit & l'équité: car le peché n'est point remis, jufqu'à-ce qu'on ait rendu tout ce qu'on avoit pris; & par consequent les Espagnols qui ont si mal-traité les Indiens, & qui ne se mettent point en devoir de leur satisfaire,

font en peché mortel.

Pour le prouver, il faut supposer deux principes: Premierement, qu'il n'y avoit point d'esclaves dans la nouvelle Espagne dont les Peuples voifins, & fur-tout les Mexiquains, font plus rufez & plus adroits que les autres Peuples des Indes. Tous ceux qui connoissent le nouveau Monde sont instruits de cette verité. Secondement, le terme d'esclave ne signifie pas la même chose parmi les Indiens, que parmi les Européans: c'est seulement pour dénoter un ferviteur, ou une personne qui a quelque obligation particuliere de nousalfifter dans les besoins que nous avons : de forte qu'être esclave d'un Indien , n'est qu'un degré au-dessous de son fils; il est dans fa maison; il garde ses meubles & son argent; il a soin de ses enfans & de sa femme, & joiit d'une entiere liberté: il fait la chambre; il ensemence les terres, & rend tous les autres services dont on a besoin, felon le temps & la faison: les Maîtres en récompense les traitent fort humainement & avec beaucoup de douceur, comme si leur

leur état ne les obligeoit pas à leur rendre service. Les Missionnaires qui ont appris la langue des Indiens, & la sorce de leurs ter-

mes, font témoins de ce que je dis.

Il faut encore supposer un autre principe; qu'on s'est servi dans la nouvelle Espagne, & dans le Mexique de plusieurs moyens illegitimes, pour faire des esclaves, co nme fil'on n'eût pas connu le vrai-Dieu, & qu'on n'eût jamais entendu parler des maximes de l'Evangile. Durant le temps de la famine, qui arrive rarement dans des Pays fi riches & fifertiles, les Indiens qui avoient du grain en abondance, persuadoient aux pauvres de vendre leurs enfans pour avoir du bled; ils n'avoient nulle peine à s'y résoudre, parce que la servitude n'est point penible parmi eux, & qu'elle ne les oblige point à de grands travaux; outre que les Indiens font naturellement obéissans & soûmis à ceux dont ils dépendent; ils livroient un de leurs enfans pour cinq boisseaux de bled: c'étoit le prix ordinaire que l'on donnoit pour un Indien. Il est certain que cette methode de faire des efclaves est injuste, puisque toutes choses doivent être communes dans le temps d'une extrême necessité. La Loi naturelle oblige à donner ou à prêter gratuitement à ceux qui sont dans le dernier befoin.

On fe fervoit encore d'une autre metho-

de pour faire des esclaves; celui qui avoit trouvé un Indien faisi de quelques épics de bled qu'il cût volez, le faisoit esclave de si propre autorité. Les Religieux Missionnaires remarquerent que quelques-uns femoient des épics malicieusement par les grands chemins, & que ceux qui les ramafloient innocemment, étoient pris pour être esclaves. Outre cela les parens & les alliez de celui que l'on trouvoit saisi de ces épics, étoient faits esclaves pour ce vol imaginaire. Cette supercherie est tres-injuste & tres-criminelle. Ils avoient encore inventé une espece de jeu, où celui qui perdoit devenoit esclave. Les joueurs les plus habiles faisoient semblant de ne pas sçavoir jouer, pour faire tomber les plus fimples dans le panneau & dans la servitude. Si celui qu'on avoit fait esclave de la sorte s'enfuioit, on prenoitensa place ses plus proches parens. Quand un homme libre abusoit d'une esclave, le Maitre de cette esclave se saississoit de celui qui l'avoit abusée, ou de sa femme, s'il étoit marié, & il les obligeoit de le fervir pendant le temps de la grossesse de l'esclave: cette methode étoit passée en coûtume dans tout ce Pays. Un Seigneur qui avoit pour esclave quelque jeune fille, faisoit esclave quiconque la violoit; ce qui étoit sujet à de grands desordres, car les Maîtres de ces jeunes esclaves les obligeoient à provoquerdes homhommes pour avoir avec elles des commerces défendus. Quand un esclave prenoit quelque chose de la maison de son Maître, pour le donner à ses parens; incontinent ils devenoient les esclaves du Maître: plusieurs marchands alloient dans d'autres Pays dérober des etclaves, pour les vendre dans la nouvelle Espagne, où ils en avoient un plus grand debit : ils donnoient à usure des marchandises & du bled aux pauvres qui en avoient besoin; & quand ils étoient hors d'état de payer ce qu'on leur avoit vendu, on les faisoit esclaves: si celui qui devoit la somme mouroit avant que de s'être acquité, & si sa femme & ses enfans étoient trop pauvres pour payer le creancier, ils devenoient ses esclaves. Dans le temps de la famine, les peres & les meres vendoient quelqu'un de leurs enfans, pour servir un Maître durant un certain nombre d'années, mais cet esclavage ne finissoit point; car si le Maître venoit à mourir, les parens du mort s'emparoient de l'esclave. l'Evêque du Mexique, qui est un tres-bon & tres-vertueux Religieux, a écrit en latin toutes les adresses dont les Espagnols se servoient pour faire les Indiens esclaves: par où il est aisé de voir avec quelle injustice on abusoit de la simplicité & de la necessité de ces malheureux, pour les réduire à une si crnelle servitude.

Il s'ensuit de ce que je viens de dire, que comme les Indiens sont idolâtres, & qu'ils n'ont pas la connoissance du vrai Dieu, ni de la Loi Chrétienne, ils ne reglent pas leurs actions par la crainte de l'enser, ni par le desir du Paradis, ni par l'esperance que leurs bonnes-œuvres seront récompensées. Ils sont même vicieux & corrompus en bien des chess: ils n'observent point le droit des gens dans les guerres qu'ils se font les uns aux autres. Tout cela peut faire conjecturer qu'ils se font entreux de grandes

injustices.

La Loi Chrétienne, & la Foi de Jesus-Christ conservent les bonnes loix & les bonnes coûtumes, & abolissent les mauvaises, principalement celles qui font contre le droit naturel, & qui font préjudiciables au prochain. Ceux des Infidéles qui se convertissent, & qui ont plusieurs femmes, sont obligez de les renvoyer, & de n'en retenir qu'une, comme la Loi divine l'ordonne; aussi-bien que de restituer le bien qu'ilsont volé ou mal acquis par des usures illicites. Si les Chrétiens suivoient les mauvaises coûtumes des Infidéles, ou s'ils les toleroient, pouvant les en empêcher, il est manifeste qu'ils se rendroient complices des crimes de ces Idolâtres; parce que quand nos actions sont cause de quelque scandale, & sont quelque dommage temporel ou spirituel nônôtre prochain, nous fommes obligez par la Loi divine de nous en abstenir. Voilà pourquoi faint Paul ordonnoit aux Fidéles de ne point manger des viandes immolées aux Idoles, de peur qu'on ne crût qu'ils approuvoient ces damnables Sacrifices; mais ils pouvoient manger sans peché de ces viandes immolées, pourvû que les Payens ne le visfent pas, & qu'ils ne pussent s'en scandaliser.

Dieu oblige tous les Chrétiens à faire tout leur possible pour abolir les mauvaises coûtumes; ou du moins às'en abstenir eux-mêmes, & à les desaprouver. Quand on doutesi une action qu'on a envie de faire est juste ou injuste, on ne peut la faire en bonne conscience; cette regle est generale, & ne fouffre aucune exception; parce que les Chrétiens sont obligez par les Loix Evan-geliques de perdre plû-tôt tout ce qu'ils possedent, que de commettre aucun peché. Ainsi quand on doute s'il y a du peché dans l'action que l'on medite, il faut necessairement s'en abstenir; la volonté qu'on auroit de faire une telle action seroit contraire à la droite raison, & à l'amour de Dieu; parce que ce seroit s'exposer au peril de transgresser ses ordres en faifant cette action, si l'on avoit quelque doute qu'elle fût permise ou défenduë. Le doute, si on s'expose au peché, n'est plus un doute, c'est une certitude que l'on offense Dieu; parce que nous som-

mes obligez de suivre toûjours la voye la plus seûre. Quand il arrive que les deux voyes sont douteuses, il faut choisir celle où il y a moins de danger: selon cette maxime de S. Augustin, dans le Livre de la Penitence: Prenez le certain, & laissez l'incertain.

Les regles du droit humain, confirmées par la raison, par la Loi naturelle, & par la Loi de la charité Chrétienne, souffrent quelquefois des dispenses pour un plus grand bien en de certaines occasions qui se presentent, où une plus grande rectitude seroit peut-être préjudiciable: Mais c'est une regle generale, que quand il faut se déterminer entre deux choses douteuses, il faut toûjours choisir celle où il n'y a point de peché, & où l'on trouve moins d'inconveniens, & où l'interest du prochain court moins de risque; quoi-que peut-être il puisse y avoir du danger apparent. Sur ce principe, on ne pourroit pas obliger les Ecclesiastiques de ne pas demeurer avec leurs meres, leurs grand-meres, leurs lœurs, ni d'abandonner la maison de leurs peres, pour vivre féparément; parce que cette séparation pourroit leur être préjudiciable, quoi-qu'il y ait peut-être aussi quelque inconvenient à demeurer ensemble.

On retient en mauvaise conscience une chose dont on doute si elle est acquise legitimement, ou si on la tient d'un homme à qui

elle

elle n'appartenoit pas, ou qui avoit un douteraisonnable qu'elle lui appartînt. Ces possessions sont contre la justice, & contre la Loi divine & naturelle. Les Espagnols qui retiennent les Indiens esclaves, & qui doutent s'ils ont été achetez ou donnez gratuitement, agissent contre la justice, & contre la Loi de Dieu, en les retenant sur ce doute. Personnen'ignore qu'on ne soit obligé de restituer un bien qu'on ne possede pas legitimement, & qu'on a receu par le canal d'un homme qui n'avoit aucun droit legitime sur la chose, parce qu'un homme ne peut pas communiquer un bien qu'il n'a pas lui-même. Ainsi quand on achette ou qu'on reçoit quelque chose d'un homme qui le vend, ou qui le donne gratuitement, quoi-qu'il ne lui appartienne pas, il la retient en mauvaise conscience, & il est obligé à restitution. La raison en est évidente, parce que c'est commettre un larcin, que de retenir volontairement une chose contre la volonté de celui à qui elle appartient; & quand même cette chose auroit passé par les mains de mille personnes, avant que de venir jusqu'à vous, vous n'auriez aucun droit de la retenir, parce qu'ils étoient tous possesseurs de mauvaise foi, & ils étoient tous obligez à restitution: & quoique quelque Loi humaine permette de retenir une chose qu'on a acheté de la monnoye marquée au coin du Prin-L 4

Prince, & qui a cours dans la République; ce n'est pas un titre legitime pour la retenir, parce que les Loix humaines ne peuvent point prévaloir contre la Loi divine & la Loi naturelle, ni contre les bonnes coûtumes qui défendent le larcin, & de retenir le bien d'autrui contre la volonté du posses feur legitime. Les inférieurs, comme sont tous les Rois à l'égard de Dieu, ne peuvent rien établir au préjudice de la Loi divine, qui est la premiere de toutes les Loix.

Celui qui achette une chose volée, avec connoissance de cause, participe au vol & au peché de celui qui a fait le larcin: s'il en doutoit, & s'il n'a pas fait toutes les diligences qu'il eût pû pour s'informer si la chose étoit legitimement acquise, il ne peut la retenir en conscience; parce que personne ne peut sans peché faire une chose qui l'expose au peché: & si l'on ne veut pas prendre la peine de s'informer si ce que l'on nous vend, ou ce que l'on nous donne gratuitement est legitimement acquis, quand on en doute, on est possesseur de mauvaise foi; parce que cette ignorance est coupable & malicieuse. Quand on a consulté des gens tres-habiles, on est excusable, à moins qu'on ne soit d'un tel caractere, qui nous oblige à sçavoir le droit, comme sont obligez de le sçavoir les Maîtres & les Docteurs; ou que lorsqu'on demande conseil, on se contente

tente seulement de consulter une personne, quoi-qu'on en puisse consulter plusieurs; ou si l'on demande conseil à des personnes interessées, & qui ne répondent pas selon leur conscience: au lieu d'aller consulter des gens de bien, qui répondent selon le droit & l'équité; ou quand on s'adresse à des personnes suspectes, & que l'on a droit de soupconner, pour de bonnes raisons. On n'est point excufable dans ces circonstances, quand on demande conseil aux Maîtres & aux Docteurs; & quand aprés avoir receu leurs avis, on agit contre le droit & l'équité. Ces quatre circonstances pourront être d'un grand secours pour guérir les doutes des person-nes scrupuleuses, & pour mettre leur con-

science en repos.

On peut aussi connoître par ces principes, que les Espagnols retiennent injustement, & contre la Loi de Dieu la plûpart de leurs esclaves Indiens; s'ils ont droit d'en retenir quelqus-uns, le nombre en est petit; & ils peuvent même douter s'ils ont été legitiment faits esclaves; parce que tous ceux qu'ils ont eu par le canal des Indiens mêmes; ils les ont eus comme un tribut qu'ils les forçoient de donner contre leur volonté, par la crainte, par les menaces, par les tourmens qu'ils leur faisoient soussirir; & ainsi ils sont possessieurs de mauvaise foi. S'ils les ont achetez des Indiens, ils ont employé pour

les avoir les ruses & les supercheries; ils intimidoient les Cacyques, & les contragnoient par la force des tourmens à leur livrer leurs sujets; ils les menaçoient de les déclarer à la Justice, parce qu'ils adoroient les Idoles, & qu'ils leur faisoient des sacrifices. Mais comme ces Cacyques ne pouvoient pas donner aux Espagnols un aussi grand nombre d'Indiens qu'on leur demandoit, ils en déroboient par-tout où ils pouvoient. Ces injustices & ces desordres ayant été connus de Sa Majesté, Elle a expressement désendu d'employer à l'avenir de semblables moyens pour faire des esclaves.

Les Espagnols ont eu quelques esclaves que les Indiens leur ont vendus volontairement; mais le nombre en est petit. Si les Espagnols ne doutoient pas qu'ils fussent possessiers de mauvaise foi, ils étoient du moins obligez d'en douter; & ils ne pouvoient nullement prendre ces esclaves, qu'a-prés avoir apporté les diligences necessaires pour s'instruire s'ils le pouvoient faire en bonne conscience; & s'ils doutoient qu'ils le pussient faire, ils ne devoient point les acheter furce doute. Tous les moyens dont ils fe font servis pour amasser ce grand nombre d'esclaves sont illegitimes : les Indiens voyant le grand empressement qu'ils avoient pour cela, tyrannisoient leurs sujets, & les forçoient de se rendre esclaves, pour avoir

de-

dequoi contenter les Espagnols, ou pour payer les bagatelles qu'ils leur vendoient. Les Juges du Confeil Royal qui ont examinéa fond cette affaire, ont déclaré qu'il n'y avoit presque pas un seul Indien qui eût été fait legitimement esclave; & sur ce principe

ils ont donné la liberté à plusieurs.

Les Religieux Missionnaires, qui sçavoient la langue & les fecrets des Indiens, ont declaré que ceux qui les retenoient en qualité d'esclaves étoient en mauvaise conscience; ils n'avoient aucun interest à parler de la sorte; ils ne songeoient qu'au salut des ames. Les Espagnols pouvoient-ils ignorer ce qu'ils faisoient eux-mêmes? ils s'étoient rendus formidables aux Indiens; ils les forcoient par la rigueur des supplices de leur chercher & de leur livrer des esclaves. Ces Infidéles qui n'avoient ni connoissance, ni crainte, ni amour de Dieu, pouvoient se persuader qu'ils étoient en droit de faire ce que des Chrétiens faisoient à leurs yeux: ces mauvais exemples les enhardissoient à dérober & enlever des orphelins, & à tromper les fimples, & même à employer la force & la violence, pour faire des esclaves, & pour les vendre aux Espagnols. C'est ce qui a introduit la corruption parmi les Indiens, qui commettoient mille injustices à l'endroit de leurs compatriotes, pour attrapper des Esclaves, depuis le L 6 com-

commerce qu'ils ont eu avec les Chrétiens, qui les incitoient à ces supercheries, & qui leur en donnoient l'exemple. Il est donc certain que les Espagnols ne pouvoient ignorer ces desordres & ces injustices, puisqu'ils étoient l'occasion & les instrumens de ces maux : ils étoient au moins obligez de douter si les esclaves qu'on leur amenoit étoient pris de bonne guerre, & s'ils pouvoient les retenir en bonne conscience.

Ils faisoient ce commerce avec des personnes suspectes, & ils devoient présumer que ce commerce blessoit les Loix de la justice, & que ceux qui leur livroient, ou qui leur échangeoient ces esclaves n'étoient pointen droit de le faire : on devoit avoir quelque crainte de traiter avec ces Indiens; parce que ce sont des Infidéles, & qu'on se mettoit en peril d'approuver leurs larcins & leurs mauvaises actions. Les Espagnols sçavoient assez, & le bruit en étoit répandu par-tout, que les Indiens se servoient de mille manieres injustes, cruelles, & tyranniques, pour ramasser des esclaves de tous côtez. Ainsi les Espagnols devoient avoir du scrupule d'acheter d'eux des personnes libres, qu'ils avoient réduites en servitude contre le droit des gens. Ils ne peuvent donc s'excuser d'être possesseurs de mauvaise foi, & de participer aux crimes que les Indiens ont commis, en dérobant une

111:

infinité de personnes à qui ils ont ôté la liberté. De cent mille esclaves que les Indiens vendoient aux Espagnols, ou qu'ils leur payoient en maniere de tribut, il n'y en avoit peut-être pas un feul qui fût veritablement esclave ou pris dans une guerre juste & legitime: Mais quand même il y en auroit eu effectivement quelques-uns; le moyen de les discerner parmi une si grande multitude? outre que, comme nous l'avons déja dit, il y a une grande differen-ce entre les esclaves des Indiens & ceux des Européans. L'esclavage parmi les Indiens est doux, & nullement penible: on y joint de la liberté toute entiere; on n'y differe gueres de enfans de la maison: mais la fervitude chez les Espagnols est esfroyable, fans douceur, fans confolation, fans repos; on y est exposé à la faim, à la soif, à des châtimens terribles: il n'y a ni loix ni ordonnances qui puissent rendre là-dessus les Espagnols traitables, & les empêcher d'exiger de leurs esclaves des services qui surpassent les forces humaines.

De tous les principes que nous venons d'établir, il s'ensuit premierement, que Sa Majesté est obligée de droit divin, à mettre en liberté tous les Indiens que les Espagnols ont fait esclaves, & qu'ils retiennent injustement en cette qualité. Premierement, parce que Sa Majesté est obligée de rendre

justice à tout le monde, aux petits comme aux grands, fans acception des perfonnes, fans méprifer les malheureux & les affligez, qui sont hors d'état de se désendre, ni de remedier à leurs maux. Le premier devoir des Rois, est de rendre la justice, & de proteger les foibles contre l'oppression des Grands: quand ils y manquent, ils attirent quelquefois la colere de Dieu sur leur personne & sur leur Royaume; parce que les cris des pauvres & des malheureux, montent incessamment jusqu'au Trône de Dieu. Or puisque les Espagnols oppriment injustement les Indiens, qui n'ont aucun remede pour se garantir des violences de leurs persecuteurs, & d'une si cruelle tyrannie; il est évident que Sa Majesté est obligée d'arrêter les injustices de ces Tyrans, & de rendre la li-berté à des malheureux qu'ils oppriment sous une si dure servitude. Elle ne doit pas même differer d'un moment, puisque ces vexations sont de notorieté publique, & qu'Elle ne peut les ignorer.

Les Rois qui veulent observer les regles d'une exacte justice, soit qu'ils soient Payens ou Fidéles, doivent faire tous leurs essorts pour entretenir la paix parmi eux: mais ils ne doivent encore rien oublier, pour les mettre dans le chemin de la vertu; parce que la fin que doit se proposer celui qui gouverne la République, est de faire ensorte que

tous ses sujets soient vertueux. A combien plus forte raison les Princes & les Rois Catholiques, qui suivent les maximes de Jesus-Christ sont-ils obligez de conduire leurs sujets selon les regles de la Foi Chrétienne, & de lever tous les obstacles qui pourroient les détourner de leur chemin? Ils ne peuvent réiissir dans cette entreprise, qu'en leur faifant des Loix justes & équitables, & en les obligeant d'observer une exacte justice.

Les Rois Chrétiens font encore obligez d'exhorter leurs sujets à servir Dieu, & à observer la Loi Chrétienne autant qu'il leur est possible. Or comme les Espagnols qui retiennent injustement des Indiens pour efclaves, sont toûjours dans l'habitude du peché mortel, & que par consequent ils ne vivent pas felon les maximes de la Loi Chrétienne; les Rois sont obligez de mettre tous les Indiens en liberté, pour lever cet obstacle essentiel du falut de leurs sujets. Le caractere de Roi oblige les Princes à faire des Loix & des Reglemens, pour l'observation de la Justice, & pour maintenir les Peuples qui leur sont soumis, dans la pratique de la vertu: ils sont de même obligez de droit divin à employer leurs forces temporelles pour l'augmention de l'Eglise Catholique, pour conserver la discipline Ecclesiastique, & pour empêcher que les Fidéles ne se révoltent contre les Ministres de Jesus-Christ.

Christ. C'est en cela qu'ils peuvent legitimement se servir de la terreur de leurs armes, pour maintenir tout le monde dans le devoir ; car fans cela les Puissances temporelles ne feroient pas necessaires pour l'administration de l'Eglise. On peut conclure de ce principe, que le Roi d'Espagne est obligé de se servir de son pouvoir pour faire rendre justice aux Indiens, qu'on opprime si tyranniquement; & pour donner de l'autorité aux Minstres de l'Eglise des Indes, qui ne peuvent faire de progrés par le ministere de la parole, ni retirer les Espagnols de l'abîme de leurs vices, tandis qu'ils continuëront d'affliger & de persecuter les malheureux Indiens ; parce que ces violences continuelles, & la volonté déterminée qu'ils ont de ne les point cesser font des pechez habituels : ils ne se soncient ni des remontrances & des menaces des Prelats, ni des censures Ecclesiastiques; ils ajoûtent pechez sur pechez: ce desordre fait que l'Eglise des Indes est dans une grande defolation, & qu'elle fouffre de grandes adverfitez. Il faut donc rendre la libertéaux Indiens, afin d'ôter les obstacles qui les empêchent de se sauver, & de se soûmettre à la doctrine qu'on leur prêche. Par ce moyen les Pasteurs auront une pleine liberté d'exercer leur ministere, & de remplir leurs fonctions Apostoliques. Tas.

Les Evêques des Indes sont obligez de droit divin à folliciter continuellement Sa Majesté & son Conseil Royal de délivrer les Indiens de la tyrannie & de l'oppression qu'ils soussient, & de les remettre dans leur premiere liberté; parce que les Evêques font obligez par la necessité que leur impose leur caractere, de remplir le mieux qu'ils pourront leurs fonctions pastorales, comme de gouverner & d'enseigner les Peuples qui sont sous leur conduite, & de pourvoir à toutes leurs necessitez sprirituelles; mais aussi d'empêcher qu'on ne leur fasse aucun tort pour ce qui regarde le temporel, & de les retirer de l'oppression, sur-tout quand ces vexations font des obstacles pour le salut de leurs ames. Ils doivent aussi leur procurer tous les secours temporels qu'ils pourront.

La conduite des Religieux de S. Dominique & de S. François est fort sainte & fort sage, & ils meritent qu'on les approuve, d'avoir concerté entr'eux de resus l'absolution à tous les Espagnols de la nouvelle Espagne, qui retiennent des Indiens pour esclaves, & de les obliger de porter cette affaire à examiner devant le Conseil Royal, conformément aux Loix nouvelles: ils auroient encore mieux fait de n'avoir point recours à ce Tribunal; les Religieux de ces Ordres connoissent assez par leur propre experience les in-

injustices & les mauvais manéges à quoi on a eu recours pour faire ces Indiens esclaves: ils ne peuvent douter que ces violences n'a-yent griévement offensé Dieu, & que ceux qui les ont commises ne soient obligez à restitution. Un Confesseur qui s'expose à entendre les Confessions, qui fait les fonctions d'Evêque, de Curé ou de Juge spirituel, est obligé de sçavoir les obligations de son ministere, & d'avoir la science & la prudence requise pour le remplir dignement, pour porter un jugement juste & sage sur les matieres & fur les points qu'on lui propose, & pour discerner les torts que l'on fait à la partie qui se plaint. Si son ignorance ou sa negligence est cause qu'il se trompe, comme par exemple, s'il n'obligeoit pas le Penitent à restituer un bien mal-acquis, il commettoit un grand peché, & seroit lui-même obligé à restitution, & à réparer les injustices qu'on a fait à la partie offensée. De même un Medecin qui par ignorance feroit un mal notable a son malade, ou qui seroit la cause de sa mort, seroit obligé à de grandes reparations. Il faut dire la même chose des Juges qui jugent mal, parce qu'ils ignorent le Droit, ou qu'ils ne se mettent pas en peine de s'inftruire d'une affaire; parce que cette negligence & cette ignorance font criminelles, & qu'on est obli-

gé de connoitre ce qu'on doit juger. Il est certain que tous les Religieux de la nouvelle Espagne sçavent évidemment que les Indiens ont été faits esclaves contre le droit & l'équité, & qu'on les retient injustement; & par consequent ils ne sont point obligez de s'en rapporter à l'examen du Conseil Royal; outre que l'on employe toutes fortes de détours & d'artifices, pour empêcher que le Conseil ne prenne connoissance de cette affaire: & ainsi pour arrêter le cours des vexations; Sa Majesté doit promptement ordonner de remettre en liberté les Indiens qu'on opprime tyranniquement; d'autant plus que cette oppref-fion est cause qu'une infinité d'ames perissent. C'est encore le moyen de retirer les Espagnols de l'habitude du pechémortel, & de mettre les Prelats en état de s'acquiter en toute liberté de leurs fonctions Ecclefiastiques.

Entre tous les remedes que le Frere Dom Barthelemy de Las-Cafas, Evêque de la Ville Royale de Chiapa proposa pour rétablir la paix & le repos des Indes, le plus efficace étoit de foûmettre toutes les Indes directement à la Couronne de Castille, & d'empêcher que les Seigneurs Espagnols ne se fissent des sujets & des vassaux. Il apporta une infinité de raisons tres-fortes pour

prouver cette proposition.

Pre-

Premierement, comme les Rois & les Peuples du nouveau Monde sont Infidéles, & qu'il est necessaire de les convertir à nôtre fainte Foi, il est à propos qu'ils soient fous la protection d'un Roi Catholique & puissant, & qui ait un veritable zéle pour la gloire & pour la propagation de la Religion Chrétienne, & qui envoye dans le nouveau Monde des Missionnaires habiles, pour amener ces Idolâtres à la connoissance de Dieu, & pour leur perfuader d'embraffer nôtre fainte Religion, & de fe foûmettre au S. Siége: par consequent il ne peut rien arriver de plus avantageux aux Indiens, que de se mettre sous la protection des Rois Catholiques, afin que les Seigneurs particuliers ne puissent point s'emparer de ce Domaine. C'est à quoi les Rois de Castille doivent tenir la main, sans partager avec qui que ce soit la puissance & l'autorité qu'ils ont acquise sur les Indiens, se réservant immediatement pour eux cette jurisdiction sans la démembrer, pour en revêtir des particuliers. Cette affaire est d'une si grande consequence, que de-là dépend le falut temporel & éternel de ces Nations, & la conversion du nouveau Monde, qui seroit une chose tres-avantageuse à la République.

Il n'est ni juste ni possible d'abandonner ce Domaine à des particuliers; il n'y a que

leRoi seul qui en doive être revêtu: parce que quand le Pape a fait choix d'uue perfonne ou d'une dignité, on ne peut déleguer l'affaire, ni la confier à un autre. Lorsque le Prince s'est declaré en faveur d'une perfonne illustre par son caractere & par son merite, qui aune parfaite connoissance de la chose dont elle doit decider, il est à préfumer qu'elle jugera comme le Prince mê-me auroit jugé. Il est manifeste que dans le cas dont il est question, on trouve la grandeur & la dignité de la personne, puisqu'il est Roi de Castille, qu'il est tres-Chrétien, qu'il a un grand zéle pour la Religion Ca-tholique; que le sujet est d'une grande importance, puisqu'il s'agit de la prédication, de l'augmentation de la Foi, & du culte divin: de convertir des Nations nombreufes, & de les gouverner avec douceur & fagesse, pour y maintenir la justice, & pour leur inspirer l'amour de la vertu. Il n'y a que les personnes Royales qui soient capables d'un si grand employ.

Il paroît que le S. Siege a élû le Roi d'Espagne pour lui confier le Gouvernement des Indes. On le peut prouver par deux circonstances considerables: la premiere, quand on ajoûte cette claufe dans la Commission: Nous nous confions à vôtre foi, à vôtre prudence, à vôtre justice. Cette clause est inserée dans la Bulle de Concession

& de,

& de la Commission des Indes aux Serenissimes Rois de Castille, où le Pape dit " en termes exprés: Connoissant que vous "êtes des Rois veritablement Catholi-, ques , comme nous le sçavons par plu-, fieurs experiences, & que vôtre pieté est , connuë par-tout le monde Chrétien, , Nous ne doutons nullement que vous n'apportiez tous vos foins & toute vôtre , industrie, pour l'exaltation & l'augmen-, tation de la Foi Catholique; de même , que vous n'avez rien épargné pour retirer , le Royaume de Grenade des mains des In-"fidéles & des Sarazins, avec une fi grande , gloire du nom de Dieu. La seconde circonstance, est quand on ajoûte dans la Commission quelque ordre exprés. La premiere clause est exprimée dans ces pa-"roles: Nous vous exhortons par vôtre S. , Baptême, qui vous oblige de vous foûmet-"tre aux ordres Apottoliques; & Nous "vous conjurons par les entrailles de la mi-"fericorde de Jesus-Christ d'entreprendre , genereusement cette expedition, pour a-"mener à la Religion Chrétienne les Peu-"ples du nouveau Monde: que les travaux , & les perils ne vous épouvantent point: "mettez vôtre confiance en Dieu, qui fera , réuffir vôtre Ouvrage pour sa gloire. L'autre clause contient une espece de commandement: voyez comme elle est exprimée: Nous

"Nous vous commandons en vertu de la "fainte Obéissance, & Nous ne doutons point que vous n'entrepreniez cette affaire "avec beaucoup de zéle & de ferveur, & "que vous n'envoiez dans les Isles & dans "la Terre-ferme, des hommes craignant "Dieu, habiles, experimentez, & capables "d'instruire les Habitans du nouveau Mon-"de dans la Foi Catholique, & de leur inf-"pirer l'amour de la vertu. Ces circonstances font assez connoître que le Pape a choisi les Rois de Castille, pour leur confier le soin de faire instruire les Indiens, en consideration des services signalez que ces Princes ont rendus à l'Eglife: il les a même obligez d'entreprendre cette bonneœuvre, en leur faisant un commandement exprés de s'y appliquer, en vertu de la Sainte Obéissance.

Leurs Majestez s'engagerent solennellement de seconder de tout leur pouvoir les intentions du Pape. Cette promesse suit convertie en pacte, & devint une obligation expresse; & par consequent les Rois de Castille ne peuvent plus se dispenser d'être les Ministres du S. Siege, pour porter la parole de Dieu dans les Indes, & ils sont obligez de contribuer de toutes leurs forces à la conversion des Idolatres: leurs soins doivent s'étendre sur le temporel, aussi-bien que sur le spirituel: & ils ne doiven

vent rien negliger de tout ce qui est neces faire pour la conservation, & pour la conversion de ces Infidéles. Il ne leur est pas même permis d'abdiquer cette autorité, ni de se défaire de cette jurisdiction: & par consequent, que Vôtre Majesté pense serieusement combien cette obligation est étroite & indispensable; qu'Elle se souvienne que l'an 1499. que Christofle Colomb, qui a le premier découvert les Indes, & qui en fut le premier Amiral, permit à chaque Espagnol qui l'accompagnoit d'emmener un Indien en récompense des grands services qu'ils avoient rendus dans ce voyage à la Coûronne d'Espagne: Quand ces Indiens furent arrivez en ce Pais, Vôtre Majesté en témoigna beaucoup de douleur & de restentiment; en sorte qu'on eut toutes les peines du monde à l'appaiser: Elle demandoit si l'Amiral avoit le pouvoir de détruire vos vassaux: Elle ordonna sous peine de mortà tous les Espagnols de renvoier dans les Indes les Indiens qu'ils avoient amenez. En effet, ils y retournerent tous l'an 1500 que François Bobadilla alla prendre le Gouvernement du nouveau Monde.

La feconde raison qui prouve que Vôtre Majesté est obligée d'incorporer à sa Couronne le Domaine des Indes, & de ne point permettre en aucune maniere que les Espagnols en usurpent la moindre chose en qua-

lité

lité de Seigneurs, est que sans cela il est impossible que les Peuples du nouveau Monde embrassent jamais le Christianisme. Pour bien entrer dans cette raison, il faut sçavoir que la fin du Domaine que Vôtre Majesté possède fur ces Nations nouvellement découvertes, n'est autre chose que la publication & la prédication de l'Evangile, pour leur faire connoître Jesus-Christ: par consequent Vôtre Majesté est obligée de lever tous les obstacles qui s'opposent à cette fin, d'établir de si bons ordres, & de prendre des moyens & des mesures si justes, que rien ne puisse empêcher le succez de cette affaire. La fin est toûjours le grand ressort qui doit faire agir; & c'est ce qu'il faut principale ment avoir en vûë, pour prévoir les obstacles qui pourroient empêcher le succez qu'on se propose, & pour prendre tous les moyens qui peuvent conduire à cette sin. Or il est certain que le pouvoir que les Espagnols ont usurpé sur les Indiens est l'un des plus grands obstacles qui empêchent leur conversion, & la publication de l'Evangile. Tout le monde connoît l'extrême avarice des Espagnols, qui ne veulent pas fouffrir que les Religieux Missionnaires prêchent l'Evangile aux Indiens, qu'ils regardent comme leurs vassaux; parce que, disent-ils, la publication de l'Evangile leur cause deux dommages tres - confiderables. Premiere-

ment,

ment, c'est que les Religieux font perdre trop de temps aux Indiens pour les instruire. Ces Peuples font naturellement faineans & paresleux: quand on les détourne de leur travail, ils ne veulent plus s'y remettre. Il est arrivé souvent que tandis que les Religieux instruisoient les Indiens qu'ils avoient ramassez dans leur Eglise, les Espagnols survenoient, qui en enlevoient par force cent ou deux cent, autant qu'ils en avoient besoin pour leurs affaires; ils les chargeoient de coups au grand scandale de tout le monde, & au mépris des Religieux. Ces violences font de grands obstacles au falut des Indiens. L'autre donmage que les Espagnols recoivent de la conversion des Indiens, est que depuis qu'on les a instruit des maximes de la Religion Chrétienne, ils en deviennent plus fiers, & plus incapables de fervir les Espagnols: ils avoient franchement que leur interest particulier leur est pluscher que le falut des Indiens. Cette disposition d'espritou ils sont, est un pechémortel habituel contre la charité, dont ils pervertissent l'ordre, nonfeulement en mettant des obstacles au falut de leur prochain, comme ils font tous les jours, quoi-qu'ils soient eux-mêmes obligez en conscience de les instruire, ou de procurer leur instruction. Mais bien loin de s'acquiter en cela de feur devoir, ils empêchent même

de

de tout leur pouvoir qu'on ne les instruise, sans craindre les jugemens de Dieu, qui les chatiera severement du peu de charité qu'ils ont de leur prochain, & du peu de soin qu'ils prennent de les faire instruire, quoiqu'ils en ayent un si grand besoin. Ils empêchent que les Religieux Missionnaires ne les instruisent, de peur qu'ils ne connoissent les vexations, les tyrannies, & les cruautez qu'ils exercent envers les Indiens: elles sont si grandes & si inoilies, que les Religieux sont faisis d'horreur, quand les Indiens les leur racontent. Ces Religieux qui voyent eux-mêmes de leurs yeux les mauvais traitemens que les Espagnols four aux Indiens, se mettent en devoir, comme ils y sont obligez selon Dieu, des'y opposer, & d'en avertir les Juges des Tribunaux que Vôtre Majesté a établis, afin qu'on y remedie; quoi que les remedes qu'on a emploié jusqu'à maintenant avent été affez inutiles; parce que comme les Gouverneurs & les Juges mêmes ont beaucoup d'Indiens, & qu'ils font tres-cruels. & sans misericorde; ils abusent de leur pouvoir, pour opprimer cesmalheureux,qu'ils châtient impitoyablement pour les fautes les plus legeres. Voilà pourquoi ils regardent les Religieux comme des surveillans incommodes, & comme leurs ennemis, qui s'opposent à leurs interests temporels: M 2

ils ne peuvent ni les voir ni les fouffrir; ils les maudissent, & ils inventent contr'eux coutes fortes de calomnies. Les Indiens desesperez de voir que leurs maux ne finisfent point, & qu'ils n'ont nulle esperance que dans le zéle & la charité des Religieux, ils les aiment & les reverent comme leurs liberateurs & leurs protecteurs; ils se confient entierement à eux dans toutes leurs peines; ils fortent des Bourgs & des Villes, pour aller en Corps au-devant d'eux. Les Espagnols voyent avec beaucoup de douleur le respect extrême que les Indiens ont pour les Religieux; ils leur reprochent qu'ils veulent s'en rendre les maîtres: mais Dieu sçait combien ces Missionnaires souffrent de peines & de travaux, & à quelles extrémitez ils font souvent réduits par la faim & la pauvreté, faisant de grands voyages avec d'incroyables fatigues dans des chemins rudes & affreux, pour aller au secours de ces pauvres Indiens, & pour leur montier la voie du falut, & pour avertir les Espagnols des pechez énormes qu'ils commettent en tourmentant les Indiens en tant de manieres, en les dépouillant de leurs biens, en les massacrant. Toutes ces injustices les obligent à de grandes restitutions, & à de grandes reparations, s'ils voulent se sauver. L'interest & l'injustice regnent plus dans les Indes, que dans toutes

les autres parties du monde, quoi-que les Espagnols n'aient de droit, aucune jurisdiction fur les Indiens; & celle qu'ils ont est injustement usurpée, puisqu'ils ne la tiennent point de Vôtre Majesté. Les Indiens font naturellement timides & pufillanimes; ou pour mieux dire, les mauvais traitemens, & les cruautez des Espagnols les ont tellement épouvantez, que cette peur leur est devenue comme naturelle; en sorte qu'àpeine se souviennent-ils qu'ils sont hommes.

Il est impossible qu'ils puissent s'appliquer à entendre la Doctrine Evangelique, & qu'ils se fassent Chrétiens; parce que les Espagnols s'y opposent de toute leur force. Le Domaine qu'ils ont usurpé sur eux depuis qu'ils se vantent d'en avoir fait la Conquête. Ceux qui ont quelque faveur auprés des Gouverneurs, disposent de la personne des Indiens comme de leur propre bien; ils les partagent entr'eux comme s'ils étoient nez leurs vassaux : deux ou trois Espagnols s'approprient un Peuple entier: souvent le mari tombe en partage à l'un; les enfans sont la proye de l'autre: ils les envoyent aux Mines chargez comme des bêtes; ils les obligent de porter de pesans fardeaux pendant cent & deux cent lieuës: c'eft ce que nous voyons tous les jours. Pour obvier à ces desordres, il ne suffit pas que votre Majesté taxe les tributs, & qu'Elle M 3 mementeront les Indiens à l'avenir, ou quien exigeront des corvées, qu'ils ne font point obligez de leur rendre; car ils n'en feront

ni plus ni moins.

La severe servitude sous laquelle ils tiennent les Indiens est encore un grand obstacle à leur conversion, outre qu'ils les dispersent en plusieurs endroits, & qu'il est presque impossible de les ramasser. Ces deux circonstances empéchent qu'on ne les puilse instruire, & les mettre en état de se sauver. Il faut pour pouvoir les nourrir de la parole de Dieu, qu'ils soient rassemblez, & qu'ils vivent en societé. Il faut outre cela qu'ils jouissent d'une entiere liberté, afin qu'ils puissent volontairement embrasser la Loi de Dieu. Les Docteurs disent qu'il n'y avoit point de Loi au temps d'Abraham, parce que ce n'étoit qu'une seule famille, & non pas un Peuple entier. Dieu ne donna point sa Loi aux Israelites durant qu'ils étoient en Egypte, quoi-qu'alors ils fussent un Peuple nombreux, & qu'ils comptassent jusqu'à six cent mille combatans: mais ils étoient en captivité, & ils ne jouissoient pas d'une liberté toute entiere. Dieu leur donna fa Loi quand ces deux conditions se trouverent ensemble; c'est-à-dire, quand ils furent un Peuple libre: ce qui n'arriva qu'aprés que Dieu cut em-

employé sa puissance pour retirer les Israelites des fers de Pharaon. Entre toutes les Loix qui ont jamaisété, ou qui seront à l'avenir, la Loi Evangelique demande principalement ces deux dispositions; parce que cette Loi suppose une liberté parfaite, pour s'en faire instruire, & pour l'observer. Il est encore à propos que ceux qui observervent la Loi de Jesus-Christ fasient un corps & qu'ils vivent ensemble, pour satisfaire aux fonctions du culte divin , par la pratique des sept Sacremens de l'Eglise, & des auties Ceremonies qu'on y observe. Il est necessaire que les Fidéles s'assemblent de temps entemps dans le même lieu, pour entendre la parole de Dieu, & pour affifter au Sacrifice; ce qui est necessaire pour confirmer les nouveaux Chrétiens dans le genre de vie qu'ils ont embrallé: fans ces secours, les Fidéles se relâcheroient insensiblement, & pourroient même perdre la Foi. Si l'on permet aux Espagnols de retenir les Indiens épars sur les montagnes & dans les vallées, pour vaoquer perpetuellement aux corvées qu'ils en exigent, il sera impossible de les instruire.

Vôtre Majesté peut comprendre par-là le desordre qui regne dans les Indes, & combien il est necessaire d'empêcher que les Es-pagnols ne retiennent les Indiens sous une si dure servitude, & qu'ils ne dépeuplent pas le Pays, M 4

Pays, comme ils ont fait jusqu'à present. Ce qui est encore de plus déplorable, ils les laisfent mourir sans se soucier de leur faire administrer les Sacremens: ils n'en sont pas plus d'état que de leurs chiens, ou de leurs bêtes de charge. Il semble qu'ils soient persuadez que les Indiens n'ont pas une ame immortelle, & qu'ils ne sont destinez ni aux récompenses ni aux châtimens de l'autre vie.

Les Espagnols n'ont nullement les dispositions necessaires pour être les Maîtres & les Seigneurs des Indiens, ni pour leur enseigner les maximes de la Loi Evangelique, ni pour les exhorter à l'embrasser par l'exemple de leurs bonnes-œuvres. On donna à Jean Colmenero un assez grand nombre d'Indiens, pour les instruire; mais cet homme étoit si ignorant, qu'il ne sçavoit pas faire le signe de la Croix, ni rendre raison d'aucun point de sa creance. Quand on lui demanda ce qu'il enfeignoit aux Indiens qui étoient sous sa conduite, il ne pût répondre autre chose, sinon qu'il leur apprenoit à faire le figne de la Croix; mais il prononçoit mal les paroles dont ce figne doit être accompagné. Les Indiens d'une certaine Province avoient apporté toutes leurs Idoles aux Missionnaires, protestant qu'ils detestoient ce culte impie, & qu'ils vouloient deformais servir le veritable Seigneur; mais les Espagnols vendirent ces mêmes IdoDANS LES INDES. 273

Idoles à d'autres Indiens, & les donnerent en échange pour des esclaves. Quelle Inquiétude peuvent avoir pour le falut des Indiens les Espagnols, qui ne vont dans le nouveau Monde que pour s'enrichir, & pour se mettre en état d'acheter des Charges qui les relevent au-dessus de leur condition; outre qu'ils font si ignorans, qu'ils ne sçavent pas le Symbole de leur creance, ni les dix Commandemens de Dieu La feule avarice les guide; ils sont abandonnez à toutes sortes de vices: la vie qu'ils menent est infame & abominable. Les Indiens en comparaison sont infiniment plus saints & plus vertueux: quoiqu'ils soient Païens & Idolâtres, ils se contentent d'une seule femme, comme la nature les enseigne; & ils voient que les Chrétiens en ont quatorze ou quinze, quoi-que la Loi dont ils font profession le défende. Les Indiens ne sçavent ce que c'est que de prendre le bien d'autrui, ni de faire quelque injure ou quelque outrage à qui que ce soit, ni de massacrer personne: mais les Chrétiens tombent dans tous ces desordres, contre la raison, & contre la justice; ils n'observent aucuns de leurs fermens, & l'on n'oferoit confier la moindre chose à leur fidelité. Les Indiens qui sont témoins de tous les crimes que commettent les Chrétiens. croient que le Dieu qu'ils adorent est le M 5

plus méchant & le plus injuste de tous les Dieux, puisqu'il ne punit pas les desordres de ceux qui le servent. Ils croient aufli que vous êtes le plus cruel de tous les Rois, puis que vous envoyez dans le nouveau Monde des fujets fivicieux & fi méchans: ils s'imaginent que vous beuvez le fang humain, & que vous mangez la chair des hommes. Toutes ces choses paroîtront nouvelles & étranges à Vôtre Majesté; mais pour nous, nous y fommes accoûtumez. On a fujet de s'étonner que Dieu ne fasse pas sentir à l'Espagne des marques de son indignation & de sa colere, en punition des crimes que les Espagnols commettent dans le nouveau Monde. Voilà de quel caractere font ceux à qui l'on confie les Indiens, & sur lesquels on se repose du falut de leurs ames. Il ne faut pas s'étonner du peu de fruit qu'on a fait pour le temporel & pour le spirituel depuis qu'on a découvert les Indes. Si l'on en excepte la Province du Mexique, Dieun'y est pas plus connu qu'au-paravant. Ils leur ont vendu bien cherement quelques legeres instructions qu'ils leur ont faites. Cependant le Fils de Dieu a ordonné à ses Disciples de donner gratuitement ce qu'ils ont receu gratuitement. On n'a donné aux Espagnols les Indiens qu'à con-dition de les instruire, & ils sont obligez à restituer tout ce qu'ils leur ont pris sur ce

pre-

pretexte, puisqu'ils se sont simal acquitez. de la commission qu'on leur avoit donné On ne peut tromper Dieu qui voit tout, & qui est le témoin des mauvaises actions des Espagnols, qui ne se sont appliquez qu'à tourmenter les Indiens, & à en faire des esclaves, au lieu de penser à les instruire. Des feculiers ne sont gueres propres pour être des Prédicateurs de la Foi. On a fort mal servi Vôtre Majesté, de ne l'avertir pas des mauvais déportemens des Espagnols: Elle y eût sans doute remedié, si l'on avoit pris le soin de l'en instruire; & si elle ne Peût pas fait, sa conscience y cût été fort blesse, envoyant dans le nouveau Monde pour prêcher la Foi, & pour rendre témoignage à la Doctrine de Jesus-Christ, des gens absolument incapables d'un miniftere si relevé, & qui la décrient & la deshonorent par une vie scandaleuse. Il est neceflaire d'ôter cet employ aux feculiers, pour le donner aux Religieux, comme une chose qui convient mieux à leur caractere, sans que ces Religieux puissent pré-tendre d'avoir aucune jurisdiction temporel-le sur les Indiens; car on tomberoit dans les mêmes inconveniens que l'on tâche d'éviter. Les mauvais exemples, & la vie corrompue des Espagnols, font plus de tort que ne pourroient saire de bien les Prédications d'une infinité de Religieux: & ainsi Vôtre Ma-

Majesté est obligée en conscience d'ôter aux Espagnols tout pouvoir sur les Indiens, & de ne permettre jamais qu'ils en fassent leurs vassaux.

L'une des principales raisons qui prouvent cette proposition, est que les Peuples doivent jouir du repos & de la paix pour être en état de vacquer au service Divin, & aux bonnes-œuvres que la Religion Chrétienne preserit: il ne faut point qu'ils soient détournez des Sacremens de l'Eglise, par les travaux continuels à quoi on les condamnc. Cette paix & cette tranquillité ne peut fublister, qu'en conservant à chacun ce qui lui appartient, sans faire aucune injure ni aucune injustice à qui que ce soit. Les Maîtres des Républiques sont obligez de droit divin de lever tous les obstacles qui s'opposent à la conservation d'une paix si necessaire, & à faire cesser le plûtôt qu'ils pourront les dissentions & les troubles qui pourroient entretenir la discorde parmi ceux qui font profession du Christianisme, parce qu'elle s'oppose directement à la fin que Dieu s'est proposée en creant les hommes qu'il a mis dans le monde, afin qu'ils puil fent observer ses Commandemens, & s'ap. pliquer au culte Divin, & aux œuvres de la Religion, pour meriter par leurs bont nes-œuvres la vie éternelle. Ce bon ordre est necessaire dans toute la République ChréChrétienne, mais principalement parmi ceux qui ont depuis peu embrassé la Foi. Les Espagnols sont trop interessez & trop avares, pour qu'on leur puisse accorder au-cune jurisdiction sur les Indiens; parce qu'ils ne leur donneront jamais ni repos ni tréve; ils les tourmenteront en mille manieres differentes; ils les opprimeront pour avoir leurs biens, leurs femmes, leurs enfans; & il n'y a point d'injustices qu'ils ne leur fassent pour les dépouiller; il n'y a aucun moien de les mettre à couvert de ces violences, qu'en ajoûtant le Domaine des In-des à vôtre Couronne. Les Espagnols tuent & messacrent impunément les Indiens par les champs, par les chemins, dans les Mines; & ils le font avec d'autant plus de hardiesse, qu'on n'a point de témoins qui puissent les convaincre de ces cruantez : ce qui prouve manifestement que les Indiens ne peuvent être en état de vacquer en repos aux choses divines pour garder les Commandemens de la Loi de Dieu, puisque tandis que les Espagnols seront leurs Maîtres, ils seront perpetuellement exposez à mille troubles & à mille persecutions, aux angoisses, aux ennuis, à toutes sortes de malheurs, qui leur inspireront de l'aversion pour Vôtre Majesté, & une grande haine pour le Dieu des Chrétiens & pour sa Loi, qu'ils trouvent si dure & si pesan-

te, si amere & si difficile à supporter. Ils croient encore que le joug & le gouvernement de Vôtre Majesté est tyramique, & que le Dieu que nous adorons est injuste & cruel; comme s'il étoit l'Auteur de tous les maux que les Espagnols leur font souffrir: puisque sous pretexte de leur prêcher la Foi Catholique, ils les plongent dans des calamitez si horribles, que Dieu soufire fans punir ceux qui font les Auteurs de tant de maux. Ces infortunez n'ont d'autre ressource, que de pleurer jour & nuit, & de protester que leurs Dieux sont beaucoup meilleurs, plus secourables & plus commodes, que le Dieu des Européans. Ils jouissoient en servant leurs Dieux d'une paix inalterable, & de toutes les commoditez de la vie; au lieu que depuis qu'ils sont soûmis au pouvoir des Chrétiens, ils sont chaque jour exposez à toutes fortes d'infultes. Voilà pourquoi ils ont en horreur la Foi qu'on leur prêche, & par consequent ils sont hors d'état d'arriverà la fin que l'on s'étoit propolée. On ne peut donc douter que Vôtre Majesté ne soit obligée de droit divin de les retirer du pouvoir des Espagnols, & de les prendre sous sa protection.

Il faut ajoûter que le pouvoir que vous avez fur les Peuples de ce nouveau Monde, vous a été accordé par la grace de Dieu, & par le fuffrage de l'Eglife pour l'utilité tem-

porelle & spirituelle des Indiens : ce privilege est comme un moyen necessaire pour le salut des Indiens. Ainsi le gouvernement des Peuples du nouveau Monde ne doit appartenir qu'à vous seul, à l'exception de quelqu'autre puissance que ce soit, si l'on ne veut pas frustrer les Indiens des avantages spirituels & temporels qu'ils peuvent attendre du commerce des Européans; Vôtre Majesté est obligée par son caractere, & par le pouvoir qu'Elle a sur eux, d'ôter tous les obtracles qui pourroient les empêcher d'obtenir ces avantages, & de parvenir au falut par le moyen de la Foi & de la Prédication de l'Evangile. Vôtre Majelté ne doit point permettre que sa puissance leur devienne suneste ou odieuse, ni que ses sujets usurpent fur eux un pouvoir tyrannique, qui aille à la destruction des Indiens: ce qui arriveroit infailliblement, si les Indiens devenoient leurs vasiaux; parce qu'ils les traitent d'une maniere cruelle & tyrannique. Nous avons vû en arrivant dans le nouveau Monde des Peuples innombrables qui habitoient les Provinces de la nouvelle Espagne, de Cuba, de la Jamaïque, de l'Isle de Saint-Jean: mais toutes ces Provinces sont maintenant entierement defolées. Les Provinces & les Royaumes de la Terre-ferme sont dans un étar encore plus pitoyable, quoi que ce Pays fût aussi peuplé que Tolede & que Seville.

Il n'y a point d'endroits dans le monde où les hommes & les autres animaux multiplient autant que dans les Indes ; parce que l'air qu'on respire dans ce Pays est temperé & favorable à la generation: mais les Espagnols ont trouvé le secret de dépeupler entierement des Contrées remplies d'une multitude infinie d'hommes & de femmes: ils les ont massacrez injustement, pour s'emparer de l'or & de l'argent qu'ils possedoient; ils ont fait perir les autres, en les faisant travailler avec excés, ou les obligeant à porter des fardeaux tres-pesans pendant cent & deux cent lieuës: fi-bien que pour avoir des richesses, ils facrifioient la vie & la mort des Indiens. Nous n'avancons rien qui ne soit tres-veritable, & nous ne disons pas encore la moitié des choses que nous avons vûës. Il ne nous fera pas difficile de convaincre de fausseix qui oseroient foûtenir le contraire à Vôtre Majesté: il n'y a que ceux qui ont participé aux rapines & aux massacres qu'on a fait dans les Indes, qui puissent s'opposer à des veritez connues de tout le monde. Pourroit-on dire que la peste auroit desolé plus de deux mille cinq cent lieuës de Pays, où l'on voyoit une multitude infinie de Peu-

La manière de gouverner les Royaumes doit être conforme à la Loi divine & hu-

maine, pour le bien & l'utilité des Peuples, qu'il faut défendre & conferver contre les injustices & les vexations de ceux qui n'ont pas la crainte de Dieu, & qui abusent d'un pouvoir tyrannique qu'ils ont usurpé, pour la ruïne & la destruction de ceux qui sont soûmis à leur puissance. Vôtre Majesté peut aisément connoître, que les Espagnols ont abusé des pouvoirs que vous leur aviez accordez pour la converfion des Indiens: ils s'en sont servis pour les affliger & pour les détruire, avec des cruautez qui n'avoient point encore eu d'exemple jusqu'alors: & ce qui est encore de plus déplorable, c'est qu'aucun de ceux qui sont au service de Vôtre Majesté ne lui ont jamais donné avis de ces desordres, qui sont cependant tres-préjudiciables à vos interests, sans parler de la perte d'une infini-té d'ames, qui ont peri dans les tenebres du Paganisme, & dont on auroit pû les re-tirer facilement, pour peu que les Espagnols eussent eu de crainte de Dieu & de zéle pour fa gloire.

Que Vôtre Majesté se souvienne d'un article du Testament de la Serenissime Reine Isabelle, qui s'est expliquée en ces termes: "Item, Depuis le temps que le Siege Apof-, tolique nous a accordé les Isles & la Ter-"re-ferme de la Mer Oceane nôtre prin-"cipale intention a toûjours été de faire

porter les lumieres de la Foi aux Peuples , de ce nouveau Monde, & d'y envoyer des , Prelats & des Religieux, pour les conver-"tir, & pour leur enseigner les veritez de , la Foi Catholique; voilà pourquoi je sup-"plie le Roi Monseigneur, & la Princelle "ma fille, de travailler de tout leur pouvoir " pour faire réissir cette entreprise, & d'empêcher que les Indiens ne reçoivent aucun "dornmage dans leurs biens & dans leurs " personnes, qu'on leur fasse toutes sortes de "bons traitemens: & s'il arrivoit que quel-"qu'un leur fist quelque tort en quelque "matiere que ce pût être, qu'on leur en fal-"se une bonne & prompte justice, & qu'on "s'en tienne exactement aux termes du Bref "Apostolique expedié pour cette Conces-, fion. Ce sont les paroles formelles de cette illustre Princesse. Mais dés le moment qu'elle eût expiré, on commença à maltraiter les Indiens, & à leur faire tous les outrages dont nous avons parlé, & dont nous pourrions donner une Relation plus ample à Vôtre Majesté.

On peut ajoûter à toutes ces raisons, que les Espagnols sont ennemis déclarez des indiens, & qu'ils n'ont point d'autre intention que de les détruire, pour s'emparer de leur Pays. On ne peut douter de cette verité, & il n'est nullement necessaire de la prouver; puisque c'est être veritablement

Se al

ennemi declaré d'un homme, que de l'accuser de quelque crime capital, & quimerite la mort; de lui ravir la liberté, de lui enlever la plus grande partie de ses biens, de le réduire à un dur esclavage, de lui faire une guerre cruelle, de chercher toutes les occasions de lui arracher la vie, de prendre sa femme & ses enfans, pour en faire des esclaves; d'usurper tous les biens de ses parens quand ils meurent & d'envahir injustement toutes les choses qui lui sont cheres. Il est certain que ces violences blessent le droit commun & le droit des Rois; & il n'en faut pas davantage pour prouver évidemment que les Espagnols sont les ennemis declarez des Indiens, puisqu'ils leur ont fait tous les maux dont nous venons de parler. Ils ont décrié les Indiens, & les ont accusé des plus horribles infamies qu'il est possible d'imaginer, dans le dessein de s'emparer de leurs biens, & de les en dépouiller fur ce pretexte: mais ces crimes qu'ils leur imposoient sont purement imaginaires; & l'on n'en a jamais entendu parler dans les grandes Isles de la nouvelle Espagne, de Cuba, de la Jamaïque, de Saint-Jean, quoique ces Isles soient remplies d'une multitude infinie de Peuples: nous n'y avons ja-mais pû trouver aucun vestige de ces crimes abominables, aprés en avoir fait d'exactes recherches. Quelques Perfans y font adon-

adonnez, mais le nombre en est petit. Les Indiens du Royaume de Yucatan ne sçavent ce que c'est que ce vice qui blesse les Loix de la nature. Il n'y en a gueres davantage qui mangent de la chair humaine. On les a encore accufé d'être Idolâtres; mais les hommes n'ont point de droit de les punir de ce crime, qui doit être reservé au jugement de Dieu. Nos Ancêtres ont été autrefois Idolâtres comme le sont maintenant les Indiens: tout l'Univers étoit plongé dans l'Idolatrie avant la venuë de Jesus-Christ, & avant que les Apôtres eussent prêché la Foi Chrétienne. Dieu les dispersa dans tout le monde pour dissiper les tenebres qui étoient répandues par-tout: ils n'employerent point la force des armes, ni les violences pour punir l'idolatrie, ni les autres pechez qui étoient des suites de l'infidelité; ils ne se servirent que des bons exemples de leurs vertus, de leur fainteté, de leur doctrine, des menaces, des promesles. Nous devons faire maintenant dans les Indes ce qu'ils ont fait dans les autres parties de l'Univers. Jesus-Christ l'avoit fait le premier, & il obligea ses Apôtres de fuivre l'exemple qu'il leur avoit montré. Le Fils de Dieu est venu chercher & fauver ce qui étoit perdu: Qui est-ce de nos Ancêtres qui cût pû être fauvé, si on les avoit fait mourir pour des crimes commis du-

durant leur infidelité? Les paroles exprefses de l'Evangile y sont entierement con-traires: Il est écrit que Jesus-Christ devoit mourir, & ressusciter le troisséme jour, & qu'on devoit prêcher en son nom la penitence, pour la remission des pechez partoute la terre, en commençant depuis Jé-rusalem: vous êtes les témoins de mes paroles; ce qui prouve évidemment qu'il faut commencer à prêcher l'Evangile en annonçant la paix & la remission des pechez passez, sans donner la permission ni le pouvoir

aux hommes de les punir.

Les Espagnols ont encore osé soûtenir que les Indiens ressembloient à des bêtes brutes entierement incapables de discipline & des lumieres de la Foi Chrétienne. Vôtre Majesté peut punir a bon titre tous ceux qui lui diront des faussetez si notoires. Sous ce pretexte, ils ont obtenu de V. Majesté des pouvoirs pour s'emparer du Domaine des Indes, & pour faire aux Indiens tous les maux qu'ils jugeroient à propos. C'est ainsi qu'ils ont trompé la religion du Roi Catholique, pour en obtenir la permission d'en-lever tous les Habitans des Isles & des Terres voisines de la petite Espagne; ils les ont arrachez de leur Pays contre le droit & l'équité; ils ont fait perir une multitude innombrable d'hommes & de femmes dans plus de cinquante Isles, dont les unes sont plus

plus grandes que les Canaries: ils n'y ont laissé qu'onze personnes. Nous avons été les témoins oculaires de cette desolation. auffi-bien qu'un homme d'honneur & digne de foi nommé Pierre de Liste, & qui est maintenant Religieux de l'Ordre de faint François. Il fit faire un Brigantin qu'il remplit de Matelots, pour aller faire la reveue de ces Isles, qui étoient autrefois si peuplées : ils ne trouverent dans tout ce valte Pays qu'onze personnes, quoi-qu'ils euslient employé plus de deux ans dans ce Voyage. Il seroit impossible d'expliquerà Vôtre Majesté combion grande est la douceur, la bonté, la simplicité des Peuples du nouveau Monde, ni combien font énormes les ravages & les cruautez que les Chrétiens y ont exercées; vos entrailles en feroient émûes, & vôtre cœur feroit trop attendri, fi on lui en faisoit un portrait fidéle.

Ils ont fait une cruelle guerre dans plufietres riches Provinces, sans aucun sujet legitime, & seulement pour assouvir leur avarice insatiable: ils se statent d'avoir eu un pouvoir de Vôtre Majesté d'employer la force & la violence pour faire des esclaves; toute la difference qu'il y aentre les Indiens qu'ils regardent comme leurs sujets & ceux qu'ils traitent en esclaves, est qu'ils vendent publiquement les derniers, & qu'ils apportent encore quelque ménagement pour ven-

dre les autres: ils cherchent quelques couleurs pour pallier leur injustice. Dans les guerres injustes qu'ils leur ont faites, aprés avoir massacré les peres de famille, ils one fait mourir les femmes & les enfans; ils les ont dépouillez de tous leurs biens, & enlevé absolument tout ce qu'ils possedoient. Dien nous montre chaque jour par des châtimens terribles, combien il a été griévement offensé par ces violences & ces brigandages. Le falut temporel & spirituel des Indiens est également en peril, si en les sonmet au pouvoir des Espagnols; ils les détruiront absolument, sans faire grace à qui que ce foit, & fans en laisser même de la race. Si les loix naturelles défendent de confier un pupille à fon mortel ennemi. ou qui l'auroit été de ses parens, ou qui auroit diffipé ses biens, ou qui lui auroit donné de mauvais exemples: Si l'on avoit livré un pupille à un homme de ce caractere, le Juge seroit obligé par son emploi d'y pourvoir, & de l'ôter de ses mains quelques cautions qu'il offrit à donner de sa conduite. Voilà à peu-prés ce que sont les Espagnols à l'égard des Indiens ; ils veulent qu'on croie qu'ils font leurs Tuteurs, leurs Curateurs, leurs Protecteurs. C'est un pretexte frauduleux pour les jetter dans le piége: les Indiens sçavent aflez-bien se gouverner, sans qu'ils aient besoin de Tuteurs;

les Espagnols ne sont nullement capables de les instruire dans les choses qui regardent la Foi: c'est cependant la seule chose dont les Indiens peuvent avoir besoin, & le seul bon office qu'on peut leur rendre. On ne peut plus douter dans quelle disposition sont les Espagnols à l'égard des Indiens pour ce qui regarde le temporel; c'est une verité constante qu'ils sont leurs ennemis déclarez; ils ont pillétous leurs biens; ils leur ont fait toutes fortes de mauvais traitemens dans leurs personnes; ils leur ont enlevé leurs femmes & leurs enfans, à qui ils ont ôté la liberté, pour les tenir dans une perpetuelle fervitude, qui jointe aux guerres cruelles qu'ils leur ont faites, a dépeuplé entierement tout le nouveau Monde: Comment seroit-il possible que des gens qui vivent de la forte inspirassent le desir d'embrasser la Loi de Dieu & l'amour de la vertu aux Indiens, puisqu'ils font mille persecutions aux Religieux mêmes, qui ont tant de Zéle pour instruire ces Idolâtres? au contraire les Espagnols n'épargnent rien pour les corrompre, & pour les jetter dans toutes fortes de vices, par les mauvais exemples qu'ils leur donnent. Ils leur apprennent à jurer, & à blafphemer le faint nom de Dieu; ce que les Indiens ne font potnt dans l'inten-tion de blasphemer effectivement; mais seulement parce qu'ils entendent les Espagnols

le

se servir de ces expressions. Il est donc tres-constant qu'il ne faut point que les Espagnols ayent aucune jurifdiction fur les Indiens, si l'on considere leur utilité temporelle & spirituelle, puisqu'ils sont leurs ennemis déclarez, & qu'ils ne songent qu'à les détruire. Ce feroit une injustice criminelle de les leur abandonner, scachant la disposition où ils sont à leur égard, puisque c'est un peché mortel de mettte son prochain dans un peril évident de mort : Nous ne doutons point que Vôtre Majesté n'apprehende de se charger de ce crime, & qu'Elle n'abandonnera pas les Indiens à la fureur & à la tyrannie des Espagnols.

Les Loix justes & raisonnables, les Philosophes qui ont écrit sur la Morale; défendent de donner des Gouvernemens à des hommes pauvres & avares, qui n'ont point de plus grande passion que de s'affranchir de la pauvreté, & de fortir de Pétat malheureux où ils vivent, & qui font dans la disposition de sacrifier tous leurs devoirs pour devenir riches. Comme le desir des avares s'augmente toûjours, & qu'ils n'ont point d'autre fin que d'amasser des richesses, & de remplir leurs coffres; ils n'ont point de repos, jusqu'à ce qu'ils ayent assouvi leur convoitise: ils ont la même horreur de la pauvreté, que la nature a du vuide qu'elle

ne peut souffrir. Voilà pourquoi les avares n'ont d'autre pensée nuit & jour, que de chercher des moyens pour arriver à leur fin, & pour amasser le plus de trésors qu'ils pourront. Sur ce principe le Philosophe a decidé que c'étoit une chose fort hazardeuse de donner des Peuples à gouverner à des avares, & à des pauvres qui sont résolus de sortir de la pauvreté à quelque prix que ce soit. L'Histoire nous apprend que les Romains déliberant d'envoyer deux Consuls pour gouverner l'Espagne, dont l'un étoit fort pauvre, & l'autre fort avare; comme l'affaire sut proposée au Senat, Scipion l'Afriquain dit qu'aucun d'eux n'étoit propre à gouverner, & qu'il y avoit à craindre que l'un & l'autre n'abusassent de leur pouvoir, pour s'emparer du bien public; parce que les personnes de ce caractere sont dans une République comme des fangfues, & que leur principale intention est d'amasser de tous côtez, & de dévorer la siebstance du Peuple, pour s'engraisser aux dépens de tous ceux qui font fous leur ju-rifdiction; parce que l'avidité des avares ne se peut jamais assouvir en cette vie. Il faut ajoûter que ce mal est incurable: de sorte que si les avares ont quelque jurisdiction & quelque empire fur les Peuples, ils ne manqueront jamais de les défoler & de les ruiner; parce que cette passion n'a

ni bornes ni mesures: ni les Loix ni les peines dont on les menacera n'auront pas la force de les retenir, tandis qu'ils feront revêtus de ce pouvoir : plus un avare s'apper-çoit que son industrie lui réiissit, plus a-t-il d'ardeur pour parvenir aux richesses qu'il regarde comme fon unique bien; ainfi il s'efforce avec plus d'empressement de l'obtenir. Le desir d'être riche dans un pauvre & un avare fait à peu-prés sur son esprit le même effet que le desir de la beatitude: car comme elle remplit parfaitement tous les fouhaits de celui qui la possede; de même l'avare ne voit rien à souhaiter au-delà des richesles; parce que l'argent est comme la clef des toutes choses. Cest ce qui met les hommes en état de tout entreprendre, & d'obtenir tout ce qu'ils souhaitent, les honneurs, les charges, les dignitez, la ma-gnificence des habits, la délicatesse de la table, la facilité de commettre toutes sortes de crimes, de se vanger de ses ennemis, de se pousser auprés des Grands, d'acquerir leur faveur & leur estime. Voilà ce que les amateurs du Siecle desirent de tout leur pouvoir: c'est pour cela qu'ils s'exposent à tant de fatigues, & à tant de perils, & qu'ils commettent tant de crimes.

La possession des richesses ne peut jamais remplir l'ame, ni la contenter parfaitement: ainsi elle desire perpetuellement

d'avoir ce qu'elle ne possede pas encore; & comme l'avare a choisi les riches pour sa fin principale, & que tout le reste lui est assez indisserent, il s'y donne tout entier, & il emploie tous ses soins & toute son industrie pour en amasser; & ce desir s'augmente, & devient plus violent à mesure que ses richesses s'accumulent, selon cette maxime du Philosophe, que le mouvement est plus im-

petueux, plusil approche du terme.

L'avarice est un mal plus incurable que la concupiscence; parce que l'objet de l'avarice & les choses qu'elle promet entraînent l'homme avec plus de violence : le pouvoir de l'argent a plus d'étenduë; il met l'homme en état de contenter sa concupiscence, qui ne peut pas lui faire obtenir des richesses s'il en manque. Le desir de l'argent dure plus que l'appetit des plaisirs quelque violent & quelque emporté qu'il foit pour un temps. L'avarice croît toûjours; & ne s'éteint qu'avec la vie. Plus les défauts naturels croissent, plus le desir d'amasser se fortifie, comme on le remarque dans les vieillards, qui deviennent plus avares autant qu'ils approchent de leur fin: à mesure que leur fanté & leurs forces diminuent, ils s'apperçoivent qu'ils ont plus besoin de secours & des choses exterieures.

Ces raisons prouvent évidemment que si l'on donne quelque jurisdiction, ou quel-

que Gouvernement aux avares, ils ne manqueront pas de vexer & d'opprimer ceux qui seront soumis à leur puissance, pour s'en-richir à leurs dépens. Rien ne pourrales empêcher de se satisfaire tandis qu'ils en auront l'occasion. L'avarice est la racine & la source de tous les vices; elle est l'origine des trahisons, des fraudes, de tromperies, des parjures, des violences, des rapines, des brigandages, de l'inhumanité, de la dureté de cœur. On dit que cette passion est aveugle, ou parce qu'elle cause l'aveuglement, & qu'elle remplit la raison d'épaisses tenebres, & empêche que l'homme avare n'apperçoive les perils qui font creusez sous ses pas. La vûë de l'or lui cause plus de joïe que celle du Soleil, quoi-que ce métal soit la matiere de tous les crimes: il est le pere des calomnies; parce que l'avare trouve son compte dans la destruction des autres. L'avarice aneantit la foi; elle bannit l'union & la concorde; elle viole la charité, & engen-dre une infinité de maux. L'avarice ne sçait ce que c'est que d'avoir de la compassion; elle ne reconnoît ni pere ni mere; elle brife les liens de la foi & de l'amitié; elle ne
compatit point aux miseres du prochain;
elle hait ses parens comme les étrangers
L'avare ne se pardonne pas à lui-même, &
traîne une vie miserable au milieu de ses commoditez & de ses richesses. L'avarice offusque N 3

fusque tellement l'entendement de ceux qui sont obsedez de cette passion, qu'ils ne jugent plus sainement de quoi-que ce soit, & qu'ils ne sont plus en état de faire ce que la raison leur ordonne; mais ils suivent en toutes choses l'impetuosité que leur imprime le desir d'amasser de l'argent. Ils ont toûjours toutes leurs pensées, & tous leurs desirs tournez de ce côté-là, sans pouvoir jamais assouvir cette soif qui les dévore,

Il faut maintenant appliquer toutes ces raisons à nôtre sujet; & je suplie Vôtre Majesté de faire attention aux consequences que j'en tire; puisque tous les Espagnols qui abandonnent leur Pais, pour passer dans les Indes sont pauvres, & que c'est uniquement l'avarice qui les guide; car ils ne prétendent pas seulement se délivrer de la pauvreté; ils veulent même devenir riches & amasser des tréfors immenses, sans donner ni bornes ni mesure à leur convoitise, dans l'intention d'acheter des Charges & des emplois ho-norables, & de s'élever au-dessus de leur état par le moyen de leurs richesses. Nous avons vû par experience depuis quelques années, plusieurs Espagnols sortis de la lie du Peuple, & qui avoient toûjours mené une vie miserable, qui ont bien changé d'état & de fortune, par le secours des richesses qu'ils ont tirées du nouveau Monde, & qui ont introduit la corruption dans toute 17E.f-

l'Espagne. La passion de l'avarice s'est allumée avec un tel excés, qu'on n'adore plus que l'or & l'argent, au lieu d'adorer Dieu. Ceux qui ne peuvent s'enrichir par leur industrie ou par leur travail, pillent & volent impunément; ils enlevent par force tout ce qu'ils trouvent dans les maisons des Indiens; ils les obligent de travailler pour leur gagner quelque chose; si on leur donne quelque autorité & quelque jurisdiction sur les Indiens, il est évident qu'ils en abuseront pour s'enrichir, étant possèdez comme ils sont d'une avarice detestable: que pourront faire pour s'affranchir de leurs perfecutions & de leur tyrannie, les Indiens qui sont naturellement doux, paisibles, timides, qui n'osent ni se plaindre, ni quereller, qui n'ont personne qui les écoute, ou qui les défende? Les Espagnols qui ont tout pouvoir, les gourmandent par tout dans les campagnes, fur les montagnes, dans les Mines, dans les folitudes, dans les chemins. Ils les dépouillent absolument de tout ce qu'ils ont dans leurs maisons, qui sont leurs seules richesses; ils les exposent à toutes sortes de perils, & à des travaux insupportables; ils les chargent de coups & les punissent du dernier supplice pour la moindre bagatel-le, quand ils esperent d'y gagner quelque chose: Quelle injustice seroit-ce d'aban-donner à des furieux des hommes si doux, N4

fi simples, si soûmis, & qui sont entierement dans l'impuissance de résister à la tyrannie de leurs persecuteurs, qui s'en servent comme d'instrumens morts; parce qu'ils n'ont d'estime ni de consideration que pour l'or & pour l'argent, qui est la seule divinité qu'ils adorent: ils préserent l'excrément de la terre à des creatures raisonnables creées à l'ima-

ge & à la ressemblance de Dieu.

Que diroit-on d'un Juge, qui connoissant l'amour violent qu'un jeune homme plein de feu, dans l'ardeur de son âge, porte à une fille belle & jeune, les mettroit dans la même maison donnant tout pouvoir à ce jeune homme fur cette fille, sui faifant cependant de grandes menaces de le punir rigoureusement s'il lui faisoit quelque outrage: Pourroit-on se fier aux promesses de ce jeune homme, quelques sermens qu'il fitt de se moderer dans une occasion si delicate? Il est certain que ce Juge commettroit un peché mortel, en exposant ainsi son prochain à un danger visible de pecher, quand même il s'en abstiendroit effectivement. C'est à peu-prés la même chose de mettre les Indiens au pouvoir des Espagnols, qui sont leurs ennemis mortels; & s'il ne les massacrent pas de fang-froid, par la haine qu'ils leur portent, ils le font pour s'emparer de leurs biens, & pour les dépouiller de leur or: & de même qu'un jeune homme

éper-

éperduëment amoureux d'une belle fille dont il seroi en son pouvoir de disposer, ne pourroit sans miracle s'empêcher de s'abandonner à fa passion; aussi il est impossible que les Espagnols s'abstiennent de faire toutes fortes d'outrages aux Indiens, pour s'enrichir aux dépens de leurs biens & de leurs vies, dautant que l'avarice les tourmente avec plus de violence que ne fait la concupifcence un jeune homme fort amoureux. Les loix, les menaces, les peines ne feront aucune impression sur leur esprit: ils exerceront mille cruautez fur les Indiens, fi on les

abandonne à leur avarice.

Je prie Vôtre Majesté de considerer ce qui arrive en chaque Province où elle envoie un Gouverneur. Si cet homme est avare, sans honneur & fans Religion; quels defordres ne cause-t-il point, quoi-qu'il n'ait pas un pouvoir si absolu & siétendu que celui des Espagnols sur les Indiens qu'ils retiennent dans leurs maisons; & quoi-que le Conseil Roïal de Castille tienne la main pour s'opposer à ses malversations; & quoi-que la presence du Roi dût être un frein assez puissant pour empêcher ses voleries: cependant au bout de deux ans un Gouverneur tel que nous venons de le dépeindre s'enrichit, il vole impunément la Province qu'on lui a confiée, & il y commet une infinité de brigandages: Que feront donc dans le fond des N 5

des Indes les Espagnols, quand ils auront tout pouvoir sur les Indiens, puisqu'ils ne craignent ni Dieu ni le Roi? & que les Indiens dans l'apprehension d'être exposez à de plus grandes cruautez, n'osent se plaindre des persecutions qu'on leur sait continuellement: Iront-ils porter leurs plaintes au Conseil, qui est éloigné d'eux de trois ou quatre cent lieuës, ou au Trône de Vôtre Majesté, qui en est éloigné de plus de trois mille? Quel moyen employeront-ils pour verisser les insultes, les vexations, les persecutions qu'ils ont à soussirir de la part des Espagnols, dans des Pays si reculez, où ils ne peuvent attendre aucun secours.

Les Espagnols endurcis par leur avarice, ne sont point touchez des gemissemens, des plaintes, des malheurs de ces pauvres Indiens: rien ne les touche que l'or ou l'argent. L'état où ils se voyent dans les Indes, si relevé au-dessus de leur état naturel, leur inspire un orgueil insupportable: ils passent le temps dans les plaisirs, dans les sestins; ils sont superbement vêtus: on ne voit rien deplus magnissque dans le reste du monde; mais l'on peut dire aussi que rien n'égale la corruption, la lience, & les desordres de leurs mœurs: il faut pour fournirà toutes ces dépenses supersus jusqu'au sang. Il ne saut pas esperer qu'on puisse obliger les Es-

pagnols à changer de conduite : la Loi de Dieu, la raison naturelle, les maximes des fages & des politiques ne permettent nullement qu'on donne le gouvernement des Peuples à des hommes avares & pauvres, & prévenus d'un amour violent pour l'argent : bien moins Vôtre Majesté doit-elle permettre aux Espagnols d'usurper aucun domaine sur les Indiens, puisque leur avidité pour les richesses est infatiable, & qu'ils sacrifieront toutes fortes de devoirs pour en amaffer à quelque prix que ce soit : ils appliqueront toute leur industrie à dérober les biens de leurs sujets; mais ce qui est encore de plus déplorable, c'est qu'en leur arrachant impitovablement la vie du corps, ils leur feront encore perdre la vie de l'ame; & par consequent Vôtre Majesté doit incorporer le domaine des Indes à sa Couronne, pour être le Pere, le Défenseur, le Gouverneur & le Seigneur universel de tous les Indiens.

J'ajoûte encore à toutes ces raisons, que les Espagnols imposent aux Indiens des charges insupportables, & qu'ils en exigent des services qui les réduisent à des extrémitez qui les jettent dans le desespoir. Ils sont obligez de se servir de leurs Seigneurs naturels, & de leur obéir; c'est leur premier & principal devoir, parce qu'il est fondé sur le droit naturel. En second lieu ils doi-N. 6

200 VOYAGES DES ESPAGNOLS vent obéissance & service à Vôtre Majesté, comme à leur superieur universel : cette obligation est de droit divin, étant fondée fur l'engagement que Vôtre Majestéa contracté, de leur faire porter la lumiere de l'Evangile, & de les faire instruire dans la Foiorthodoxe. Le troisiéme service, est celui que les Espagnols les obligent de leur rendre malgré qu'ils en aient; mais ce joug est dur & tyrannique, & plus insupportable que celui que les Tyrans imposoient aux premiers Chrétiens; il approche des peines que les demons font souffrir aux réprouvez: il est violent & blesse toutes les Loix de la nature & de la raison: il n'y a aucune Loi dans le monde qui le puisse justifier: il faut fe ressouvenir que tous les Indiens sont naturellement foibles & delicats, étant toûjours tout nuds, & continuellement exposez à l'ardeur du Soleil: c'est contre toute justice qu'on leur impose des fardeaux qui sont beaucoup au-dessus de leurs forces: c'est contre la charité, & contre les manieres ordinaires d'agir des hommes raisonnables. Les Espagnols, non contens des services que les Indiens leur rendent, ont encore établi une espece d'infpecteur pour veiller fur leurs actions, & pour les tenir dans une horrible fervitude. Pour l'ordinaire, ils donnent cet emploi à un homme cruel & inexorable,

qui a toûjours le bâton levé pour faire

tra-

travailler les Indiens, & pour les obliger à executer tout ce qu'il leur commande. Les ministres de la colere de Dieu dans les enfers ne sont pas plus méchans & plus inexorables que cette espece d'hommes: il les maltraite, il les charge de coups, il les marque avec un fer chaud; il ne se contente pas de les faire travailler sans relâche, & de leur imposer des corvées insupportables: il les gourmande encore pendant tout le temps que le travail dure: il viole & deshonore leurs filles & leurs femmes; il en fait un amas, pour en faire des presens au Maître dont il dépend, qui le met en œuvre, & qui est comme le Tyran principal, qui de son côté invente encore des vexations plus cruelles & plus insupportables. Et pour empêcher que les Indiens ne se plaignent des tourmens que leurs persecuteurs leur font fouffrir, ils les menacent de les accuser, qu'ils les ont vûs adorer leurs Idoles. Voilà l'état pitoyable où les Indiens sont réduits : ils dépendent de quatre Maîtres, de Vôtre Majesté, de leurs Cacyques, de l'Espagnol qui les traite comme ses vassaux, & de son Lieutenant, qui est le plus cruel de tous leurs fleaux. Il est impossible de dire de combien de Maîtres les Indiens dépendent, puisque tous les Espagnols sont autant de Tyrans qui les gourmandent, qui les volent tour à tour, qui les maltraitent & Puif qui les massacrent.

Puisque la Predication de la Foi orthodoxe est le seul motif qui authorise la dépendance où l'on a voulu assujetir les Indiens, pour être en état de les convertir, & qu'il n'y a que Vôtre Majesté seulement qui en puisse être le Seigneur legitime: Elle doit s'opposer de toute sa force à la puissance que les particuliers veulent usurper, & qui ne peut être confiderée que comme une tyrannie. Vôtre Majeste est donc obligée pour le bien commun de tous ses sujets d'établir une police bien reglée, & un Gouvernement stable, qui ait pour but la conversion &t le falut des Indiens; puisque cette puisfance unique & fouveraine est suffisante pour la fin que l'on se propose, il n'en faut point fouffiir d'autres, qui ne peuvent être qu'onereuses & nuisibles, & contraires aux maximes communes établies dans le monde pour le gouvernement des Peuples, qui ne doivent point être subordonnez à plusieurs differens Seigneurs; bien moins les Indiens, à cause de leur pauvreté, leur douceur, leur patience, leur humilité, la délicatesse de leur complexion, causée par leur nudité, par les mauvais alimens, par leur complexion naturelle, & par l'obligation où ils sont de travailler pour se fournir dequoi vivre. Ainfi l'obligation de fervir encore les Espagnols leur seroit tres-onereuse & insupportable, quand même ils n'en

exigeroient d'autres devoirs que ceux que Vôtre Majesté ou leurs Cacyques, qui sont leurs Seigneurs immediats, en exigent: mais comment pourroient-ils suffire à des corvées fi excessives, aux manvais traitemens, aux coups, & à toutes les vexations qu'ils leur font souffrir. Si l'on veut conserver les Indiens, & empêcher leur entiere destruction, il ne faut point leur imposer de nouvelles charges, ni les condamner à une plus dure servitude; ce seroit blesser les Loix de la justice & de la charité: car les politiques & les sages disent communément, que quoi-que le Prince puisse exiger de ses fujets des fecours extraordinaires dans les besoins pressans de la République; il ne le peut toutefois, si ces sujets ont d'autres Seigneurs subalternes & immediats, à qui ils foient obligez de rendre ces mêmes devoirs; parce que sur ce pied-là, ils seroient surchargez, & les impôts qu'on exigeroit d'eux iroient à l'infini; il n'est pas juste qu'ils soient accablez d'une double charge; ce qui seroit directement contre la justice; & c'est ce que toutes les bonnes Loix condamnent formellement; la justice défend de faire tort à qui que ce soit. Or puisque les Indiens sont déja obligez de servir leurs Seigneurs naturels & immediats, & de leur rendre tous les devoirs que des sujets sont obligez de rendre à leurs Maîtres legitimes; il seroit injuste de

les soûmettre encore à de nouveaux Maîtres, qui prétendroient être en droit d'exi-ger de nouveaux services. Les charges doi-vent être proportionnées aux émolumens que l'on espere retirer d'un heritage; il ne faut pas y attacher plus de servitudes qu'il n'est necessaire pour l'utilité de celui à qui l'heritage appartient. Si les biens morts & inanimez ont ce privilege; à combien plus forte raison doit-on penser la même chose des hommes, que l'on doit encore davantage ménager? Puisque le seul gouvernement de Vôtre Majesté sussit pour le repos & l'utilité des Indiens, ce seroit agir con-tre la justice, de leur donner d'autres Seigneurs. On ne peut nier, que ce seroit blesser toutes les Loix de l'équité, de soûmettre les Indiens au pouvoir des Espagnols, qui n'ont point d'autre but que de s'enrichir à leurs dépens, & d'envahir tout ce qu'ils possedent. Ce seroit aussi blesser la charité, que d'ajoûter de nouveaux fardeaux à ceux qui font déja furchargez, & d'affliger de plus en plus des malheureux qui sont plongez dans des calamitez extrêmes, & qui ont toutes les peines du monde à s'acquiter des devoirs legitimes que Vôtre Majesté & leurs Seigneurs naturels exigent d'eux, sans parler des peines qu'ils sont obligez de souffirir, pour sournir à leurs femmes & à leurs enfans les choses neces-

fai-

faires. La charité nous ordonne de faire à nôtre prochain ce que nous voulons que les autres nous fassent; d'empêcher quand nous le pouvons qu'il ne leur arrive aucun mal; de les foulager dans leurs befoins, quand ils nous en prient, & qu'ils nous exposent leurs necessitez, puisque nous souhaitons aussi qu'ils nous foulagent quand nous avons be-foin de leurs fecours. La Loi de Jefus-Christ est toute fondée sur ces maximes: Faites aux hommes ce que vous voulez que les hommes vous fallent: Vous aimerez vôtre prochain comme vous - même; toute la Loi, dit saint Paul, est renfermée dans cette feule parole, Vous aimerez vôtre prochain comme vous - même : Aidez-vous à porter les fardeaux les uns des autres, si vous voulez remplir la Loi de Jesus-Christ. Vôtre Majesté est donc obligée d'assiranchir les Indiens de la tyrannie des Espagnols, qui en exigent des choses insupportables.

Il faut faire reflexion, que les Indiens & tous les Habitans de ce nouveau Monde font nez libres; ils ne perdent point cette liberté, en reconnoissant Vôtre Majesté pour le Souverain, & pour le Seigneur univerfel des Indes: au contraire, s'il y a des défauts dans leur police, le gouvernement de Vôtre Majesté y pourra suppléer; ainsi leur liberté en sera plus parfaite. C'étoit l'in-

tention de la tres-Chrétienne Reine Isabelle, comme on le peut voir par tous les écrits qu'elle a laissez sur cette matiere. Peu de jours avant sa mort, elle ordonna au Commandeur d'Alcantara, qui étoit alors Gouverneur de l'Isle de la petite Espagne, de traiter tous les Indiens comme des personnes libres. Dans une Assemblée generale de Theologiens & de Jurisconsultes, qui se tint à Burgos, le Roi Catholique étant dans son Conseil, declara & ordonna, que les Habitans du nouveau Monde étoient libres, & qu'on devoit les traiter comme personnes libres. Vôtre Majesté ordonna encore la même chose, aprés avoir consulté là-dessus les Theologiens, & les plus sçavans Canonisses, l'an 1523.

Si ce principe est incontestable, que tous les Peuples du nouveau Monde sont libres, & que tous ceux qu'on a découverr jusqu'à present, ou qu'on découvrira à l'avenir, ne peuvent être soûmis qu'au Domaine de Votte Majesté; que c'est à Elle seule qu'ils doivent hommage & obéssilance, telle que des Villes & des Peuples libres sont obligez de rendre à leur legitime Seigneur, il est évident que les particuliers ne doivent rien prétendre à ce Domaine: ils sont même encore plus libres à nôtre égard que les autres Peuples; puisque les Rois de Castille n'ont aucun titre qui les rende leurs sujets, ni

par

par droit d'heritage, ni par acquest, ni à titre de conquête, comme s'ils les eussent vaincus dans une guerre legitime & déclarée pour se vanger de quelque offense griéve, que les Indiens auroient faite aux Espagnols ou à l'Eglife Universelle, ou à quelque membre considerable de l'Eglise, & qu'ils eussient refusé d'en faire satisfaction, aprés qu'on la leur eût demandée; ou qu'ils fussent possesseurs de mauvaise foi de quelques Terres & de quelques biens qu'ils auroient injustement usurpez : au contraire, ils fe font foûmis volontairement & de leur plein gré à Vôtre Majesté. Cependant on les a negligé, & on les a traité jusqu'à present comme les Chasseurs traitent les bêtes qu'ils prennent à la chasse, quoi-que les Indiens n'ayent jamais rien fait qui ait pû meriter des traitemens si injustes & si déraisonnables : ils n'ont encore rien vû qui pût les perfuader de la grandeur, de la justice, de la bonté, de la magnificence de Vôtre Majesté, & des Rois de Castille; ils n'ont vû que des tyrannies, des violences, des insultes, des injuttices, des cruautez de la part des Espagnols; de mauvaises actions & de mauvais exemples qui les décrient, & qui les font regarder comme les plus méchans de tous les hommes. Voilà ce qui fait qu'ils ont Vôtre Majesté en horreur, & tous les Rois de Castille, quoi-

quoi-qu'ils ne leur eussent jamais donné occasion par eux-mêmes d'avoir ces sentimens: mais ils se persuadent que vous avez une entiere connoissance des mauvais traitemens qu'on leur fait, que vous y consentez, & que vous les approuvez; que c'est par vos ordres qu'on les traite de la sorte, que vous protegez, & que vous savorisez

leurs tyrans.

Le Domaine que vous avez sur les Indiens n'est fondé que sur l'obligation que vous avez contractée de les faire instruire pour les amener à la Foi; comme on le peut voir par les Brefs Apostoliques concedez sur cette matiere. Ce titre vous oblige encore à moderer davantage vôtre Gouvernement, & à les traiter avec douceur & bonté. Les Rois de Castille doivent signaler les premices de leur Souverameté fur les Indes, par la paix, par l'amour qu'ils témoigneront à ces Peuples, par les bons exemples qu'ils auront soin de leur faire donner; ils doivent en un mot les traiter comme ils traitent leurs voifins & leurs fujets naturels, de peur que les injustices & les cruautez que l'on commettroit à leur égard, ne leur donnent de l'aversion pour la Foi, & ne les rendent moins disposez à se faire instruire, & à prendre les maximes de nôtre Religion; qu'on ne leur donne jamais aucune occasion pour quelque sujet que

que ce soit de blasphémer le nom de Dieu. ce qui seroit un obstacle à leur conversion & à la fin qu'on s'est proposée; qu'on n'épargne rien pour leur faire aimer Vôtre Majesté, & les Rois de Castille, afin qu'ils puissent louer Dieu de se voir sous une domination fi douce & fi commode. Ils meritent en quelque maniere qu'on les traite de la forte; puisqu'ils sont nez libres, & qu'on n'est point en droit de violer leur liberté en quelque maniere que ce soit. Il est necessaire pour l'honneur de la Religion Chrétienne, qu'ils reçoivent la Foi volontairement; parce que Dieu a laissé la liberté à tous les hommes de faire leur choix en matiere de Religion: il ne faut violenter personne, ni forcer qui que ce foit à embrasser une Religion contre sa volonté. Les Seigneurs temporels commettroient une grande injustice, s'ils forçoient leurs sujets dans une affaire où ils doivent leur laisser une liberté toute entiere: il faut observer les regles que Dieu, qui est le Seigneur universel de toutes les creatures, a établies. Il n'y a aucune autorité ni aucune Puissance sur la terre qui ait droit de blesser la liberté des hommes, puisque c'est ce qu'ils ont de plus precieux; c'est ce qu'ils preferent à toutes les choses creées. Voilà pourquoi l'on trouve dans le Droit, des Loix si avantageuses en faveur de la liberté. Les coûtumes particulieres de ce Royaume portent qu'on

qu'on ne doit rien decider au desavantage de la liberté dans les choses douteuses, ni contraindre des hommes libres, de rien saire au préjudice de leur liberté; un consentement extorqué de la sorte ne doit point leur être imputé, puisqu'il blesse le droit naturel

S'il n'est pas permis de s'emparer inju-stement du bien des personnes libres, ilest encore moins permis de violer leur état, & de les priver de leur liberté, pour les réduire en servitude, qui est le plus grand de tous les maux, après la privation de la vie. Si un pere ne peut se choisir un autre heritier sans la volonté de son fils, qui est l'heritier naturel de tous les biens de son pere, ou du moins de la quatriéme partie; bien moins les Seigneurs particuliers seront-ils en droit de s'approprier les vassaux du Roi, à moins que le Roi n'y consente, & qu'il n'abandonne son droit, qui est fondé sur le confentement volontaire de ses sujets. Si l'on ne peut changer la monnoie qui a cours dans tout un Roiaume, à moins que les Peuples n'y consentent, parce que ce changement peut leur causer de grands préjudices; bien moins peut-on les tirer de la domination Roiale fans leur confentement, pour les aflujetir à la domination des Seigneurs particuliers; parce que ce changement forcé est préjudiciable à leur liberté.

U

Il faut encore ajoûter, que ceux qui paient letribut à Vôtre Majesté, ne peuvent passer sous une autre domination, qui leur seroit moins commode ou moins utile, & où ils seroient peut-être condamnez à une vie plus penible & plus dure; à combien plus forte raison des personnes qui jouissent d'une entiere liberté, sous la domination Roïale, doivent être conservées dans leurs privileges, sans pouvoir être livrées à des Seigneurs particuliers, qui abuseroient peutêtre de leur autorité pour leur faire de mauvais traitemens, & qui pourroient leur caufer de grands dommages dans leurs biens, ou dans leur liberté. C'est une chose trespréjudiciable à la liberté & à la viodes Peuples, que de vivre dans la dépendance de plusieurs Seigneurs particuliers; parce que les charges & les fervices se multiplient selon le nombre de ceux qui ont quelque jurisdiction sur eux; & il est à presumer qu'ils ne seront pas tous également justes & équitables.

Les Princes ont un fort grand interest à ne pas soussirir que le nombre de leurs vas-saux diminuë; parce que cette diminution les priveroit des avantages & des services qu'ils en peuvent legitimement attendre; de même les sujets ont un fort grand interest de ne se pas laisser tromper par un changement de domination inferieure, qui les ti-

reroit de la domination du Prince, sous laquelle ils ont toûjours vêcu. Les Peuples qui connoissent la disserence qu'il ya entre la domination des Rois, & celle des Seigneurs particuliers, qui est ordinairement dure & incommode, n'épargnent rien pour s'en garantir; au contraire; ils aiment la domination des Rois, & se façonnent bien plus aisément à un joug qui leur paroît moins pesant & moins dissicile. Voilà pourquoi les Peuples employent toutes sortes d'essorts, pour s'empêcher de tomber sous la domination des Seigneurs particuliers, au préjudice de la jurisdiction Royale à laquelle ils sont toûjours vêcu. Tous les sages sont de cette opinion, & toutes les Loix justes savorisent ce sentiment.

C'est une regle generale, que le Prince ne peut faire aucune chose qui puisse causer un notable préjudice à ses sujets, à moins que les Peuples mêmes n'y consentent librement: c'est ce que Vôtre Majesté observe tous les jours, suivant les traces de ses Ancêtres, qui pour ne rien faire contre les Loix de la justice & de l'équité, assembloient souvent le Conseil, afin de prendre les avis des personnes sages & éclairées, & de prositer de leurs lumieres. Dans l'assaire que nous traitons, ce seroit une chose trespréjudiciable aux Indiens, de les livrer

aux

aux Espagnols en qualité de vassaux; parce qu'ils les traitent tyranniquement, & qu'ils les réduisent à une servitude insupportable: il femble qu'ils les regardent comme des bêtes brutes; au lieu de les traiter comme des personnes raisonnables. Il est évident qu'on ne peut conclure une affaire de cette importance, fans y appeller les Indiens, & fans leur consentement; il faut qu'ils se soûmettent volontairement à cette servitude. Si l'on faisoit cet échange sans les confulter, ce feroit leur faire une supercherie, qui choque la raison, & qui blesse toutes les Loix naturelles, la justice, la charité; parce que cette sujetion est onereuse, penible, tyrannique; comme il est aisé de le prouver par tous les traitemens que les E1pagnols ont faits jusqu'à present aux Indiens. Cet échange est encore opposé à la Loi de Dieu, & contraire à ses desseins; il empêche le progrés de la Foi Catholique, & infpire à ces Peuples de la haine pour l'Evangile; il tend à la destruction generale de ces Peuples, que Vôtre Majesté est obligée de conserver, & de prendre sous sa protection, pour les garantir des injustices & des violences des Espagnols: vous le devez par un motif de charité & de zéle pour vôtre procbain, comme un Prince Chrétien: vous le devez encore, par l'obligation de votre Ministere, & comme Vicaire de Jefus-Christ.

On peut conclure de toutes ces raisons, que quand même les Indiens voudroient se soûmettre volontairement à la domination Espagnole, & consentir à perdre entierement leur liberté, cette volonté seroit de nul effet, & l'on ne pourroit pas leur permettre une chose qui leur seroit si préjudiciable en tant de manieres. Vôtre Majesté seroit obligée de droit divin d'empécher qu'ils ne fe perdissent de la sorte, parce que la domination des Espagnols est si dure, si cruelle, & fityrannique, que plufieurs Indiens hommes & femmes, ne pouvant la supporter, se font abandonnez au desespoir; ils ont mieux aimé se faire mourir par le fer & le poison, que de languir plus long-temps sous une si malheureuse servitude. Les autres se sont enfui sur les montagnes, où ils ont été dévorez par des tigres & par des lions; les autres font morts de pure triftesse, se voyant condamnezà une vie si penible & si amere, sans aucune esperance de relâche ou d'adoucissement. Nous avons connu un Espagnol qui étoit en si grande reputation d'être cruel, que plus de deux cent personnes se sont fait mourir en differentes manieres, pour éviter fes cruautez dans la petite Espagne: un pareil nombre a subi le même sort dans l'Isle de Cuba, ou ce Tyran exerçoit ses violences & ses brigandages.

Quoi-que l'interest commun de tous

les Peuples du monde dût empêcher les Rois de les aliener de leur domination, pour en faire les vassaux & les sujets des Seigneurs particuliers, & que ce droit foit fondé sur la raison & sur la justice naturelle: cependant les Princes peuvent quelquefois dans des necessitez presiantes aliener une partie de leurs Royaumes, quand ils ne penvent faire autrement, pour se tirer de Pembarras où ils se trouvent. Par exemple s'ils n'ont point d'autre reflource pour défendre la Republique, il est probable qu'ils peuvent échanger le domaine qu'ils ont sur leurs sujets, pourvû qu'ils les dédommagent en quelque maniere de la perte que ce changement leur cause: mais il seroit impossible de dédommager les Indiens, si on les abandonoit à la domination des Espagnols, qui leur font soussirir des calamitez inimaginables, & des maux qu'on ne sçauroit réparer par quelque avantage que ce pût être; puisqu'ils leur font perdre la vie de l'ame avec celle du corps. Ainfi puisque la conversion des Indiens dêpend principalement de la domination de Vôtre Majesté, & du domaine qu'Elle a sur eux, vous ne pouvez rien faire qui puisse ruiner cette esperance, & empêcher immancablement la conversion des Peuples de ce nouveau Monde. Il faut encore ajoûter, qu'ils vous ont choifi librement, & de,

leur pure volonté pour leur Souverain: c'est une espece de Contract qu'ils ont sait avec Vôtre Majesté; & l'on ne peut le casfer fans qu'ils y confentent, à moins qu'on ne leur procurât un état plus avantageux, plus commode, & plus seur que celui dont ils joiiissent sous la domination de Vôtre Majesté: vous êtes obligé de leur promettre & de leur jurer, que vous leur conserverez toûjours leurs privileges comme on l'observe ordinairement dans la plûpart des Roiaumes, lorsque des Peuples libres se soûmettent de nouveau à leur domination. Cette pratique est aussi ancienne que le monde. Dés que les hommes ont commencé à se répandre sur la face de la terre, les Princes ont toûjours promis & juré d'emploier toute leur puissance, pour les conserver & pour les garantir de l'oppression. Ce qui prouve évidemment que Vôtre Majesté ne peut abandonner les În-diens à la domination des Espagnols, qui ont eu la cruauté de détruire des Peuplessi nombreux, sans les entendre, & sans leur permettre de se désendre. Ce seroit agir contre le droit divin & naturel, que de les exposer à tant de malheurs, qui sont des obitacles invincibles pour les empêcher d'embrasser la Foi Chrétienne. Il n'y a aucun Prince sur la terre qui puisse se prévaloir de cette puissance; parce que les Souverains

ne peuvent rien faire qui puisse offenser griévement la justice divine, qui ne les a pas établis sur les Peuples pour leur destruction & pour leur perte, ni pour le renversement de l'Eglise: au contraire, ils font au monde pour la défendre, pour édifier les Peuples, & pour les amener à la Foi.

La raison & la Loi naturelle ordonnent que ceux qui ont fait un mauvais ufage des privileges qu'on leur avoit accordé, en soient privez. On n'avoit accordé aux Espagnols, le domaine sur les Indiens, qu'à condition qu'ils auroient le foin de les faire instruire & qu'ils les défendroient contre leurs ennemis, Non-seulement ils ont manqué aux conventions, mais ils ont même traité barbarement ceux qu'ils étoient obligez de proteger : à peine en est-il échappé un petit nombre; & ils continuënt les mêmes perfecutions contre ceux qui restent. Si on abandonne les Indiens à la domination des Espagnols, ils acheveront de les massacrer. Il est marqué dans les Loix de ce Roïaume, qu'un Seigneur qui auroit traité inhumainement quelqu'un de ses esclaves, seroit obligé de le vendre; parce qu'il est de la justice qu'un homme qui traite tyranniquement ses sujets perde la jurisdiction qu'il avoit sur eux, & cette jurisdiction est de droit dévoluë au Prince: Celui qui use mal 03

de son domaine, n'est pas digne de le posseder; on ne doit à un Tyran ni soi ni hommage, ni obéissance. Vôtre Majesté en qualité de souverain Seigneur des Peuples du nouveau Monde, doit les désendre & leur rendre justice, quand on leur fait quelque tort: par consequent Elle est obligée de les retirer de la puissance des Espagnols, & de les mettre en liberté.

C'est encore une coûtume établie par les Loix de ce Roïaume, que si le Roi accordoit quelque privilege contraire à la Foi Catholique, ce privilege est nul, & ne doit point avoir d'effet; non plus que s'il est contraire au bien commun, & à l'utilité du Roïaume, ou aux droits de quelques particuliers. De même, si ce privilege est contraire à la Loi naturelle, comme si le Roi par exemple dépoüilloit quelque par-ticulier de ses biens pour en revêtir un autre: Vôtre Majesté ne peut donc pas dépoüiller les Seigneurs naturels des Indiens du domaine qu'ils ont fur eux pour en revêtir les Espagnols, qui sont des étrangers, & qui les traitent si tyranniquement, & avec tant de barbarie. Il faut donc que Vôtre Maje-fté révoque un privilege si injuste, qui est ruineux, & directement opposé à la Foi Catholique, à vôtre service, & à l'utilité de vôtre Royaume, au bien de la République & des particuliers, à la raison & à la Loi

naturelle. Il est encore établi par les coûtumes de Castille conformément aux Loix Imperiales de Vôtre Majesté, & aux Loix Ecclesiastiques, que quand un privilege par la suite du temps commence à devenir nuisible, & à causer plus de dommage que d'utilité, aux particuliers & à la République, ce privilege doit être aboli incessamment, avant même que l'on consulte le Prince qui l'a accordé; parce que dés le moment que ce privilege commence à devenir nuisible; on doit supposer que le Prince a intention de le révoquer: ainsi ce privilege n'a plus d'autorité ni de force; parce qu'il n'est plus selon l'intention du Prince, qui doit avoir en vûë la volonté de Dieu & l'équité; puifque le privilege qu'on a accordé aux Espagnols de s'allijetir les Indiens en qualité de vaslaux, est devenu si dommageable & si pernicieux aux Habitans du nouveau Monde, qu'il cause des torts irreparables à la Religion Chrétienne, & à la Couronne d'Espagne: que ce privilege a été l'origine de la destruction & de la mort de tant de Peuples, & de la defolation du plus beau Pais du monde, & que les malheurs dont Dieu afflige l'Espagne n'ont peut-être point d'autre cause; il est necessaire d'y remedier promptement, & d'aller à la source du mal, en revoquant un Privilege si pernicieux & si tyrannique. La 04

La domination des Espagnols sur les Indiens n'a jamais été approuvée juridiquement par les Rois Catholiques. Celui qui dittribua le premier les Indiens aux Espagnols, & qui les partagea comme si ç'eût cté autant de moutons, n'avoit point d'ordre de faire ce partage, qui dépeupla & défola abfolument la nouvelle Espagne; il passa les bornes de son pouvoir : ainsi tout ce qu'il a fait ne doit point avoir de fuite. Ce fut le grand Commandeur d'Alcantara qui causa ce desordre dans le nouveau Monde. L'an 1502. les Serenissimes Rois Ferdinand & Isabelle envoierent de Grenade le Commandeur De-Larés, pour gouverner les nouvelles Conquêtes. Il n'y avoit alors dans l'Isle de la petite Espagne que trois cent Chrétiens. On ordonna expressément à ce Commandeur de gouverner les Chrétiens comme des personnes libres, de leur témoigner beaucoup d'amour, de tendresse, de douceur, de charité; de leur rendre en toutes choses une exacte justice, de ne leur point imposer un joug trop rude, & de ne les point réduire en servitude; d'empécher que qui que ce soit ne leur fist aucun tort, de peur que ces violences ne fusient autant d'obstacles qui les détourneroient d'embraffer la Foi Chrétienne, & ne leur inspirassent de l'aversion pour les Chrétiens. Le Commandeur

mandeur De-Larés conduisit dans les Indes trois mille Espagnols, qui aborderent à la Ville de Saint Dominique, où ils dé-barquerent. Peu de temps aprés ils se trouverent réduits à de grandes necessitez, & à une faim extrême; les ordres que le Commandeur avoit receus, ne lui permettoient pas de faire la moindre violence aux Indiens, ni de blesser leur liberté en quoi que ce foit. Il écrivit à la Serenissime Reine plusieurs choses contre les Indiens, pour les lui rendre odieux, par ses mensonges, & par les calomnies qu'il inventa, afin d'avoir la permission de faire à ces malheureux tous les traitemens qu'il jugeroit à propos. Il écrivit entr'autres choses, qu'il seroit impossible d'instruire les Indiens & de leur prêcher la Foi, tandis qu'on les laisseroit jouir d'une entiere liberté; qu'ils fuioient les Chrétiens; qu'ils s'en éloignoient, & qu'ils évitoient d'avoir aucun commerce avec les Espagnols: de sorte qu'ils refusoient même de travailler pour-eux, quoiqu'on s'offrît à les récompenser de leurs peines; ils aimoient mieux errer en vagabonds, que d'être dans la compagnie des Chrétiens, pour se faire instruire de leur Religion; comme si les Indienseussentété Obligez de deviner qu'il y avoit un e Loi nouvelle qu'ils devoient em brasser, ou qu'étant aussi pauvres, qu'ils le sont, ils devoient 0.5

abandonner leurs maisons, leurs femmes, leurs enfans, leurs terres, & les laisser en friche, pour mourir de faim, en venant chercher les Espagnols à plus de deux cent lieuës; ou comme s'ils eussent encore été obligez de venir apporter des vivres aux Chrétiens, avec des fatigues incroïables

pendant un si penible voïage.

Sa Majesté qui avoit un zéle fincere pour le salut de ces Idolâtres, & qui brûloit d'un desir ardent de faire connoître Jesus-Christ dans le nouveau Monde, répondit à peuprés en cette maniere au Commandeur: Comme Nous defirons avec beaucoup d'ardeur que les Indiens se convertissent à Nôtre fainte Foi, & qu'on leur apprenne les Mysteres de la Religion Catholique, & qu'il est necessaire pour y réuffir que les Indiens entretiennent commerce avec les Espagnols, & qu'ils vivent enfemble: voilà pourquoi nous vous ordonnons par ces Presentes d'obliger les Indiens de traiter & de converfer avec les Espagnols & avec les Chrétiens de la petite Espagne; de les aider à bâtir leurs maisons, à tirer l'ordes Mines, & les autres métaux; & de leur païer exactement ce qui leur sera dû pour leurs peines, selon la qualité des personnes. Vous ordonnerez aussi à chaque Cacyque de tenir prét un certain nombre d'Indiens, pour être emploïez aux travaux qu'on

leur marquera, pourvû que les jours de Fe-te on ait soin de les instruire & de leur faire entendre la parole de Dieu, en les traitant toûjours comme des personnes libres, & non pas comme des esclaves. Faites en forte qu'ils soient toûjours bien traitez, & qu'ils n'aient à se plaindre de personne; mais qu'on ait toûjours quelque distinction pour ceux qui embrasseront la Foi: ne permettez à personne de leur faire aucun tort, ni de leur causer du chagrin en quelque ma-niere que ce soit. Ce sont les paroles ex-presses de la Lettre qui sut envoiée au Gouverneur des Indes de la part du Roi, par où Sa Majesté donnoit assez à entendre que la fin principale qu'Elle se proposoit dans les Indes, étoit la conversion des Idolâtres, comme on le voit par ces paroles: Nous ne fouhaitons rien avec plus d'ardeur, finon que les Indiens se convertisfent à Nôtre sainte Foi; & pour cela, Nous fouhaitons qu'ils soient en commerce avec les Espagnols, que Nous avons envoiez dans les Indes: ce qui prouve affez, què le Roi ne regardoit ce commerce, que comme un moyen nécessaire pour la conversion des Idolâtres. Il faut encore remarquer, que quand le Roi vouloit qu'on obligeat chaque Cacyque d'envoïer un certain nombre d'In-diens travailler pour les Espagnols, à con-dition de les récompenser de leur travail, 06

Sa Majesté n'entendoit nullement qu'on obligeat tous les Indiens à ces corvées, bien moins les femmes, les enfans, les vieillards, ni les principaux de la Nation, que les Indiens regardoient comme leurs Seigneurs naturels. Le Roi vouloit encore qu'on eût égard aux necessitez des Indiens. & qu'on leur laissat la liberté de pourvoir aux besoins de leur famille, de leurs femmes, de leurs enfans, & de se retirer tous les soirs dans leurs maisons pour s'y reposer. Il est encore aisé de remarquer dans la Patente du Roi, qu'il ne prétendoit nullement qu'on obligeât les Indiens à travailler tous les jours & sans rélâche, puisqu'il ordonne de les payer chaque jour aprés leur travail; il vouloit même qu'on les engageât par la douceur à faire ce que l'on vouloit exiger d'eux, fans y être forcez contre leur volonté: enfin qu'on les traitât en toutes choses comme des hommes libres. Le Roi ordonnoit encore, que leurs travaux fusient moderez & proportionnez à leurs forces, & qu'ils se reposassent les jours de Fêtes & de Dimanche; que les récompenses qu'on leur donneroit fussent proportionnées à leur travail, & capables de les consoler de leurs peines, & de soulager leurs femmes & leurs enfans dans leurs besoins domestiques.

Si le Roi connoissoit parfaitement la

qualité de la Terre des Indes, la foiblesse, la pauvreté, la douceur, la bonté des Indiens, la rigueur des travaux à quoi on les condamne, la difficulté de tirer l'or des Mines, & la vie affreuse de ces pauvres gens, l'abandon où on les laisse, & le peu de soin qu'on a de leur faire recevoir les Sacremens avant que de mourir; il est certain qu'il employeroit des moyens efficaces pour mettre fin à ces desordres. Le premier Amiral des Indes, qui fit la découverte de ce nouveau Monde, crut agir conformément aux interests du Roi, de rendre les Indiens de la nouvelle Espagne tributaires, en les obligeant de tirer une certaine quantité d'or, & condamnant les autres qui n'étoient pas voisins des Mines à donner d'autres tributs. Quelques Espagnols de ceux qu'il avoit menez avec lui se départirent de l'obéissance qu'ils devoient au Roi, & s'érigerent en tyrans : de forte qu'ils commirent des desordres inconcevables dans la Province de Xavagua qui étoit l'une des plus belles & des plus peuplées de l'Inde. Le Roi étant informé des ravages qu'ils faisoient dans le nouveau Monde, fit sçavoir ses intentions au Commandeur De-Larés, & lui ordonna d'empécher les vexations & les violences que les Espagnols faisoient aux Indiens, & de gouverner ces Peuples comme des personnes libres. Ces ordres

ont été mal executez : les Espagnols contraignoient les Indiens malgré eux de s'enfermer dans les Mines, pour y tirer l'or; c'est un travail insupportable, & qui demande des corps de fer: aprés qu'on a tiré l'or, il faut encore être tout le jour dans l'eau pour le laver. Les Tyrans ne trouvoient pas un plus grand fupplice, pour affliger les Chrétiens, que de les condamner aux Mines. Dans les commencemens les Espagnols tenoient les Indiens dans les Mines pendant toute une année; mais voyant que la plûpart ne pouvoient pas resister à un travail si penible & si continuel; ils se relâcherent, & se contenterent de les y tenir pendant cinq mois à tirer l'or : aprés quoi ils employoient quarante jours à le fondre. Les Espagnols prétendoient que c'étoit un temps de repos pour les Indiens, quoi-que ce travail foit plus dur & plus penible que celui des Laboureurs qui défrichent les champs. Pendant toute l'année ils ne seavent ce que c'est que Fête ou que Dimanche: on les laisse prefque mourir de faim: on ne leur donne que quelques racines sans substance & sans suc. Les plus liberaux d'entre les Espagnols leur donnent un cochon entre cinquante Indiens par chaque semaine; ce n'est qu'un mor-ceau pour chacun. On en a vû qui ne vou-lant point donner à manger aux Indiens qui

les servoient, les envoyoient par pure avarlce, paître dans les campagnes comme des bêtes, ou sur les montagnes manger le fruit des arbres; aprés quoi ils les obligeoient de travailler deux ou trois jours fans manger. Un homme m'a avoüé de bonne foi qu'avec cette épargne il a amassé en peu de temps des richesles immenses: Quelles forces peuvent avoir des corps qui sont naturellement délicats, étant si mal nourris, & dont on exige des travaux qui achevent de les accabler? Il est impossible qu'ils vivent longtemps dans une si cruelle oppression, menant une vie si triste, si languissante, si malheureuse, sans nourritute & sans relâche.

Vôtre Majesté avoit ordonné que la paye qu'on devoit distribuer à chaque Indien fût proportionnée à son travail, afin qu'ils euffent dequoi vivre, & acheter les choses qui leur sont necessaires: mais ces ordes ont été tres-mal observez; il y a plusieurs années qu'on ne leur donne rien : de forte qu'ils sont réduits à de grandes extrémitez; & ils fouffient une faim si cruelle, qu'ils n'ont point d'autre plus grand desir que de mourir, pour finir une vie si malheureuse. Voilà les maux où les Indiens sont exposez pour fervir les Chrétiens qui n'ont nul foin ni de leur corps ni de leur ame.

Vous aviez encore donné des ordres précis, qu'on les traitât comme des personnes

libres; qu'on ne les furchargeat point de travail; qu'on ne leur fit aucune injustice; qu'on les laissat faire leur negoce, & administrer leurs biens en la maniere qu'ils le voudroient. Cependant on les a réduits à une servitude insupportable : ils ont sans doute moins de liberté que les bêtes. Les Espagnols tout Chrétiens qu'ils sont, nese laissent point toucher par les maux qu'ils font fouffrir aux malheureux Indiens, qu'ils regardent comme de vils esclaves, & à qui ils ne donnent jamais la liberté de faire ce qu'ils fouhaitent : ils font à tous momensexposez à la cruauté, à l'avarice, aux mauvais traitemens de leurs Tyrans, qui les traitent, non pas comme des hommes esclaves; mais comme des bêtes feroces, que leurs Maîtres tiennent enchaînées, pour en faire ce qu'ils voudront. S'ils leur permettent quelquefois d'aller à leurs Terres, ils ne leur permettent pas d'emmener leurs femmes, ni leurs enfans, ni d'emporter la moindre chose pour manger, afin qu'ils soient contraints de revenir incessamment; de sorte que se voyant dans un état si pitoyable, ils implorent la mort pour finir leurs miferes. Si les travaux excessifs qu'on leur impose, les rendent malades, ce qui arrive asses souvent; parce que, comme je l'ai déja dit, leurs corps font naturellement tres-delicats, fans avoir compassion de l'état où ils se trouvent', les Espagnols les surchagent de travaux extraordinaires, & leur reprochent d'être des lâches, qui font les malades pour ne point travailler. Mais enfin si le mal redouble, & s'ils deviennent inutiles à leurs Maîtres, ils les renvoyent à leurs Terres, qui sont quelquesois éloignées de quarante ou de cinquante lieues, & leur donne pour se nourrir sur les chemins, quelques mauvaises racines; de sorte qu'ils meurent en desesperez, sans pouvoir achever leur voyage. Nous en trouvons quelquefois sur les chemins, qui sont aux derniers abois; d'autres à qui les douleurs de la mort font poufser de tristes gemissemens; d'autres qui ont déja expiré: ceux qui ont encore la force de parler ne repetent que ces triftes paroles: La faim, la faim. Vôtre Majesté peut voir par ce recit, que le Gouverneur du nouveau Monde a bien mal executé les ordres que vous lui aviez donnez, de traiter les Indiens comme des personnes libres, fans permettre qu'on leur fit aucun dommage, ni aucune injustice.

On avoit encore declaré expressement à ce Gouverneur de ne rien faire aux Indiensqui pût les empécher d'être instruits des principes de la Religion Chrétienne, ou qui pût préjudicier à leur fanté ou à leur vie; parce qu'on ne vouloit en aucune maniere détruire les Peuples du nouveau Monde:

cependant cet homme voyoit perir à ses yeux une multitude infinie de ces miserables qui étoient employez à fondre l'or: les travaux qu'il en exigeoit étoient comme une peste violente, qui désoloit ces Peuples, & qui les faisoit mourir en peu de temps, sans que ce triste spectacle pût l'obliger à revoquer ses ordres, ou à les adoucir: cependant il sçavoit assez qu'il ne pouvoit les excuser ni devant Dieu ni devant le Roi, puisqu'ils étoient formellement contraires à ceux qu'on lui avoit donné: mais il usa de tant d'adresse, & de tant de détours, qu'on ne sçût rien en Espagne des mauvais traitemens qu'il fit aux Indiens durant les sept années qu'il tyrannisa le nouveau Monde en qualité de Gouverneur. Ceux qui font venus aprés lui ont marché fur ses traces, & ont suivi ses exemples pour la destruction des Indiens; quoi-que le Roi Catholique leur eût tres-expressement recommandé d'attirer par tous les môyens possibles, & par toutes fortes de bons traitemens, les Indiens à la Foi Catholique, fans permettre qu'on leur fit la guerre pour cela, & qu'on les contraignit de force à embrasser la Religion Chrétienne : & ainsi qu'il étoit plus à propos de les traiter comme des sujets legitimes du Roi, & de leur imposer un tribut déterminé, comme à ses autres vassaux. Tout cela étoit exprimé dans les

instructions, que l'on donna à Pedrarias, quand on le fit Gouverneur des Indes: mais il y entra comme un loup affamé, qui se jette de furie sur un troupeau de moutons; & il fit par-tout des carnages si horribles, il y exerça des cruautez si inouies, tant de violences, tant de brigandages avec les Espagnols qu'il y avoit menez, que toutes les Histoires n'ont jamais raconté rien de si étrange: on auroit pû le regarder comme le fleau de Dieu envoyé dans la colere, pour exterminer tous les Indiens. Cet homme, & ceux qui l'accompagnoient, ont volé à Vôtre Majesté plus de cinq ou six millions d'or, & les ravages qu'ils ont faits dans les Indes sont inestimables. Ils ont dépeuplé plus de quatre cens lieuës d'un Pays le plus riche, le plus fertile, & le plus heureux qui soit au monde. Ils exerçoient ces tyrannies sur les Indiens, pour les obliger à leur livrer tout l'or qu'ils avoient : Mais comme Dieu est juste, ils ne profiterent point de leurs bri-gandages: il auroit même été de leurs interests de laisser vivre les Indiens, pour en retirer de grands services & de grandes utilitez. Si l'on vous racontoit en particulier tous les defordres qu'ils ont commis dans la belle Province de Nicaraqua, Vôtre Majesté en seroit épouvantée; & s'ils ne continuoient tous les jours à tyranniser ces pauvres gens, à les massacrer pour les détruire, nous

nous ne nous ferions pas exposez aux fatil gues d'un fi long & fi penible voyage, pour en informer Vôtre Majesté. Quand Elle sçaura qu'on a dépeuplé de si beaux & de si vastes Royaumes, & que l'on continue encore à détruire ce qui est échapé à la fureur des premiers Gouverneurs; quand Elle sçaura qu'on a porté le fer & le feu dans sept Royaumes plus grands que toute l'Espagne, Elle fera persuadée que ce n'est point par exageration que nous lui parlons de la forte. Nous avons vû de nos yeux ces Royaumes remplis de Peuples, comme les ruches font remplies d'abeilles: mais maintenant on n'y trouve personne; parce que les Espagnols en ont massacré tous les Habitans: de forte qu'on ne trouve plus dans les Villes, que les murailles toutes nuës, & les maisons vuides. Les ordres que la tres-Catholique Reine Isabelle avoit donnez au Commandeur De-Larés étoient tres-fages, & tres-utiles; mais il ne les a point observez: & les Relations qu'il a envoyées à leurs Majestez, sont peu conformes à la verité, quoi-qu'elles soient appuyées du témoignage de plusieurs Indiens : il a fait tout le contraire des instructions qu'on lui avoit donné, violant toutes les regles de la Loi naturelle, de la justice, & de la droite raison: & par consequent il est aisé de voir qu'il a passe les bornes de son pouvoir, & que les lettres qu'il a adressées au conseil d'Espagne sont subreptices & obreptices; c'est à-dire, qu'il y a mêlé des faussetez, & qu'il y a dégussé la verité. Il est évident, que si Vôtre Majesté eût été informée de la maniere cruelle, injuste, tyrannique, condamnée de Dieu & des hommes, dont ce Gouverneur traitoit les Indiens, Elle n'eût jamais confié son autorité entre les mains d'un homme de ce caractere; & par consequent Vôtre Majesté est obligée de declarer, qu'Elle comdamne & qu'Elle deteste le procedé de ce Gouverneur, & qu'Elle le trouve injuste & tyrannique; qu'Elle casse & annulle tout ce qu'il a fait, & qu'Ellen'y donne aucun confentement ; qu'Elle declare encore, que les Peuples des Indes n'ont pû être assujetis à la domination particulière des Espagnols; que tous les torts qu'on leur a fait font contre le droit divin, naturel, canonique & Imperial. On les a tourmentez & inquietez dans leurs biens, & dans leur liberté; on les a condamnez à perdre la vie contre toute justice. Vôtre Majesté est obligée, comme un Prince tresequitable, & qui a horreur de l'injustice, de reprimer les vexations que l'on fait aux Indiens, & de les délivrer de la cruelle tyrannie des Espagnols, qui les oppriment & qui les massacrent impunément. Si Vôtre Majesté neglgie de les assiranchir

de ce joug tyrannique, ils periront tous infailliblement; ce beau Pais qui est naturellement fertile & tres-peuplé, deviendra en peu de temps comme une campagne deserte & une vaste solitude; parce que les Espagnols qui vont aux Indes, n'y vont pas pour peupler le Pays, ils n'y vont que pour piller & pour s'enrichir, dans l'intention de s'en retourner bien-tôt en Espagne, pour y jouir du fruit de leurs travaux & de leurs larcins. Ceux qui font allez depuis peu dans la petite Espagne & dans les autres lieux qu'on a dépeuplé, & qui y ont porté des denrées d'Europe, n'ont pû en faire de l'argent, parce qu'ils n'ont pas trouvé à qui les vendre. Il est évident que ce desordre est directement opposé aux interests de Vôtre Majesté: Car quelle utilité pourroit-Elle retirer d'une si grande destruction? & que diroit-on dans tout le monde d'un Prince aussi juste que vous l'êtes, si ayant été informé des maux que ses sujets font dans ces vastes Royaumes, & parmi ces Nations nombreuses, il ne se mettroit pas en peine d'y apporter les remedes convenables, & qui font en son pouvoir? On ne sçauroit croire que Vôtre Majesté, qui a un si grand fond de douceur & d'équité, & tant de zéle pour la justice, puisse tolerer des vexations fi cruelles.

J'ajoûte à tout ce que je viens de dire, que

que le pouvoir qu'on laisse aux Espagnols sur les Indiens est tres-préjudiciable à la Couronne d'Espagne. La preuve en est évidente; puisque par ce moyen Vôtre Majesté perd une infinité de vassaux, que l'on égorge tous les jours impunément, fans aucun pretexte légitime : au lieu que si on les laissoit vivre, ils se soûmettroient avec beaucoup de joie à vôtre empire, en voyant la difference de vôtre domination. & de l'efclavage où les tiennent les Maîtres particulieurs qui les tyrannisent. Si vous les aviez receus au nombre de vos sujets; & si on les garantissoit des maux qu'on leur fait souffrir tous les jours avec tant d'inhumanité; ils aimeroient & serviroient Vôtre Majesté avec un zéle incroyable; parce qu'ils font naturellement tres - obeiffans à leurs Seigneurs.

Il faut encore que Vôtre Majesté considére, qu'Elle perd des richesses immenses qu'Elle pourroit avoir justement, si l'on ne dépeuploit pas les Indes, comme l'on fait avec tant de cruauté; car comme nous l'avons déja dit, il est impossible que les Est-pagnols subsistent long-temps dans les Indes, si l'on extermine les naturels du Pays. Ces tresors dont vous pouviezenrichir l'Est-pagne, vous seroient d'un grand secours pour vos desseins, & pour resister à vos ennemis. S'il ne vient point d'argent des Indes.

des, & si on laisse tarir cette source, il faut necessairement que l'Espagne en soussire de grandes incommoditez par la disette d'argent: nous voyons déja par experience, que les Indes vous en fournissent moins que par le passé; & ce sera toûjours en diminuantà l'avenir. Outre que de la maniere qu'on l'exige, en maltraitant, en faisant soussirir toutes fortes de maux aux Indiens, en les massacrant, il est impossible que cela puisse durer; parce que cette conduite est trop violente. L'Isse de la petite Espagne nous fournit un exemple irreprochable de ce que je dis: on en tiroit dans les commencemens plus de trois millions d'or tres-fin; elle n'en fournit pas maintenant la dixiéme partie. Pour peu que Vôttre Majesté y veiille faire de reflexion, Elle s'appercevra aisément combien ses revenus diminuent chaque jour. Vous n'avez rien de seûr ni de stable dans toutes les Indes, si l'on ne cultive la terre, & si l'on ne conserve les Indiens, pour les travaux dont vous retirez de si grands avantages. Il ne vous reste maintenant qu'un fort petit nombre d'Indiens dans toute la nouvelle Espagne, dont vous pouviez tirer par chaque année un million de Ducats de revenu, si l'on y avoit con-fervé les Indiens, & si on y avoit eu soin de vos interests des le commencement. La confusion & le desordre sont encore plus grands

cres,

grands dans le Perou; le mal y croît tous les jours; vous en pourriez tirer chaque année deux ou trois millions d'or d'un revenu bien asseuré, si l'on n'inquiétoit pas les Indiens comme on a fait jusqu'à-maintenant, & si l'on ne les traitoit pas avec tant d'injustice & d'inhumanité : & si l'on n'y avoit pas fait mourir contre toutes les Loix, & contre le droit leur grand Roi & Seigneur Tabalida; tout l'or que les Chrétiens ont volé dans le Perou vous appartiendroit legitimement; parce que ce Prince se seroit donné volontairement à Vôtre Majesté avec tous ses trefors. L'Eglise en a encore receu un dommage considerable : car si Vôtre Majesté a été frustrée de ces richesses immenses, l'Eglise a perdu un nombre infini d'ames, qui ont peri dans l'ignorance, & que l'on au-roit pû instruire des Mysteres de nôtre Foi. Ces pertes sont irreparables pour la Religion & pour l'Etat.

Les Royaumes d'Espagne que Vôtre Majesté gouverne avec tant d'équité sont entourez d'ennemis, & en danger d'être op-primez, defolez, ruïnez par les Turcs & par les Maures, ennemis declarez de la Foi Catholique; parce que Dieu qui est un juste Juge, & le fouverain Maître de l'Univers, est griévement offensé des injustices, des voleries, des brigandages, des massacres, que les Espagnols vos sujets commettent dans les Indes, en opprimant, tyrannisant & faisant mourir des Nations innombrables. Tous ces hommes ont des ames raifonnables creées à l'image & à la ressemblance de Dieu, & rachetées par le precieux Sang de son Fils, qui en tient compte, & qui ne les méprise point quelque abandonnées qu'elles paroissent : il a même choisi l'Espagne pour porter dans œ nouveau Monde la lumiere de l'Evangile, & pour attirer ces Nations à la Foi Chrétienne. Il semble encore que Dieu ait découvert aux Espagnols tant de richesses temporelles pour les récompenser des richesses spirituelles qu'ils doivent porteraux Indes: il leur a ouvert l'entrée de ces Terres si vastes, si riches, si fertiles, si agreables, remplies de Mines d'or, d'argent, de pierres precieuses; mais au lieu de le remercier de tant de biens qu'il leur abandonnoit si liberalement, ils ont commis une infinite de crimes énormes. Dieu a de coûtume d'observer cette regle dans la distribution de ses châtimens, de proportionner la peine à la nature de l'offense. Si les hommes pechent par orgueil, il les couvre de confusion; s'ils volent par avarice, il permet qu'ils perdent leurs biens propres, & d'autres les volent à leur tour; s'ils oppriment les autres, & s'ils les égorgent, il permet

auffi qu'on les maltraite, & qu'on leur faffe des violences; s'ils enlevent & s'ils deshonorent les femmes de leurs voisins, on fait les mêmes outrages à leurs femmes; s'ils usurpent des Royaumes qui ne leur appartiennent pas ; Dieu permet que les ennemis fassent aussi des invasions dans leurs Royaumes : il en est de même des autres châtimens qui répondent à la differente espece des pechez. La fainte Ecriture & les autres Histoires sont remplies d'exemples pareils. L'experience nous fait encore voir chaque jour de ces traits des jugemens de Dieu. Les Maures ont détruit une fois l'Espagne; on dit que ce fût en punition du crime du Roi Dom Rodrigue, qui viola la fille du Comte Dom Julien; mais il est plus croyable que ce fut pour punir les crimes que commettoient les Peuples d'Espagne, & les injustices qu'ils faisoient à leurs voisins; & que le crime du Roi fut comme le comble de la mesure que Dieu attendoit pour punir tant de coupables.

Il faut informer Vôtre Majesté de ce que les personnes les plus sensées pensent & dissent sans aucun préjugé; mais seulement par la compassion que leur donnent les maux que les Espagnols ont fait soussir aux Indiens: nous en avons entendu plusieurs qui disoient: Plût à Dieu que les excez qu'on a

P 2

commis dans les Indes ne retombent point fur l'Espagne! Peut-être que ces paroles qui échapent à ces personnes sages sont des avertissemens & des menaces de Dieu, que tant de crimes ont irrité contre ce Royaume. Nous voyons déja par experience, que l'Espagne est reduite à de grandes ex-trémitez, & que l'argent y est tres-rare: & cependant on y a apporté plus de tresors, que n'en possedoit Salomon dans sa plus grande magnficence : mais la plûpart de ceux qui ont enlevé ces richesses des Indes ont fait une fin malheureuse, & leurs enfans sont dans une extréme necessité, pour justifier cette maxime, que le troisséme he-ritier ne se réjoiira point des biens malacquis; & cette autre Sentence de l'Ecriture, que ceux qui prennent injustement le bien d'autrui, font toûjours dans la pauvreté; dautant que les châtimens de Dieu ont quelque proportion avec les crimes que l'on commet. Si Vôtre Majesté avoit la curiosité de s'informer plus en détail de toutes ces choses, on pourroit lui faire voir une Liste des principaux Tyrans qui ont commis plus de desordres dans les Indes, en pillant & massacrant les Indiens, & qui sont tous morts d'une mort funeste & desesperée; parce que ces violences, ces injustices, ces cruautez, tant de sang répandu, tant de massacres, tant d'actions énormes, notoires

8

& publiques, dont on voit encore les triftes esfets, crient vengeance au Tribunal de Dieu; les larmes, les gemissemens, les imprecations de tant d'innocens, ont monté jusqu'au Ciel, & retombent sur la terre, & s'étendent par tout le monde pour frapper les yeux & les oreilles de toutes les Nations, qui sont épouvantées, en entendant les recits de ces cruautez si étranges & si inoüies, & qui passent toute vrai-semblance, & excitent l'horreur & l'indignation, à la honte & au scandale de toute la Nation Espagnole & des Rois de Castille; ce qui peut leur causer des torts inestimables. Et ainsi, puisqu'il ne dépend que d'eux de couper la racine de tous ces desordres, & de faire justice à ces Peuples affligez, il est de leur sagesse & de leur équité, d'employer leur pouvoir pour délivrer les Indiens de la cruelle tyrannie où ils gemissent, & des calamitez qu'ils fouffrent si injustement.

Vôtre Majesté doit encore remarquer, que si l'on donne de l'autorité aux Espagnols sur les Indiens, de quelque nature que soit ce pouvoir, ils en abuseront infailliblement; car comme ils font naturellement superbes, ils en deviendront moins fouples & moins obéissans aux ordres de Vôtre Majesté; ils pourront même avec les sommes immenses qu'ils tireront des Indes, engager d'autres Nations dans leur parti, & se fouf-

P 2

foustraire entierement dans la suite de l'obéissance qu'ils doivent à Vôtre Majesté, & se liguer même ensemble, pour se maintenir les uns les autres dans leur revolte. On voit déja que les plus riches, & qui se flattent du titre de Conquerans, ont tant de présomption, & une vanité si insupportable, qu'ils se mettent au-dessus de toutes les Loix, & qu'ils ne veulent point se soûmettre à la justice. Le Vice-Roi mit ces jours passez dans l'une de ses Lettres ces paroles: que les Indiens ne devoient point reconnoître d'autre Dieu ni d'autre Roi que lui: Vôtre Majesté doit établir comme une maxime indubitable, qu'il ne faut point pour la seûreté de ses Etats, qu'il y ait aucun grand Seigneur dans la Terre-ferme des Indes, qui ait aucune jurisdiction sur les Indiens: ce pouvoir doit être tout attaché à vôtre seule Personne: ne donnez point à l'avenir aucun titre de Comte, de Marquis, ni de Duc sur les Indiens ni sur les Éspagnols établis dans les Indes; parce que ce seroit une tentation pour leur donner de plus hautes pensées, & pour leur inspirer le dessein de s'élever au-dessis de leur état; ce qui pourroit être dans la suite une source de grands desordres: en un mot ce seroit peutêtre leur fraier le chemin à se faire Rois des Indes, & à dépoüiller Vôtre Majesté du droit qu'Elle s'y est acquis. T

Il n'y a pas plus de seûreté à confier ce pouvoir entre les mains des personnes dont vôtre Conseil des Indes est composé, pour les inconveniens qui en pourroient arriver: il est impossible que les affaires des Indes foient jamais bien administrées, si ceux qui composent le Conseil sont les Maîtres & les Seigneurs des Indiens: les Rois d'Espagne ne pourront jamais sçavoir la verité de ce qui s'y passe : ce sera une source d'une infinité de fraudes & d'impostures; ce seroit un moyen infaillible pour achever de détruire le reste des Indes, sans que vous pussiez être informé du mal pour y remedier: & que quand même vous le sçauriez, tout vôtre pouvoir ne feroit pas affez grand pour y apporter du remede. Ceux qui gouvernent dans les Indes, emploient toute leur industrie pour empêcher que la Cour d'Espagne ne connoisse ce qui s'y passe, afin qu'ils puissent piller impunément, & y commettre tous les desordres qu'ils voudront. Ils se sont opposez de toute leur force aux Religieux de faint François & de faint Dominique, que leur zéle avoit conduits dans les Indes, & ils ont empêché par leurs persecutions le fruit qu'ils y eussent pû faire. Les Juges, les Officiers, les personnes constituées en quelque dignité, eurent peur que la conversion des Indiens ne sût préjudiciable à leurs interests tem-P 4

temporels: leur avarice l'emporta sur lezéle qu'ils devoient avoir pour la conversion de ces Infidéles. Dieu est témoin que nous disons la verité; & il ne nous seroit pas difficile de le prouver par des témoignages irreprochables. La perfecution dura jusqu'à-ce que l'un de ces Religieux touché de compassion du malheur de ces Idolâtres, vint informer le Roi d'Espagne des desordres que ses Officiers commettoient dans les Indes, & des obstacles qu'ils apportoient à la publication de l'Evangile. Le Cardinal Ximenés gouvernoit alors les affaires d'Espagne, lequel bien informé de ce qui se passoit dans les Indes, prit sur le champ la réfolution d'ôter à ceux du Conseil la jurisdiction qu'ils avoient sur les Indiens, comme tres-pernicieuse à leur falut, & à la conservation des Indes. Comme les Rois d'Espagne en sont éloignez par une distance infinie, ils ne peuvent remedier de bonne heure aux maux preffants dont les Indiens sont sans cesse affligez. Les Loix & les ordres qui se donnent de si loin, ne sont pas d'une gran-de efficace; il est presque impossible qu'ils sçachent jamais bien la verité des persecu-tions que l'on fait soussir aux Peuples de ce nouveau Monde, en toutes fortes de façons; & quand ils en feroient pleinement informez, ils ne peuvent donner

que des ordres generaux, sans pouvoir descendre dans le détail des maux en partieulier, que l'on ne connoît que sur les lieux. Souvent même ceux à qui ces ordres sont adressez les dissimulent, ou different de les executer, ou quand ils fe mettent en devoir de le faire; c'est trop tard, & les remedes qu'on y applique hors de faison sont inutiles : ils ont même souvent la malice de faire tout le contraire de ce qu'on leur commande, se flat-tant de l'impunité, à cause de la distance des lieux.

Si Vôtre Majesté se réserve à Elle seule tout le Domaine des Indes, sans le partager aux Espagnols, ce seroit le plus grand bonheur qui pût arriver aux Indiens, & rien ne seroit capable de les consoler davantage: ils verroient alors qu'ils ne seroient plus exposez aux insultes, ni aux persecutions de leurs Tyrans, & que leur vie seroit en seûreté; ils auroient pour Vôtre Majesté tant de respect, & une obéissance fi aveugle, un amour fi fincere, qu'ils feroient toûjours prêts de voir répandre leur fang, & de facrifier leur vie pour fon fervice, & pour défendre ses droi s. Il n'y a point de commandement qu'on leur fasse de vôtre part, qu'ils n'accomplissent aveuglement & avec joye; parce qu'ils se sentent portez naturellement à se soû-P 5

### 346 VOYAGES DES ESPAGNOLS

mettre à vôtre Couronne Royale: au contraire, si on les livre aux Espagnols, & à des Maîtres particuliers, comme leur obéssfance sera forcée; elle ne pourra durer longtemps, & ils mettront tout en œuvre pour

s'affranchir d'un joug si rude.

Il faut ajoûter, que quand les Indiens seront perfuadez qu'ils font fous la protection de Vôtre Majesté, qu'ils peuvent vivre en seurcté dans leurs maisons; qu'ils n'ont plus rien à craindre pour leurs biens ni pour leurs personnes, ils reviendront tous des montagnes où ils fe sont retirez, & ils habiteront à l'ordinaire dans les planies. Le nombre est presque infini de ceux qui se sont cachez pour éviter les mauvais traitemens, & les vexations des Espagnols. Ils aiment mieux s'exposer à être devorez par les tygres sur les montagnes, que de tomber entre les mains de leurs persecuteures, quoique ce foient des Chrétiens. Ces malheureux fouffrent mille incommoditez dans ces retraites affreuses, où ils manquent de toutes les choses necessaires à la vie , & où il est impossible d'aller les chercher pour les instruire dans la Foi Chrétienne : de sorte qu'ils perifient selon l'ame & selon le corps; au lieu que s'ils étoient ramassez dans les Bourgs & dans les Villages, on pourroit aisément les instruire, & établir parmi-eux une espece de police, les saçonner & les

apprivoiser au service du vrai-Dieu: la terre se cultiveroit, les chemins seroient plus seûrs; le Païs ne seroit pas desert, & abandonné comme il est; les Espagnols trouveroient dequoi manger, & des lieux où se retirer quand ils seroient voyage, & mille autres commoditez dont ils sont privez, par la

desertion des Indiens.

Vôtre Majesté peut encore se ressouvenir, qu'aprés avoir fait meûrement examiner cette affaire dans son Conseil, composé de perfonnes sçavantes, & de Theologiens treshabiles, ils déclarerent tout d'une voix, qu'on ne pouvoit sans injustice donner à des particuliers le Domaine des Indiens, ni les démembrer de vôtre Couronne Royale. Cette décision sut signifiée à Fernand Cortez, avec ordre de la mettre en execution. Vôtre Majesté fit encore assembler pour le même sujet plusieurs personnes d'une grande doctrine & d'une grande vertu, lesquelles aprés avoir disputé long-temps fur cette matiere, pour s'en instruire plus à fond, déclarerent qu'on ne pouvoit en bonne conscience établir les Espagnols en qualité de Seigneurs des Indes: & sur celà, Vôtre Majesté donna des ordres tresexprés pour le défendre; révoquant toutes permissions données au contraire sur de faux avis qui déguisoient la verité: il fut ordonné au Gouverneur de la Floride

348 VOYAGES DES ESPAGNOLS

ride, de tenir la main à l'execution de ces Edits, comme on le peut encore voir par ses instructions. On voit parmi les principaux articles de ces Ordonnances, que les Indiens selon le droit & la raison, doivent être libres; qu'ils ne sont point obligez à d'autres services, que le reste de vos sujets, & les autres personnes libres de vos Roïaumes; qu'ils doivent paier les dixmes à Dieu, si ce n'est qu'on les leur remette pour quelque temps; qu'ils païent de même à Vôtre Majesté les tributs qu'on leur imposera legitimement, & proportionnez aux biens qu'ils possedent, & à la qualité de leurs terres, selon ce que ceux qui les gouvernent, en jugeront conformément à l'équité & à la raisson.

Si l'on fouhaite que le Indiens foient inftruits dans la Foi Catholique, & qu'ils prennent nos coûtumes, en observant quelque police parmi-cux: Vôtre Majesté ne doit point les donner en qualité de vassaux perpetuels, ou pour un temps limité à quelque personne que ce puisse être; parce que ce seroit les réduire sous la même servitude, & les exposer aux mêmes maux qu'ils ont soussers jusqu'à present, & les plonger peut-être dans des malheurs encore plus grands: car il ne saut point saire sonds sur les ordres & sur les desenses que l'on sera en faveur des Indiens ni furles peines qu'on attachera aux Ordonnances, pour en faciliter l'execution; toutes celles qu'on a faits jusqu'à-present sont fort sages, & servient tres-utiles, fi on les mettoit en pratique. Une des raisons principales qui doit encore empêcher qu'on ne donne pour vassaux les Indiens aux Espagnols, est qu'ils sont si peu de cas de la vie de ces pauvres gens, qu'il est impossible de croire le mépris qu'ils en ont, si on ne l'a vû de ses propres yeux. L'avarice extrême dont ils font possedez, fait qu'ils les emploient à des exercices audessus de leurs forces ne se mettant gueres en peine qu'ils perissent, pourvû qu'ils en retirent quelque utilité. Si quelqu'un parle autrement à vôtre Majesté, ou lui donne des avis contraires, Elle doit les regar-der comme des ennemis de l'Etat, ou comme des perfonnes tres-mal intentionnées, & mal affectionnées à vôtre service : ce font des gens qui ne songent qu'à ravager les Indes pour contenter leur detestable avarice.

Si Vôtre Majesté se rend aux raisons que je viens de déduire, Elle exemptera les Espagnols d'une infinité de crimes, de vols, de tyrannies, de violences, d'homicides, qu'ils commettent chaque jour, en oppri-mant, pillant, massacrant les Peuples du nouveau Monde; Elle garantira même l'Espagne

### 350 VOYAGES DES ESPAGNOLS

de cette contagion, en empêchant que ses fujets ne participent aux crimes de leurs Confreres, ni aux richesses qu'ils ont volées avec tant d'injustice. Tous les Sçavans avoiient que les crimes que les Espagnols commettent dans les Indes attirent la malediction de Dieu sur toute l'Espagne, & que cette maniere de s'enrichir est injuste & illicite; que cet or & cet argent qu'on apporte des Indes est volé, & qu'on est obligéà restitution, parce que c'est priver injustement un legitime possesseur d'un bien qui lui appartient : ce qui suffit pour conclure que tous ceux qui ont eu quelque part à ces richesses usurpées, les possedent de mauvaise foi ; qu'il ne leur est pas permis d'avoir aucun commerce avec ces voleurs publics, ni de leur vendre des marchandises en échange de cet or qu'ils ont volé, ni de recevoir d'eux des presens, ni d'être leurs heritiers. Il s'enfuit de ce principe, que toute l'Espagne devient coupable des crimes de quelques particuliers, & qu'il est peu d'Espagnols qui ne doivent avoir de grands scrupules, & qui ne soient en danger de se perdre, puisqu'il n'en est presque point qui n'ait participé aux vo-leries de ceux qui sont revenus du nouveau Monde.

Les Espagnols objectent deux raisons que l'on vient d'alleguer; que s'ils n'ont point

de jurisdiction sur les Indiens, & si on ne les leur abandonne en qualité de vassaux, il leur sera impossible de vivre dans les Indes, & que par consequent Vôtre Majesté ne pourra conserver les Roiaumes qu'on y a conquis en fon nom, ni prêcher la Foi Catholique selon son intention aux Habitans de ce nouveau Monde; car files Espagnols ne peuvent pas subsister dans les Indes, le Roi d'Espagne ne pourra en être le Seigueur, ni entretenir des Religieux pour instruire les Indiens, qui seront privez par consequent des lumieres de l'Evangile; & ceux qui les ont déja receuës, les perdront peu-à-peu, faute d'instruction, & retourneront à leur Idolâtrie, & à leurs crimes.

Ceux qui raisonnent de la sorte, le sont bien moins par un veritable zéle, & parla compassion qu'ils ont de la perte de tant d'ames; que par le desir d'opprimer les Indiens, pour affouvir leur avarice, & pour s'enrichir en les dépouillant: ce n'est que leur interest particulier qui les fait parler de la forte; ils ne se mettent gueres en peine des interests de Vôtre Majesté, ni du falut des Indiens: ce n'est pas le bien public, ou la gloire de Dieu qui les touche; ils font assez voir par leur conduite, le peu de respect qu'ils ont pour la Loi de Dieu, qui défend expressément de faire le moindre mal

### 352 VOYAGES DES ESPAGNOLS

mal à qui que ce soit, quand même on en devroit retirer de grands avantages Ces gens-là doivent sçavoir s'ils ont les veritables sentimens du Christianisme, que quand Vôtre Majesté devroit perdre tout ce qu'Elle à conquis dans les Indes; quand on se mettroit dans l'impossibilité de prêcher la Foi aux Indiens, il vaudroit mieux renoncer à tous ces grands avantages, que de les obtenir par les massacres & par la destruction des Habitans du nouveau Monde, comme on l'a pratiqué jusqu'à maintenant. Ce ne feroit pas un grand malheur pour Vôtre Majesté, quand son Empire ne s'étendroit pas jusqu'aux Indes; & c'est mal s'y prendre d'y vouloir établir la Foi par des voyes si criminelles. La raison en est évidente; parce que la Loi Chrêtienne défend de faire le mal pour procurer le bien : Dieu ne veut point qu'on lui offre des facrifices, quelque grands qu'ils puissent être, s'ils sont infectez de quelque peché; il réprouve & il a en horreur de tels facrifices. C'est un crime énorme, & digne de la damnation éternelle, de massacrer les Infidéles sous pretexte d'introduire la Foi Chrétienne parmi-eux, & d'exterminer les uns, pour fauver les autres: Dieu ne veut point faire recevoir sa Loi à des conditions si onereuses; il nous défend d'avoir un pareil Zezéle, ni accompagné de telles circonstances pour le salut des ames : il ne veut point que nous aions plus d'inquiétude & plus d'empressement pour le falut d'autrui, qu'il n'en a lui-même: c'est assez pour nous qui sommes les disciples, de restembler à nôtre Maître. Ce qu'il nous demande, c'est que nous nous tenions dans les termes de fa Loi, & que nous ne passions pas les bornes qu'il nous a prescrites; ce feroit un tres-grand aveuglement, & un crime tres-grief, de précipiter un enfant dans un puits pour le baptiser, & de le faire mourir pour fauver son ame; parce qu'il n'est pas permis de faire un mal pour procurer un bien. Ne fera-ce pas un plus grand crime; plus horrible & plus abominable aux yeux de Dieu, de scandali-fer, de détruire, de massacrer tant de milliers de personnes, sous pretexte d'en sauver une partie? Faisons tout le bien que nons pouvons, en nons conformant aux ordres de Dieu, & sans passer les limites de sa Loi, & Dieu fera le reste de fon côté. C'est un faux pretexte dont se fervent les Espagnols, pour couvrir leur avarice; ce n'est pas le salut des Indiens qui les inquiéte; ils ne cherchent autre chose, que de les opprimer, & de les ruiner, & d'en faire des esclaves, au lieu de les faire Chrétiens. Et ainsi malgré tou-

### 354 VOYAGES DES ESPAGNOLS

toutes ces fausses raisons, nous asseurons Vôtre Majesté, que si Elle se reserve à Elle se une le Domaine des Indes, sans y admettre les Espagnols, comme Seigneurs particuliers; c'est le moien le plus seur & le plus infaillible, d'établir la Foi Catholique parmi les Peuples du nouveau Monde, & d'en faire de bons Chrétiens. Les Espagnols pourront commodément vivre parmi-eux en plus grande quantité, qu'ils n'ont encore fait jusqu'à-present; tous les autres inconveniens cesseront à la plus grande gloire de Dieu, à Pavantage des Indiens, à l'agrandissement de vôtre Empire, & au grand bien de toute l'Espagne.

### grad crime; plus horrible & plus abomuble aux year is Darie de faudalifer, de dégrair. A l'AFF est matchemilless de personnes, finis piresure d'en fiupar une parier Parlons tout le blen que



# TABLE

DES

### MATIERES.

Formanorto de l'Inda de description

a constitute on a little of the constitution	thurses.
des Terres & Isles on les Esp	agnols
ont abordé, p	age I
& fuivantes.	
Relation de ce que les Espagnols ont fait	t dans
l'Isle de la petite Espagne,	8
Des Roïaumes que contient l'Isle de la peti	te Es-
pagne,	12
Des Isles de S. Jean & de la famaique,	24
De l'Isle de Cuba,	25
Du Continent,	31
De la Province de Nicaraqua,	38
De la Nouvelle Espagne,	43
Suite des particularitez de la Nouvelle	Espa-
gne,	46
	Du

### TABLE DES MATIERES.

Du Roiaume & de la Province de Guatime	Žm.
la,	7
De la Nouvelle Espagne, de Panuco, &	le
	5
7 7 1 20	2
	3
	8
De la Côte des Perles, & de l'Isle de la In	-
nité,	
Du Fleuve Yuya Pari, 10	2
Du Roiaume de Vençuéla, 10	3
Des Provinces de la Terre-ferme, qu'on a	7-
pelle la Floride,	
De la Riviere d'Argent, 11	5
Des grands Roiaumes et des vastes Province	
du Perou,	
Du nouveau Roiaume de Grenade, 12	9
Fragment d'une Lettre contenant un détail a	
ce que les Espagnols ont fait dans les lieu	
on ils ont passé,	
& fuivantes.	R
Moiens & remedes proposez par le Seigneu	er
Barthelemy de Las-Casas, dans l'Assem	2-
blée des Prelats & des Doctes convoque	
à Valladolid pour la reformation des In	
des,	I
Proposition touchant le droit des Rois d'E	1-
pagne sur les Indes, & leurs devoirs tan	1t
au spirituel qu'au temporel, 19	
& fuivantes.	
Di	5

#### TABLE DES MATIERES.

Dispute entre D. Barthelemy de Las-Casas,
Evêque de Chiapa & le Docteur Sepulueda, touchant les guerres & les cruautez,
des Espagnols dans les Indes,
& suivantes.

Fin de la Table.

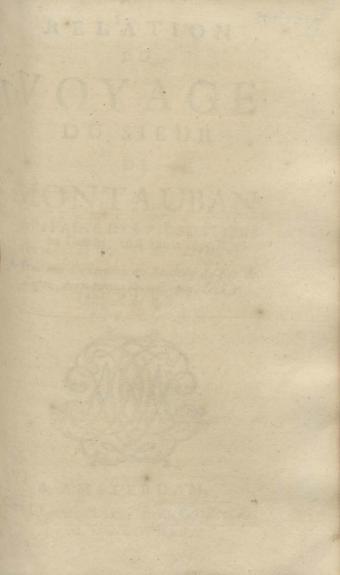


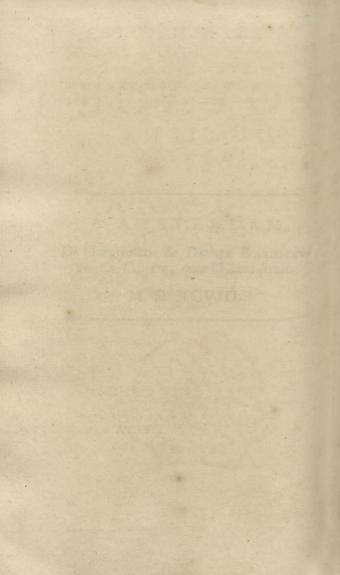
### A AMSTERDAM,

De l'Imprimerie de Daniel Boulesteys DE LA CONTIE, dans l'Eland-straat.

M. D. XCVIII.

RELA





26.658.B

### RELATION

DU

# VOYAGE DU SIEUR

DE

## MONTAUBAN

CAPITAINE DES FILBUSTIERS en Guinée, en l'Année 1695.

Avec une Description du Roïaume du sap de Lopez, des mœurs, des coûtumes, de la & Religion du Pais.



A AMSTERDAM,

Chez J. Louis de Lorme Libraire sur le Rockin.
M. DC XCVIII.

RELATION

# OYAGE DUSLEUR

DE-

## MONTAUBAN

CHIT AINE DES PRESENTANTS

Lager, des menus, des Rosames de 150 de Lager, des menus, des colonnes, de 140 Religion du Fred.



A AMSTERDAM,

Indeed of second of the Park Landerson I of the State of

## LETTRE

#### A

#### MONSIEUR \*\*\*.

T'Ai enfin receu, Monfieur, la Relation du voyage du Capitaine Montauband, qu'on appelle communément Montauban; & je vous l'envoye imprimée. Vous admirerez sans doute, aussi bien que moi, comment sa sagesse. & son courage l'ont pu délivrer de plusieurs fâcheux accidens, où un autre auroit infailliblement peri. Vous vous souviendrez en lisant le commencement, d'avoir veu de ses gens à Bordeaux en mille six cens quatre-vingt-quatorze, c'est de-la qu'il partit l'année suivante, pour entreprendre le voyage qu'il nous donne ici. Il donne la chasse à plusieurs Vaisseaux qu'il rencontre sur sa route, il se bat au Cap Verd contre une Fregate de trente-quatre pieces, il rencontre au Cap Saint Jean un Anglois de vingt pieces qu'il prend aprés un petit combat. Ensuite ilprendun (âpre de Brandunbourg, & fait route vers Angola. Il rencontre pres de Terre la Garde-côte des Anglois armée de cinquante quatre pieces de Canons. Il se bat avec ce VaifVaisseau pendant cinq ou six heures, & en viennent tous deux à l'abordage fort vigoureusement. Dans le temps qu'il alloit s'en rendre le Maître, le Capitaine Anglois mit le seu à ses poudres, & les deux Vaisseaux sauterent

en l'air avec un fracas effreyable.

Vous aurez le plaisir de contempler dans ce Livre, comme sur le bord de la Mer, un naufrage si affreux; & vous verrez comment se sauve le Sieur Montanban avec gninze on seize hommes des siens. Il souffre la faim pendant plus de trois jours: enfin il arrive au Cap de Lopez où il va voir le Roi du Pais. Il fait la description de la Cour de ce Prince, & de son Royaume. Il parle de sa Religion : & fait un projet pour établir la Catholique en ce Pais. Il tient a Baptême le Fils du Prince Thomas frere du Roi. Il s'embarque sur un Vaisseau Portugais pour revenir en Europe. Un Anglois de ses amis le prend sur son bord, & le porte aux Barbades, où il est gardé dans une chambre, par ordre du Sieur Russel General des Isles Angloises. Hest delivré de cette Prison, & passe à la Martinique où il voit mourir Monsieur de Frontenac General des Isles Françoises. De-la il passe en France fort incertain s'il retournera sur Mcr. Mais tout cela, Monsieur, est raconté d'un stile si naif & si naturel, que vous y appercevrez infailliblement la sincerité & la generosité de l'Autheur. Les gens de mer ne sont pas à beaucoup près si polis polis que ceux de terre, à cause qu'ils n'ont pas tant de societé, & qu'ils ne voyent pas tant de beau monde; mais en recompense, ils sont cent

fois plus sinceres.

Ainsi ne craignez point qu'un homme de Mer vous en impose. D'ailleurs je l'ai même oui plusieurs fois faire le récit de ce même voyage; mais je n'ai point apperceu qu'il variat jamais en aucun endroit, & l'air franc & libre, dont il racontoit les plus belles actions qui s'étoient faites dans les combats, vous auroit persuade qu'il disoit la verité. Ce n'est point aussi par ostentation qu'il a écrit cette Relation; il déclare assez au commencement qu'il ne l'a fait que pour rendre compte à un Ministre d' &tat de sa campagne. Enfin si vous dontez du combat dans lequel le Sieur de Montauban fit naufrage, vous vous souviendrez de l'avoir leu dans les Gazettes du mois de Septembre ou d'Octobre de la présente année.

Je suis

#### MONSIEUR,

Vôtre trés-humble, & trés obéissant Serviteur B\*\*.



### RELATION

DU

# VOYAGE DUSIEUR

DE

## MONTAUBAN.

CAPITAINE DES FILBUSTIERS en Guinée, en l'Année 1695.



Prés avoir ressenti si souvent les influences malignes de l'Etoile, qui préside sur la mer; & avoir perdu par un revers de fortune

tous les biens que j'avois ramaflez avec tant de foins & de travail : je ne me plairois point à rappeller ici le fouvenir des malheurs qui ont fini m'a derniere campagne, si le désir de servir encore le public & le particulier, & de faire connoître à Sa Majesté pe Montauban. 365 jesté l'affection & l'attachement que j'ai eu pour son service, ne me faisoit prendre la plume pour rendre compte à Monseigneur de Phelipeaux, des observations que j'y ai faites; dans lesquelles il pourra encore voir, avec qu'elle ardeur j'ai penetré jusques dans les colonies les plus reculées de nos Ennemis, pour les détruire, & ruiner leur commerce.

Je n'ai pas voulu grossir cette Relation du récit de tous les voiages que j'ai faits, & de toutes les avantures particulieres qui me sont arrivées sur les Côtes de la nouvelle-Espagne, Cartagene, Mexique, Floride, nouvelle Jorc, nouvelle-Angleterre, Terre-neuve, dans les siles Canaries, & le Cap verd, où j'ai été depuis vingtans en ça, ayant commencé à naviger à l'âge de seize ans.

J'aurois pû encore y ajoûter la campagne de mille fix cens quatre-vingt-onze, cù commandant le Vaisseau la Machine, je fus ravager les Côtes de Guinée, j'entrai dans la grande riviere de Serrelion, je m'emparai de la Forteresse des Anglois, où il y avoit vingt-quatre pieces de Canon, & la fis sauter, afin qu'ils ne pussent pas s'y rétablir.

Mais je me veux borner au récit de mon dernier voïage, parce que c'est le plus nouveau, & celui dont le public se souvient

2 4 en-

encore, en ayant été averti & instruit par le bruit qu'on fait en France & ailleurs, l'incendie de mon Vaisseau, & le saut prodi-

gieux que je fis en l'air.

En mille six cens quatre-vingt-quatre, aprés avoir ravagé la Côte de Carraque, je montai au vent vers Sainte Croix, où j'appris qu'il devoit partir des Isles Barbades & Nieve, un convoi de Vaisseaux pour venir en Angleterre. C'est ce qui me fit aller à la hauteur des Bermudes, dans le dessein d'enlever cette petite Flote, & dans Pesperance de faire une bonne prise. Je n'y fus pas arrivé que je la vis paroître, venant droit à moi, sans rien craindre: mais j'attaquai l'escorte nommée le Loup & je Penlevai, avec deux autres Vaisseaux marchands chargez de Sucre, le reste ayant pris la fuite durant le combat. Emmenant cette prise en France, je trouvai un autre Vaisseau Anglois monté de seize pieces qui venoit d'Espagne, & qui alloit aussi en Angleterre, il se rendit aprés un leger combat, & je le conduiss à la Rochelle, où l'Amirauté me le jugea de bonne prise. Aprés l'avoir vendu, je menai mes autres trois Vaisseaux à Bordeaux, où j'arrivai au mois de Septembre mille six cens quatre-vingt-qua-torze, ils m'y furent aussi jugez de bonne prise, & je cherchai d'abord des Marchands qui les voulussent achepter. Ce-

Cependant mes Filbustiers qui n'avoient pas veu la France depuis longtemps, fe trouvant dans une grande Ville où régnent le plaifir & l'abondance, voulurent se reparer des fatigues qu'ils avoient endurées durant une si longue absence de leur patrie. Ils y firent de terribles dépenses & de plus grandes folies. Les Marchands & les Aubergistes ne faisoient point difficulté de leur avancer ou de leur préter tout ce qu'ils demandoient, fur la réputation de leurs richesses, & sur le bruit que faisoient par la Ville les grosses prises ausquelles ils avoient part. Toutes les nuits se passoient en divertissements, & les jours à courir en masque par la Ville; se faisant porter en chaise avec des Flambeaux allumez en plein midi, ces débauches en firent crever quelques-uns, quatre autres me désertérent; & voyant que je perdois mon monde, malgre tous les soins que j'en prise, & toutes les défenses que je peusse don-ner, je songeai à me retirer au plû-tôt de cette Ville, pour conserver le reste.

Je remplaçai premierement le nombre de ceux que j'avois perdus, par autant de jeunes gens de Bordeaux, qui en peu de tems firent austi bien que les plus vieux. Austi ai-je toûjours eu un soin particulier d'apprendre mes gens à tirer, & le fréquent exercice que je leur donne, les rends en

Q5

peu de tems aussi habiles à tirer droit & à se fervir de leurs armes, que les plus anciens Filbustiers de la mer, & les meilleurs

chasseurs de la Terre.

Aprés avoir ravitaillé mon Vaisseau, qui n'avoit que trente-quatre pieces de Canons, je fortis de Bordeaux au mois de Févriel de l'année mille fix cens quatre-vingt-quinze, dans le dessein d'aller croiser sur la Côte de Guinée en Afrique. Je passai aux Isses Açores qui sont au trente-septiéme degré de Latitude, & j'y croisai huit jours durant, sansrien voir. De-là je fus aux Isles Canaries, qui font au vingt-cinquiéme degré. On apperçoit de fort loin le Pic de Tenerisse, qui est dit-on la plus haute montagne du monde. On dit que ces Isles ont reçû le nom des Chiens, que les Latins appellent Canis, & que les Portugais trouverent en quantité dans ces Illes, Je croifai autour pendant quatorze jours, pour attendre quelques Vaisseaux Hollandois, que j'avois appris y devoir venir. Ils y vinrent en effet, mais ils entrérent dans le Port, plûtôt que je ne pusse les atteindre, c'est ce qui m'obligea de faire route vers le Cap Blanc & vers les Isles du Cap verd, qui sont entre le quatorze & le dix-huitième degré de Latitude. Je trouvai en arrivant deux Vaisseaux Anglots mouillez dans la rade de l'Isle de Mai: Penyoyai ma Chaloupe pour les reconnob

tre; & comme elle me rapporta que c'étoit des Armateurs ou interlopers d'environ de trente pieces de Canons chacun, je réfolus de les enlever à l'abordage. Pour cela, je louvoïai pour aller à eux; mais pendant que je courois une bordée sur une des pointes de l'Isle; ces Vaisseaux n'attendirent pas que j'eusle reviré de bord, & connoissant mon dessein, ils appareillerent, & abandonnerent leurs Cables & les ancres dans la Rade, fur lesquels.

ils laisserent leurs Chaloupes.

Je les poursuivis toute la journée; mais la nuit étant survenuë, je les perdis de. veuë, & je revins à la rade d'où ils étoient partis, pour faire lever les Cables & les Ancres, & couler à fonds les Chaloupes, qui y étoient attachées Ensuite je fis route vers l'Hle Saint Vincent pour y spalmer mon Vaisseau, & y faire de l'eau & du bois. Cette lile est encore une de celles du Cap verd; j'y demeurai pendant huit jours, & au bout de ce tems-là, ayant appris par une Barque Portugaise qu'il y avoit deux Armateurs Anglois de vingt ou trente pieces à l'Isle de Fogo, dont un se radouboit, à cause d'un combat qu'il avoit donné à quelqu'autre Armateur; je levai d'abord l'ancre, & je fus à cette Isle qui n'est pas fort éloignée de celles de Saint Vincent, dans l'esperance d'y rencontrer les EnEnnemis; mais en y arrivant j'appris des Portugais que quatre ou cinq jours aupa-ravant, ils étoient partis pendant la nuit fans direleur route, de l'Isle de Fugo, ou Isle de Feu. Je sis route vers les Côtes de Guinée, & je sus atterrer premierement au Cap de trois pointes, où je rencontrai la Garde-Côte qui étoit une Fregate Hollandoise de trente-quatre pieces de Canon, qui croisoit au large. Elle ne manqua pas de m'apercevoir, & d'abord s'en vint droit à moi pour me reconnoître: comme je l'avois aussi apperçeuë, & que j'esperois pou-voir la combattre, je sis mettre pavillon Hollandois, pour ne la point épouvanter, & pour lui laisser la liberté de s'approcher à la portée de mon Canon. Quand je vis qu'elle étoit assez prez, je mis pavillon François, & lui fis signe d'amener ses violes, elle me donna auffi-tôt sa bordée fort courageusement & esluia la mienne de même. Nous continuâmes à nous battre de cette maniere; depuis le matin jusques à quatre heures du soir, sans que je peusle ja-mais gagner le vent, ni la joindre d'assez prez, pour me servir avantageusement de mes fufils boucaniers, qui font la principale force de nos armemens : ni empêcher qu'à la faveur du vent, qu'elle avoit sur moi, elle n'allat moüiller sous la Forteresse du Cap des trois pointes:où il y avoit encore deux autres VailVaisseaux Hollandois armez en guerre, dont l'un étoit de quatorze pieces & l'autre de

vingt-huit.

Je crus d'abord que ces trois Vaisseaux se joindroient ensemble pour me venir chercher, je louvoyai par-là autour, pendant tout un jour pour les attendre, je mouillai même à une lieuë de la Rade, esperant qu'à la fin, le dépit de se voir insultez de cette maniere, leur donneroit l'envie de se venger; mais inutilement, & apparemment la Garde-Côte se trouva assez maltraittée, pour n'avoir pas besoin d'un second combat. Un petit Vaisseau Portugais qui passa bien-tôt aprés, m'apprît que ces Vaisseaux étoient les mêmes qui avoient obligé le Sieur Roi Commandant la Flute du Roi nommée la profonde, d'abandonner la Côte; ce que le Sieur Roi même me confirma dans la suite, à l'Isle du Prince où je le Tencontrai.

Voyant donc que les Ennemis ne vouloient point se battre, & jugeant qu'il me seroit désavantageux de les aller attaquer sous le Canon de la Forteresse: je résolus d'aller au Cap de Lopez, & aux sses du Prince & de Saint Thomé, je sut reconnoître en passant, le Cap St. Jean qui est dans la terre ferme de Guinée, aussi bien que le Cap de trois pointes: & j'y rencontrai par bonheur un Vaisseau Anglois de vingt pieces de Canon, chargé de trois cens cinquante Negres, de dents d'Elephant, & de Cire. Il ne m'en coûta pas beaucoup à le prendre, & le Capitaine me dit qu'il venoit d'Ardre, où il avoit chargé cinq cens cinquante Negres, dont il en avoit fait tuer quelques uns, parce qu'ils s'étoient révoltez contre l'Equipage, & quelques autres s'étoient fauvez à Terre dans fa Chaloupe qu'ils avoient enlevée. Ardre est une des principales Villes de Guinée, située sur le bord de la Mer, & la résidence ordinaire d'un Prince qui gouverne une grande Region

de ce Pays-là.

De-là je fus à l'Isse du Prince, à la veue de laquelle je pris un petit Capre de Brandebourg armé de huit pieces de Canon, & de soixante-dix hommes. Il croisoit à cette hauteur, & enlevoit les petites Barques qui passoient sans distinction de Nation ni de l'avillon. Aprés cela j'entrai dans le Port, pour faire netoyer mon Vaisseau qui étoit fort sale; & pour expedier la prise Angloise que je venois de faire, je l'envoyai à Saint Domingue en Amerique, pour y être ajugée, sous la conduite du Sieur de Nave, avec un nombre suffisant d'hommes que je tirai de mon équipage. J'appris quelque tems aprés qu'elle avoit été reprise par des Vaisseaux de guerre Anglois, qui se trouverent devant le petit Goare.

Cependant pour ne laisser pas mes gens inutiles, je donnai ordre à mes Officiers de faire carener mon vaisseau, & avec le Capre de Brandebourg que j'avois pris, & quatre-vingt-dix hommes que je mis dessus, je fus en course, où je demeurai pendant un mois & demi, croisant sur les Côtes de Guinée, ou autour des Isles du Prince & de Saint Omer, fans rencontrer aucun ennemi. Je revins ensuite dans la rade de la premiere de ces Isles, où je fis ravitailler mon Vaisseau le plûtôt qu'il me fut possible; & aprés que tout fut prêt, je levai l'Ancre, & fus droit à l'Isle de S. Thomé pour y vendre ou troquer le Capre que j'avois pris. Je le troquai en effet pour des vivres, n'en ayant pas suffisamment pour aller croiser le long des Côtes d'Angola, où j'avois résolu d'aller passer cinq ou six mois, pour éviter l'armement des Anglois qu'ils faisoient à la même Ville de Guinée. Ils y armoient trois Vaisseaux de guerre & un Brulot, pour me venir chercher dans les croisières de St. Thomé, où ils croyoient que je devois rester. En partant de Saint Thomé, je vis à l'ancre

En partant de Saint Thomé, je vis à l'ancre un Vaisseau, sur lequel aiant couru, je lui donnai la chasse pendant long-tems; mais je ne pûs empêcher qu'il ne gaignât terre, & qu'il ne fut échoiier à l'Isse St. Omer. Je manquai en ne le prenant point, cent cinquante livres de poudre d'or, que cet Interloper Hollandois avoit traité à la côte.

Je fus ensuite vers les Côtes d'Angola qui font par delà la ligne à plus de deux cens cinquante lieuës. J'y arrivai le vingt-deux de Septembre, j'appris à trois lieuës du Port de Cabinde, qu'il y avoit deux Vaisseaux Anglois qui étoient chargez de Negres. Comme j'étois fous le vent de ce Port, je courus une bordée au large, dans l'esperance que le lendemain le vent du Sud-Oüest qui vient ordinairement du lar-ge, me seroit gagner le Port. Le jour étant venu, je vis venir à moi un Vaisseau portant Pavillon Anglois, je ne le crûs pas d'abord Vaisseau de Guerre; mais quelque tems aprés je découvris qu'il avoit cinquante - quatre pieces de Canon. Je fis toutes les manœuvres imaginables pour ne le point effaroucher, je mis Pavillon Hollandois pour m'approcher de lui, avec plus de facilité, lui de son côté faisoit à peuprez la même manœuvre que moi, & par des coups de Canon d'assurance, qu'il tiroit de tems en tems il tâchoit de s'approcher de moi. Ayant reconnu son desfein je feignis de l'attendre, ne marchant que fort lentement, pour lui faire croire que mon Vaisseau étoit fort chargé, ou que j'étois embarassé, comme si je man-quois de voiles ou d'équipage. Nous allames de cette maniere dépuis le point du jour jusqu'à dix heures avant midi. Il

m'assuroit de tems en tems son Pavillon par des coups de Canon fans bale; mais voyant à la fin que je n'en faisois pas de même, pour assurer le mien, & que nous étions déjà à la portée de l'un & de l'autre; il me tira un coup de Canon à bale, ce qui m'obligea de mettre Pavillon François, & de lui répondre. A la veue de ce Pavillon, l'Anglois, fans vouloir venir dans mon travers m'envoya deux bordées de son Canon, que je reçeus fans tirer un coup, quoi qu'il m'eut tué sept hommes. Pefperois qu'étant un peu plus prés de lui, je pourrois le mettre dans un état, à ne pouvoir m'échaper. Je tâchois de m'approcher de lui à la portée des Fusils boucaniers, & je voulois bien lui donner la hardiesse de m'aborder, ne pouvant pas moi-même l'aborder, à cause que j'étois fous le vent. Enfin m'étant peu à peu approché, & l'ayant veu à la portée de mes Fusilliers, que pavois tenu couchez sur le ventre au deslus du Pont, je les fis lever, & ils firent un si grand feu , qu'ils ralentirent bien-tôt celui des Ennemis.

Cependant comme leur équipage étoit de plus de trois cens hommes, & qu'ils voyoient que par le feu de leur Canon, ils ne pouvoient pas venir à bout de leur entreprise: ils résolurent d'en venir à l'abordage, ce qu'ils firent avec de grands cris,

& des grandes menaces de ne faire aucun quartier, si nous ne nous rendions. Leurs grapins n'ayant pas pû prendre derriere mon Navire, le leur courut d'une maniere, qu'il vint abatre son derriere

fur mon Beau-pré qu'il cassa.

Ce fut pour lors que profitant de l'embaras ou étoit sa manœuvre, mes gens ne perdirent aucun de leurs coups, & firent un feu si terrible pendant une heure & demie, que les Ennemis n'y pouvant refister, & ayant perdu beaucoup d'hommes, abandonnérent leur Gaillard, & se retirérent au dessous entre les Ponts. Je m'apperçeus presque aussi-tôt qu'avec leurs Chapeaux ils me faisoient signe de leur donner quartier. Je fis cesser le feu de mes gens, & commandai aux Anglois de s'embarquer dans leurs Chaloupes pour venir se rendre à mon Bord. A même tems, je faisois sauter de mes gens dans le Vaisseau Ennemi pour s'en faisir, & empêcher toute surprise. Je me réjouissois déja d'une prise si considerable; d'autant mieux que j'esperois qu'ayant pris ce Vaisseau qui étoit la Garde-Côte d'Angola, & le plus gros que les Anglois euslient dans ces Mers, je me trouvois en état de faire encore de meilleures prises, & d'attaquer quelque Vaifseau de guerre que ce sut. Mes gens avoient aussi la même joye que moi, & ils désabordoient

doient ou filoient les bosses, avec beaucoup de plaisir. Mais le feu ayant pris tout à coup aux poudres de la Sainte-Barbe, par le moyen d'une méche que le Capitaine y avoit laisse, esperant de se sauver avec ses deux Chaloupes; les deux Vaisseaux étant accrochez, fauterent tous deux en l'air, & firent le plus terrible bruit qu'on ait jamais oui. Il est impossible de faire une peinture de cét affreux spectacle; les spectateurs étant eux-mêmes les Acteurs d'une fi fanglante Scene, ne scachant s'ils l'ont veuë, ou s'ils ne l'ont pas veuë, & ne pouvant juger que de ce qu'ils ont ressenti eux-mêmes. C'est pourquoi laissant au Lecteur à s'imaginer l'horreur que peut donner la veuë de deux Vaisseaux que la poudre enleve en l'air à plus de deux cens toises, faisant comme une montagne d'eau, de feu, de débris de Vaisseau, de Cordages, de Canons, d'Hommes, avec un fracas épouvantable, ou parmi le bruit des Canons qui tirent en l'air, & des vagues qui s'élevent; on entend des Mats & des Tables qui se brisent, des voiles & des cordes qui se déchirent, des hommes qui crient, des os qui se cassent: laissant dis-je au Lecteur à s'imaginer tout cela, je dirai ici seulement ce qui m'arriva & par quel bonheur je me sauvai.

Quand le feu prît, j'étois sur le Pont de mon Vaisseau au devant, où je donnois les 378

ordres. Je fus enlevé sur une partie de ce Pont, fi haut, que ce fut, je penfe, la hauteur où j'allai qui empêcha que je ne fusse mêlé dans les débris des Vaisseaux, où paurois été infailliblement moulu & réduit en mille pieces. Je retombai dans la Mer tout étourdi, & je demeurai un affez long - tems fous l'eau sans pouvoir me remettre. A la fin me débatant avec l'eau comme un homme qui craint de se noyer, je revins au dessus, & je m'attrapai à une piece de Mast qui se trouva prez de moi. Je criai à quelques-uns de mes gens que je vis nager autour de moi, & les exortai à avoir bon courage, esperant que nous nous fauverions, si nous pouvions trouver quelques-unes des nos Chaloupes. Mais ce qui m'affligeoit encore plus que mon malheur, étoit de voir deux demi corps, qui ayant encore quelque reste de vie, se levoient de temps en temps sur l'eau, & laissoient le lieu où ils se renfonçoient teint de leur fang. C'étoit aussi de voir autour de moi un nombre infini de membres & de parties separées de leurs Corps, & embrochées la plûpart dans des éclats de bois. Un de mes gens enfin ayant trouvé une Chaloupe entiere parmi les débris qui nageoient sur l'eau, me vint dire qu'il faloit eslayer d'en fermer quelque trou, & de tirer le Canot qui étoit enchassé dedans. Nous nous rendîmes quinze ou feize quinous étions

étions fauvez auprés de la Chaloupe, chacun fur fon morceau de bois, & primes tant de peine à dégager nôtre Canot, qu'à la fin nous y réuffimes. Nous montames tous dedans, & quand nous y fûmes, nous fauvames nôtre maître Canonnier qui dans le combat avoit eu une jambe coupée. Nous attrapames trois ou quatre avirons ou morceaux de planches qui nous fervirent à cét usage. Ensuite nous cherchames dequoi faire une voile & un petit Mast, & aprés nous être accommodez de la meilleure maniere qu'il nous fut possible: nous nous

confiames à la Providence, qui seule pou-

voit nous donner le falut & la vie.

Aussi-tôt que j'eus cessé de travailler, je me fentis tout couvert de fang, qui couloit d'une blessure que j'avois à la tête, & qui s'étoit faite dans mon faut. On me fit du charpi avec mon mouchoir, & une bande avec une piece de ma chemise, ayant premierement lavé la playe avec de l'urine. On en fit de même à ceux qui se trouvérent bleflez, & cependant nôtre Chaloupe alloit fans voir de Terre, ni fans sçavoir où nous allions, ce qui étoit encore de plus facheux, nous n'avions aucuns vivres, & nous avions déjà passé trois jours sans boire, ni manger. Un de mes gens pressé de la faim & de la soif tout ensemble, beut tant d'eau salée qu'il en

creva. La plûpart des nôtres rendoient continuellement, soit qu'ils eussent été incommodez de l'eau qu'ils avoient beuë en tombant dans la Mer, comme il m'arriva: foit par celle qu'ils beuvoient par necessité. Pour moi, j'en fus fort long-tems incommodé. Penflay extraordinairement dans la fuite, il me fortit quantité de petits boutons par le corps; & je crois devoir à une fiévre quarte, qui me prît bien-tôt aprés, la guerison de mon hydropisie & la santé que j'ai un peu recouvrée, & qui se repare de plus en plus. Je ne conte point les autres incommoditez que me causa le saut perilleux que je fis, étant impossible qu'elles n'arrivent à un homme qui se trouve dans un tel feu. Le feu de la poudre me brûla tous les cheveux, tout le visage, & tout un côté, & il m'arriva ce qui est ordinaire aux Bombardiers qui servent sur Mer, c'est à dire que je rendis le sang par le nez, par les oreilles & par la bouche. Je ne sçai si c'est le seu de la poudre qui cause cet esset, en enslant extraordinairement les vaisseaux qui contiennent le fang dans nôtre corps, de forte que les bouts des rameaux s'ouvrant le laiffent aller; ou si c'est le grand bruit & le grand mouvement qu'il cause dans ces organes, qui oblige les veines à s'ouvrir. Mais de quelque maniere qu'il en foit, puisque ce n'est point ici le lieu de faire unc

une consulte de Medecins, tandis que nous mourons de faim; ni de chercher dequoi font devenus tous les Anglois, quand nous avons de la peine à nous fauver nous-mêmes. Nous continuames nôtre route en remontant le courant à force de rames, parce que nous sçavions qu'il venoit du Port de Cabinde. Mais comme nous avions le vent contraire, nous ne pûmes jamais y arriver, & il nous falut-contenter de gagner le Cap de Corfe si nous pouvions, lequel oft à douze lieuës de celui de Catherfne, où nous ne pouvions aborder à cause d'une barre qui en rend la Côte inaccessible. C'étoit-là nôtre dessein, mais la faim nous empécha de l'executer, & il nous falut vaincre les obstacles que la nature nous opposoit, en abordant la la Terre malgré la barre: c'est ce que nous simes aprés bien de la peine, dans l'esperance de trouver-là quelque Negre qui nous donneroit des vivres. Aussi-tôt un de nous fut chercher à terre dequoi foulager nôtre faim. Il trouva par bonheur dans un étang que la Mer à formé affez prez de là des huitres attachées à des branchages, & il nous en vint d'abord avertir. Nous y fûmes tous en remontant le Canal de la Mer jusques à cét étang, où étant arrivé nous mangeames des huitres de tres-bon appetit Que nous ouvrions avec les coûteaux qui s'étoient trouvez dans nos

poches: nous les prétant les uns aux autres, fort charitablement & de tres-bon cœur. Aprés avoir là passé deux jours, je separai mes gens en trois petites troupes, & les enyoyai chercher des vivres & des habitations dans la Terre, avec ordre de revenir le foir à la Chaloupe. J'y fus aussi comme les autres; mais nous ne trouvames aucune habitation, ni aucun vestige d'hommes. Nous vîmes seulement des grandes troupes de Bufles de la grandeur d'un Bœuf, qui nous fuyoient à mesure que nous nous approchions d'eux. Ainfi tout le jour s'étant passé fans avoir rien trouvé, nous revinmes tous à la Chaloupe manger des huitres, & refolumes de partir de cet endroit le lendemain, pour aller au Cap de Corfe, sous le vent duquel il y a un grand Port, où les Vaisseaux qui viennent de faire leur course, vont faire de Peau & du bois. Les Negres qui demeurent dans la Terre avertis de l'arrivée des Vaisseaux par des coups de Canon qu'on tire, y viennent aussi apporter des vivres; & les changent pour de l'Eau de vie, des couteaux & des haches. Ils font obligez de demeurer loin de la Mer, à cause que toute cette Côte est marécageuse. Dés que nous fûmes arrivez à ce Cap, nous entendimes un grand bruit que faisoient les Negres, qui venoient vendre du bois aux Vaisseaux ancrez dans le Port. Je cherchai parmi-eux si

je n'en trouverois point quelqu'un de ma connoissonce, car comme ils m'avoient apporté fort souvent des rafraichissemens & du bois dans mes autres voyages, j'esperois en trouver quelqu'un qui me reconnoîtroit, mais quoi que j'en reconnusse plusieurs, il me fut impossible de leur persuader que j'étois le Capitaine Montauban, tant j'étois defiguré: & ils me prenoient tous pour un homme qui leur en vouloit faire accroire. J'eus beau leur dire en leur langue, que je sçavois un peu, que je mourois de faim, & que je les priois de me donner à manger : rien pour cela: & il falut que je les priasse de me mener chez le Prince Thomas qui est le fils du Roi du Pais, esperant qu'il se souviendroit des plaisirs que je lui ai fait quelques-fois.

Ie menai toute ma troupe avec moi chez ce Prince. Nous passames premierement par les habitations où ces Negres demeuroient, & là commançant à s'aprivoiser, ils nous donnerent des Bananes, qui sont une espece de figues plus longues que la main. Le lendemain nous arrivames à l'habitation du Prince Thomas, & j'étois en si méchant équipage qu'il ne put jamais me reconnoître à tous les fignes que je lui donnois, soit en langue Negre, soit en langue Portugaife, qu'il parleassez bien. Comme en se baignant un jour avec moi il m'avoit veu la cicatrice d'un coup de mousquet que

R

j'avois recû à la cuisse; il medit qu'il faloit tout à l'heure sçavoir, si j'étois le Capitaine Montauban, & que si je n'étois pas lui, il vouloit me faire couper la tête. Il me demanda si je n'avois point à la cuisse la cicatrice d'une blessure faite par un coup de moufquet: Et la lui ayant fait voir, aussitôt il m'embrassa, & me dit qu'il étoit bien fâché de me voir dans un si triste état. Il fit d'abord distribuer des vivres à tout mon monde, & les fit separer en diverses habitations, avec ordre aux Négres, chez qui ils les avoient mis, d'en avoir le plus de soin qu'ils pourroient. Pourmoi, il me retint chez lui, & me fit toûjours manger à fa Table. Quand je fus un peu remis, il me dit qu'il vouloit me mener voir le Roi son Pere, qui demeuroit à cinq ou six lieuës de-là, c'est à dix ou douze lieuës de la Mer. Je lui fis connoître le plaisir & l'honneur qu'il me feroit, & je le priai en même-tems de permettre que j'amenasse avec moi mes Filbustiers, & de nous donner quelques pieces d'étoffes pour nous mettre un peu en état de paroître devant un si grand Prince, il m'accorda tout ce que je lui demandai; & trois jours aprés nous partîmes tous ensemble dans un grand Canot, & nous remontames la riviere du Cap de Lopiz, à cause que le Pais est trop marécageux pour pouvoir aller par Terre.

Etant arrivez à l'habitation du Roi, qui est un Village de trois cens cabanes couvertes de feijilles de Palmiste, dans lesquelles ce Roi tient ses femmes, sa famille, ses parentes, & quelques autres familles de Négres qu'il aime le plus : je fus loger dans les maifons du Prince Thomas, & tous mes gens furent distribuez dans d'autres. Nous trouvames les habitans en grand deiiil & en grande triftesse, parce que le Chef de leur Religion, qu'ils appellent Papa, venoit de decéder ce jour-là, & qu'on en devoit commencer la Pompe Funebre, qui dure ordinairement sept jours, pour des Prêtres de ce rang. Celui-ci étoit en grande veneration & en grande estime parmi ces peuples, qui le regardoient comme un Saint homme: & comme pendant tout le tems que dure cette lugubre ceremonie, le Roi est en deiiil, & ne voit personne: le Prince Tho-mas me dit de prendre patience, & de ne fortir point du logis que pour voir le Roi; parce que c'étoit la coûtume de sa Nation.

Toute-fois je ne pus m'empêcher d'aller voir le convoi funébre, dont je ne vis autre chose qu'un grand concours de monde qui étoit autour de ce mort. Cependant je sus assez bien nourri par l'ordre du Prince Thomas, qui étoit allé voir son Pere. On ne me laissa pas manquer de B nanes, de chair d'Elephant, & de Poisson de Riviere:

R 2

le tout sans pain & sans vin, comme on peut se l'imaginer. Mes gens furent traitez de même dans leurs habitations, pendant tout

le tems que nous demeurames-là.

Au bout de huit jours le Prince Thomas, nous vint chercher, & nous prefenta au Roi. C'est un grand Négre assez bien fait d'environ cinquante ans, qui pour me faire plus d'honneur, fur le récit que son fils lui avoit fait de moi, fortit de sa maison pour me recevoir, & vint quelques pas au devant de moi. Il étoit appuyé sur quatre ou cinq femmes qui le soûtenoient, se donnant certains airs de grandeur d'une maniere affez embarassée & assez bizarre. Il étoit entouré de plufieurs Négres armez de lances & de fusils, dont ils faisoient de tems en tems des décharges avec fort peu d'ordre. Plufieurs Trompétes & Tambours marchoient devant lui, & on portoit aussi à la tête de cette troupe plusieurs Etendards de la couleur de ceux de Hollande. Il n'avoit d'autre habit qu'une piece de toile de Coton, rayée de blanc & de bleu, de laquelle il étoit couvert en partie, par divers tours qu'il en avoit fait autour du corps.

Il me fit beaucoup de demonstrations d'amitié, il me tendit même la main, me disant que c'étoit la premiere sois qu'il l'avoit donnée à un homme. Etant arrivé à sa maison, il s'assit sur la porte,

me faifant mettre à un de ses côtez, &c fon fils à l'autre. Il m'interogea fur la grandeur & fur la puissance du Roi mon maître, & aprés lui avoir dit que lui seul foûtenoit presentement la guerre contre les Anglois & les Hollandois qu'il connoissoit lui-même, en ayant veu souvent au Cap de Lopez; qu'il la foûtenoit aussi contre les Allemands & les Espagnols, qui sont encore des Nations plus puissantes que celles des Anglois & des Hollandois; il me dit que ce recit lui faisoit plaisir, & qu'il vouloit boire à la fanté du Roi de France. Aussi-tôt on lui apporta du vin de Palme qui n'est pas trop desagréable à boire, & les femmes lui en fervirent dans un grand verre de Cristal. Dés qu'il commença à prendre le verre, les Négres & les Négresfes qui étoient-là en grand nombre, levérent le bras droit, & le tinrent toûjours élevé en grand filence, jusques à ce qu'il eut achevé de boire. Aprés quoi il se fit un grand bruit de Trompetes & de Tambours, & une décharge de Mousqueterie, ou pour mieux dire Fusilerie, si l'on veut me souffrir ce mot.

Le Prince Thomas me demanda ensuite; comment s'appelloit le Roi de France; & lui ayant répondu qu'il s'appelloit Loiis le Grand, il me dit qu'il vouloit que je tinsse à Baptême un enfant qu'il avoit de sept ou

R 3

huit

huit mois, & que je l'appellasse Louis le Grand, ce qui me fit un peu sou-rire. Il me promit aussi qu'au premier voyage que je ferois en son Pais, il me le donneroit pour le porter en France & le presenter au Roi, au service duquel il le déstinoit : étant bien aise qu'il fut élevé à la mode de la Nation, & à la Cour d'un aussi grand Prince. Je lui promis aussi de mon côté que la premiere fois que je reviendrois en Guinée, je ne manquerois pas de venir le faire souvenir de sa promesse, afin qu'étant de retour en France, je pusse faire au Roi le plus grand present qu'il fut possible de lui faire, en lui presentant le fils du Prince Thomas. Et affûrez-le, dit ce Prince que je suis de ses amis, & que s'il a besoin de mes services, je passerai moi même en France, avec toutes les Lances & tous les Fusils du Roi mon Pere: pour dire avec toutes les forces du Royaume. Le Roi prit la parole, & m'assûra qu'il y passeroit lui-même s'il le faloit; & d'abord tous les Négres & toutes les Négreffes firent un fi grand cri que j'en fus tout surpris. Ce cri ne fut pas fini, que les Fusiliers firent une décharge de toutes leurs armes. Les Trompetes & les Tambours reprirent; & cenx qui portoient des Lances, se mirent à courir d'un côté & d'autre, allant & venant, avec de grandes huées qui me faifoie it

foient peur. Je ne sçavois pas en effet ce que tout ce'a vouloit dire, & je ne me rassûrai que lors que le Roi bût une seconde sois à la santé du Roi de France, avec les même ceremonies que la premiere sois, que le Prince Thomas y but aussi, & qu'il sut ordonné que nous la boirions tous. Ce qui étant fait, le Roi se sit aporter deux pains de Cire dont il me sit present, me priant de les recevoir comme une marque de son amitié, & ensuite il entra dans sa maison.

Cette audience ayant fini de cette maniere, le Prince Thomas me mena avec lui dans tous les endroits du Village, où il alloit voir fes amis: & les jours fuivants, nous allames voir divers autres Villages qui font dans la terre, & qui font éloignez les uns des autres de cinq ou fix

lieuës.

Ces peuples, dont la plûpart n'étant jamais alléz au bord de la Mer, n'avoient jamais auffi veu de Blancs, accouroient de tous côtez pour nous voir, & nous portoient plus de fruits, & de viandes de Bufles & d'Elephants, que nous n'en pouvions manger. Au reste les Elephants de ce Païslà ne sont pas tout-à-fait semblables à ceux des Indes Orientales. Ils n'en sont qu'une espece, comme aussi ceux de Cosala prez du Zanguebar, dans les Côtes Orientales de

PE-

l'Ethiophie. Les Négres en mangent avec beaucoup de plaisir, & en estiment plus la chair qu'aucune autre autre. Ils en sont leurs plus beaux Festins, & ceux qui nous vou-loient faire plus d'honneur, nous en apportoient au lieu le Bustes, que j'aurois plus estimé.

Comme ils ne pouvoient comprendre la difference de la couleur de nôtre visage d'avec la leur, ils nous venoient passer la main fur le visage pour voir si la couleur blanche s'en iroit; & il arriva à plusieurs de nous; d'avoir les mains raclées avec des coûteaux; tellement que quelque-fois ils nous faisoient mal, dont nous n'olions pas pourtant nous plaindre. Le Prince Thomas appercevant cela, commanda à ses gens de ne permettre pas qu'on nous vint ainsi froter & ratisser les doigts, & il disoit tout haut à ce peuple qui couroit aprés nous, que tous les Etrangers étoient ainsi Blancs; & que si les Négresalloient en d'autres Pays, ils paroîtroient aufsi nouveaux que nous le paroissions en Guinée. Il rioit même de tems en tems de voir ainsi courir le monde aprés nous; comme si nous eussions été quelque animal inconnu: & je ne sçai s'il étoit fâché de nous voir ainsi accablez par l'importunité de ces Négres, ou s'il prenoit quelque plaifir à voir la sottise de ces gens-là, comme j'en avois quelques-fois à voir toutes leurs extravagances.

Enfin aprés trois jours de voyage & de divertissemens tout ensemble, ce Prince m'emmena par une autre route, prendre congé de son Pere. Ce Roi me fit mille caresses, qui étoient fort obligeantes à la mode de sa Nation, & me fit promettre de l'aller voir la premiere fois que je retournerois en Guinée. Ensuite nous nous embarquames dans ses Canots, & nous arrivames le lendemain à la Bourgade du Prince Thomas, où il nous continua les bons traitemens qu'il avoit accoûtumé de nous faire. Il me dît qu'il vouloit que je tinsse sa Baptéme: & je le sis d'autant plus agréablement, que j'allois contribuer à faire un Chrétien, & à fanctisser une ame.

Mais comme je doutois que le Prêtre du Village sçeut Baptiser, ou qu'il se souvint des paroles qu'on doit prononcer dans l'administration de ce Sacrement; je priai le Prince de faire venir quelque Prêtre de ceux qui étoient dans les Vaisseaux Portugais, & il en envoya chercher un au Cap de Lopez, qui arriva deux jours aprés. Ce sont les Portugais qui ont porté en ce Pays la Religion Chrétienne. Il est vrai qu'ils ne l'y maintiennent pas autant qu'il en seroit besoin; mais la difficulté de l'y bien établir vient, sans doute, de celle qu'il y a d'habiter dans un Pays presque sauvage, où l'air & les vivres ne sont pas naturels

aux étrangers. Il faudroit pour bien établir la Religion en ce Pays-là, que les Européens y cussent des habitations établies, ou qu'ils y bâtissent des Villes ; qu'ils instruifissent les Négres des veritez de la Foi. & qu'ils y fissent de tems en tems des Misfions. Ce qui seroit fort facile à faire, à cause que ce peuple est assez docile, & assez susceptible des veritez qu'on voudroit leur enseigner, vivant sans aucune créance, & fans aucune idée d'une autre Religion depuis long-temps. Ces Négres étant Chrétiens, on en pourroit faire des Prêtres, aufquels on donneroit des livres pour les ceremonies de l'Eglise, & un Catéchisme pour régle de leur Poi, jusques à ce qu'ils fusient capables de lire le Nouveau Testament: il faudroit même établir un Eyêque dans cette Ville, lequel auroit le foin d'envoyer des Prêtres dans les habitations que les Négres ont dans la Terre, & de bâtir des Oratoires dans les endroits les plus peuplez. De cette maniere la Religion Chrétienne s'établiroit dans la Guinée, & feroit moins sujette à être renversée par les Guerres qu'y font les étrangers. On pourroit encore reformer les Chrétiens qui sont dans les Royaumes de Fez & de Maroc, & établir un commerce entre les Prêtres de cette Nation, & ceux de Guinée; afin qu'ils s'entre-aidassent à la conservation de la Relia

ligion dans toutes les Côtes de l'Afrique. C'est à peu prez de cette maniere que le Christianisme s'est établi parmi les Gentils, qui avoient cent sois plus d'opposition à nôtre croyance, que n'en ont les Négres de Guinée. Les Prêtres qui sont ici dans la Terre, ne sont pas la plûpart veritablement Prêtres, n'ayant jamais été ordonnez par aucun Evêque, & s'étant mis eux mêmes à la place de ceux qui étoient morts en leur Pays. Aussi n'ont-ils confervé rien qui sente tant soit peu le Christianisme, quoi qu'ils fassent assez de ceremonies, & qu'ils ayent quelque apparence de Sacrifice.

Mais pour revenir à nôtre Baptême, le Prêtre Portugais étant arrivé, le fils du Prince Thomas fut Baptisé, & appellé Louis le Grand, suivant l'intention de son Pere. Une Négresse de ses parentes servit de Maraine, & moi de Parain, on me dît que cette Dame s'appelloit Antonia, & qu'elle avoit été ainsi nommée par la femme d'un Capitaine Portugais, qui l'avoit tenue à Baptême.

Deux ou trois jours aprés cette ceremonie qui fut faite avec toute la magnificence Négresse; des Gardes du Prince Thomas, qu'il tient au Cap de Lopez, pour l'avertir de l'arrivée des Vaisseaux, vinrent lui dire qu'il y étoit arrivé un Vaisseau An-

glois.

glois. Je le priai de permettre que je m'embarquasse dedans pour retourner en mon Pays me remettre des incommoditez que je ressentois encore. Mais il ne voulut pas que je me misse parmi mes ennemis, & il me pria d'avoir un peu de patience, jusques à ce qu'il arrivat quelques Portugais, avec lesquels il me laisseroit aller. Cependant il s'en alla au Cap de Lopez pour y changer des dents d'Elephant, de la Cire, & des Négres, avec du fer, des armes, & de l'Eau-de-vie, & il fut de retour aprés dix ou douze jours.

Etant arrivé, il me dît qu'un Navire Portugais venoit de moûiller au Cap de Lopez; & qu'il faloit que je m'y fisse porter dans des Canots, pour m'y embarquer: qu'il m'avoit recommandé au Capitaine, & que je ne manquerois de rien de tout ce qui me seroit necessaire pour faire mon voya-

ge en Europe.

Je rassemblai d'abord mes gens, exceptez deux que je ne jugeai pas devoir attendre; parce qu'ils étoient allez se promener dans les Terres depuis cinq ou six jours, & que je ne sçavois où les prendre. Nous nous embarquames donc dans les Canots de ce Prince, aprés luy avoir fait mes adieux. En arrivant au Cap de Lopez, je trouvai que le Commandant Portugais étoit un de mes amis, avec qui j'avois lié amitié à l'Isse

Saint Thomé. Je m'embarquai avec lui, & trois jours aprés nous fûmes mouiller à cette même Isle, dont le Gouverneur me fit mille honnêtez, & à tout mon monde pendant tout un mois que nous fûmes obligez de rester dans le Port. Au bout de ce tems-là il vint un Vaisseau Anglois qui venoit de faire sa course à la Côte d'Or. Je fis connoissance avec le Capitaine, & nous fûmes fi bons amis, que je crûs qu'il étoit de mon honneur d'accepter les offres qu'il me faisoit. Il me pria de m'embarquer aveclui, & m'assura qu'aux Barbades où il vouloit aller, je trouverois tous les fecours necessaires pour rétablir ma fanté, parce qu'il y avoit de bons Medecins Juifs qui étoient de ses amis. Je montai donc dans fon Vaisseau, avectout mon monde, nonobstant toutes les raisons que pût me dire le Gouverneur de l'Isle, pour me rendre l'Anglois suspect, qui étoit sans doute le plus honnête homme de sa Nation. Il me fit des honnétetez, jusques à me ceder sa chambre, & à me donner tous les plaisirs & tous les divertissements qu'il pouvoit s'imaginer, pour foulager les douleurs que je souffrois de tems en tems.

Dix jours aprés nôtre départ de Saint Thomé, un coup de tems, nous fit perdre le Gouvernail du Vaisseau, & nous fumes obligez de mettre à sa place un Mast

de Hune, que nons passames par les Sabords de la Sainte Barbe, & il nous falut ainsi gouverner pendant trois mois que dura notre traversée.

Les vivres commençoient à nous manquer, quand nous arrivames aux Barbades &t nous n'en avions plus que pour trois jours: de sorte que le Capitaine fort chagrin de s'être chargé de mes gens, avoit ordonné qu'on nous diminuat la portion de trois quarts. Quand nous fumes arrivez au Port, le Capitaine alla faluër Monfieur Russel, qui en est le General, lui conta toute l'avanture que j'avois euë avec la Garde-Cote d'Angola, & fut fort blamé de m'avoir porté aux Barbades. Le Capitaine étant revenu à fon Bord, me raconta tout ce que lui avoit dit le General, qui lui avoit défendu sur peine de la vie de me laisser aller à terre. Il ne me dit pas pourtant cette défense: mais il se contenta de me prier seulement de n'aller point à terre, afin de ne donner au-cun foubçon à Monsieur Russel: ce que je lui promis d'observer exactement, ne me fouciant pas de reconnoître de nouveau, un endroit que je connoissois depuis long-tems, & ne voulant pas donner le moindre chagrin à mon Capitaine.

Le lendemain plusieurs Juis qu'on avoit chassé de la Martinique, vinrent me voir sur le bruit de mon arrivée; & me voyant fort incommodé, & fort défait, ils m'envoyerent des Medecins de leur Nation, qui me dîrent que je ne pourrois point guérir, si l'on ne me portoit à terre. Ils m'offrîrent même de solliciter Monsieur le General, afin qu'il permit que je susse porté dans une maison du Port: de sorte que je dressai une Requête à Monsieur Russel, où je le priois de me donner cette liberté, lui promettant que je ne sortirois point de la chambre où je serois mis, que pour me rembarquer, & me saire porter à la Martinique.

Il falut que les Medecins mêmes servissent de caution pour moi, & je fus enfin porté chez le Sieur Jacob Louis, où je fus assez bien soigné pendant tout le tems que j'y restai. Trois jours aprés que j'y eus été porté, Monsieur le Major General me vint voir de la part de Monfieur Russel. Il me promît fort honnêtement sa protection, & m'offrit ses services & les choses qui me seroient necessaires pour le rétablissement de ma fanté. J'étois pourtant visité de tems en tems par le même Major, & tous les jours par un Capitaine de la Garnison: qui ne venoient sçavoir l'état de ma santé, que pour voir, si je serois bien-tôt en état d'être transporté hors de cette Isle. Monsieur Russel vint aussi lui même dix ou douze Jours aprés mon arrivée, pour voir s'il étoit S 2

étoit vrai que je fusse si mal qu'on lui disoit. Il vint aussi sept ou huit jours aprés sur le soir, & me fit transporter de la maison du Juis où j'étois, chez un Marchaud Anglois. Il me dit que j'y serois mieux que je n'avois été chez Jacob Louis; mais c'étoit en estet asin que je susse à tant de gens. Le lend main il me vint voir, & me demanda si j'étois bien commodément dans cette nouvelle Auberge. Je le remerciai des services & des bons offices, qu'il me rendoit, & asin qu'il n'eût pas sujet de soupçonner mes gens, je le priai de les saire rensermer dans la Citadelle pour les empêcher de courir par l'Isle, & pour pouvoir empêcher qu'ils ne m'échapassent.

Il me dit qu'il le vouloit bien; mais que je devois sçavoir qu'ils étoient prisonniers de Guerre, aussi-bien que moi. Je lui répondis que je le sçavois, & que je m'estimois heureux d'être tombé entre ses mains: mais que le Capitaine Anglois qui m'avoit apporté aux Barbades, m'avoit donné sa parole que je ne serois point retenu, ni aucun de mes gens: que sur la foi qu'il m'avoit donnée & sur les offres de service qu'il m'avoit fait je m'étois embarque me siant aux marques d'amitié qu'il m'avoit données: que je le priois de m'accorder la liberté & celle de mes gens,

lui promettant que je me souviendrois du plaisir qu'il me feroit, soit en lui rendant les prisonniers que je pourrois faire dans les Isles, si j'armois, soit en lui païant la

rançon qu'il me demanderoit.

Non, dit le General Russel, je ne veux ni vôtre rançon, ni vos prisonniers; & vous êtes un trop brave homme, pour n'avoir pas compassion de vôtre mal-heur & de vôtre mal, je vous prie au contraire de prendre quarante pistoles dont je vous fais present, pour subvenir à ce qui vous sera necessaire. Il me les donna dans une bourse qu'il avoit apportée sans doute, pour me la donner; & en me quittant il me dit qu'il alloit donner ordre que mes gens fussent rassem-blez. Le lendemain il m'en envoya deux qui me dirent ne sçavoir pas dequoi les autres étoient devenus : & avoir ordre du General de demeurer auprés de moi. J'avois la liberté de les envoyer dehors chercher ce qui m'étoit necessaire; & enfin me sentant un peu fortisié par les soins que mon hôte prenoit de moi, je dis à l'ossicier qui venoit me voir tous les jours, que je priois Monsieur le General de me faire embarquer dans le premier Vaisseau qui iroit à la Martinique.

Trois jours aprés il arrivaune Barque, que Monsieur le Comte de Blenac General des Isles Françoises, envoyoit pout échanger des prisonniers. Monsieur Russel me fit dire qu'elle étoit arrivée, & que je me préparasse à partir avec elle. Pour lors j'eus la liberté d'aller chez lui le remercier de toutes les honnétetez qu'il m'avoit faites. Il me dit qu'il étoit fâché d'avoir été obligé par les loix de la guerre de ne me donner pas plus de liberté que j'en avois eu; & qu'il me prioit de faire un bon traitement aux Anglois qui tomberoient entre mes mains. Ensuite je sus m'embarquer sur la Barque Françoise, qui étoit commandée par le Sieur Courpon, cy-devant habitant de Saint Christosse: & je ne pus recouvrer aucun de mes Filbustiers, que les deux que le General Russel m'avoit envoyez, comme j'ai dit.

Nous débarquames au Fort Royal de la Martinique, & je fus avec mes deux hommes au Bourg pour voir Monsieur de Blenac. Il étoit malade de la maladie dont il est mort. Je lui fis le récit de toutes mes aventures, & je connus qu'il étoit surpris d'entendre raconter de si grands malheurs. Comme il voulut que je demeurasse chez lui tout le tems que je resterois à la Martinique, il me faisoit faire tous les jours le recit de mon combat avec le Vaisseau Anglois; & ensin ayant trouvé l'occasion de me faire porter en France, il envoya cher-

cher le Capitaine du Vaisseau qui y devoit aller, & me recommanda à lui. Il voulut aussi me donner des Lettres pour Mr. de Phelypeaux, afin que je pusse obtenir de l'emploi : mais le jour lavant mon depart de si grandes foiblesses le prirent, qu'il fut hors d'état d'écrire, & qu'il mourut sur le soir du dix de Juin. Sa mort me donna beaucoup de chagrin par plufieurs raisons. C'étoit un homme qui se plaisoit à rendre service à tout le monde, qui avoit compassion de ceux qui étoient persecutez par une mauvaise fortune, comme j'étois, qui alloit au devant des befoins qu'il connoissoit, qui offroit lui même les graces qu'il vouloit faire avant qu'on les lui demandat; & qui au reste étoit brave de sa personne, bon homme de Mer, entendant tres bien la Marine, connoissant toutes les côtes & toutes les hauteurs des Terres de l'Amerique, fortestimé du Roi pour son integrité, sa justice, sa sagesse, & pour tous les grands services qu'il avoit rendus à l'Estat dans le commerce, & la découverte des Isles.

Le lendemain de sa mort, je m'embarquai sur la Vierge Vaisseau de Bordeaux, & qui ya été construit. Après un trajet de peu de jours, parrivai enfin dans le Port de cette Ville, avec plusieurs sentiments differens & contraires. Je ne sçai si je dirai

### 402 RELATION. &C.

rai adieu à la Mer, tant mon dernier malheur m'à épouvanté: ou si je remonterai, pour me vanger des maux que les Anglois m'ont fait souffrir : ou si j'irai recourir les Mers, pour ramasser un peu de bien; ou si je demeurerai en repos, en mangeant celui que mes parens m'ont laissé. Il en est de la passion que donnent les voyages Maritimes, comme de celle du jeu. Quelque malheur qu'on ait, on ne croit pas être toûjours malheureux, & on veut toûjours jouer. Quelque accident aussi qui nous soit arrivé en Mer, on espere trouver une occasion favorable qui nous dédommagera de toutes les pertes. Je crois qu'en quelques mains que tombe ma Relation, on seroit bien embarassé à me donner conseil, & à en prendre lui-même.

### FIN

## A AMSTERDAM,

De l'Imprimerie de Daniel Boulesteys de la Contie, dans l'Eland-straat.

M. D. XCVIII.

## CATALOGUE

DE

### LIVRES NOUVEAUX

Qui se trouvent chez

## J. L. DE LORME,

Libraire à Amsterdam sur le Rockin prés de la Bourse, à l'enseigne de la Liberté.

Ettres du Gardinal d'Ossat nouvelle édition augmentée de plusieurs Lettres qui n'ont point encore été imprimées, avec des Notes Politiques & Historiques de Mr. Amelot de la Houssaie. 4. 2. vol. Paris 1697.

Pastorales sur le renouvellement de la Perse-

cution 4. tous les 15. jours.

L'Iconologie de Ripa nouvelle édition 1 2. 2. vol. fig. Theâtre Italien 12. 3. vol. Le 4. vol. fous presse. Histoire des Dietes de Pologne pour les Elections des

Rois 12.

de la Conquete du Perou, Traduite de l'Espagnol de Zarate 12. fig. sous presse.

Religion Ancienne & moderne des Moscovites 8.

Rhétorique d'Aristote traduite par M. Cassandre 12.

Nouveaux Memoires sur l'Etat present de la Chine
par le R. P. L. le Comte Jesuite. nouv. édition reveuë & corrigée 12. 2. vol. fig.

Voyage Autour du Monde par Guillaume Dampier 12. 2. vol. fig. traduit de l'Anglois. Caracteres de Theophraste nouv. édition augmentée

fur la derniere de Paris avec la clef 12. 3. vol.

Histoire des Tromperies de Moines 8. 2. vol. nouv. édition.

#### CATALOGUE

Oeuvres de St. Evremont nouvelle Edition augmentée 8, 8, vol.

de Mont-Fleuri 12. 2. vol. fig.

ment traduites 12. 2. vol. fig.

Methode facile pour apprendre l'Histoire d'Angleterre par le Noble 12.

Generation de l'homme n. Ed. 12. fig.

Metamorphose d'Ovide en vers par Corneille. 8, 2.vol. fig. sous presse.

Traité de Paix de Ryswick 12.

Relation de la Paix de Ryfwich 8, 2. vol. fig.

Sermons & Instructions Chretiennes, fur Divers sma-

tieres, par le P. d'Orleans Jesuite 12, 2. vol.

Morale chretienne, mis en meilleur ordre, à l'usage de ceux qui s'apliquent aux missions, & de ceux qui travallent dans les paroisses. Par un Prêtre de l'oratoïre de Jesus. 12. 6 vol.

Reçeuil curieux d'un grand nombre d'actions fort édifiantes des faints & d'autres personnes distinguées qui ont vecu dans ces deux derniers sie-

cles 4.

Nouvel Abbregé des meditations du P. Louïs du Pont Jesuite, par le P. d'Orleans de la comp. de Jesus. 8.

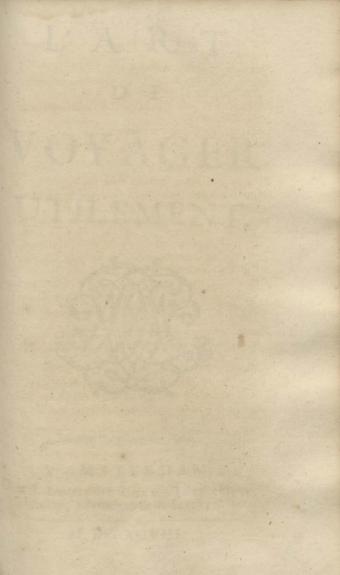
Reflexions Morales pour chaque jour de l'Année fur 366. versets tirés des Pseaumes de David 8.

Conference tenuë dans l'Academie de Peinture, par Mr. le Brun, fur les passions 12. fig. 1698.

Le Heros parfait 12. fous presse.

Manlius Capitolinus, Tragedie par Mr. de la Fosse 12fous presse.

On trouve chez le même Libraire, toutes sortes des Livres François imprimés en ce païs, & plusieurs autres des païs êtrangers, le tout à juste prix.



## LART

DE

# VOYAGER UTILEMENT.



Suivant la Copie de Paris.

### A AMSTERDAM,

Chez J. Louis de Lorme Libraire sur le Rockin, à l'enseigne de la Liberte'.

M. DC. XCVIII.

# LART

DE

## MOYAGER

TILEMENT.



Service la fight de Parte.

M DC XCVIII.



## AVERTISSEMENT.

N a donné au public depuis quatre à cinq ans plusieurs volumes de Voyages; mais on ne s'étoit pas encore avisé de donner des maximes pour Voyager avec fruit. Un Auteur qui commence à faire du bruit vient de publier à Paris le petit traité qu'on donne ici. Je le tiens d'une personne de bon goût, é de grandes lumieres, qui m'a affessé que les connoisseurs de Paris le regardent comme un ouvrage excellent. Il est dommage qu'il ne soit plus ample: Cependant comme sa bonté repare richement sa brieveté, il ne seroit pas juste d'en priver le public.

Si on l'avoit reçû un peu plû-tôt, on l'auroit joint à la Relation des Découvertes & des Voyages des Espagnols dans les Indes Occidentales: Mais ayant jugé qu'il pouvoit bien se produire tout seul, on l'a imprimé de la même grandeur, asin que ceux qui souhaiteront de l'y joindre le puissent faire aisé-

ment.

Si l'Auteur suit son projet, & qu'il écrive comme il le promet, sur la politique de toutes les Cours de l'Europe, on communiquera
volontiers ce qu'il donnera sur une matiere si

ri-

riche, persuadé qu'il ne scauroit rien venir que de bon d'un homme si scavant, & qui a de si bons memoires, pourvu qu'il ne s'éloigne pas de la moderation avec laquelle il faut toujours parler des puissances; ce qu'on espere de sa sagese.

Fring any plushings enfinmed the Forages of

ies de la men d'une profonte de len gode, le de grandes lamieres, qui ni a chare que la compossione de Paris le regardent conne en engrage excellent. Il és dommage qu'il

Si an Lavon rece un peu plu-ule, on Leu-

Si the forcer fait for projet, & qu'il deri-



## AR

DE

## VOYAGER

## UTILEMENT.



N croit que les avantages & les incommoditez des voyages ne se compensent jamais ensemble, qu'on y souffre toûjours beaucoup, quelque dépense qu'on y fasse, & que l'utilité qu'on en tire, ne

vaut pas les fatigues qu'on y endure: cette opinion est trés-fausse, le profit va toûjours infiniment au delà de la peine, & comme la recherche du Chymiste est toûjours bien payée, quelques grands que foient les frais qu'il a faits, quand il découvre quelque chose de réel; de même le Voyageur

2 3

qui.

qui a sçû s'instruire comme il faut dans ses voyages, est toûjours bien recompensé des

incommoditez qu'il y a essuyées.

La prévention qu'on a de suppléer aux découvertes & à l'experience des voyages, par la lecture des livres qui en traitent, ou par la force de l'imagination qui se represente toûjours les choses comme elle est elle-même, sans pouvoir être jamais capable de se les representer comme elles sont, est une pure illusion; tout ce qui est préven-tion est si peu capable de former l'esprit, que c'est precisément ce qui le gâte, & qui lui ôte cette aptitude ou ce goût naturel pour la verité qui fait le fondement de la raison: ce qu'on trouve dans les livres n'est pas toûjours vrai, car outre la bienseance qui ne permet d'écrire que sous certaines regles; la flaterie, le goût du temps & de la nation, l'interest public ou le ménagement particulier mettent toûjours une proportion entre ce qu'on écrit, & ce qu'en peuvent penser ceux avec qui l'on a à vivre; ce qui forme à la verité un obstacle presque invincible de se montrer comme elle est.

On trouve en voyageant tous les fecours & toutes les ressources pour bien apprendre & pour bien connoître; ce qui est caché dans les livres, paroît à découvert; on juge des choses plus surement, parce qu'on les voit plus réellement; & comme alors le rideau

est tiré & qu'on remonte jusqu'aux principes, on puise l'eau dans sa source, & l'on en sent mieux le goût & la qualité. On connoît les hommes rels qu'ils font, & non. pas tels qu'on a interêt de les faire paroître; on juge de leurs actions, de leurs mœurs, & de leur politique par elles-mêmes & non pas fur des rapports êtrangers; de forte què Perprit y prenant ces lumieres pures & vives qui le mettent au dessus de la prevention, s'y fortifie en même temps sur des fon-demens solides, & s'éleve jusqu'à cette su-prême region où paroissent les grands phe-nomenes de politique.

Le faint Esprit nous apprend, dans l'Ec-

clesiatte, que pour devenir sage il faut passer chez les Nations étrangeres, Sapiens in terram alienigenarum Gentium pertransiet; il ajoûte ensuite, in absconditis suis conciliabitur; c'est-là qu'on s'instruit de ce qu'il y a de plus intime à la sagesse, c'est-à-dire, la Religion; occulta Proverbiorum exquiret, il examine avec reflexion les maximes, les mœurs & les coûtumes, c'est-à-dire, la morale; bona enim & mala in hominibus tentabit, par la conversation des vivans bien plus assurement que par celle des morts, il apprend à connître les fources du bien & du mal que les hommes se font & qu'ils se procurent les uns aux autres; c'est-à-dire, la Politique: ce sont les trois principes sondamentaux a 4

mentaux sur lesquels un homme sage doit regler sa conduite & qu'on perfectionne en voyageant: on s'affermit dans la Religion dont on connoît l'importance & la sureté; on se fait une morale solide des differentes pratiques qu'on observe, & on s'instruit des veritables regles de la Politique par l'usage qu'en sont les autres peuples: il resulte de-là que pour devenir sage, il saut voyager, & que ce n'est que par-là qu'on peut esperer de devenir habile.

par-là qu'on peut esperer de devenir habile.

Cet art de voyager utilement, exige quatre conditions qui sont absolument necessiaires; la premiere est d'avoir l'esprit déja formé & sixe sans être déterminé; la seconde est qu'il n'ait point de prevention; la troisième est qu'il soit proportionné à la science ou à la matiere à laquelle on se destine, & dans laquelle on veut se perfectionner; & la quatrième est qu'on ne manque d'aucun des secours qu'il saut employer pour avoir liaison avec les bons maîtres, & sçavoir par soi-même leurs sentimens.

J'ai dit que la premiere condition est d'avoir l'esprit fait, mais non pas déterminé; c'est-à-dire, qu'il ne soit pas assez neus pour recevoir trop avidement toute sorte d'impression, mais neanmoins assez bien disposé pour donner une libre entrée à la verité, c'est ce qu'on comprendra peut-être mieux par un exemple; un homme qui voyage trop jeune, est d'abord scandalisé de la di-

versité

verfité des pratiques qu'il découvre ailleurs, dans l'exercice de la Religion qu'il professe; c'est pourquoi un homme de cet âge risque bien plus qu'on ne pense dans la discussion de la Religion; quoi-qu'il soit fort propre à supporter les fatigues, & la différence des climats, des nourritures, & des saisons: aucontraire un homme trop âgé n'est plus propre à profiter de ses voyages; pourquoi? C'est parce-qu'il est trop déterminé, & qu'il a peu de disposition d'apprendre mieux ce qu'il croit bien sçavoir; c'est pour cela qu'il n'y a point detemps plus propre pour voyager que depuis vingt-cinq ans jusqu'à trentecinq, parce qu'alors l'esprit n'est ni neuf, ni achevé de former; ce qu'on apprend ne difpose qu'à sçavoir mieux, en se laissant encore instruire d'une maniere disserente, & ce qu'on apprend ainsi devient une décision, contre laquelle tous les sophismes du monde ne feront rien: on comprend par-là d'où vient que si peu de gens profitent de leurs voyages, & n'en rapportent que des circonftances telles que des Soldats & des Postillons pourroient aisément nous apprendre, c'est ou la trop grande jeunesse, ou l'âge trop détermine qui en sont la cause.

La feconde qualité du Voyageur est qu'il foit sans prevention à l'égard de toutes les choses sur lesquelles il veut s'instruire; parce que la prevention fait à la raison ce que la taye

fait à l'œil, elle l'obseureit si fort & la rend si impuissante à juger de l'équité de ce qu'on lui ropose, que rien n'est plus opposé à la découverte de la verité que la prevention; il ne faut rien esperer sans cela de ses voyages.

La troisième qualité est d'avoir un elprit proportionné à la matiere à laquelle on se destine, & dans laquelle on veut se perfectionner; car comme on n'apprend pas les élemens de la Peinture & des Arts en voyageant & en observant les traits des meilleurs Maîtres, & qu'il faut y être deftiné avant que de prefumer d'en profiter. Supofer qu'en envoyant un fot dans les pais étrangers, il en reviendra habile & delié, c'est se tromper; un esprit naturellement borné, le sera toûjours à quelque usage qu'on le mette; il est vrai qu'il ap-prendra en voyageant à bien remplir sa capacité; mais il ne s'ensuvra jamais qu'il la surpasse: les esprits ont leur degré d'élevation & de force comme les corps, & fitous les foins imaginables ne peuvent pas ajoûter un pouce de grandeur à la taille, il est de même impossible de pouvoir agrandir la capacité de l'esprit au delà des bornes naturelles qui lui font prescrites.

La quatriéme qualité est d'être muni de tous les secours qui peuvent faciliter l'accés des Maîtres dans les sciences & dans les arts qu'on veut apprendre; tous les pais

font

font là-dessus fort dissemblables & les mêmes fecours ne conviennent pas par tout? en Allemagne, par exemple, on ne s'en-foncera jamais dans le grand monde avec une grosse dépense; on y deviendroit plus suspect & moins bien venu qu'un autre; il faut y porter de la reputation, une naissance distinguée ou un merite extraordinaire: en Italie c'est tout le contraire; dans le Levant ce n'est ni l'un ni l'autre, c'est un air de fimplicité & de fincerité ou de bonne foi, qui introduira par tout: le caquet éloquent mettra bien en Pologne & tres-mal en Espagne, encore pis à Constantinople; l'excés de Religion va naturaliser Portugais, & rendra ridicule dans le Nord; l'humeur enjoiiée gâtera en Autriche & en Italie, & introduira en Angleterre.

L'intelligence des Langues outre qu'elle est impossible à acquerir si l'on voyage

L'intelligence des Langues outre qu'elle est impossible à acquerir si l'on voyage
un peu loin & qu'on veuille seulement parcourir l'Europe, ne rend pas tous les services qu'on s'imagine; elle aide beaucoup
à la corruption des mœurs par la facilité
qu'elle donne de s'introduire dans les lieux
de débauche; mais on a remarqué qu'elle
contribuë tres-peu à la formation de l'esprit; car outre que ce n'est pas le petit
peuple qu'on doit être curieux de consulter, & qu'auprés des habiles la connoiss'ance de leur Langue rend suspect, il sussit

de parler une Langue qui soit connuë: l'I-talienne est fort familiare dans la Grece & dans l'Asie Mineure, outre les secours qu'on peut tirer des Drogmans qui y font en grand nombre pour toutes les Langues vivantes de l'Europe: si vous parlez avec un homme du païs une Langue morte, il n'a pas plus d'avantage que vous, & si vous y êtes plus versé que lui, il supplera infailliblement à ce qui lui manque dans l'expression, par ce qu'il a au dessus de vous dans l'intelligence de la chose dont il s'agit, & vous donnera plus d'ouverture en une demie heure de conversation qu'il ne vous en eût donné en vingt visites si vous vous êtiez servi de sa Langue naturelle: il suffit d'en sçavoir affez pour être entendu sur ses besoins; & l'on trouve toûjours des gens qui se servent de vôtre Langue même pour discourir avec vous & n'être pas entendus des autres, afin d'apprendre de vous quelque chose que les autres ne sçachent pas, & vous donnent lieu d'apprendre d'eux ce que vous ne sçavez pas; mais il faut que la curiofité foit patiente & discrete, cela supposé, un homme est capable de tout en voyageant s'il joint aux conditions dont je viens de parler une imagination vive, mais affervie, une memoire aisée & fidele, une humeur douce & infinuante, une curiofité qui ne soit pas impatiente, & une détermination Cans

fans preference: ces qualitez sont les introductrices qui donnent par tout une entrée facile & agreable, & qui prevenant favora-blement les Nationaires en faveur du Voyageur, lui abregent toutes les peines & tous les obstacles qu'il auroit à surmonter pour entrer en liaison avec eux & se mettre dans une familiarité qui attire toûjours la confiance pour peu qu'on s'observe soi-même & qu'on étudie les autres : ce sont les vehicules de la Politique qui découvrant l'humeur, les inclinations, & le genie des Nations, apprennent insensiblement à connoître leurs maximes, leur raison d'Etat, leurs vûës, leur conduite & leurs sentimens; enfin c'est avec le secours de ces qualitez qu'un homme devenant un Prothée dans les pais étrangers, scait s'y transformer comme on yest, & non 'pas comme il est lui-même; & par consequent profiter de tout ce qu'il y voit ou qu'il y apprend de bon & de convenable à son caractere, ou à son esprit.

J'ai dit qu'il faloit avoir une imagination vive, mais asservie; cela va passer pour un paradoxe auprés de ceux qui se déterminant d'abord, comme ils se sentent frapez, & qui supposant qu'une imagination vive ne seauroit être asservie sans perdre en même temps sa vivacité, vont dire qu'on demande l'impossible; c'est de-quoi il saut les desabuser par une comparaison sensible: Un Chas-

Chasseur voit remuer quelque chose dans un buisson, son premier mouvement est de se mettre en état de tirer; mais s'il le fait d'abord fans autre observation, n'est-il pas vrai que c'est un étourdi à qui sa précipitation nuira toûjours: au lieu que s'il est sage & patient, il observera ce que c'est, quelle bête peut être enfermée dans ce buifson, d'où elle est venuë & où elle se retire: alors il est mieux en état de profiter de ses découvertes, & son coup ne sçauroit presque manquer de porter: il n'y a point de comparaison plus juste & qui ait plus de rapport; le Voyageur qui veut décou-vrir quelque chose dans les mysteres de la Politique d'un Etat, y est en observation avec la même activité qu'un Chasseur à découvrir le gibier; tout ce qui se presente d'extraordinaire, le doit fraper, mais rien ne le doit déterminer que sa raison, & l'application des principes de la Politi-que, il doit tout voir, tout écouter, & tout mesurer sans s'imaginer qu'il tient quelque chose, jusqu'à ce qu'il l'ait mesurée avec cette discussion originaire dont j'ai parlé; les hommes d'Etat font extremement rufez, & sçavent donner le change à un étranger, sur tout quand ils voyent qu'il a de la vivacité & avide à recevoir ce qu'on lui dit ou ce qu'on lui montre.

Ces

Ces aftuces font plus ou moins de toutes les Nations selon leur degré de rasinement; c'est pourquoi le Voyageur habile doit imiter le rusé Chasseur, qui feint quelquesois de ne voir pas le gibier pour le mieux surprendre; il doit seindre de n'entendre pas, de comprendre encore moins, & de ne découvrir rien du tout, d'où il arrive necessairement deux choses, ou qu'on le supose stupide; ce qui le rendant moins suspect, fait qu'on s'expliquera une autre sois en des termes plus ouverts & plus intelligibles; ou bien qu'on s'explique sur le champ en d'autres termes, & il est impossible que cette diversité ne lui soit de quelque secours pour découvrir ce qu'on veut lui déguiser, ou lui cacher.

Il peut encore apprendre du bruit commun d'une Province ou d'une Ville à preffentir l'esprit dominant d'une nation ou de la Cour qui la gouverne, avec cette disserence que la connoissance qu'il prend de la nation est presque toûjours vraye & paroît infaillible; au lieu que l'idée qu'il prend de la Cour est presque toûjours fausse, & ce seroit une espece de miracle si elle ne l'étoit pas; il y a dans la voix publique une certaine trace de verité, de simplicité, d'ingenuité & de franchise qui ne permet pas aisement que la multitude se trompe ni quelle trompe les autres, d'autant plus que la premiere cause, dit Origene, ne s'est reser vée que cette voye, pour faire une impres sion de verité dans l'esprit de la populace, qui n'est pas capable d'une autre discution, moins encore d'un autre rafinement; ce qui fait dire au Sage dans l'Ecriture que la voix du peuple est la voix de Dieu: mais la Cour est un autre monde où tout est composé, d'où la simplicité, la candeur, & la bonne foi, souvent même la justice & la verité sont bannies; comme les hommes qui habitent ce monde font differens des autres, on ne doit pas s'étonner que le déguisement y donne le change, & que l'imagination échaufée d'un jeune homme s'y méprenne tous les jours; tout s'y fait à dessein, quelle merveille que tout y soit double, & qu'on s'y trompe? c'est de-là que naît l'illusion des faifeurs de relations de Cour. Plus ils comptent fur une prétendue connoissance certaine qu'ils en ont, & plus le ministere voit qu'ils s'y reposent, plus il varie afin de dérober la connoissance de la fin qu'il fe propose par l'embarras & la diversité des movens.

Il n'y a point de plus dangereux écueil pour un voyageur intelligent, que les bruits populaires que le Confeil du Prince fait répandre exprés, où qu'il permet qu'on répande; il n'y a aucune certitude à pren-

dre

dre là-dessiis, & il faut éviter soigneusement de s'y laisser surprendre: Un sage Romain me disoit un jour à propos là-dessitus se questo sosse véro, non lo saprebbe il popolo; il sussit que le peuple croit ce que vous entendez dire, pour être convaincu qu'il n'en est rien au Palais, & que c'est une chose achevée, ou un coup qui n'est pas resolu, peut-être même medité; car s'il étoit quelque chose de l'un ou de l'autre, soyez persuadé que le peuple n'en auroit aucune connoissance.

Il est pourtant vrai que les bruits publics précautionnant l'imagination, au lieu de l'instruire, ne laissent pas de donner des vûes dont un voyageur ne manque gueres de tirer quelque avantage; ce sont ces bruits que que Saluste a divinement appellez experimenta nationum, les essais des peuples; car il y a au moins en eux cette probabilité qu'ils ont un principe, & qu'ils ont donné quelque couleur à une fin qu'on veut cacher par quelque moyen apparent.

cher par quelque moyen apparent.

J'avouë que les Italiens excellent dans cette methode de voyager par dessus toutes les nations Chrétiennes; mais les Orientaux l'emportent encore infinement au dessus des Italiens; c'est du grand commerce que j'ai eu avec les uns & les autres que j'ai puisé les lumieres que j'ai là-dessus, mais sur tout la manière d'amortir le

teu,

feu de l'imagination, & d'empêcher que fa vivacité ne l'emporte; c'est en quoi les Orientaux sont inimitables, & qu'on ne sçauroit considerer en eux sans étonnement.

Mais comme une imagination afferviene décide rien & que ce qu'elle découvre, peut la tromper aussi bien que l'instruire; c'est au jugement qu'elle doit confier cette discussion pour la fixer; c'est pour cela qu'il doit être élevé & net; ces deux qualitez ne sont pourtant pas si compatibles qu'elles le paroissent d'abord; l'élevation est sujette aux nuages; la netteté est ordinaire à l'étenduë; la premiere reflemble à ses croupes de montagnes, qui s'élevant jusques dans les nuës, paroissent presque toujours couvertes de nuages aux yeux de ceux qui font dans la plaine: c'est-à-dire, pour expliquer cette allegorie, que les genies naturellement élevez étant bien moins capables que les autres de s'abaisser à tant de circonstances frivoles qui concourent à la découverte de l'esprit politique d'une Cour, il arrive assez souvent qu'ils n'en jugent pas au dessus de toute objection, ou que leur expression est moins claire & moins intelligible que celle des autres. Au contraire ceux qui affectent la netteté vont terre à terre en suivant leur étenduë, vous diriez qu'ils s'en servent comme d'un cordeau pour

ranger leurs pas & leur démarche, sans lequel ils ne pourroient aller droit au but, mais aussi qui par ce secours ne sont rien que

de juste & de recherché.

Heureux font ceux qui ont le genie élevé & étendu tout ensemble, leur élevation leur découvre des choses que de moindres genies ne découvriroient jamais, & leur étendue leur donne un secours qui leur rend tout present sans embarras, parce que l'élevation étant superieure, n'omet rien qu'elle ne voye, & voit précisement & tout d'un coup tout ce qu'on peut voir pour bien ju-

ger de ce qu'on découvre.

Pour mieux enfoncer cette matiere je vais me servir d'une comparaison: trois hommes qui marchent ensemble en campagne découvrent un objet; l'un aprés l'avoir observé dit que c'est une charette qui marche fur la croupe d'un coteau; l'aurre suppose que c'est un buisson que le vent agite, & le troisième asseure que c'est un homme à cheval qui avance contre le vent; comme il n'est pas possible physiquement qu'un même objet foit tout à la fois une charette, un buisson & un homme à cheval, il est indubitable qu'il y en a au moins deux de trois qui se sont trompez dans leur jugement, & que s'il y en a un qui juge sainement, ce ne peut-être que celui qui connoît avec plus de force d'esprit tous les mouvemens

vemens possibles que fait l'objet qu'il a trouvé à propos de déterminer. Ce n'est pas précisement à la découverte du sens qu'il s'en faut rapporter, puis qu'il est de la même espece dans ces trois hommes, e'est donc à ce qu'y ajoûte celui qui a plus de connoissances, qu'il faut attribuer la veri-

té de ce jugement.

L'application de cette comparaison est aisée: des voyageurs croyent avoir découvert dans une Cour tout ce qui s'y passe: les entreprises qu'on ne voit encore que de loin, & les desseins qui sont encore plus éloignez; cependant il est presque impossible qu'ils ayent tous la même élevation; & il n'y aura que celui qui a le jugement plus élevé & plus net qui soit capable de parler juste sur cette découverte. C'est ce qui fait voir tant de disserentes relations des pais étrangers que chacun donne pour vrayes & qui le sont éssectivement, mais par proportion au caractere d'esprit de ceux qui les ont faites sur les lieux, comme ils en ont jugé.

Si je n'avois lû dans la relation du voyage d'Athenes l'Histoire d'un Caloyer nommé Hieros Damaskinos avec lequel j'ai eu la même rencontre que cet Auteur dit lui être arrivée, je la conterois ici tout du long; mais pour n'y ajoûter que ce qui paroît n'être pas arrivé à ce voyageur, nous nous entretenions un jour trois Gentils-hommes de disserens Pais & moi de la porlitique des Turcs avec cet illustre Caloyer, que chacun de nous affectoit de regarder comme barbare pour lui donner occasion d'en parler d'une maniere à nous en instruire, il nous répondit qu'il n'avoit aucune connoissance de la Politique ni en elle-même ni dans l'usage des Turcs; qu'il s'occupoit uniquement à entendre & à expliquer à ses disciples d'Athenes la positive, c'est-à-dire, à commenter l'Ecriture Sainte; mais que si nous nous adressions à des Turcs mêmes, comme au Vaivode d'Athenes & à d'autres Notables, ils ne manqueroient pas de nous fatisfaire là-dessius.

Je me souviens que je sus le seul de la troupe qui ne pût croire que ce Caloyer n'entendit pas la Politique. Un Polonois sort spirituel crut qu'il étoit trop attaché à l'Ecriture Sainte pour avoir pû étudier autre chose, l'Allemand dit qu'il n'étoit qu'un Scolastique & un Critique d'Ecriture Sainte; l'Italien soûtint qu'étant de ce reste de Grecs qui ne paroît que la posterité des Paysans d'autresois, il n'avoit pas assez de sinesse d'esprit pour approfondir une Politique qui leur étoit aussi oncreuse qu'elle leur paroissoit violente & déraisonnable.

Nous pouflames nôtre curiofité plus loin, & le bonheur voulut qu'un Sangiac

qui revenoit de Candie à la Porte, & qui passoit par Athenes nous voulut bien instruire de plusieurs choses que nous souhaittions de sçavoir, & nous apprit en même temps qu'il n'y avoit point d'homme au monde qui en sçût autant là-dessus que ce Caloyer; Dieu sçait si je me sçus bon gré d'en avoir jugé disseremment des autres! & aprés plusieurs sollicitations assez vives, nous obligeâmes ce sçavant Caloyer de lever le masque & de nous faire voir qui il étoit sous ce déguisement de simplicité composée qui auroit trompé un millier de personnes.

aprés plusieurs sollicitations assez vives, nous obligeames ce sçavant Caloyer de lever le masque & de nous faire voir qui il étoit sous ce déguisement de simplicité composée qui auroit trompé un millier de personnes.

Je reviens de cette digression, & je dis que pour bien juger de tout ce qui se presente & de ce qui frape en voyageant dans les Païs étrangers, soit de Religion, soit de mœurs, soit de politique, il faut avoir de l'élevation & de la netteté dans le jugement, c'est-à-dire, une certaine proportion qui arrange tellement les choses, qu'elles n'embarassent pas, & qu'elles n'engendrent que de la lumiere qu'elles n'engendrent que de la lumiere dans l'esprit des autres. On ne sçauroit l'acquerir quand on ne l'a pas recuë en naisfant; on ne peut l'expliquer que par son action, & pour en donner quelque idée, il me semble qu'elle consiste en trois choses, la premiere d'appuyer son jugement sur ce qui paroît le moins dans une intrigue ou dans une negotiation, car comme

la Politique est une academie de déguisement & un exercice de ruse & de finesse; c'est toûjours ce qui paroît le moins dans une découverte politique qui peut passer pour ce qu'il y a de plus réel & de plus vrai: la seconde, de ne trouver jamais rien d'assez bien expliqué pour se déterminer, afin que l'approfondissement inesperé d'une certaine circonstance, sur laquelle il ne paroit pas qu'on foit preparé, découvre quelque chose surquoi le ministere d'une Cour ne peut être preparé; d'autant plus que la politique speculative étant censée impenetrable, & ne commençant de paroître que quand elle veut passer à l'execution; c'est dans les circonstances de celle-ci que vous devez chercher la découverte & la certitude de celle-là.

Enfin la troisième est dans l'opposition d'une chose avec une autre; car quoi que les moyens qu'employe la Politique particuliere, puissent absolument changer du jour au lendemain, puis qu'un moyen n'est jamais essentiel ni inseparable de la Politique; il est pourtant vrai qu'à observer comment les hommes sont faits, il y a de la probabilité que le conseil du Prince ne change pas des notions publiques, pas même des déterminations qui se contredisent du blanc au noir; par-où l'opposition qu'un voyageur intelligent découvre dans les choses qu'il

apprend, doit suspendre son jugement, & l'obliger de n'en opiner qu'avec le

temps.

La premiere de ces épreuves forme les jugemens solides; la seconde les cultive & les subtilise; & la derniere les perfectionne. La premiere est plus deue au naturel qu'à l'experience, la seconde dépend autant de l'experience que du naturel; & la derniere éleve à la prudence consommée qui est le comble de la sagesse politique.

Un voyageur qui n'a pas une élevation d'esprit capable d'inventions pour surpasser un autre esprit, peut se servir de la seconde preuve d'un bon esprit, qui est d'interroger beaucoup, & décider peu; mais on lui présage que si l'une & l'autre lui manquent il n'arrivera jamais à cesanctuaire.

La memoire passe dans l'idée de bien des gens pour une des plus belles parties de l'esprit: on se trompe, comme elle ne reproduit que ce qu'on lui confie, dés qu'il ya de la confusion dans l'esprit; il faut necessairement qu'il y en ait dans la memoire? c'est un grand avantage pour un voyageur de l'avoir aisée pourvû qu'elle soit sidelle; car si parce qu'on a beaucoup vû, on debite beaucoup sans rien faire comprendre, par une consusson ordinaire dans l'essionable diversité des choses, des noms & des

circonstances la memoire n'est plus qu'un embarras.

J'ai toûjours regardé la memoire aisée dans un homme, comme un beau visage qui cache quantité d'infirmitez dans un corps mal fain, elle frappe plus que ces infirmitez quoi qu'il soit vrai que celles-ci soient plus grandes; car outre qu'elle sert d'écueil à l'imagination, & celle-ci à la raison bien digerée; supposant même qu'elle foit compatible avec l'une & l'autre, il ne laisle pas d'être vrai que cette grande quantité de faits demandent ou un temps immense pour les bien ranger, ou un feu miraculeux pour les fondre ensemble sans les alterer; c'est supposer l'impossible de croire qu'une memoire aifée soit fidelle & ne fasse pas diversion à la force de l'application qu'exige le jugement.

Cependant elle doit l'être necessairement dans un voyageur, & l'une de ces qualitez lui seroit inutile sans l'autre, pour pouvoir connoître quelque chose des determinations nationnaires d'une politique étrangere. Car si ce qu'il apprend aujourd'hui; n'est appuyé de toutes les circonstances qui peuvent le rendre plus que vrai-semblable à sa discussion, & ne lui est reproduit dans toutes ses circonstances lors qu'une semblable proportion d'affaire se presente à

lui; ne conçoit-on pas que toutes les circonftances qui ont aidé la premiere fois à décider de la chose dont il s'agissoit, ne lui étant representées qu'à demi, & à la place de celles qu'il omet; d'autres s'y substituent qui changent la détermination & la chose? ne voit-on pas, dis-je, que cette memoire aisée le jette dans la consusion, parce qu'elle n'est pas sidelle dans la reproduction de toutes les circonstances? faisons sentir cette déduction par un exemple.

Le Visir Kara Mustapha qui affiegea Vienne se souvenoit bien des projets & des avis que le Comte Tekely lui avoit inspiré dans ses tentes au dessus de Bude lors de leur entrevûë, avant cette grande entreprise; sa memoire lui reproduisit à l'extremité ce que sa fierté lui avoit fait mépriser. Ce Comte lui avoit perfuadé de s'emparer des Ponts de Vienne du côté du Septentrion avant que de faire un fiege dans les formes; dans la présomption ou qu'il enfermeroit dans Leopolstat le feu Duc de Lorraine avec ses troupes, ou qu'il l'obligeroit d'en fortir plus promptement & avec plus de monde, par où la circonvalation seroit plus aisée à faire, & qu'apparemment la garnison en deviendroit moins nombreuse; ou ce Prince s'exposeroit à soussirir en campagne le premier échec. Jamais avis n'a été si sage & si temerairement méprisé.

Ce Visir humilié par la resistance des affiegez & reduit à tout tenter pour reparer les pertes qu'il avoit faites & le temps qu'il perdoit à ce siege, y voulut revenir, & s'avisa de vouloir occuper les Ponts, sans considerer la différence du temps & des circonstances; il ne laissa pas de donner ses ordres pour ce dessein, mais au lieu que dans la premiere conjoncture il eut infailliblement dégarni Vienne ou affoibli le secours que le Prince de Lorraine ménagea si long-temps & si heureusement contre lui, il se dégarnit lui-même & envoya des troupes se faire tailler en pieces sans pouvoir executer les ordres qu'elles

avoient reçû.

Vous jugerez par-là, qu'une memoire aifée est toûjours dangereuse quand elle est infidelle, j'avouë qu'elle l'est toûjours moins dans la speculation d'un voyageur que dans la conduite d'un politique qui doit des les premiers pas qu'il fait, s'en désier davantage que s'y reposer: la memoire est d'un grand secours au Barreau & dans la Chaire, mais elle est la moindre partie d'un homme d'Etat. C'est en lisant (qui est un espece de voyage) c'est en voyageant (qui est une lecture vivante) qu'il faut se convaincre de cette verité qu'une memoire aisée étant ordinairement insidelle quand elle est trop chargée de plusieurs

choses qui n'ont entr'elles aucune connexi-té; il n'y a rien qu'il ne faille mettre en usage pour l'avoir moins aisée & la rendre

plus fidelle.

l'ai crû avoir remarquê par experience que trois ménagemens contribuent beaucoup à cette reduction qui est assurément tres-difficile à faire. Le premier est de bien apprendre les premieres choses étrangeres fur lesquelles on veut occuper samemoire, sans s'inquieter à retenir les mots propres des lieux, des personnes & du temps; ce que les Gazetiers manquent rarement de bien déduire & d'apprendre aux curieux, parce que c'est leur portion. Le second est de joindre à ce que l'on sçait, ce que l'on veut encore apprendre par quelque époque de faits, de temps, ou de conjonctures qui se ressemblent & qui se rappellent l'une l'autre; comme par exemple à la levée du fiege de Vienne la demande politique que fit le Roi de Pologne du mariage de son fils aîné avec l'Archiduchesse, qui devoit être le prix du secours. Le troisième est de réinir l'un & l'autre aux circonstances & à la conduite actuelle du pais dont on est, ou dans lequel on doit retourner, parce que ce qui s'y passe ne po want échaper par la reproduction qui s'en fera, tout ce qu'on y aura enchaîné n'échapera pas, & l'on rendra sa memoire fidelfidelle à un point que toutes choses seront

d'abord presentes.

J'ai dit qu'il faut bien apprendre les premieres découvertes de ses voyages; c'està-dire, qu'on doit aprés avoir approfondi les préceptes de la politique (sans quoi neant) se tourner de tant de côtez sur ce qui frape d'abord differemment de la prévention qu'on apporte de son païs; qu'on se fasse contre cette prévention, des objections de toutes les raisons qu'on impute à la prévention des autres. C'est ce qu'il est bon de démontrer par un exem-

ple.

Un François se trouve à Rome avec des entrées, des commoditez & des recommandations; on l'accable de villitez sans le mettre dans cette espece de familiarité qui est si fort de son goût; cela l'impatiente, & demeurer à Rome six semaines pour vivre quarante jours en Auberge, est pour lui un supplice; ensin on lui dévelope les raisons de cette différence, & on lui fait connoître que l'Italien étant splendide sans être riche & voulant être liberal sans s'incommoder, attend à le regaler magnisquement & en bonne compagnie quand il croira qu'il en sera temps; il en verra tout l'éclat, la profusion & la magnissicence: il faut qu'il examine toutes les raisons de cette conduite, & qu'oppoba

fant cette liberté que les Italiens se conservent, à la dissipation si ordinaire à la nation, il convienne qu'on fait tres-bien à Rome de ne vivre pas dans cette familiarité. Toutes ces découvertes lui serviront à Constantinople, & il paroîtra connoisseur dans un autre endroit à proportion que sa memoire lui reproduira plus sidellement les raisons & les proportions qui l'auront déterminé à Rome. Voilà ce que j'appelle bien apprendre d'abord ce qu'on veut mettre dans sa memoire.

La seconde methode est de joindre les choses ensemble par quelque époque remarquable & qu'il ne soit pas facile de changer. Cet enchaînement est comme un guide qui marche toûjours devant le jugement le flambeau à la main, & qui permet rarement qu'on se méprenne; l'époque facilite la fidelité de la memoire & les proportions se trouvant liées ensemble, il est presque impossible que la reproduction

n'en soit fidelle.

La raison ne vient pas de la nature des incidens qui se trouvent enchainez par accident, mais de l'application qu'y a pour lors l'esprit, laquelle n'omettant rien pour bien apprendre, ne peut entrevoir deux circonstances dissemblables qui concourent à un même fait sans s'en faire un certain point sixe, tant pour le temps que pour

les conjonctures; c'est ce qui nous fait voir tant de digressions dans les anciens Historiens, qui n'ont pû resister à cette inclination naturelle d'apprendre par les mêmes ouvrages ce qu'ils avoient observé en même temps ou par les mêmes découvertes.

Enfin la troisième methode de rendre la memoire fidelle, est de réiinir les connoissances qu'on reçoit & les conjonctures qui se presentent, à ce qui se passe actuellement dans le païs d'où l'on est, puisque la reproduction de tout ce qui s'y passe, devant être frequente & de longue durée, l'on y aura necessairement quelque part, & celle-ci obligeant d'y rejoindre ee qui se passoit dans ce pais lors qu'on y étoit, on est comme enchaîné aux circonstances sur lesquelles on ne sçauroit se méprendre, & qui obligent necessairement de les reproduire. Il est vrai qu'il faut de la force d'esprit, du travail & du temps pour réunir l'un avec l'autre aprés de grands voyages, particulierement quand on les a fait sans avoir eu de correspondance avec sa patrie; mais on exprimente tous les jours que la chose n'est pas inpossible.

Voilà, ce me femble, l'innocent artifice de rendre fa memoire fidelle quand on l'a aifée; passons aux autres qualitez du voyageur. b 4

Pai dit qu'il devoit avoir l'humeur douce & infinuante, non pas par une compofition étudiée qui se dément bien-tôt quand les sejours sont longs; mais par une doci-lité d'esprit qui agrée comme naturellement les choses qui paroîtroient devoir le rebuter selon le goût de sa nation : c'est cette douceur qui dans les hommes publics devient affabilité, & qui dans les voyageurs doit toûjours être condescendance, fans jamais devenir lâcheté: & il faut avoir l'art de se servir de cette condescendance d'une maniere à en profiter, & à s'attirer ou quelque confidence ou quelque instruction. On se trouve, par exemple, avec un Anglois qui vante sa nation, ses forces, fon courage, fon commerce, fon abondance & son indépendance, & qui ne parle presque jamais d'un François, d'un Italien & d'un Allemand qu'avec mépris; un voyageur qui a l'esprit docile mais serme, conviendra avec suffrage & avec des termes finceres, de ce qu'il y a de bon dans la nation Angloise & dans sa politique, sans jamais entrer dans le parallelle de nation à nation, même d'homme à homme; ce qu'on doit extrêmement éviter, parce-qu'il y a toujours dans les païs étrangers des gens déguisez dont le genie, la nation, les interests & les vûës ne se font presque jamais connoître, & qu'on s'attireroit parlà: ce voyageur en tenant cette conduite ne manquera pas de s'attirer la confidence de cet Anglois, & d'apprendre de lui pourquoi la nation Angloise est si inégale au milieu de tant de prosperitez? pourquoi elle est si avide du gain au milieu de tant de richesses? & comment il se peut faire qu'elle soit si peu propre aux longues entreprises & aux conquestes avec tant de force & de si grands armemens? ensin il apprendra de cet Anglois plus de choses en trois jours qu'il n'en pourroit apprendre par tous les Historiens qui en ont éctit.

En voici la démonstration, toutes les fois que quelque chose flatte un homme jusques à l'obliger de mépriser ce qui ne lui paroît pas y être proportionné, ou cet homme est un sot, ou un homme déguisé, ou un connoisseur entêté de son interêt, & trop zelé: si c'est le premier, un voyageur intelligent le découvrira aisément, & le mépritera fans même lui parler. Si c'est le second, ne le mettra-il pas à l'épreuve par les regles que je viens de lui donner, en telle sorte que cet homme déguifé, n'ira pas loin fans fe taire ou fans fe trahir? Si c'est le dernier, il ne peut-être connoisseur que par les principes universels de la politique, en quoi il n'est pasau dessus du voyageur; ou par les déterminations particulieres & propres à sa nation; & par cet endroit il excite toute la curiofité de ce voyageur, qui pour la bien satisfaire, doit se laisser instruire avec cette complaisance délicate qu'on a déja supposée; il faut écou-ter, applaudir, interroger; l'audiance & l'applaudissement produisent toûjours Pestime & la confiance; l'interrogation ingenieuse, modeste & douce entraîne avec elle les découvertes; l'experience fait voir qu'elle ne manque jamais de tirer quelque connoissance des personnes auprés desquelles on l'exerce, il n'y a pas jufqu'à un domestique qui m'ayant appris comme par accident la visite de quelqu'un chez ion Maître, ne m'ait fourni la premiere occafion d'approfondir une chose à quoi je ne penfois point du tout, & dont la décou-verte me donna la satisfaction qui convient

à un homme qui voyage pour s'instruire.

Mais pour en rendre l'estet plus seur il faut joindre à cette qualité une curiosité sans impatience; il faut de la curiosité en voyageant, mais elle ne doit pas être trop vive; asin d'en dissimuler le motif & le couvrir des prétextes ordinaires de cette vaine recherche qui ne s'applique qu'à des descriptions d'Eglise, de Palais, de Jardins, de Fortifications, & au détail de certains conseils & de certaines circonstances que les Cuisiniers d'une Cour enten-

dent

dent toûjours aussi bien que ceux qui en composent des relations. Il y faut de la euriosité pour addoucir les rebuts & les difficultez qu'on ne manque pas d'éprouver en s'accommodant pour la vie, pour les habits & pour les mœurs avec des nations si dissemblables à la sienne; car comme l'amour propre a des raifons plus preffantes quand il se désaisit de ce qui le flatte pour s'exposer à ce qui le rebute, il faut que quittant ce qui le flatte si naturellement, il soit dédommagé par quelque autre fatisfaction que l'imagination ait l'art de lui representer plus grande, plus finguliere & plus durable, fans quoi il n'y a pas d'apparence d'esperer de voyager avec plaisir, & il n'y a que de la temerité à s'y engager. Car de supposer qu'avec toutes les commoditez qu'on voudra y employer, Pon ne souffrira rien en voyageant, c'est s'abuser; & particulierement quand on fort de l'Europe Chrétienne. Il faut donc que la curiosité tienne lieu de tout plaisir. & qu'elle indemnise de toutes les dépenses. & de tous les dégouts aufquels on s'expoſe.

Cette curiosité se prive de ce qu'elle as medité d'acquerir dés qu'elle paroit impatiente; & elle l'est toûjours quand elle le paroît. Les hommes sont faits de cette maniere par toute la terre, qu'il n'y en a b 6

pas un qui voulut obliger à son desavantage, & le plus reconnoissant & le plus offi-cieux ne fournira jamais d'occasion de se prévaloir directement de ce qu'il découvre. Tous ceux qui observent un voya-geur ont là-dessus la même impression, il n'y a personne qui ne soupçonne quelque dessein dans un homme qui quitte sa famil-le & son païs pour s'exposer à des maladies, à des dangers & à des incidens qui font absolument inévitables. Ceux qui ne supposent en lui qu'une curiosité senfuelle sont toûjouts assez indulgens pour contribuer à le satisfaire là-dessus, parceque l'amour propre du nationnaire l'inte-resse à découvrir à l'étranger ce qu'il a de curieux dans son païs; mais comme c'est une autre espece de voyageur que je sup-pose, c'est-à-dire, pour avoir quelque ou-verture de la politique d'un Etat; le premier avis que je lui donne, n'est pas de man-quer de curiosité(je raisonnerois mal) c'est de n'avoir aucune impatience de la fatisfaire.

L'impatience est la fille du désir, & celui-ci pour être raisonnable doit être la production du jugement qui convainc pleinement que ce qui peut éloigner la fin qu'on se propose, n'est pas propre à y conduire; l'impatience éloignera infailliblement la fin que le voyageur se propose, & consequemment l'impatience n'est pas propre à avancer le plaisir qu'il en attend: mais pour faire encore mieux comprendre pourquoi & comment l'impatience retarde la curiosité, il n'y a qu'à dire qu'elle fait naître la précaution du nationnaire, laquelle précaution devient une muraille qu'il faut penetrer ou abbattre avant que de pouvoir découvrir ce qui se passe derriere. Plus un homme de quelque consideration s'apperçoit qu'un étranger a d'empressement de s'instruire, moins il a d'envie de le fatisfaire, & plus il s'observe pour ne le contenter qu'à l'extremité, & qu'aprés avoir appris de lui-même quelque chose qui l'y oblige. Cet obstacle devient fi grand, qu'il ne faut pas croire de le mépriser, ni de le vaincre qu'à force de temps & de ménagemens; si l'on présume le premier, l'on trouvera tout le monde prévenu contre foi dés que celui que l'on a méprifé fe fera expliqué d'une maniere desavantageuse; si l'on se retranche sur le second, l'on s'engage dans une grande dépense avec l'in-certitude plus que morale d'y pouvoir réissir

N'auroit-on pas mieux fait de paroître ouvert & fans inquietude en presence de gens qui ne se seroient pas précautionnez, & qui auroient attribué à la curiosité ce qu'on leur sait appercevoir d'imputer au désir de counoître l'état present du Gouvernement: c'est surquoi il ne sera pas hors de propos d'alleguer un exemple dont j'ai été témoin. Je me trouvois dans une Cour étrangere, lors qu'un Hollandois de beaucoup d'esprit & de trop d'apparence pour n'être pas suspect, fit demander audience à un des principaux Ministres, qui dans la conversation se servant du droit que lui donnoit son rang & son authorité, lui demanda quel étoit le motif de son voyage. Le Hollandois croyant lui faire sa cour, lui tépondit que c'étoit pour apprendre par lui-même aussi bien que par l'exemple des personnes de son élevation, à s'instruire du gouvernement d'un Etat, le Ministre lui repartit froidement il vous faudroit bien du temps & des années avant que d'y réuffin, à quoi cet étranger lui repliqua fottement ma curiosité & Pimpatience que j'ai de sçavoir pourront abreger Pun & Pautre. A cette réponse le Ministre se leva, & lui dit en le quittant: Pour moi, Monsieur, je sens bien que je ne contribuerai ni a l'un ni a l'autre. Le Hollandois fut au deselpoir d'être devenu sufpect à un Ministre qui l'avoit reçû avec affabilité & qui le regarda depuis comme un étourdi.

En faut-il davantage pour marquer que la curiofité supposée necessaire dans un voyageur, ne doit pas être impatiente; mais pour cela il faut avoir beaucoup de jugement, & même beaucoup de discer-

nement des nations & des esprits; & c'est ce qu'on ne sçauroit communiquer à perfonne.

Il n'est pas aprés tout impossible de n'avoir point d'impatience d'apprendre ce qu'on va chercher si loin; car comme le voyageur qui raisonne n'a point assigné de terme à ses voyages, moins encore de loix aux nations étrangeres, c'est à lui d'ac-commoder l'étenduë de sa curiosité à ses forces, & de proportionner les effets de cette curiofité au bonheur des découvertes étrangeres: toutes les occasions, toutes les faisons, toutes les conjonctures n'y sont pas également propres; il ya des Etats dans lesquels on n'apprend rien du tout durant la guerre, il y en a d'autres où l'on n'apprend rien du tout que pendant la guerre. Ici la paix est un obstacle pour les décou-vertes politiques; là c'est la guerre qui ferme toutes les avenues à la considence des particuliers. Il y a des Ministres fous la conduite desquels on n'oseroit parler: il y en a d'autres sous le gouvernement des-quels on dit tout; c'est de-là que les uns apprennent plus que les autres, quoi que peut-être ils ayent la même habileté & la même curiosité; & si l'on veut me permettre d'y ajoûter mon sentiment, je ne feindrai point de dire qu'il faut avoir voyagé à pluseurs reprises & plusieurs sois dans

dans une même Cour pour s'assirer d'y avoir profité & d'en avoir penetré les maxi-

mes & la conduite.

Qu'on juge aprés cela si l'impatience n'est pas un obstacle invincible à la curiosité, & quel desavantage ont ceux qu'une trop grande vivacité precipite, & qu'un temperamment bouillant expose plûtôt à la censure qu'à la considence des nations

étrangeres.

C'est encore bien pis quand on n'a pas cette indetermination politique qui agit sans préserence, qui ne laisse point voir de prévention, & qui ne montre pas plus d'attachement pour les maximes de sa nation, que d'indisserence pour celles des autres; comme c'est ici le grand désaut ou plûtôt le peché originel qu'on porte dans les paîs étrangers, on ne sçauroit trop le combat-

tre & en faire voir le danger.

La raïson universelle qui est le sondement de la politique, veut qu'un honnête homme parte de son pass indeterminé, c'est-à-dire, si disposé à apprendre de tous les hommes comme l'a prononcé le faint Esprit, bona enim & mala ex hominibus tentabit; qu'iln'y en ait pas un qui n'ait droit sur sa docilité, & qui ne soit bien reçû à lui vouloir apprendre quelque chose: ilest inutile & même dangereux de voyager sans cette disposition; car comme la diversité

versité des esprits est l'unique remede de la vaine prévention d'un esprit, il arrive à un voyageur inconsideré qu'il ruine sa fanté & qu'il altere sa raison par tout ce qui étoit disposé à la rétablir & à la rendre meilleure; c'est ce qui faisoit dire au seu Electeur Palatin, que celui-la est un sor qui part de son pais sans esperer d'y revenir plus honnête, plus sage & plus éclairé qu'il n'étoit.

Cette disposition supposée, en attirera une autre; c'est qu'un sage voyageur ne reviendra jamais indéterminé comme il étoit en partant; mais pleinement convaincu du meilleur & du plus solide bien dont il aura eu l'adresse de former son esprit à proportion qu'il aura été plus capable de sondre ensemble tant de matieres dissemblables pour n'en tirer que ce qui peut contribuer à le rendre plus sçavant & mieux instruit.

Cette induction n'est pas si aisée à rencontrer qu'il est aisé d'en parler; car comme il faut une merveilleuse trempe d'esprit pour être capable de cette docilité qui met un homme aux pieds & aux leçons de tous les autres hommes, c'est une espece de miracle qu'un genie de ce caractere, qui soit assez fixe & assez solide pour se déterminer au milieu d'une si prodigieuse quantité de maximes, qui ont toutes la raison pour principe, quoi que les essex effets qu'elles produisent paroissent si opposez l'un à l'autre. Il est même dan-gereux que cette docilité dont on s'est muni en partant, ne devienne irresolu-tion, mollesse ou lâche complaisance au retour: ce qu'on voit dans la plûpart de ceux qui veulent approfondir les matieres de Religion au préjudice des fystémes établis, & qui souvent pour en avoir trop vû & trop examiné ne s'attachent à aucun & meurrent dans cette irrefolution, arrive à ces esprits mediocres, aisez errapparence, mais foibles en effet, qui à force de voir de différentes maximes de gouver-nement, deviennent infuffifans à gouverner, parce qu'ils n'ont pas eu affez de feu pour fondre ensemble tant de matieres & n'en tirer que ce qui convient précisément au gouvernement de leur pais.

On voit tous les jours quantité de ces efprits, non seulement dans les Voyageurs, mais même parmi les Ministres & les Negotiateurs; la tête leur tourne sur ces disserences au lieu de s'affermir: à propos dequoi le vieux Prince Lubomirski avoit coûtume de dire on envoye ces sortes de gens apprendre l'art d'être sots par regle. En esset ils paroissent si peu remplis des idées generales de la politique, & sientêtez des maximes particulieres de leur nation, qu'onen découvre la petitesse dés qu'ils commencent de parler.

Disons-le plus ouvertement pour l'interêt public, c'est l'ignorance, qui déter-mine certains voyageurs, avant même que les maximes étrangeres leur foient connues; ils partent de leur païs si remplis de leur prévention, qu'ils font refolus de n'y revenir que plus entêtez encore qu'ils n'en étoient partis; d'où il arrive on qu'ils ne peuvent rien apprendre à force d'être pré-venus, ou qu'à force de voir & d'apprendre ils ne peuvent plus se déterminer, sem-blables à ceux qui ont plus de viandes dans l'estomach qu'il ne s'y trouve de chaleur pour en faire la digestion. C'est à ce propos que le feu Prince Charles de Lorraine disoit communément, Si ces voyageurs apprenoient pour sçavoir ils n'outreroient rien, mais présumer tout sçavoir avant que d'avoir été capables d'apprendre, c'est le moyen de devenir un fat de distinction.

L'ignorance renferme ici trois rapports que la plûpart des nations ne comprénnent pas affez, ou qu'elles n'unifient presque jamais ensemble. Le premier est du côté des principes de la Politique universelle que les esprits mediocres confondent presque toûjours avec les déterminations actuelles du gouvernement de leur pais, il est vrai qu'il y en a par tout de plus élevez & de plus justes qui ensoncent la matiere & qui approsondissent les moyens de

reparer les défauts de la Politique de leur nation; mais il arrive presque par tout que ces genies sont peu avancez dans la faveur, & fort peu considerez dans un Etat, soit qu'ils manquent de docilité pour s'accommoder aux autres, ou de soumission pour se faire des patrons, ou d'ambition pour se pousser. C'étoit à propos de ces genies que le seu Duc de Parme disoit un jour, qu'ils étoient aux Etats ce que les étais sont aux vieux bâtimens, pour en empêcher la ruine.

vieux bâtimens, pour en empêcher la ruine. Le fecond rapport de l'ignorance vient du côté des autres genies; qui surpassant les premiers, tant en nombre qu'en autorité, font en possession de donner le prix aux choses, & le poids aux décisions: il arrive par-là presque necessairement qu'on suppose meilleur & plus vrai ce qui paroît le plus autorisé & le plus reçû: cette méprise est presque irreparable en prenant la chose dàns le general, d'autant que le nombre des esprits justes & élevez étant toûjours tres-petit par tout; & celui des petits genies étant presque immense à proportion; il y a entre les uns & les autres un certain milieu d'esprits mediocres, à la décision desquels ceux qui sont subordonnez déserent aveuglément: de-là vient l'impression publique qu'on a que ceux qui remplissent les premieres places du gouvernement, sont ordinairement rité, sont en possession de donner le prix ces du gouvernement, sont ordinairement les

les plus éclairez & les plus habiles : on écoute cette impression sans la contredire, ce filence grossit les suffrages qu'on leur donne, & on en demeure dans cette ignorance.

Les Hollandois se picquent avec quelque apparence de preuve d'éviter scrupuleusement ce premier rapport d'ignorance nationaire, parce qu'ils s'appliquent essectivement plus qu'aucune autre nationà approsondir les principes & les principaux usages de la politique universelle: nous verrons dans la suite quel est leur motif, & comment il se soutient, quand nous traiterons de l'esprit politique des Provinces Unies; mais ils ont trop peu de sermeté pour s'empécher de succomber au second rapport; ce qui reculera toûjours infiniment les projets qu'ils meditent dans les déterminations particulieres.

Au contraire, les Espagnols tombent tres-grossierement dans tous les défauts du premier rapport par la negligence & l'avilissement des principes de la politique universelle, qu'ils ne paroissent connoître que pour se les approprier sans distinction d'actions; de personnes, d'interêts & d'obstacles; ce qui les fait échoüer par tout, & succomber dans tous les Traitez; mais ils confervent la liberté de parler avec fermeté sur les affaires publiques au préjudice de ce se-

cond rapport que fonde l'ignorance nationaire, surquoi le Duc de Holstein-Ploen disoit un jour à Vienne avec beaucoup de solidité: Les Hollandois par le premier se soutiendront long-temps, mais ils n'iront pas loin s au contraire les Espagnols ont de la peine à se soutenir par la foiblesse actuelle de la situation où ils sont, mais si jamais ils se remettent, ils

ne peuvent pas manquer d'aller loin.

Le troisième rapport de cette ignorance nationaire vient du peu d'habitude qu'on a à connoître les autres hommes par le peu de fincerité & d'application qu'on employe à se connoître soi-même; ce qui fait qu'on s'y méprend souvent, & qu'on prend pour genie d'une nation, ses deffauts, & pour motifs de la gouverner; l'art d'augmenter ces dessauts au lieu de les reparer. Il y a plus, on veut méconnoître ses proprietez qu'on pourroit cultiver, & on neglige par-là des ressources avec lesquelles on pourroit toûjours les reparer.

Cette Metaphysique ne sera peut-être pas du goût de tout le monde; mais j'ai déja dit en plusieurs endroits que je parle en general sans application, & que je ne veux offenser personne; neanmoins il est vrai que chaque nation a ses dessauts, ses qualitez, ses bons & ses mauvais endroits; & si vous en voulez un exemple, l'amour

des

des richesses perdra-tôt ou tard les Hollandois, l'infatigable travail dont ils sont capables pour en acquerir en sera longtemps la ressource: l'ambition est un deffaut qui peut avoir des excés dangereux dans les François, mais la valeur & l'activité d'agir leur serviront long-temps de ressource.

Pour n'ignorer rien dans ce rapport, il faut avoir approfondi l'un & l'autre, avoir exactement pefé l'un par l'autre, & s'être convaincu par foi-même de celui qui prévaut; foit pour faire plus de mal, foit pour procurer plus de bien. De bonne-foi est-ce avec cette connoissance préliminaire qu'on se met en voyage? il n'en faut pourtant pas moins pour en pouvoir prositer, & au desfaut de cette discution, on ne porte que de l'ignorance dans les Cours étrangeres.

Dieu sçait ce que je pourrois avancer làdessus; je n'en veux produire que deux exemples qui pourront servir d'instruction; puisque c'est précisement ce que j'ai en vûê. Un Cavalier bien fait & qui avoit de tres-bonnes recommandations (fatal secours dans une Cour étrangere, quand on n'a pas l'art de le bien soûtenir par soimême) su interrogé par un Ministre sur le sujet de ses voyages, parce que paroifsant d'une complexion soible & dans un

âge assez avancê, il y avoit apparence que c'étoit pour quelque dessein particulier; le Cavalier lui répondit ingenument: Je vogage, Monsieur, pour connoître l'Europe, & pour avir dans la suite occasion de la faire connoître à ma patrie; ce Ministre lui repliqua: Si le pinceau qui doit tracer l'Europe de vôtre façon ressemble à celui avec lequel vous nous dessignez vôtre pais, il y aura plus d'imagination que de verité dans vos originaux s l'ai de la peine, Monsienr à supposer, repondit ce Cavalier, qu'il y en ait de plus parfaits que ceux que j'ai laissé dans mon pais; alors le Ministre se levant lui dit: Vous me paroissez, Monsieur, être plus frapé d'une certaine impression, que d'être un veritable connoisseur; vous jugerez de nous par ce qu'il y a de plus en vous, donnez-vous de garde qu'on ne juge ici de vous par ce qu'il y a de moins.

L'étranger tomba dans une si grande perplexité, en opposant les premiers complimens d'estime pour sa nation & pour les recommandations qui en venoient avec cette réponse, qu'il demeura tout interdit: il y voulut revenir plusieurs sois, & tâcha à force de dépenses, de soins & de commerce avec les habiles gens de s'instruire mieux qu'il n'avoit fait; mais ce ne sut que pour s'entendre dire au bout de dixhuit mois, vous aviez besoin, Monsieur, de nous venir consulter, vons voyez qu'on apprend

prend beaucoup quand on sçait peu en partanti de son pais, & qu'on n'a pas peu profité quand on a acquis en voyageant l'art d'apprendre.

Voici un second exemple: un homme chargé d'une negotiation fut envoyé dans une Cour où il avoit ordre de n'être qu'autant de temps qu'il en falloit pour passier ses Offices & en attendre la réponse; il vint loger dans un Hôtellerie où il fut complimenté de la part du premier Ministre par un Abbé, qui le trouva pret de se mettre à table, fort mécontent de la maniere dont les viandes étoient apprêtées felon le goût du pais ; aprés les premiers complimens cet Envoyé ne peut s'empêcher de lui dire, quel pais est celui-ci, Monsieur? on n'y mange pas comme dans les autres lieux où j'ai pasé & bien moins proprement que chez moi; l'Abbé lui répondit: on y raisonne, Monsieur, comme on le doit, & on s'entête peu de l'art de bien manger, que L'autres nations peuvent porter aussi loin qu'il leur plait; l'Envoyé lui repartit: quoi peuton rassonner juste dans un pais où tout me paroist irregulier? Alors l'Abbé se levant lui repliqua: Vous en jugerez par vous-mêmes, & nous nous en rapporterons à vôtre goût, pourvu que vous ne pretendiez pas assujettir le nôtre.

Au recit de la sotte conversation de cet. Envoyé, le Ministre ne manqua pas d'ap-

prendre à le connître; il vint effectivement à fon audience le jour suivant, & on n'y parla que d'affaires; & à la sortie le Minis tre lui dit d'un ton railleur: Disnez bien Monsieur, & preparez-vous demain à disner chez moi, je vous en prie: l'Envoyé ne man-qua pas d'y venir, on lui mit en tête un de ces Censeurs secrets qui penetrent un homme dés qu'il a commencé d'ouvrir la bouche, fans consequence à ses offices, de quoi on ne parle jamais de prés ni de loin; on le regala magnifiquement, & dans le temps où la table donne la liber é de s'expliquer familierement; le Censeur lui demanda: Hé bien Monsieur l'Envoyé, quel est vôtre goût pour ce pais? celui-ci lui répondit: il y a de la magnificencs par tout, mais il y manque encore quelque chose, à quoi l'au-tre repartit finement : si ce n'est que vôtre suffrage, on pourra s'en passer.

En effet cet Envoyé ne fut pas affez long-temps dans cette Cour pour en profiter, car îl en fortit si dégoûté de tout, qu'à force de le marquer il donna occasion qu'on lui sit connoître en mille manieres qu'on l'étoit pour le moins autant de lui; il sit à son retour un portrait ridicule de cette Cour, & comme il faut prendre garde à ce qu'on dit, il y eut un étranger dans la compagnie qui lui repliqua sierement: Si vôtre propre pais n'a pu vous donner

du sens commun, comment voulez-vous qu'une sour ou vous n'avez fait que passer ait pû
vous apprendre ce que vous n'étiez pas disposé
de sçavoir? On sçeut cette repartie dans la
Cour dont l'Envoyé avoit parlé si mal à
propos, & l'on est bien seur qu'il y passera long-temps pour le plus grand sot qui
ait jamais été honoré d'un emploi public:
voilà ce que produit l'ignorance & où porte une sotte prevention.

On n'apprend jamais en voyageant, ce qu'on suppose qu'un honnête homme doit sçavoir avant que de s'engager à voyager; les principes de la societé & de la politique sont si liez les uns avec les autres, qu'un homme qui peche contre les premiers se tourne lui-même en ridicule dés qu'il parle & qu'il a marqué là-dessus une

injuste preference.

L'ignorance d'une determination perfonnelle d'un Ministre avec une determination nationnaire est une seconde pierre d'achopement, contre laquelle la plûpart des voyageurs inconsiderez & mal instruits vont se briser. On leur parle des simptomes actuels du gouvernement de leur païs, exprés pour les faire parler, & au lieu de marquer par une sage replique qu'ils sçavent démêler les interêts & les vûes de sa nation, des motifs personnels de ceux qui gouvernent, & qui pour cela les determinent autrement; ils passent pour des sots s'ils confondent les uns avec les autres; & pour des papillons qui s'attachent toûjours à ce qui a le plus de lucur; qu'on tente aprés cette bévûë tout ce qu'on voudra; il est impossible d'en revenir dans l'estime des gens bien sensez, la raillerie succede au serieux; & plus on fera de dépense pour s'introduire dans les belles compagnies, plus on y passe pour des ridicules: dites à ces étourdis ou a ces pretendus politiques, qu'ils pechent dans les principes: ils vous traiteront vous-mêmes de ridicule & de visionaire, & on en a vû d'assez malins pour vouloir rendre suspect un homme qui avoit eu assez d'amitié & de zéle pour sa nation pour les avertir de leur égarement.

On sçait dans tous les pais étrangers les défauts de chaque nation; on en compose même certains axiomes qui ne sont pas tout à fait faux; car aprés tout s'ils ne sont pas absolument vrais, il en est infailliblement quelque chose; & soit que la prévention ou le temps ayent donné de l'autorité à ces sortes de proverbes, tout homme qui vient les choquer passe pour un

extravagant.

L'Art de voyager est bien éloigné de cette contradiction, aussi bien que de cet aveu: on peche également dans l'un & dans l'autre, ce que tres-peu de personnes

comprennent: celui qui disconvient du defaut qu'on impute à sa nation, s'attire sur les bras celle au milieu de laquelle il se trouve, ce qui est toûjours une grande

imprudence.

Les voyageur n'est gueres moins sot quand il tombe dans l'autre extrémité, c'est-à-dire, quand il convient froidement & indolemment de tout ce qu'on impose à sa nation; car s'il captive par cette sin-cerité quelques esprits vulgaires, il ne manque jamais de passer pour un fat dans l'esprit des honnêtes gens: c'est encore pis de ne convenir de ce qu'on s'entend reprocher, que pour reprocher sur le champ à la nation qui vous attaque le defaut qu'on lui impute dans vôtre païs; car comme c'est l'insulter chez elle, on ne peut que l'irriter, & alors les plus fages desapprou-vent que vous veniez au milieu d'un païs y reprocher un defaut qu'il est toûjours honteux d'avoir, & odieux de s'entendre reprocher. Que faut-il donc faire? ce que personne ne vous enseignera jamais si vous avez omis de l'apprendre avant que de sortir de chez vous; c'est d'y avoir bien étu-dié les defauts & les vertus de vôtre nation en les oppofant les uns aux autres pour les opposer dans l'occasion à ce qu'on vous impute, & parler des uns sans rien marquer ni pour ni contre par le détail & par la

conviction des autres: c'est par cette conduite que vous passerez pour pour un homme sage dans les païs étrangers : qu'on comprend dequoi vous étes capable, & qu'on vous y confidere à proportion que vous paroissez bien instruit, & qu'on peut davantage apprendre par vous à connoître une nation qu'on ne veut peut-être jamais voir: & s'il est vrai qu'un détail en attire un autre, celui que vous faites de vôtre pais, vous attire infailliblement la connoifsance de celui où vous étes, & par cette adresse vous comprenez vous mêmes avec fondement ce que vous étes allé chercher, c'est-à-dire, la découverte du genie, de la politique & des mœurs d'une nation entiere. Voilà ce que produit l'intelligence dans l'art de voyager; j'en veux donner un exemple qui m'a frapé autrefois tres-sensiblement. Un Italien se trouvant en Lithuanie, un des principaux Seigneurs du pais lui dit par conversation: D'on vient, Monsieur, que les Italiens ne pardonnent jamais? L'Italien lui repliqua: C'est, Monsieur, parce-qu'ils ne s'offencent pas legerement. Comme c'est-là le grand defaut de la Nablesse Polonoise & Lithuaniene, la replique fut tres-sage & me parut la plus fine censure que jamais homme eût pû faire de cette Noblesse; le Lithuanien en fut sisagement touché qu'il affecta de relever le defaut de sa nation en repliquant: Il faudroit, Monsieur, que nous nous sachassions aussi legerement qu'on vous l'a fait accroire chez vous, si nous devenions capables de nous fâcher en nous entendant dire des veritez de si bonne grace. Il lui sit present d'un cheval, & il ordonna que de sa Terre qui est à deux journées de Grodnaw on le conduisit à ses dépens jusqu'à Danzic où cet Italien vouloit aller.

Mettez à la place de tout ce que vous venez de lire, l'esprit avec lequel la plûpart des hommes voyagent, & vous comprendrez aisément ce que produit cette preference inquiéte qui détermine sur les premieres préventions qui sont presque toûjours fausses; & par-là vous jugerez s'il n'étoit pas necessaire de donner au public une methode de voyager: je vais traiter maintenant de l'esprit politique de toutes ler Cours de l'Europe, & j'espere que la maniere dont j'en traiterai sera du goût de tout le monde, parce qu'il s'agit à present des faits & des maximes d'usage & de commerce, sans lesquelles il est impossible de penetrer le veritable esprit de ces Cours: je commence par celui de la Porte ou Cour Ottomane.

## A AMSTERDAM,

De l'Imprimerie de Daniel Boulesteys DE LA CONTIE, dans l'Eland-straat.

## M. D. XCVIII.

